

GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE.

GRAMMAIRE

HÉBRAÏQUE,

PRÉCÉDÉE

d'un Précis historique sur la langue hébraïque;

PAR

S. PREISWERK, V. D. M.

GENÈVE,

DE L'IMPRIMERIE CH. GRUAZ,

RUE DU PUITS-SAINT-PIERRE.

1838.

PRÉFACE.

En publiant cette Grammaire hébraïque, je dirai en peu de mots à quelle occasion elle voit le jour, quel est l'objet que je me suis proposé, et le plan que j'y ai suivi.

Attaché comme professeur d'hébreu à l'Ecole de Théologie fondée par la Société évangélique de Genève, je sentis le besoin de ramener l'enseignement à certaines règles simples qui continssent dans un ordre systématique l'essentiel de la matière à enseigner, et qui, par le double avantage de leur clarté et de leur précision, facilitassent autant que possible au jeune hébraïsant l'étude de cette langue antique.

Je traçai quelques ébauches qui sont devenues plus tard les cadres de cette Grammaire.

Mes amis, voyant mes élèves se livrer avec succès et avec plaisir à une étude qui a la réputation d'être rebutante, pensèrent que la publication de mon travail, lorsqu'il serait développé convenablement et rédigé d'une manière conforme au génie de la langue française, pourrait faire quelque bien, même au-delà du cercle auquel il était d'abord destiné.

En même temps, l'édition de la Grammaire hébraïque employée jusqu'à ce jour se trouvant épuisée, et son respectable auteur, occupé d'autres objets d'étude,

ayant laissé peu d'espoir qu'il retouchât jamais son premier travail, j'ai cru devoir céder aux offres aussi honorables que généreuses de la Société Evangélique, et j'ai entrepris la publication de cette nouvelle Grammaire.

Le but que je me suis proposé dans ce travail, j'ose le dire, n'a rien eu d'égoïste. Je n'ai pas voulu m'engager dans des détails qui n'eussent fait qu'éblouir inutilement les yeux du lecteur par un appareil d'érudition. Je me suis abstenu de nouvelles hypothèses plus ou moins ambitieuses, qui n'eussent point avancé la connaissance de la langue chez ceux qui l'étudient. Je voulais être utile.

D'un côté, j'ai voulu n'être pas tellement bref et incomplet, que mon travail ne servît que pour les premiers mois d'étude ; et d'un autre côté je n'ai pas non plus voulu faire un volume qui rebutât l'étudiant par son étendue, et qui n'arrivât tout au plus que dans les mains du maître. Les connaisseurs savent combien il est difficile de garder ce juste-milieu sans nuire à la saine proportion des parties. Je me suis au moins efforcé de remplir les trois conditions principales que je m'étais imposées, celles d'être *clair*, *précis* et *complet*.

Je n'ai pas songé à travailler d'après un nouveau système, et cela pour de bonnes raisons. Si je désirais que mon travail fût accueilli favorablement et fît quelque bien, la route que j'avais à suivre m'était tracée d'avance. Je n'ai pu ni n'ai voulu abandonner le système dont les bases avaient été déjà posées par les grammai-

riens juifs, système qu'ont perfectionné les savans de l'Eglise protestante, d'abord les deux BUXTORFS, par la manière mieux appropriée dont ils l'ont exposé, et plus tard le savant GESENIUS par son excellente méthode.

Ce n'est pas qu'une philosophie de la langue hébraïque n'exigeât peut-être un plan différent; mais toujours est-il vrai que pour l'enseignement aussi bien que pour l'étude de cette langue, le système que nous avons suivi constate sa supériorité.

Les connaisseurs se convaincront bientôt que j'ai procédé avec indépendance, et que je n'ai cependant point perdu de vue les meilleurs grammairiens anciens et modernes, soit lorsque je les ai suivis, soit quand je m'en suis écarté.

Parmi les grammairiens modernes, je crois surtout devoir mentionner mon ami ROD. STIER, dont la grammaire unit à la qualité d'être le plus complètement détaillée, celle de la plus grande précision et de l'ordre le plus logique.

La lexicographie étant devenue dans ces derniers temps l'objet d'une grande application, et des talens distingués s'y étant voués dans l'intérêt de la langue hébraïque, nous avons pu renvoyer le lecteur aux lexiques, pour beaucoup d'objets qui, sans cette circonstance, auraient dû trouver leur place dans notre Syntaxe (1).

Je finis en priant ceux qui voudront faire de mon

(1) Par ex. pour ce qui concerne le rapport du verbe avec son objet, la composition des particules, etc.

Outre les lexiques recommandés pages 247 de la Grammaire,

travail une critique publique ou particulière, de vouloir bien se rappeler les principes qui m'ont dirigé moi-même et que je viens d'exposer. Je pense aussi qu'on pardonnera sans peine les germanismes qui çà et là seraient échappés à l'attention de mes amis français.

Je recommande cet écrit aux jeunes amateurs de la littérature hébraïque en leur rappelant un principe dont la vérité se fait surtout sentir dans l'étude de l'hébreu : *On ne connaît bien que ce qu'on connaît en détail.*

Veuille ce Dieu qui nous a transmis ses divins oracles dans la langue à la connaissance de laquelle ce livre est consacré, multiplier et bénir le zèle qui se manifeste aujourd'hui pour l'étude immédiate de sa parole! Et puisse ce livre, en servant à ce but sacré, contribuer à l'avancement du règne de notre Seigneur Jésus-Christ!

Bâle, décembre 1837.

S. PREISWERK, V. D. M.

nous rendons encore le lecteur attentif à deux ouvrages plus considérables, qui se publient en se moment :

G. Gesenii Thesaurus philologicus criticus linguæ hebrææ et chaldææ Veteris Testamenti. Lipsiæ apud Vogel.

Concordantiæ sacrorum Veteris Testamenti librorum hebraïcæ et chaldaïcæ; edidit Julius Fuerst. Lipsiæ apud Tauchnitz.



INTRODUCTION.

Précis historique sur la langue hébraïque.

CHAPITRE PREMIER.

DES LANGUES SÉMITIQUES EN GÉNÉRAL.

---

1. La langue *hébraïque*, dont nous nous occupons proprement, est dans une étroite affinité avec plusieurs autres dialectes qui forment avec elle une souche commune. Ordinairement on comprend ces langues sous la dénomination collective de langues *orientales* ou *sémitiques*. La dénomination de langues *orientales* est déjà en usage du temps des Pères de l'Eglise, et elle se trouve nommément dans Jérôme. Cependant cette désignation embrasse trop, et surtout de nos jours, où nous connaissons beaucoup de langues qui se parlent dans l'orient, sans appartenir à la souche hébraïque. C'est pourquoi on a commencé, dans ces derniers temps, de donner à ces dernières le nom de langues *sémitiques*, parce que la plupart des peuples qui les parlaient descendent de *Sem* (Gen. X, 21 et suivans). Quoique ce nom soit assez commode et assez juste, nous ne devons pourtant pas oublier qu'il

est aussi d'un côté trop étendu et de l'autre trop restreint, car les Phéniciens et les Canaanéens parlaient un dialecte sémitique, tout en descendant de *Cham* (Gen. X, 6, 15, etc.), tandis que les descendans d'*Elam*, fils premier-né de *Sem* (v. 21 et 22) n'avaient point une langue en affinité avec la langue hébraïque.

2. Les points par lesquels les langues *sémitiques* diffèrent essentiellement des langues occidentales, sont à peu près les suivans. On rencontre dans ces langues un grand nombre de sons *gutturaux*, que nous ne pouvons pas imiter, lors même que leur prononciation particulière s'est conservée jusqu'à nous. La *racine* de la plupart des mots est *dissyllabe*, et se trouve dans le verbe. Le pronom personnel, quand il se présente dans les cas obliques, ou quand il sert de pronom possessif, se raccourcit en un *suffixe*, lequel s'attache au verbe, au nom et aux particules. Le verbe n'a que deux formes de temps. Le rapport du génitif est exprimé par une modification particulière du nom *régissant*, qui est connu sous le nom d'*état construit* (ou *regiminis*). En outre, la grande simplicité de leur syntaxe forme un caractère de ces langues, principalement de l'hébreu; elles se contentent ordinairement de faire suivre une phrase d'une autre phrase, sans les rendre dépendantes ou subordonnées.

Pour ce qui concerne l'*écriture*, les langues sémitiques ont ceci de particulier, qu'elles s'écrivent, à l'exception de l'*éthiopien*, de droite à gauche, et qu'elles ne regardent comme lettres que les consonnes, tandis que

les signes des voyelles sont placés comme une espèce de signes auxiliaires au-dessus, au-dedans et au-dessous des lettres. L'alphabet des différens genres d'écritures sémitiques, peut être aussi à l'exception de l'*éthiopien*, tire son origine des anciens caractères que nous connaissons sous le nom d'anciens caractères *phéniciens*.

3. Parmi les différens dialectes sémitiques, celui qui se parlait au nord et à l'est du pays des Hébreux, est le dialecte *araméen*, dont l'étymologie est אֲרָם, *Aram*, nom qui a désigné un fils de *Sem* (Gen. X, 21, 22), et plus tard toute la Syrie. La dénomination de langue *araméenne* pour désigner ce dialecte se trouve *déjà* dans l'Ancien Testament, 2 Rois XVIII, 26 (Es. XXXVI, 11), où les officiers d'Ezéchias prétendent connaître אֲרָמִית, l'*Araméen*.

De toutes les langues sémitiques, la langue *araméenne* est la plus rude, la plus pauvre et la moins développée. Une preuve qu'elle était parlée dans la Mésopotamie (פַּדַּן אֲרָם; אֲרַם נַהֲרַיִם), c'est le nom (יְגַר שָׂהֲדוּתָא) que Laban donne au monument que Jacob avait érigé, nom qui est tout-à-fait pris de la langue araméenne; et ce qui prouve qu'elle était aussi en usage à Babylone, lorsque l'empire babylonien florissait, c'est surtout le livre du prophète Daniel, notamment chapitre II, ℣ 4.

De cette langue *araméenne*, il ne nous est point resté de monumens qui aient été composés par des Syriens ou des Babyloniens indigènes. Tout ce que nous possédons se trouve dans la Bible et dans les écrits juifs

(chaldéen), ou appartient à l'époque chrétienne postérieure *(syriaque)*.

Ainsi donc, pour nous et nos observations, l'*araméen* se subdivise en *chaldéen* et en *syriaque*.

4. La dénomination de langue *chaldéenne* a été donnée au dialecte *araméen* parlé à Babylone, parce que c'étaient les Chaldéens qui avaient le pouvoir à Babylonne et que la dynastie de Nébucadnézar était une dynastie chaldéenne. Mais ce nom est inexact, car le *chaldéen* proprement dit, c'est-à-dire la langue propre des Chaldéens, dont il est fait mention, Dan. I, ℣ 4, sous le nom de לְשׁוֹן כַּשְׂדִּים, *langue des Chaldéens*, était, comme on peut aisément le voir par les noms propres chaldéo-babyloniens (נְבֻכַדְנֶצַּר, בֵּלְטְשַׁאצַּר, etc.), une langue tout-à-fait étrangère à la souche sémitique; de sorte qu'au lieu de désigner par *chaldéen* le dialecte en question, on devrait l'appeler le dialecte *babylonien*.

De ce dialecte *chaldéen* ou *babylonien*, nous ne possédons point de monumens nationaux; tout ce qui nous reste de cette langue se trouve dans la Bible (Jérém. X, 11; Dan. II, 4—VII, 28; Esdr. IV, 8—VI, 18; VII, 12-26), dans les traductions et paraphrases juives, dites *Targums* (תַּרְגּוּמִין, c'est-à-dire *traductions*), dans les écrits des rabbins et dans des liturgies juives.

Il est difficile de déterminer à quel point l'hébreu peut avoir influé sur le *babylonien* ou le prétendu *chaldéen*, et jusqu'à quel point le dialecte de Babylone s'est conservé pur dans les monumens dont nous ve-

nons de parler. C'est le chaldéen de la Bible qui se rapproche le plus de l'hébreu (1).

5. La langue *syriaque* ou *araméenne* proprement dite, n'est connue de nous que depuis l'ère chrétienne, où une littérature ecclésiastique et chrétienne commença à se former dans une version du Nouveau Testament [connue sous le nom de *Peschito* (2)], faite vers la fin du 2me siècle, et bientôt suivie d'une version de l'Ancien Testament. Cette littérature prit un certain essor principalement depuis *Ephrem*, célèbre père de l'Eglise syrienne, et théologien du 4me siècle. Après l'invasion des Arabes mahométans (depuis le 7me siècle) le *syriaque* commença à faire place à l'*arabe*, et déjà au 13me siècle il avait disparu comme langue vivante. Mais il s'est conservé comme langue ecclésiastique presque dans toutes les sectes chrétiennes de l'orient. Ce sont les Maronites du Liban qui s'occupent le plus de l'étude du *syriaque*, et qui s'en servent comme langue savante et écrite.

(1) Pour l'étude des chapitres chaldéens de la Bible, nous recommandons la grammaire de Winer, dont une traduction en français a paru sous le titre de *Grammaire chaldaïque*, *tant pour le chaldéen de la Bible que pour celui des Targoumim, par G. B. Winer, traduite de l'allemand par Fallet;* Genève, Abr. Cherbuliez, libraire; 1836.

(2) פשיטא, qui veut dire la *simple*, laquelle rend le sens littéral, opposé aux traductions paraphrastiques et aux commentaires allégoriques de cette époque. La racine פשט a le même sens dans le *Talmud* et chez les rabbins.

6. Dans le sud de la Palestine florissait et fleurit encore une autre branche du tronc sémitique : la langue *arabe*. Nous ne savons rien de cette langue ni de sa littérature dans le temps antérieur à l'ère chrétienne. Quelques pièces de poésies du temps avant Mahomet sont parvenues jusqu'à nous. La littérature arabe qui plus tard fut si féconde prit naissance au commencement du 7[me] siècle, avec Mahomet et la rédaction de son *Coran* (1). La littérature des arabes, ainsi que leurs sciences, se maintint dans son éclat en Espagne jusqu'au 14[me] siècle, tandis que presque en même temps, dans l'Ararabie, la Syrie et l'Egypte, l'*arabe vulgaire* remplaçait l'ancien arabe écrit. Le premier se rapproche plus de l'hébreu et de l'araméen que le second qui est la langue des savans.

La langue *arabe* est l'inverse de l'*araméen*. Elle est douce, riche en voyelles et en formes.

Aujourd'hui encore l'*arabe* est la langue vivante de plusieurs millions d'hommes en Asie et en Afrique. Non seulement il règne dans toute la Syrie, l'Egypte, l'Arabie et le nord de l'Afrique, mais il est encore répandu en Turquie, en Perse et en général partout où le Mahométisme existe.

7. Dans la langue *éthiopienne* nous possédons une

(1) אלקראן, mot formé de אל l'article arabe et le subst. קראן, *lecture*, *récitation*, formée de la racine קרא, qui en arabe a la signification de lire ou de réciter un livre qu'on a devant soi.

branche à part de l'*arabe*, nommément du dialecte du sud ou *himyaritique*. Ce qui est parvenu jusqu'à nous de cette langue est une traduction de la Bible et quelques autres écrits chrétiens. Cette langue a plus de simplicité que l'arabe, et se rapproche aussi plus que lui de l'hébreu et de l'araméen. Depuis le 14[me] siècle l'*éthiopien* a été remplacé en Habesh (Abyssinie) par le dialecte qui se parle encore de nos jours, l'*amharéen*, qui, du reste, a aussi de l'affinité avec les autres dialectes sémitiques.

8. L'*hébreu* paraît avoir été la langue parlée des habitans païens du pays de *Canaan*, de même que des *Phéniciens*. Dans le passage Es. XIX, 18, la langue hébraïque est même appelée שְׂפַת כְּנַעַן. Cependant il ne nous reste en langue *canaanéenne* aucune trace de littérature ni d'inscription. La conclusion que la langue *canaanéenne* ne différait pas de la langue que parlaient les Hébreux, se tire de la circonstance que dans toute l'histoire des Israélites, il ne se trouve aucun indice que ces derniers et les habitans du pays eussent eu la moindre difficulté pour se comprendre, et que d'ailleurs les noms propres canaanéens sont d'étymologie hébraïque (1).

Le peu qui nous a été conservé d'inscriptions et de fragmens, prouve que non seulement le *phénicien* avait un étroit parentage avec l'hébreu, mais aussi que le dialecte parlé à *Carthage*, colonie des Phéni-

(1) Par ex. אֲבִימֶלֶךְ, Gen. XX, 2; אֲדֹנִי־צֶדֶק, Jos. X, 1; קִרְיַת־סֵפֶר, Jos. XV, 15.

ciens, ne s'éloignait pas beaucoup de l'hébreu (1).

9. Il y a encore quelques dialectes dérivés mixtes; ce sont :

Le *samaritain*, dans lequel une traduction du Pentateuque nous a été conservée, et qui se rapproche principalement du chaldéen ;

Le dialecte du *Talmud*, qui se rapproche encore beaucoup de l'hébreu dans sa partie la plus ancienne, la *Mischna*, et qui n'a que peu de chaldaïsmes; tandis que la langue de la *Guemara* (2) a pour fondement le *chaldéen*, mais tellement dégénéré que, principalement dans la *Guemara* de Jérusalem, la langue forme un dialecte à part, le *talmudique*.

(1) Comparez par ex. les *Suffetes* (premiers magistrats chez les *Carthaginois*) = שׁוֹפְטִים, juges. De même *Hannibal* = חֲנִיבַעַל, *grâce-de-Baal*, comme en hébreu on composait חַנִּיאֵל, *grâce-de-Dieu*, Nombr. XXXIV, 23; — *Hasdrubal* = עֲזְרוּבַעַל, *secours-de-Baal*. Comparez les noms hébreux עַזְרִיאֵל, *secours-de-Dieu*, 1 Chron. V, 14, et עֲזַרְיָה, *Azaryah*, roi de Juda, 2 Rois, XV, 1.

De même le nom de *Carthage* est d'origine sémitique; *Carthago* et Καρχηδών est pour קרת חדשת (קֶרֶת חֲדֶשֶׁת) qu'on trouve sur les monnaies carthaginoises, et qui veut dire *nouvelle ville* (קֶרֶת en chaldéen קַרְתָּא).

(2) Le *Talmud* (תַּלְמוּד, *doctrine*) se compose de la *Mischna* (מִשְׁנָה, *répétition* [de la loi]) et de la *Guemara* (גְּמָרָא, *supplément*).

Voyez plus bas chap. III de l'introduction.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE LA LANGUE HÉBRAÏQUE JUSQU'A LA DISPERSION DES JUIFS.

---

1. Quant au *nom* de langue *hébraïque* en lui-même, nous ne trouvons dans l'Ancien Testament que la dénomination déjà mentionnée de שְׂפַת כְּנַעַן, *langue de Canaan*, Es. XIX, 18, et יְהוּדִית, langue *judaïque*, 2 Rois XVIII, 26 (Es. XXXVI, 11, 13); Néhém. XIII, 24. — Les Juifs eux-mêmes, déjà dans les *Targums* aiment à lui donner la désignation (chaldéenne) de לְשָׁן קוּדְשָׁא, *la langue sainte*, ou bien aussi לְשׁוֹן, עִבְרִית, *la langue hébraïque*.

Ce nom de *langue hébraïque* (dans le Nouveau Testament ἑβραϊστὶ ou ἡ ἑβραῒς διάλεκτος) désigne la langue que parlaient les *Hébreux*, nom que portaient aussi les Israélites, quand on les envisageait du point de vue civil par rapport à d'autres nations (1), ou quand il s'agit de gens non hébreux (2). C'étaient les autres peuples qui les appelaient *Hébreux*, expression que nous trouvons aussi dans les anciens auteurs classiques, pendant qu'eux-mêmes entre eux, se regardant comme peuple

(1) Par ex. Gen. XLIII, 32; XL, 15; 1 Sam. XIV, 21; Ex. IX, 1; Jon. I, 9.

(2) Par ex. Gen. XXXIX, 14; 1 Sam. IV, 6 et souvent.

de Dieu, rattachèrent leur nom au nom saint d'un de leur patriarches (comp. Gen. XXXII, 28), et se nommaient בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, *fils d'Israël, Israélites*. Plus tard, principalement après la divison du royaume de Salomon en royaumes d'Israël et de Juda, le nom d'Israël perdit sa signification théocratique, et prit une signification politique. Après la destruction du royaume d'Israël, le nom de Juda subsista seul, et il est resté jusqu'à nos jours aux descendans d'Abraham, dans toutes nos langues quoique bien défiguré (1).

La question de savoir d'où provient la dénomination d'*Hébreu* a déjà été résolue par plusieurs rabbins; selon eux, il faut la dériver de עָבַר, *passer*, et de עֵבֶר, *au-delà;* de sorte que עִבְרִים désigne proprement *ceux qui sont venus d'au-delà* (2). Mais si telle était l'étymologie de עִבְרִים, il ne pourrait alors désigner que *ceux qui sont au-delà*, c'est-à-dire *ceux qui demeurent de l'autre côté*, et nullement *ceux qui sont venus d'au-delà*. Mais ce qui s'oppose le plus à cette

(1) Dans plusieurs langues de l'occident, ce nom se trouve peu altéré, dans d'autres d'avantage. La lettre ה du mot יְהוּדִי, *juif*, ayant été changé en *f*, on dit en turc *Jefoud*. Ce dernier mot sous une forme abrégée se trouve dans le mot français *juif*, qui s'est réduit à *Jew* en anglais.

(2) Même les LXX traduisent (Gen. XIV, 13) לְאַבְרָם הָעִבְרִי, *à Abram l'Hébreu*, *le descendant d'Héber* par Ἄβραμ τῷ περάτῃ, *à Abram le passager*, *un homme de de-là le fleuve* (Euphrate).

Parmi les théologiens de l'Eglise protestante, c'était principalement le célèbre WALTON qui, dans ses prolégomènes de l'édition *polyglotte* de Londres, défendait cette explication du mot עִבְרִי.

dérivation est l'autorité de l'Ecriture elle-même, qui fait venir עִבְרִי, *Hébreu*, de עֵבֶר, *Héber*, arrière-petit-fils de *Sem*. Car s'il est dit (Gen. X, 21) de *Sem* qu'il est אֲבִי כָּל־בְּנֵי־עֵבֶר, *le père de tous les fils d'Héber*, c'est évidemment pour nous faire comprendre que dans ces temps très-reculés, *descendans d'Héber* (בְּנֵי עֵבֶר) était une désignation connue, et que *Héber* était regardé et nommé ordinairement comme leur patriarche. Ceci ne doit pas nous étonner, malgré l'objection que l'on fait souvent: pourquoi, demande-t-on, est-ce justement *Héber* qui est pris du milieu de la ligne de descendance, et à qui le nom des descendans a été attaché de préférance? — l'objection tombe, quand on remarque, que ce fut justement de son temps que la dispersion des nations (Gen. X, 25 et XI) eut lieu, qu'il se trouva par-là placé au point précis d'une grande époque, et qu'il fut pour les différentes familles des hommes le dernier patriarche de la maison de *Noé;* en effet, il atteignit encore l'âge patriarcal de 464 ans, tandis qu'aussitôt après lui la durée de la vie diminua tellement, qu'il survécut à six de ses descendans immédiats, *Péleg*, *Réhu*, *Sérug*, *Nacor*, *Taré* et même *Abraham*.

Dans le passage Nombr. XXIV, 24, le nom de עֵבֶר, *Héber*, se trouve aussi pour עִבְרִים, *Hébreux* (de même qu'on trouve יִשְׂרָאֵל pour בְּנֵי יִשְׂרָאֵל), ce qui serait impossible, si עִבְרִים était un nom *appellatif* formé de la racine עָבַר, et ne désignait pas les descendans d'*Héber*.

Après la séparation des nations (Gen. X, 25 et IX)

et plus tard, les tribus qui tiraient leur origine d'*Héber* prirent d'autres noms (par ex. les *Yoktanides* le nom d'*Arabes*, et les descendans d'*Esaü* ou d'*Edom* celui d'*Iduméens*). Au contraire, les descendans d'Abraham, qui lui-même, comme nous l'avons vu, portait déjà le nom d'*Hébreu*, tinrent fermement à la dénomination de descendans d'*Héber*, arrière-petit-fils de *Sem*, parce que c'était dans *leur* ligne de descendance que la connaissance du vrai Dieu et des promesses données à *Sem* s'étaient conservées.

2. Quant à l'*âge* de la langue *hébraïque*, les hébraïsans les plus savans et les plus distingués reconnaissent qu'elle porte en elle-même la preuve qu'elle est plus ancienne que les autres dialectes sémitiques, et que ces derniers doivent être plutôt regardés, par rapport à elle, comme des langues *filles*, que comme des langues *sœurs*, parce que, soit dans l'organisme des formes, soit dans la nature de leur prononciation, l'*araméen* et l'*arabe* portent le caractère d'une formation postérieure.

Une autre question, découlant de celle-là, est celle de savoir si la langue *hébraïque* est la langue primitive du genre humain, ou si, comme d'autres langues, elle s'est seulement formée lors de la dispersion des nations (Gen. XI), et n'a conservé que peu ou point d'élémens de la langue primitive des Patriarches; voici comment cette question paraît devoir être résolue. Nous devons admettre que l'ancienne langue des pieux ancêtres du genre humain s'est conservée, dans la famille d'*Héber*, fidèlement

et indépendamment de la confusion du langage des autres peuplades, et que la langue que nous connaissons sous le nom de langue *hébraïque* remonte jusqu'aux premiers jours de l'humanité. Entre plusieurs raisons qui prouvent que l'hébreu était la langue des Patriarches, nous n'en nommerons qu'une : c'est que les noms propres des Patriarches jusqu'à Adam sont évidemment hébreux; voyez de plus des passages tels que Gen. IX, 37 (1).

3. La langue *hébraïque*, telle que nous la connaissons, se borne au contenu des livres canoniques de l'Ancien Testament. — Il est évident que tout le *trésor* de la langue vivante ne peut pas être dans ce peu de livres, et qu'un grand nombre de mots doit être perdu pour nous, principalement de termes techniques et de mots servant à désigner des choses de la vie ordinaire, mots qui passent rarement dans la langue écrite. En général, la perte que nous avons faite en mots hébreux n'est ni essentielle ni considérable; et surtout, quant aux racines verbales les plus significatives, on doit supposer qu'il nous en manque fort peu. Bon nombre de mots perdus d'ailleurs paraissent s'être conservés dans les *noms propres* (2), et plus tard dans le *Talmud*,

(1) יַפְתְּ אֱלֹהִים לְיֶפֶת, *que Dieu étende Japheth*. יַפְתְּ dérive de פָּתָה, qui a une signification voisine de פָּתַח. Le mot ne prend la signification de *persuader* qu'au *Pihel* et en mauvaise part.

(2) Par ex. נוּן, nom du père de Josué (Ex. XXXIII, 11), ne

nommément dans sa première partie, la *Mischna* (1).

Nous sommes obligés de convenir qu'en général l'hébreu est une langue *pauvre* (2), eu égard au nombre de ses mots; mais il est vrai aussi qu'elle montre une grande richesse d'expression, soit par le développement ingénieux de son organisme grammatical (3), soit parce

se présente plus comme nom *appellatif* en hébreu, tandis que dans le *syriaque* et dans le *chaldéen*, c'est le mot usité pour un poisson. — La racine גשר n'existe pas dans l'hébreu que nous connaissons, mais bien dans les autres dialectes sémitiques où ses dérivés signifient *poutre*, *pont*. Dans l'hébreu, cependant, se trouve גְּשׁוּר comme nom d'une province au nord de la Palestine.

(1) Par ex. אַגָּסִים, *poires;* חַרְדָּל, *moutarde;* דְּלַעַת, *citrouille*, etc.

La Mischna sert aussi à expliquer des mots difficiles qui ne se trouvent qu'une ou deux fois dans l'hébreu de la Bible, et dont la signification est douteuse. Ex. גִּבְעֹל, *bouton* (d'une fleur), Ex. IX, 31. Cette signification est établie par des exemples de la Mischa. Comparez Gesenii *Lex. man.* p. 193, et le même *Thesaurus*, p. 261.

(2) On a calculé que le nombre des racines verbales s'élève à peu près à 500. — Le célèbre hébraïsant hollandais *Leusden* évaluait à 5642 le nombre de tous les mots hébreux et chaldéens qui se présentent dans l'Ancien Testament.

(3) Comparez, par exemple, les modifications de sens d'un seul et même mot, produites par les conjugaisons (v. Gram. §§ 110 et suivans), comme on les appelle. Par ex. פקד, *regarder*, *considérer*, *passer en revue*, *recenser*, *examiner*, *être examiné*, *manquer à la revue*, *commander*, *préposer*, etc.; גדל, *être grand*, *devenir grand*, *élever*, *élever des enfans*, *rendre célèbre*, *agir avec hauteur*, *se glorifier*, etc.; יצא, *sortir*, Hiph., *conduire dehors*, בוא, *venir*, Hiph. *faire venir*, *apporter*.

La possibilité de lier plusieurs particules (par ex. מִלִּפְנֵי, *de*

qu'elle possède réellement un grand nombre de nuances synonymiques pour les idées, qu'elle veut expri- en détail, principalement pour des idées abstraites, morales et religieuses. Que l'on compare, par exemple, la richesse d'expression pour désigner ce qui concerne le rituel des sacrifices et du culte mosaïque, ainsi que la quantité d'expressions employées pour l'idée de *péché*, etc., pour celle d'*espérer*, *attendre*, *se confier*, et d'autres (1).

4. Une chose frappe, si l'on considère la langue *hébraïque* telle qu'elle se présente à nous dans les livres du code sacré, sous le rapport de son *unité intérieure*; on voit que, bien qu'un espace de plus de mille ans sépare la composition des différens livres, écrits par les auteurs les plus différens, en différens lieux du pays et parlant des objets les plus divers, on voit, dis-je, qu'en général la langue est *une*, et qu'abstraction faite de la diversité du style personnel de chaque auteur, elle est la *même* pour tous les écrivains de l'Ancien Testament. (Nous parlerons plus bas de l'influence qu'a exercée la *captivité* de Babylone sur quelques-uns d'entre eux.)

devant la face, מִתַּחַת, *de dessous*, etc.) donne aussi au langage beaucoup de précision et de concision à la fois. De même la manière particulière de laquelle אֲשֶׁר sert de signe de relation à des mots et à des phrases entières, etc.

(1) Des savans des siècles précédens ont compté dans la langue hébraïque pour les différentes nuances de l'idée de *briser*, *broyer*, 18 mots; pour *ténèbres*, *obscurité*, 8; pour *chercher*, 10; pour l'idée de *mourir*, 9; pour *la confiance en Dieu*, 14; pour *le pardon des péchés*, 9; pour l'*observation de la loi*, 25 locutions.

Le phénomène d'une telle unité dans la langue s'explique en partie par le caractère immobile de l'orient en général, en partie par le fait que le Pentateuque est devenu règle et type classique pour toute la littérature hébraïque. Il le devint d'autant plus facilement qu'il contient les genres les plus divers (le style historique, législatif, oratoire, poétique, etc.), qu'en général toute instruction intellectuelle des Israélites venait de la religion, que toute leur vie même politique se rattachait à leur existence religieuse, et que l'état sacerdotal et prophétique renfermait tous les avantages de l'esprit et de la science.

5. Cependant cette unité ne s'étendait pas tellement loin, qu'il ne se trouvât dans la langue des traces d'une transformation successive, de même que quelques indices isolés d'une différence de dialecte.

Les particularités de ce genre, qui datent du temps antérieur à l'exil, peuvent être rangées sous les chefs suivans :

I. Dans la Genèse même on trouve cités des mots d'une époque encore plus reculée, que l'auteur trouve nécessaire d'expliquer et de paraphraser, comme n'étant plus en usage ni compréhensibles de son temps.

C'est ainsi que, Gen. XV, 2, la phrase difficile et obscure בֶּן־מֶשֶׁק בֵּיתִי [*le fils de la possession de ma maison = le possesseur futur de ma maison, l'héritier de ma maison* (*est Eliézer de Damas*)] est expliquée dans le verset qui suit immédiatement par בֶּן־בֵּיתִי יוֹרֵשׁ אֹתִי [*le fils de ma maison* (*= le serviteur né dans ma maison*) *sera mon héritier*]. Il paraît que

l'auteur n'a conservé le mot obscur et plus vieux מֶשֶׁק qu'à cause de la paronomasie avec דַּמֶּשֶׂק *(Damas)*.

Chap. XVII, 7, il est raconté que le nom *Abram* אַב־רָם, (*père haut-élevé*) a été changé en אַב־רָהָם. Ce dernier mot (רָהָם) ne se trouve plus dans l'hébreu, et ne s'explique que par l'*arabe* רהאם, *nombreux*. Déjà du temps de la composition de la Genèse, ce mot n'était plus usité; c'est pourquoi l'auteur l'explique par la périphrase הֲמוֹן־גּוֹיִם, *multitude de nations*.

L'expression בֵּית־הַסֹּהַר (chap. XXXIX, 20) est immédiatement expliquée par l'addition des mots : *lieu où étaient enfermés les prisonniers du roi* (En *syriaque* סהרתא veut dire *forteresse*, *citadelle*).

II. Le Pentateuque montre même des traces de différences grammaticales, qu'il faut attribuer à sa haute antiquité. C'est ainsi que le pronom de la 3e *personne* הוא est regardé comme du genre *commun;* ce pronom, qui plus tard ne signifia que *il*, se trouve aussi pour *elle*. Ce sont les Massorètes (voyez plus bas chap. III, B) qui ont ajouté le *Keri* הִיא à la marge (comp. §§ 357 et 51 de la Grammaire). — De même dans tout le Pentateuque, נַעַר est mis indistinctement pour *jeune homme* et *jeune fille*, tandis que plus tard on se servit pour ce dernier de la forme féminine נַעֲרָה. Les Massorètes ont placé ce dernier comme *Keri* à la marge toutes les fois que נַעַר désigne une *fille*. Par ex. Gen. XXIV, 14, 16. — Presque toujours quand le pluriel du pronom démonstratif אֵלֶּה devait avoir l'article, on lui préférait dans le Pentateuque

la forme raccourcie אֵל, de sorte qu'on disait הָאֵל pour הָאֵלֶּה (Comp. § 432 de la Grammaire et les passages suivans : הֶעָרִים הָאֵל, *ces villes*, Gen. XXVI, 3 et 4; Deut. IV, 42; mais הֶעָרִים הָאֵלֶּה, Jos. XX, 4).

III. Il est bien probable que les habitans des contrées supérieures de la Palestine, qui touchent les pays où la langue *araméenne* était parlée, avaient une prononciation qui approchait tant soit peu de cette dernière. Au moins dans le Nouveau Testament on attribue aux Galiléens une prononciation différente (Mc. XIV, 70), et encore les Talmudistes se moquent de la prononciation des Galiléens (1). La seule trace certaine d'une telle différence dans la prononciation du temps de l'Ancien Testament se trouve Jug. XII, 6, où les *Ephraïmites* montrent qu'ils étaient habitués à prononcer au lieu de la lettre sibilante forte שׁ *(sh)* le ס *(s)* qui est plus doux. Ils disaient סִבֹּלֶת pour שִׁבֹּלֶת *(courant d'eau)*.

IV. Il est aussi probable que dans la vie commune, il a existé des manières de s'exprimer, qui, comme expressions vulgaires, ne sont pas passées dans la langue des livres et des hommes lettrés. Cependant, comme cela est évident, il manque des preuves à cet égard. Tout au plus pourrait-on alléguer ici le mot מָן, *quoi?* (Ex. XVI, 15) qui a du rapport avec l'*araméen*. L'auteur sacré lui-même qui emprunte

(1) Voyez les passages du *Talmud* qui viennent à l'appui de ce que nous venons de dire, dans l'ouvrage du célèbre BUXTORF : *Lexicon talmudicum rabbinicum et chaldaïcum*; fol. 434 et suivans.

ce mot à la langue vulgaire, l'explique par מָה *(car ils ne savaient pas מַה־הוּא (quoi lui =) ce que c'était)*.

En outre, on trouve çà et là dans des morceaux poétiques des formes et des expressions qui ont de l'affinité avec l'*araméen*, et dans lesquelles on a voulu voir soit des différences de dialectes d'endroits et de provinces, soit des indices d'une composition postérieure du livre où se trouvent ces formes poétiques. Mais elles s'expliquent aisément par la circonstance que le style poétique en général aime des formes et des locutions rares et peu usitées dans la langue ordinaire, mais qui souvent dans les dialectes voisins sont les seuls en usage (1).

6. L'époque de l'empire chaldéo-babylonien, par son influence intellectuelle et morale en général, mais plus encore par son influence politique et belliqueuse, et surtout par la catastrophe qui eut pour conséquence la captivité des Juifs et la transplantation de la plus grande partie d'entr'eux sur le sol de Babylone, cette époque ne pouvait qu'exercer un effet marqué sur la langue *hébraïque*, et comme langue vivante, et comme langue écrite et littéraire. Nous parlons d'abord de l'influence exercée sur cette dernière; nous revien-

(1) Ainsi, pour citer un des exemples les plus fréquens, אָתָה, *venir*, est propre au style poétique en hébreu, tandis qu'en *araméen* אֲתָא est le mot ordinaire pour *venir*. De même חָזָה, *voir*, est poétique en hébreu, tandis qu'en *araméen* חֲזָא est l'expression équivalente à רָאָה, qui en hébreu est le terme ordinaire pour *voir*.

drons plus bas sur l'influence exercée sur la langue hébraïque en tant que langue vivante.

Un premier signe qui annonce que la période classique de la littérature d'une nation est passée, c'est quand les auteurs de ce temps-là affectent dans leurs écrits des phrases et des locutions qui s'employaient à une époque classique précédente, et donnent en général à ces écrits un certain air d'imitation. Des traces de ce genre sont remarquées dans les auteurs bibliques qui appartiennent à ces temps postérieurs (par ex. les Prophètes de cette période, une partie des Psaumes, les livres des Chroniques, etc.).

Un autre signe d'un temps postérieur est que l'hébreu lui-même n'est plus aussi pur, qu'il se rapproche de *l'araméen* et qu'il en emprunte même des mots (Par ex. Néhém. VII, 5, se trouve יַחַשׂ, *famille*, au lieu de l'hébreu מִשְׁפָּחָה; זְמָן, *temps*, dans les livres d'Esth. et Néhém. pour עֵת; בִּירָה, *forteresse*, etc.). Ceci se remarque dans les livres historiques des Chroniques, d'Esdras, de Néhémie et d'Esther, et dans les prophètes Jérémie, Ezéchiel et Daniel.

Daniel, Esdras, et dans un passage Jérémie lui-même, ont inséré des morceaux tout-à-fait chaldaïques dans leur hébreu (voyez plus haut p. XII).

Il faut rappeler ici que les prophètes qui vivaient après la *captivité*, en même temps qu'ils avaient charge de travailler au rétablissement de l'ancien sanctuaire, et qu'en général leur période se caractérise comme une époque de restauration, ils ramenaient leur langage à l'ancienne pureté et écrivaient un hé-

breu tout-à-fait correct. Ce sont les prophètes Aggée, Malachie et Zacharie.

7. *Après la captivité*, la langue *hébraïque* cessa d'exister comme langue vivante populaire, et elle fut remplacée par le dialecte *araméen* que nous retrouvons en partie dans le *Talmud* (1).

Il est probable que cette disparition de la langue ancienne et l'adoption de la nouvelle, qui était de la même famille, c'est-à-dire la langue *araméenne* ou *chaldaïque*, se rattache au temps de l'*exil*. Il serait difficile de comprendre comment les Juifs auraient changé de langue après leur rétablissement, tandis qu'ils l'avaient conservée à travers la ruine de leur nation et leur séjour à Babylone. D'un autre côté, il est aisé de comprendre que, dans le temps de l'empire babylonien, la langue du peuple conquérant, laquelle avait d'ailleurs beaucoup d'affinité avec l'hébreu, prît enfin la place de ce dernier, lorsque la nation juive se trouva elle-même à Babylone. D'ailleurs, que la langue vulgaire du peuple juif paraisse déjà s'être rapprochée davantage de l'*araméen*, c'est ce que semble indiquer le passage Ex. XVI, 15 (voyez plus haut page XXVII). Le fait que la disparition de la langue *hébraïque* comme langue

(1) Les expressions *τῇ ἑβραΐδι διαλέκτῳ* et *ἑβραϊστί* du Nouveau Testament se rapportent à ce dialecte *araméen* et non à l'ancien hébreu. Voyez LIGHTFOOT *horæ hebr. ad Jo.* V. 2.

Des traces de ce dialecte se trouvent assez souvent dans les paroles de Christ. Par ex. Σίμων βὰρ Ἰωνᾶ, Matth. XVI, 17; Ταλιθὰ κοῦμι, Marc V, 41; Ἐφφαθά, id. VII, 34; Ἀββᾶ, id. XIV, 36; Κηφᾶς, Jean, I, 42.

vivante eut lieu au temps de la *captivité*, est unanimément attesté par les Talmudistes et les autres auteurs juifs ; et le fait que les écrivains bibliques de l'époque de l'*exil*, dans leur langage, se rapprochent du *chaldéen* et admettent même dans leurs écrits des morceaux composés dans cette langue, nous prouve que l'*araméen* avait pénétré dans le peuple et qu'il était généralement compris. Peut-être nous reste-t-il dans le passage Néhémie VIII, 8, un indice que déjà du temps d'*Esdras*, il était nécessaire pour le peuple d'ajouter au texte hébreu de la Bible qu'on lisait, une explication en chaldéen (1).

8. Dans le temps immédiatement *postérieur* à *Es-*

(1) Le passage cité dit : « *eux* (les sacrificateurs et les lévites) *lurent dans le livre, dans la loi de Dieu en expliquant* (מְפֹרָשׁ) *et ajoutant l'intelligence, et faisant comprendre ce qui avait été lu.* » Ici il s'agit de savoir dans quel sens doit être entendu מְפֹרָשׁ. Pour la forme, c'est un participe Puhal de פָּרַשׁ, *distinguer, préciser, expliquer*. Quelques interprètes, qui pensent que l'hébreu était encore parlé du temps d'Esdras et n'avait cessé d'être langue vivante que vers le temps des Maccabées, traduisent ce mot par *distinctement*, et croient qu'il s'agit d'une lecture claire et distincte. Mais il n'est pas prouvé que פָּרַשׁ ait jamais eu ce sens. Au contraire, la même racine פָּרַשׁ se trouve dans le passage (*chaldéen*) Esd. IV, 18, où le roi perse parle d'une lettre *araméenne* (℣ 7) qui lui avait été traduite (« *qui lui avait été exposée* », ce qui dans ce passage ne peut signifier que «*traduite*»). Ce n'est donc pas à tort que פָּרַשׁ est mis ici dans le sens de « expliquer un dialecte qui n'est plus en usage. » Déjà les Talmudistes entendent מְפֹרָשׁ d'une interprétation donnée en *chaldéen;* cette opinion est suivie par la plupart des interprètes juifs et chrétiens.

dras, nous ne trouvons plus la langue *hébraïque* parlée par la nation, au moins nous ne l'y trouvons plus comme langue familière. Elle était devenue la langue de la religion et de la littérature, et les livres du Canon, alors achevé, qui renferment les restes de la littérature sacrée de cette langue, sont expliqués dans les *écoles publiques* (1) qui s'ouvrirent bientôt après, et lus dans les *synagogues* dont l'origine remonte aussi à cette époque.

9. A cette même époque de la nouvelle organisation ecclésiastique de l'Eglise juive, époque qui s'étend depuis *Esdras* jusqu'au temps des *Maccabées*, se rattache aussi l'origine de l'*écriture hébraïque*, telle qu'elle est maintenant en usage. Tous les Pères de l'Eglise et tous les auteurs juifs nous attestent que les caractères hébreux dont nous nous servons, n'ont été adoptés par les juifs qu'après les temps d'Esdras, et qu'avant cette époque on s'est servi de caractères plus anciens que nous trouvons effectivement sur les monnaies des princes de la famille des *Hasmonéens*, et qui doivent remonter au milieu du 2me siècle avant J.-C. Cette dernière écriture est celle qui a le plus de rapport avec l'écriture *phénicienne* et *araméenne*, telle que nous la connaissons par d'anciens monumens, et telle qu'elle s'est conservée jusqu'à ce jour chez les restes du peuple *samaritain*.

(1) On appelait ces écoles בָּתֵּי הַמִּדְרָשׁ, *maisons d'étude*, ou simplement יְשִׁיבוֹת, littéralement *établissemens*, ou bien aussi בָּתֵּי רַבָּנָן, *maison des Rabbins*.

Les Juifs appellent l'ancienne manière d'écrire, כְּתָב עִבְרִי, *écriture hébraïque*, et l'autre, celle qui est maintenant en usage, porte le nom de כְּתָב אַשּׁוּרִית. Il s'agit de savoir si cette dernière dénomination signifie *écriture assyrienne*, ou si אַשּׁוּרִית doit être pris dans le sens appellatif. En admettant le premier sens, si on entend par *écriture assyrienne* une écriture qu'on aurait empruntée à l'Assyrie, ou dans un sens plus étendu, à la Babylonie (1), on ne conçoit guère comment les Juifs auraient abandonné leur vieille écriture et auraient échangé les caractères de leurs saintes archives contre d'autres empruntés à un pays étranger et païen. Mais comme ils appellent aussi leur ancienne écriture *brisée*, *déchirée* (de רְעַץ, qui en hébreu et en chaldéen veut dire *briser*, etc.), il est probable que אַשּׁוּרִית est aussi un nom appellatif, désignant d'après la signification de la racine אָשַׁר, surtout dans le *Talmud*, l'écriture *ferme*, *droite*, *bien alignée*, en opposition aux figures *brisées* de l'autre. Une opposition toute semblable se fait remarquer dans les deux dénominations postérieures כְּתָב מְרֻבָּע, *écriture carrée*, et כְּתָב עָגוֹל, *écriture ronde*, la première désignant l'écriture ordinaire (כְּתָב אַשּׁוּרִית), et la seconde l'écriture qui s'est formée dans le moyen âge, et qui est connue aussi sous le nom de *caractères rabbiniques;* nous la trouvons dans les commentaires juifs.

Selon le précepte du *Talmud*, ce n'est que l'*écriture carrée* qui doit être employée dans un un but reli-

(1) C'est ainsi que *Assyrie* se trouve 2 Rois XXIII, 29, pour la *Babylonie*, et Esd. VI, 22, pour la *Perse* elle-même.

gieux. L'autre, quoique plus ancienne, est regardée comme *vulgaire, profane* (חול).

D'une comparaison exacte des passages du *Talmud*, nommément de la *Mischna*, et des Pères de l'Eglise, il résulte que l'*adoption* de l'*écriture carrée* remonte au temps avant Christ, et le passage du Nouveau Testament Math. V, 18, prouve que non seulement elle était alors en usage (1), mais que l'*écriture carrée* existait déjà alors avec tous ses enjolivemens calligraphiques (2). C'était probablement du temps où les synagogues se formaient, que cette écriture reçut son développement ultérieur avec une destination expressément religieuse, et que la vieille écriture fut réservée pour l'usage ordinaire; c'est pourquoi nous trouvons aussi cette dernière, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, sur les monnaies des Hasmonéens (3).

(1) Car ce n'est que dans celle-ci que י est la plus petite lettre, mais nullement dans l'ancienne écriture phénicienne et samaritaine, où sa forme *digitée* lui a fait donner le nom de *main*.

(2) Le mot κεραία ne peut pas concerner les accens et points-voyelles, parce que ceux-ci ont été ajoutés au texte seulement par les Massorètes. (v. plus bas chap. III[e] B). Il doit donc être question, dans le passage cité, des petits traits verticaux dont les Juifs se plaisent à surmonter les petites lignes horizontales supérieures des 7 lettres ג, ז, ט, נ, ע, צ, ש, et qu'ils appellent תָּגִין, *couronnes*. Le Talmud fait déjà mention de ces תָּגִין, auxquels il attache une très-haute importance.

(3) Un caractère d'écriture, tout particulièrement vieux, doit pourtant avoir contribué à la formation et au développement de l'écriture *carrée*, car plusieurs des noms très-anciens des

CHAPITRE TROISIÈME.

DE LA LANGUE HÉBRAÏQUE DEPUIS LA DISPERSION DES JUIFS.

---

1. Cette période est celle de la langue *morte*. L'hébreu pur avait bien cessé d'être en usage comme langue populaire, déjà quelques siècles avant l'ère chrétienne, mais on ne s'en était pourtant pas fort écarté en le remplaçant par un dialecte (l'*araméen*) qui était de la même famille que l'hébreu. Mais à partir de l'époque de la destruction de Jérusalem et de la dispersion des Juifs jusque dans les siècles derniers, la langue du pays, où se trouvaient des débris de cette nation, est aussi devenue leur langue vulgaire. A côté de celle-ci, se forma une langue littéraire et ecclésiastique qui est connue sous le nom de dialecte *talmudique* ou *rabbinique* (voyez plus haut page XVI); c'est un hébreu dégénéré qui a beaucoup emprunté au chaldéen et à d'autres langues (1).

lettres hébraïques conviennent aux caractères de l'écriture *carrée*, tandis qu'ils ne conviennent pas à ceux de l'écriture jadis en usage, par ex. *Vav* (וָו), *clou, pieu; Caph* (כַּף), *creux de la main*. D'autres noms au contraire conviennent mieux pour cette dernière, par ex. עַיִן, *œil*, laquelle lettre dans l'alphabet phénicien et syriaque a la figure ○.

(1) Par ex. au grec : פּוֹלְמוֹס = πόλεμος, *guerre*; פּוּנְדְּק =

L'hébreu pur, ou langue de la Bible, et le texte sacré écrit dans cette langue, furent transmis par les docteurs juifs de siècle en siècle avec la conscience la plus scrupuleuse, et au commencement de la Réformation notre Eglise protestante le reçut pur de toute altération dans la forme, dans laquelle nous le possédons encore aujourd'hui.

Pour notre but, il suffit de faire connaître ce qui a été fait dans la période indiquée, pour la transmission du texte sacré, ainsi que les travaux relatifs à la langue hébraïque.

Pour éclairer notre marche, nous distinguerons trois périodes, que nous appellerons période *talmudique*, période *massorétique*, et période *grammaticale*. Dans la *première*, qui s'étend jusque dans le 7[me] siècle après J.-C., fut composé le *Talmud*, et les travaux auxquels on se livra sur le texte sacré se bornèrent à une explication orale; même la manière de lire le texte, malgré l'absence complète de voyelles, se transmettait par l'enseignement verbal. Dans la *seconde* période, qui comprend le temps depuis la clôture du *Talmud* jusqu'au 10[me] sièle, la tradition ancienne, concernant la lecture et l'interprétation, fut fixée par les signes et les points que l'on voit actuellement dans le texte et qu'on connaît sous le nom de ponctuation *massorétique*. Dans la *troisième* période, qui s'étend

πανδόκιον, πανδοκεῖον, *auberge*; פְּרַקְלִיט = παράκλητος, *avocat*, *médiateur*, *consolateur*; au latin : קֵיסַר = *César* (ce mot dans la conjugaison rabbinique Nithpahel, fait נִתְקַסַּר et signifie alors : *il est devenu empereur*); פָּמַלְיָא = *familia*, etc.

depuis le 10me siècle jusqu'aux premiers temps de l'Eglise protestante, le texte sacré écrit demeure intact; mais alors on voit les Juifs eux-mêmes se livrer à des recherches scientifiques et grammaticales, et poser les bases du système de grammaire hébraïque, que les plus célèbres hébraïsans des temps postérieurs n'ont fait que perfectionner.

A. *Période talmudique.*

2. Après la ruine de la nation juive, les scribes et les docteurs de la loi s'efforcèrent de conserver à leur nation au moins ses trésors de littérature sacrée, le seul genre de richesses qui leur restât. Plus de culte extérieur, plus de sacrifice qui réunît le peuple; les sacrificateurs avaient perdu leur influence avec leurs fonctions. Alors commença une nouvelle époque, celle du *rabbinisme.* Dans plusieurs villes de la Palestine, nommément à *Tibériade* (טְבֶרְיָה), située sur le lac de Génézareth, et plus tard dans la Babylonie, sur les bords de l'Euphrate, dans les villes *Nehardea* (נְהַרְדְּעָ), *Sora* (סוּרָא) et *Poumbeditha* (פּוּמְבְּדִיתָא) florissaient des écoles, semblables à celles dont nous avons déjà parlé (p. XXXI). Les rabbins, directeurs de ces écoles, acquirent bientôt un pouvoir spirituel absolu sur la nation; ils fondèrent la hiérarchie rabbinique et organisèrent les synagogues sur le pied de celles qui existent encore de nos jours; elles furent pour les Juifs, dispersés dans tous les pays, un moyen puissant d'union.

3. C'est à ces efforts des rabbins que nous devons

la conservation et en partie la rédaction des *Targums* (v. p. XII) et du *Talmud*. Depuis près de quatre siècles les explications et les préceptes des docteurs pharisiens de la loi (1) se transmirent oralement dans les écoles d'une génération à l'autre. Il en fut ainsi jusque vers l'année 200 après J.-C, où, vu le danger toujours croissant d'une dispersion totale des Juifs, le célèbre rabbin *Juda*, honoré par ses compatriotes du surnom de *saint* (יְהוּדָה הַקָּדוֹשׁ), les déposa dans l'ouvrage, qui, comme appendice à la loi de Moïse (Pentateuque, תּוֹרָה), a reçu le nom de *Mischna* (מִשְׁנָה, littéralement *répétition*, de שָׁנָה, *répéter*). Dans le siècle suivant la *Guemara de Jérusalem* fut composée la première. Ce nom de *Guemara* (גְּמָרָא) est dérivé du chaldéen גְּמַר, *finir, achever*, et désigne la *continuation* et *l'achèvement* de la *Mischna*. La langue de la *Guemara de Jérusalem*, qui fut recueillie par les rabbins de la Palestine, contient plus d'aramaïsmes, et le style en est aussi plus difficile, que celui de la *Guemara de Babylone*, composée plus tard. Cette dernière, du reste plus estimée par les Juifs que la première, prit naissance dans les écoles rabbiniques de la Babylonie qui florissaient après la mort de *Juda hakkadosh*, et

(1) On les appelle aussi docteurs *mischniques*, parce que leurs doctrines verbales ont été déposées dans la *Mischna*. Les Juifs les appellent תַּנָּאִים, *docteurs*, de תְּנָא, en chaldéen : *donner, faire passer quelque chose à un autre*. Ils citent comme le premier de ces תַּנָּאִים, *Antigonus* de *Soco* (אַנְטִיגְנֹס אִישׁ סוֹכוֹ) qui mourut vers l'année 263 avant J.-C.; et ils désignent comme le dernier, *Juda le saint*, l'auteur de la *Mischna*.

qui en autorité éclipsaient même les écoles de *Tibériade*. Ces deux *Guemara* et la *Mischna* composent l'ouvrage qu'on appelle le *Talmud*. Il est difficile de fixer le temps de la clôture du *Talmud*. C'est avec assez de probabilité qu'on place la rédaction de sa dernière partie dans le 6me et le 7me siècle après J.-C.

Du reste, le *Talmud* ne contient pas la théologie proprement dite des Juifs. C'est plutôt une espèce de *corpus juris*, où sont traitées les questions civiles, ecclésiastiques et religieuses. Cependant on y trouve un mélange des choses les plus différentes; par exemple, des digressions sans nombre dans le domaine des sciences et de la fable. La théologie proprement dite, recouverte d'une enveloppe mystique, est exposée dans les écrits *kabbalistiques* (קַבָּלָה, *tradition*, du chald. קַבֵּל, *recevoir*). L'étude en est très-pénible, et le profit à peu près nul.

4. Dans la période dont nous parlons, tout l'enseignement est oral. La langue *hébraïque* n'était point traitée scientifiquement. Il n'y avait ni lexiques ni grammaires. La Bible était lue et expliquée, simplement d'après la tradition. Mais le zèle scrupuleux que les rabbins portèrent dans les plus petites choses donna à cette tradition un caractère d'inviolabilité; et jusqu'à l'époque où les Massorètes la fixèrent par l'écriture, elle paraît, au jugement de savans connaisseurs, s'être transmise dans les écoles rabbiniques, sans la moindre altération.

5. La question de savoir si, dans cette période, il n'existait du texte sacré que les consonnes, ou si ce

texte était déjà pourvu de points-voyelles, rentre dans le sujet si souvent débattu de l'*antiquité de la ponctuation hébraïque*. Ici les uns ont voulu faire remonter cette vocalisation jusqu'à *Esdras*, tandis que d'autres n'y ont vu qu'une sorte d'explication arbitraire des rabbins du moyen âge. La vérité paraît être entre ces deux points de vue.

La période talmudique, il est vrai, ne connaît point les signes qu'on ajouta aux lettres (consonnes) pour indiquer la manière de lire les mots. C'est ce que prouve le *Talmud;* cependant cet ouvrage est si étendu et le style en est si obscur et si confus, que si l'on était réduit à son témoignage, libre serait le champ des objections; mais de plus nous avons pour la connaissance du texte de la Bible dans cette période, un garant précieux dans la personne de *St. Jérôme*, mort dans l'année 420 après J.-C., à l'âge de 90 ans. Dans un grand nombre de passages de ses commentaires et de ses lettres, il parle de l'état du texte sacré; c'est précisément dans les cas où il importait de connaître les vraies voyelles, et où par conséquent on avait droit d'attendre quelques indications de la route à suivre; c'est précisément dans ces cas-là qu'il devient évident que le texte était alors dépourvu de tout signe de ce genre (1).

(1) Un exemple suffira pour prouver ce que nous venons de dire.

Dans le passage Ex. XIII, 18, il est dit que les enfans d'Israël montèrent du pays d'Egypte חֲמֻשִׁים, mot rare (participe passif de la racine חָמַשׁ), qui selon les anciens interprètes et selon toute probabilité, signifie *armés;* il pourrait aussi être

Il est vrai qu'on a cru trouver dans quelques passages du *Talmud* et de *St. Jérôme* des traces de l'emploi de certains signes à cette époque. Mais un examen attentif des expressions du *Talmud* dans lesquelles des rabbins postérieurs et des théologiens chrétiens ont cru voir des indices de cette ponctuation, a convaincu que ces expressions ne désignaient pas des signes qui auraient existé dans le texte, mais plutôt des phrases entières, des parties de phrases, ou bien encore des mots dont les rabbins se servaient pour aider

lu avec d'autres points-voyelles חמשים, en le dérivant de חמש, *cinq*. St. Jérôme (*Epist. ad Damas.* 125 *quæst.* 2) parle de la différence de traduction entre les LXX et Aquila (écrivain du 2[me] siècle et auteur d'une traduction grecque de l'Ancien Testament, distinguée par sa grande fidélité, mais dont nous n'avons plus que des fragmens). Les LXX traduisent le mot en question par πέμπτῃ γενεᾷ, *dans la cinquième génération*, et Aquila par ἐνοπλισάμενοι, *armés*. St. Jérôme continue : « volumen hebraïcum replico.... et ipsos characteres sollicitus attendens scriptum reperio *vahamisim*. Omnis pugna de verbo *hamisim*, quod his litteris scribitur Heth, Mem, Sin, Jod, Mem : utrumnam *quinque* an *munitos* sonet.... Aquilam ut in cæteris in hoc maxime loco proprie transtulisse omnis Judæa conclamat, et synagogarum consonant universa subsellia.... » Il résulte de ce passage de St. Jérôme que le texte sacré ne lui présentait que les cinq consonnes, et que pour les voyelles il devait avoir recours à l'interprétation des rabbins. Le texte ne portait pas alors les moindres signes qui pussent faire supposer un malentendu dans le passage, et dans le mot d'autres voyelles que celles que l'on était en droit d'attendre, c'est-à-dire celles de חמשים, et non celles de חמשים.

la mémoire (1). Dans Jérôme, le mot *accentus* qu'il emploie quelquefois, a été entendu, sinon d'accents proprement dits, du moins de voyelles ou de signes servant à indiquer la vraie prononciation d'un mot difficile. Mais il n'en est rien; ce mot a dans ses écrits un sens plus étendu, il entend par là le ton avec lequel un mot doit être prononcé (2).

6. Le texte sacré était bien dépourvu de points-voyelles, et n'offrait que les consonnes, telles que les présentent encore aujourd'hui les manuscrits du Pentateuque en usage dans les synagogues; mais il n'en suit pas que la ponctuation adoptée dans la période subséquente l'ait été sans critique et d'une manière arbitraire, et n'ait par conséquent d'autre valeur pour nous que celle de montrer comment, dans le moyen âge, les rabbins lisaient et interprétaient le texte sacré. On voit au contraire premièrement que dans la période suivante, le système des Massorètes

(1) Ce sont les termes טְעָמִים ou פִּסוּקֵי טְעָמִים, *phrases*, *sections*, et סִימָנִים, *marques*. Ce dernier peut être comparé avec les « *voces memoriales* » usitées chez les anciens grammairiens.

(2) Il dit, par exemple (*quæst.* in *Genes* II, 23), que la différence entre אִשָּׁה, *femme*, et יִשָּׂא, *il prend* (de נָשָׂא) se trouve dans la manière différente de placer le « *accentus* » (Theodotio — dit-il — aliam etymologiam suspicatus est, dicens hæc vocabitur *assumptio* quia ex viro sumpta est (יִשָּׂא); potest quippe *issa* secundum *varietatem accentus* et *assumptio* intelligi); il est clair que *accentus* n'est pas un signe orthographique, mais qu'il désigne l'intonation des deux mots qui ont presque le même son.

f

s'était formée sur la base d'une ancienne et réelle tradition; et en second lieu que leur *scrupulosité* naturelle les a portés à réduire en système, et à fixer par des signes la science à eux léguée par les siècles précédens. Entre autres raisons qui viennent à l'appui de cette assertion, et que nous développerons plus bas, nous nommerons en particulier la circonstance que les plus vieux *Targums* (v. p. XXXVII) et tout le *Talmud* reconnaissent *notre* texte, c'est-à-dire la manière de lire, telle que nous la présente la ponctuation des Massorètes (1).

(1) Qu'on compare plus haut la citation de St. Jérôme concernant le mot חֲמִשִּׁים, et la remarque qu'il y fait sur le zèle avec lequel les Juifs défendent la ponctuation inusitée de ce mot.

De même la prononciation de *St. Jérôme* se rapproche tout-à-fait de la nôtre. Souvent il se trouve dans le cas de rendre le mot hébreu en caractères latins, et nous y reconnaissons presque toujours notre vocalisation. Il en est autrement des LXX : ceux-ci suivent en transcrivant des noms propres quelquefois une prononciation qui se rapproche de la prononciation araméenne, et quelquefois on croirait reconnaître une certaine influence du dialecte égypto-judaïque, ou bien encore ils adaptent des sons hébreux à la manière de prononcer des Grecs, souvent enfin la cause de la déviation de notre texte massorétique ne peut être discernée. Cependant cette divergence ne se trouve pas seulement dans une vocalisation différente, elle s'étend aussi sur les consonnes, et il faut remarquer qu'en cela ils sont très-inconséquens. Ce qu'il y a de plus régulier chez eux, c'est qu'ils expriment le *Sheva simple* au commencement des mots par α, ou bien ils l'assimilent à la première voyelle du mot. Par ex. שְׁמוּאֵל devient chez eux Σαμουήλ; צְבָאוֹת, Σαβαώθ; זְבוּלוּן, Ζαβουλών; ou bien סְדֹם, Σόδομα; עֲמֹרָה, Γόμοῤῥα. Cependant פְּלִשְׁתִּים est devenu

Il résulte de l'ensemble du *Talmud*, qu'il y avait pour le texte sacré une *leçon reçue* et *garantie;* et si, dans quelques passages, il paraît vouloir recommander une autre leçon à côté de la première, ce n'est pas qu'il regarde comme douteuse la leçon du texte reçu; il veut seulement rattacher ingénieusement au mot dont il change les voyelles un certain enseignement. De même le *Talmud* paraît quelquefois faire mention de variantes, en appelant une leçon מקרא et l'autre מסרת. La première est la leçon sanctionnée, reconnue dans toutes les écoles, et dont il ne veut point non plus contester l'authenticité : et la seconde n'est pas une variante historique et critique, mais arbitraire,

Φυλιστιείμ. Le *Sheva* qui précède *Sheva*, et qui s'est par conséquent changé en *Chirek*, est rendu ou par α, ou par ε et même par υ. Par ex. בלעם, Βαλαάμ; שמשון, Σαμψών; שמעון, Συμεών. On rencontre de même quelquefois des formes bizarres comme Σοφονίας pour צפניה; Ἀμβακούμ pour חבקוק. ירדן est changé en Ἰορδάνης, forme grécisée. De même יהושע (pour lequel on trouve plus tard ישוע, Néhém. VIII, 17) devient chez eux Ἰησοῦς. Le ע est exprimé ou par γ (Γόμοῤῥα pour עמרה), ou par *l'esprit rude* (Ἑβραῖος pour עברי), ou bien pas du tout (Ἐνάκ pour ענק). Le ח est rendu par χ (Χαῤῥάν pour חרן) ou omis (Ἰσαάκ pour יצחק; Ἰεζεκιήλ pour יחזקאל).

Comme cette prononciation des LXX est passée dans le Nouveau Testament et dans nos traductions occidentales de la Bible, il s'est établi pour une quantité de noms propres de l'Ancien Testament, une prononciation qui diffère de la vraie, non seulement quant aux voyelles, mais même quant aux consonnes.

inventée et transmise par les rabbins pour y rattacher une certaine tradition ou sophistiquerie ; car ils disent : la loi a soixante-dix faces (שִׁבְעִים פָּנִים), c'est-à-dire elle permet un nombre infini d'explications, et c'est précisément dans cela qu'ils font consister son inspiration et qu'ils reconnaissent un effet de la sagesse divine.

En conséquence, nous regardons les *signes*, dont les consonnes du texte sacré sont accompagnées, comme étant d'une origine postérieure à cette période ; mais nous reconnaissons, dans cette période, l'existence d'une tradition fixe dont ces signes devinrent plus tard les représentans.

D'un côté, nous avons encore aujourd'hui dans l'écriture ancienne sans points et dans la nature du texte sacré qui se trouve dans les rouleaux des synagogues, un échantillon de cet état du texte, et d'un autre côté en voyant encore de nos jours comment les chantres juifs savent réciter et chanter ce texte par le seul exercice, sans pécher contre le plus petit accent dont aucun n'est marqué, nous pouvons nous faire une idée de la manière dont le texte sacré a pu être lu et compris dans la période talmudique.

B. *Période massorétique.*

7. Après que le *Talmud* eut été achevé, au moins la *Guemara de Jérusalem*, et dans le temps où prospéraient surtout les écoles rabbiniques de la Babylonie, les écoles de la Palestine, en particulier celles de

Tiberiade, reprirent un nouvel élan (depuis le 6[me] siècle). Cependant les savans qui dirigaient ces dernières ne s'occupèrent pas de travaux scientifiques, dans le sens que nous donnons à ce mot, ou de recherches nouvelles concernant l'interprétation de l'Ecriture. C'étaient de savans et consciencieux compilateurs qui, au lieu d'inventer de nouvelles choses, s'appliquèrent à mettre en ordre ce qui avait été fait jusque-là et à le transmettre à la postérité. C'est à eux que l'on doit la *Massore* (1). Le but de leurs travaux était de mettre en sûreté le texte sacré. Ils crurent atteindre ce but en fixant d'abord la vraie leçon du texte; à cet effet ils comparaient les meilleurs manuscrits et employaient tous les moyens dont ils pouvaient disposer. Pour conserver ce texte rétabli dans toute sa pureté et pour le garantir de toute falsification volontaire ou involotaire, ils comptaient tous les mots et même toutes les lettres de chaque livre et du code entier. Un autre moyen propre à conserver le sens et non la lettre, consistait à garantir, par l'addition de certains signes (points-voyelles et accens), la vraie valeur des mots, suivant leur prononciation et leur dérivation. Enfin ils apportèrent au texte les changemens qu'ils crurent nécessaires, laissant toutefois intact l'ancien texte sacré (כְּתִיב, *ce qui est écrit*), et se contentant d'ajouter leurs remarques à la marge (comme קְרִי, *ce qui doit être lu*).

(1) מָסֹרָה ou מַסֹּרָה ou bien מָסֹרֶת, *tradition*, de מְסַר, en chaldéen : *transmettre*. Les Massorètes ou rabbins qui s'occupaient avec cette *tradition* s'appellent בַּעֲלֵי מָסֹרָה.

Ces changemens sont des euphémismes (1); quelquefois ils expriment une variante très-ancienne (2); d'autrefois ils montrent comment l'usage du temps postérieur veut qu'on lise des formes plus anciennes (3); ou enfin ils se rapportent à la ponctuation, ce qui a surtout lieu quand il se rencontre une voyelle, un point ou un accent, dont l'existence n'est pas expliquée par les règles ordinaires de la grammaire (4). Quelquefois aussi la correction des Massorètes a pour but de conserver une certaine régularité grammaticale dans les formes ou dans l'orthographe (5).

(1) C'est ainsi que les Massorètes veulent qu'on lise dans le passage Es. XXXVI, 12, צוֹאָתָם au lieu de הַרְאֵיהֶם, et מֵימֵי רַגְלֵיהֶם au lieu de שֵׁינֵיהֶם.

(2) Par ex. 2 Sam. XVIII, 13, où le *Chetib* נַפְשׁוֹ, se rapportant à Absalom, peut aussi bien être lu que le *Keri* נַפְשִׁי qui se rapporte à la personne qui parle.

(3) Par ex. dans le Pentateuque les Massorètes demandent qu'on lise la forme plus conforme à l'analogie de la langue, נַעֲרָה pour *fille*, au lieu de l'antique נַעַר. Comp. page xxv.

(4) Par ex. Deut. XXVIII, 67, le *Keri* demande un *Kamets* pour le futur de פָּחַד, à cause de l'accent *Zakeph-katon* (תִּפְחָד) [comp. § 103]; 1 Sam. VIII, 19, un *Daguesh euphonique* dans לֹּא (comp. § 63); 2 Sam. XVII, 12, le mot נוֹתַר *Milél* à cause du concours de deux syllabes toniques (comp. §§ 33 et 101).

(5) Par ex. 1 Sam. XXVI, 22, le *Keri* veut que le mot חֲנִית soit lu sans article, parce que ce mot, se trouvant en état construit, ne doit pas l'avoir selon la règle générale de la Grammaire (comp. § 330). — 2 Sam. II, 23, le *Chetib* veut qu'on lise תַּחְתּוֹ, sans avoir égard à ce que cette préposition prend les suffixes sous la forme du pluriel (comp. § 441). En effet, dans quelques peu de

Dans ce travail, ils furent en partie dirigés par des principes grammaticaux et linguistiques, mais le plus souvent ils ne firent que consigner dans leurs écrits la *tradition* orale qui avait été enseignée jusqu'alors dans les écoles. Nous pouvons donc dire que le travail des Massorètes consistait à mettre par écrit tout ce qui servit à assurer l'intégrité du texte sacré, et à ajouter à ce texte tous les signes auxquels le texte nu des synagogues doit la forme que présentent nos éditions actuelles.

Il est tout naturel de penser que dans le principe ces signes et ces notes des Massorètes n'étaient employées que dans des manuscrits qui étaient déstinés à un usage privé. Mais peu à peu, et surtout après la ruine des écoles rabbiniques de la Babylonie dans le 9me et le 10me siècle, et l'expulsion des Juifs de l'orient par les Arabes, on reconnut la nécessité de conserver par écrit tout ce qui ne devait pas se perdre dans les désastres de la nation, et depuis le 10me et le 11me siècle nous trouvons le texte dans sa forme actuelle, dans tous les manuscrits, à la seule exception des rouleaux des synagogues. La raison pour laquelle nous ne pos-

passages, תַּחַת prend les suffixes sous la forme du singulier (Deut. II, 12; 2 Sam. XXII, 37); mais les Massorètes ajoutent régulièrement le *Keri* תַּחְתָּיו toutes les fois que le *Chetib* présente תחתו (תַּחְתּוֹ) [2 Sam. II, 23; III, 12; XVI, 8; Job. IX, 13]. — Dans le passage Exod. IV, 2, les Massorètes, dans le *Keri*, corrigent l'orthographe complète מַה־זֶּה (v. § 434, 4), pour la forme contractée מַזֶּה du *Chetib*.

sédons point de manuscrits plus anciens, paraît être que les manuscrits anciens, après l'adoption de la ponctuation massorétique, cessèrent d'être en usage, et furent peut-être à dessein mis de côté par les rabbins, parce que, dépourvus de ponctuation, ils pouvaient facilement donner lieu à des méprises.

8. De tous les anciens manuscrits que nous connaissons, aucun ne remontant plus haut que le 12me, ou tout au plus le 11me siècle, nous ne pouvons pas suivre le développement successif du système de ponctuation des Massorètes. Déjà dans les plus anciens monumens, il se présente à nous dans sa perfection.

Il est probable que la vocalisation *syriaque* qui s'est formée la première parmi les écritures sémitiques, et qui fut bientôt suivie de la vocalisation *arabe*, a contribué à la formation et à l'introduction de la ponctuation hébraïque.

Toujours faut-il admettre qu'un système aussi ingénieux que celui de la vocalisation et de l'accentuation massorétique, a dû être le résultat d'un travail soutenu, auquel beaucoup de savans, ont dû prendre part. C'est avec vraisemblance qu'on en place l'origine, le développement et l'achèvement dans l'espace écoulé entre le 7me et le 10me siècle. Peut-être la fin de ce travail doit être placée plus tôt; au moins la révision du texte sacré de Rabbi *Ben-Asher* et celle de Rabbi *Ben-Naphtali*, tous deux du 11me siècle, dont la première sert de guide aux textes de la Palestine et de l'occident, et la seconde aux copies babyloniennes, supposent déjà une durée assez longue de la ponctuation

massorétique, puisque leur différence consiste uniquement dans des voyelles et des accens.

9. L'autre partie des travaux massorétiques, celle qui concerne les notes sur le nombre des mots et des lettres, le nombre de formes ou de lettres qui se trouvent dans tel ou tel nexe, etc., fut transcrite sur des cahiers particuliers qui peu à peu prirent une telle étendue que la *Massore*, c'est ainsi qu'on appelle la collection de ces notes, surpassa l'étendue du texte biblique.

Ce qui trouva place au-dessus ou au-dessous des colonnes du texte, fut écrit à la marge supérieure et inférieure des manuscrits, et ce qui ne put y entrer fut renvoyé à la fin des livres. Entre les colonnes du texte on n'écrivit que des remarques plus courtes et plus importantes. Ce sont ces dernières qui forment ce qu'on appelle la *petite Massore*, dont le résumé se trouve aussi à la marge de nos éditions imprimées. Ce qu'il y a d'essentiel dans la *grande Massore* a été reçu dans les grandes éditions de la Bible; nous en parlerons dans la période suivante.

10. Il y a encore certains signes et quelques particularités dans notre texte massorétique qui méritent notre attention; nous en dirons quelques mots avant de passer à la période suivante.

a) Ce sont d'abord des *points* qu'on trouve çà et là sur des lettres ou des mots entiers, et qui ne sont ni des points-voyelles ni des accens. Par ex. Ps. XXVII, 13, לוּלֵא; Nomb. XXI, 30, אֲשֶׁר. La *Massore* compte 15 mots qui en portent. Ces points sont plus anciens

que le *Talmud*, et paraissent désigner des lettres ou des mots sur lesquels il existe quelque doute *critique*. Ainsi, dans le dernier passage cité, le texte samaritain ne présente que אש.

b) Il en est autrement des lettres trop grandes ou trop petites, renversées ou hors de ligne (1), qui paraissent dans le texte de l'Ancien Testament. Elles sont de nature *massorétique*, quoiqu'elles se trouvent déjà dans la période *talmudique*. C'est une nouvelle preuve que les Massorètes n'ont fait que continuer de bâtir sur un fondement déjà posé. Par ex. Lév. XI, 42, le ו du mot גָּחוֹן est plus grand dans les bonnes éditions, afin de rappeler que c'est la lettre du milieu de tout le Pentateuque. Au contraire le ע du mot מִיַּעַר, Ps. LXXX, 14, qui, selon les Talmudistes, est la lettre du milieu du livre des Psaumes, se trouve hors de ligne. Les Talmudistes aimaient en outre à rattacher toutes sortes de puérilités à ces lettres extraordinaires.

c) Dans 28 passages, le texte est interrompu par un petit cercle [O], nommé *Piska* (פִּסְקָא, *pause*). Il paraît que ce signe a pour but d'avertir le lecteur de ne pas lire sur le même ton des choses qui ne vont pas ensemble. Par ex. dans le passage 2 Sam. XVII, 14, le *Piska* sépare la malice d'Ahitophel du nom du Seigneur dont la grâce est racontée.

d) Déjà dans les temps antérieurs à l'ère chrétienne, existait la coutume de lire la loi tous les sabbats dans

(1) Les critiques les appellent *litteræ-majusculæ*, *minusculæ*, *inversæ* et *suspensæ*.

les synagogues (comp. Act, XV, 21). A cet effet tout le Pentateuque fut partagé en 54 sections. Le nom d'une section était *Parashah* (פָּרָשָׁה, *section*). Le Talmud en fait mention, et remarque que les unes étaient *ouvertes* (פְּתוּחָה, [section] *ouverte*) et les autres *fermées* (סְתוּמָה, [section] *fermée*), c'est-à-dire que pour les unes il fallait commencer une nouvelle ligne, en sorte que la précédente restait inachevée et ouverte, tandis que pour les autres, un petit espace entre la fin de la précédente et le commencement de la nouvelle était suffisant.

Ces sections étaient de nouveau divisées en de plus *petites*, qui pouvaient être aussi *ouvertes* ou *fermées*. Dans nos éditions on trouve désignées les *grandes* sections ouvertes par פפפ et les fermées par ססס; les *petites* sections le sont par פ ou ס.

e) Plus tard, on ne saurait dire l'époque, on ajouta à la portion de la *Thorah* qu'on lisait, une portion d'un prophète. Cette dernière s'appelle הַפְטָרָה, littéralement *démission* (de פטר en hébr. et chald. *congédier*), parce qu'après leur récitation on congédiait l'assemblée. Ces sections ne sont pas marquées dans le texte comme les *Parashes*, mais seulement indiquées *sous* le texte par des notes massorétiques.

f) Une dernière division du texte sacré est celle en *versets* (פָּסוּק, *verset*, du chald. פְּסַק, *couper*). Déjà dans la *Mischna* il en est fait mention. Cependant il est probable que ce ne fut aussi que dans la période massorétique qu'ils furent marqués dans le texte lui même; car encore à présent ils manquent dans les rouleaux

des synagogues. Le signe en est :, appelé סוֹף פָּסוּק, *fin du verset* (1).

C. *Période grammaticale.*

11. Après la décadence des écoles rabbiniques dans l'orient, surtout de celles de la Babylonie dont nous avons déjà fait mention plus haut (page XLVII), l'Espagne devint depuis le 10me siècle le siége principal de la science rabbinique. Dans ce pays et dans les possessions arabes de l'Afrique septentrionale, les Juifs cultivaient plusieurs branches des sciences alors florissantes parmi les Arabes. Il devint d'autant plus facile aux Juifs de mettre à profit pour la culture de la langue hébraïque, des travaux grammaticaux et lexicographiques des Arabes, que la langue de ces derniers était un dialecte de la même souche, et c'est ainsi que les Arabes devinrent les modèles des Juifs dans la tractation scientifique de la langue hébraïque.

Un premier essai de composition grammaticale, mais dont il n'existe plus rien, fut fait encore en Babylonie par Rabbi *Saadia*, chef de l'académie de *Sora* († 942). Un siècle plus tard Rabbi *Juda Chiug*, médecin de Fez dans le royaume du Maroc, composa quelques travaux grammaticaux (vers l'an 1040), qui

(1) La répartition en chapitres date du 13e siècle de notre ère. On l'attribue avec assez de probabilité au cardinal *Hugo* († 1262). Les Juifs l'adoptèrent sous le nom de פֶּרֶק, *morceau*, *article*, סִימָן, *marque*, ou bien קַפִּיטוּלִי, *chapitre*. Ce fut Rabbi *Isaac Nathan* qui, le premier, s'en est servi dans sa *concordance*, vers

se trouvent encore en manuscrit à Paris et à Oxford. Les Juifs le regardent comme le fondateur de la science grammaticale (רֹאשׁ הַמְדַקְדְּקִים, *chef des grammairiens*). Des travaux beaucoup meilleurs furent ceux de Rabbi *Jona ben Gannach*, plus connu sous le nom arabe *Abulwalid*, médecin de Cordoue (vers 1121). Il a aussi laissé des travaux lexicologiques qui ont encore du mérite, parce que la double connaissance qu'il avait de l'arabe comme langue du pays, et du talmudique et du chaldéen, le mettait, lui et son contemporain Rabbi *Juda ben Karish*, à même de donner des explications justes des mots et de conserver des significations qui sans cela se seraient perdues. Les travaux de ces deux docteurs n'existent qu'en manuscrit.

Shelomoh ben Isaac, plus connu sous le nom de *Jarchi*, *Raschi* (1) parmi le Juifs, vécut vers la fin du 11[me] siècle à Troyes, en France († 1105). Il est l'auteur d'une grammaire qui n'existe non plus que dans des copies. Il doit sa réputation principalement à ses commentaires sur tous les livres de l'Ancien Testament et sur une grande partie du *Talmud*. Chez les Juifs, il a encore de nos jours la plus grande autorité, parce qu'il a déposé avec un grand soin dans ses commentaires, non pas tant ses propres vues, qu'un choix des explications qui existaient jusqu'alors.

l'an 1440. Avant cette époque, pour les citations, on désignait en général la section qu'on avait en vue. Comp. Marc II, 16; XII, 26; Rom. XI, 2, etc.

(1) רַשִׁ״י est une abréviation formée par l'assemblage des let-

Dans le 12[me] siècle, florissaient les *Kimchi*, *père* et *fils*. Le père *Joseph Kimchi* vécut à Narbonne vers 1160. Un ouvrage composé par lui n'existe également qu'en manuscrit. Son fils aîné *Moïse Kimchi* a écrit une grammaire (vers 1190) qui se rapproche déjà beaucoup des nôtres, et qui a été plusieurs fois imprimée (1). Le fils cadet de *Joseph Kimchi* est le célèbre *David Kimchi* qui, comme grammairien, lexicographe et commentateur, occupe une des premières places parmi les savans juifs du moyen âge. Il écrivit un ouvrage considérable qui porte le titre מִכְלוֹל (*perfection, achèvement*), et qui dans deux parties contient une grammaire et un lexique. Le dernier porte le titre סֵפֶר שָׁרָשִׁים (*livre des racines*); il est devenu très-rare (2). Pendant plusieurs siècles il n'eut point de successeur, et non seulement il jouit d'une autorité classique dans sa nation, mais les grammairiens chrétiens lui empruntèrent les principes qu'il avait posés, pour perfectionner le système de la grammaire hébraïque.

Dans le 16[me] siècle, nous devons nommer *Elias*

tres initiales du nom complet רַבִּי שְׁלֹמֹה יִצְחָקִי, *Rabbi Salomon fils d'Isaac*.

(1) Déjà dans cette grammaire nous trouvons פקד comme verbe modèle au lieu du plus vieux פָּעַל, comp. § 112.

La meilleure édition de cette grammaire est celle de l'Empereur, *Leyde* 1631, accompagnée des notes de ce dernier et des explications de *Elias Levita*.

(2) En ce moment il se prépare une nouvelle édition de cet ouvrage à *Berlin*.

Levita (né en 1469 et † 1549). On a de lui plusieurs ouvrages grammaticaux, parmi lesquels on apprécie surtout son lexique, où il explique des mots difficiles du code hébreu et du *Talmud*. Il fut le maître de plusieurs savans chrétiens du commencement de la réforme.

12. Ici l'histoire de la langue hébraïque passa des mains des Juifs dans celles de l'Eglise protestante. Ce ne fut pas seulement l'intérêt en général pour toutes les branches du savoir humain qui se manifesta à l'époque remarquable de la réformation et dans les années qui la précédèrent, et qui fit aussi pénétrer plus avant dans les trésors si long-temps cachés de la littérature israélitique, la religion fut surtout le ressort qui poussa les protestans dans cette voie. L'Eglise romaine avait négligé l'étude de la Bible et des langues dans lesquelles elle est écrite, en se fondant sur son autorité historique et traditionnelle. Les protestans, en rejetant cette autorité, n'en voulaient reconnaître aucune autre que celle de l'Ecriture et ne se fonder sur aucune autre base que sur celle de la parole écrite. Ils se virent donc forcés de faire des études approfondies de l'Ecriture, dans les langues originales; ils devaient par conséquent chercher dans la synagogue, les écrits et l'intelligence de ces écrits, qui avaient été mis de côté par l'Eglise.

Parmi les hommes qui, immédiatement avant la réformation, préparèrent le réveil des études de l'Ancien Testament, il faut nommer surtout *Santes Pagninus* (*dominicain* de Lucques en Italie, né en 1471, † à

Lyon en 1541) et *Reuchlin* (né en 1454, en Souabe, † 1522). Ces hommes, nourris de l'étude des rabbins, posèrent d'après eux les bases (1) sur lesquelles, après la réformation, d'autres continuèrent avec ardeur d'élever l'édifice. Parmi ces derniers, il nous suffit de mentionner les *Buxtorfs*. *Jean Buxtorf le père* mourut à Bâle en 1629. On connaît sa grammaire et ses lexiques (2), ses travaux sur la littérature hébraïque et rabbinique, ceux sur les antiquités juives; on sait aussi combien par ces travaux il a contribué aux progrès des études hébraïques dans l'Eglise protestante (3).

(1) C'est à *Reuchlin* que nous devons les termes scientifiques latins de la Grammaire hébraïque : *conjugatio*, *status absolutus et constructus*, *affixum*, etc.

(2) Quant à ses lexiques, nous rappelons surtout au lecteur les deux ouvrages suivans : JOA. BUXTORFII (*patris*) *lexicon chaldaicum talmudicum et rabbinicum. Basileæ* 1640, in-folio; et *Ejusdem concordantiæ bibliorum hebraicæ. Accesserunt novæ concordantiæ chaldaicæ*, c. præf. JOA. BUXTORFII, *fil. Basileæ*, 1632, in-fol. Le premier de ces ouvrages est indispensable pour l'étude des Targums, du Talmud et des commentaires juifs; le second qui est préférable au travail du même genre de MARIUS A CALASIO (*concordantiæ hebraicæ. Romæ*, 1621, 4 vol. in-fol.), sert de base à l'excellent travail de FUERST, qui se publie de nos jours (v. page VIII).

(3) Nous joignons ici quelques notices sur les éditions les plus importantes du texte de l'Ancien Testament.

Bientôt après l'invention de l'imprimerie, et déjà avant 1480, il se fit en Italie des impressions de plusieurs parties de la Bible hébraïque; mais ce n'est qu'en 1488 que l'Ancien Testament en entier parut imprimé à *Soncino*. L'entreprise fut faite par des Juifs

En 1517, l'édition *polyglotte complutensis* en 6 volumes in-fol.

Ici nous ne croyons pas devoir poursuivre l'histoire de l'étude et de la science de la langue hébraïque dans les temps modernes. Nous voulions dans ce chapitre répandre quelque lumière sur certaines époques

parut. Elle avait été entreprise et soignée par le cardinal XIMENES. Elle doit être considérée comme la seconde édition principale. Le texte hébreu y est réimprimé sur les meilleurs manuscrits et par les soins de savans prosélytes juifs.

Bientôt après (en 1525 et 1526) parut à *Venise*, dans l'imprimerie du célèbre hollandais BOMBERG (d'*Anvers*), une *Bible rabbinique*, contenant, outre le texte, les *Targums*, des commentaires des plus célèbres rabbins et la *Massore*. L'ouvrage fut soigné par le savant Rabbi JACOB BEN HHAYIM. Elle est connue sous le nom de la *seconde édition de* BOMBERG, parce qu'elle avait été précédée, en 1518, par une autre édition rabbinique moins parfaite, due aux soins de FELIX PRATENSIS, juif devenu moine. Cette seconde édition est devenue la mère de la plupart des éditions subséquentes.

La *polyglotte d'Anvers* parut de 1569-1572, en 8 volumes in-fol., dans l'imprimerie de PLAUTINUS, sous les auspices et aux frais de PHILIPPE II, roi d'Espagne, et sous les soins d'ARIAS MONTANUS, espagnol de naissance. Elle contient le texte de l'édition *complutensis* comparé avec celui de l'édition de Bomberg. C'est à ces deux polyglottes et à des manuscrits, que l'on s'est conformé pour le texte de la *polyglotte de Paris*, qui vit le jour en 1645, en 10 volumes in-fol., chez ANT. VITRÉ, par les soins de plusieurs savans et aux frais de MICHAEL LE JAY (*advocatus curiæ parisiensis*). Il en est de même de la *polyglotte de Londres* de 1657, en 6 volumes in-fol., due aux soins du célèbre WALTON.

BUXTORF prit pour base de sa *grande Bible rabbinique*, le texte de l'édition de Bomberg de 1549 revue sur la Massore. Elle parut à Bâle (1618-1619) en 4 vol. in-fol. et contient, outre le texte sacré, les *Targums*, la *grande* et la *petite Massore*, ainsi que les

moins connues du judaïsme dans les siècles de l'ère chrétienne, et donner quelques directions à l'amateur des études hébraïques, pour lui faciliter l'intelligence de beaucoup de termes et l'appréciation d'un grand nombre d'objets de la science dont il s'occupe.

On ne peut méconnaître que de nos jours, dans les différens pays, on a remarquablement contribué aux progrès des études de l'Ancien Testament; et comme aux jours de la réformation la nécessité de fonder l'Eglise et son dogme sur la Parole écrite et sur cette Parole immédiatement, bien comprise, non défigurée par aucune traduction, conduisit à des études plus approfondies de la Bible et des sciences qui s'y ratta

commentaires des plus célèbres rabbins (*Rashi*, *Aben Ezra*, *David Kimchi*, etc.) Cet ouvrage a un grand mérite en ce qu'il y a admis la Massore après une comparaison de bons manuscrits, et qu'il a donné la ponctuation des paraphrastes chaldéens (Targums) plus correctement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors.

C'est avec un soin tout particulier que l'édition de Joseph Athias parut à *Amsterdam*, 1661, en 2 vol. in-8°, et que vit le jour après elle l'édition de Everard van der Hooght, *Amsterdam et Utrecht*, 1705, en 2 volumes in-8°. La plupart des éditions modernes sont des copies fidèles de ces deux dernières.

Parmi les éditions toutes récentes, nous recommandons les deux suivantes :

Biblia hebraica ad optimarum editionum fidem recusa typis Guil. Haas. Basileæ, 1827, 2 volumes in-8°; et

Biblia hebraica secundum editiones Jos. Athiæ, Joa. Leusden, Joa. Simonis aliorumque inprimis Everardi van der Hooght, *recensuit* Aug. Hahn. *Lipsiæ sumptibus et typis Car. Tauchnitz*, 1833, 1 volume in-8°.

chent, une cause semblable a produit des effets tout semblables de nos jours. Le zèle renaissant pour la Parole de Dieu a eu pour effet de faire refleurir l'étude biblique et en particulier l'étude des langues sémitiques.

GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

DES SIGNES ÉLÉMENTAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

DES LETTRES ET DES POINTS-VOYELLES.

ARTICLE PREMIER.

Des Consonnes.

§ 1. Les lettres de l'alphabet hébreu sont au nombre de vingt-deux. On les regarde toutes comme des consonnes, quoiqu'il y en ait quelques-unes qui ne se prononcent pas. Elles se lisent de droite à gauche.

§ 2. Voici le tableau des consonnes.

Forme hébraïque.	Valeur en français.	Noms.	Valeur numérique.
א	v. § 3.	Aleph	1.
ב	b	Beth	2.
ג	g	Guimel	3.
ד	d	Daleth	4.
ה	h	Hé	5.
ו	v	Vav	6.
ז	z	Zaïn	7.
ח	v. § 3.	Cheth	8.
ט	t	Tet	9.
י	y	Yod	10.
כ	c	Caph	20.
ל	l	Lamed	30.
מ	m	Mem	40.
נ	n	Noun	50.
ס	s	Samech	60.
ע	v. § 3.	Aïn	70.
פ	p, ph	Pé	80.
צ	tś	Tsadé	90.
ק	k	Koph	100.
ר	r	Resh	200.
ש	sh, s	Shin	300.
ת	th	Thav	400.

§ 3. א n'est qu'une aspiration légère, qui pourrait être comparée à la lettre *h* dans le mot *homme*.

ג se prononce comme *g* dans *garde*, *guide*.

ז se prononce comme *z*.

ח serait le *ch* des Suisses et des Polonais : il se rap-

proche d'un *h* très-fortement aspiré. Nous l'exprimerons par *hh*.

י se prononce comme *y* dans les mots *York*, *yeux*.

כ se prononce comme *k*.

ע, aspiration fortement *gutturale*, tient à la fois du *g* et du *r*. Le son nasal (*gn*), par lequel plusieurs l'expriment, est emprunté des Juifs espagnols, mais il n'est nullement la prononciation ancienne ou véritable. Celle-ci ne pouvant guère être déterminée, et notre organe d'ailleurs ne pouvant s'y prêter, on pourra suivre la manière des Juifs orientaux, et ne point prononcer le ע non plus que le א.

צ se prononce comme *ts* ou comme le *z* des Allemands et des Italiens.

ש, originairement une seule lettre, en représente maintenant deux, selon qu'il porte le point diacritique à droite ou à gauche. Si ce point est à droite, la lettre (שׁ) se prononce comme *ch* dans le mot *chose*. Nous avons emprunté pour l'exprimer l'orthographe anglaise *sh*.

Si le point est à gauche (שׂ), elle se prononce comme un *s* double.

§ 4. Les cinq lettres suivantes changent de figure lorsqu'elles se trouvent à la fin d'un mot. כ devient ך; מ devient ם; נ devient ן; פ devient ף; צ devient ץ. C'est ce que les grammairiens ont appelé *lettres finales*.

§ 5. Comme en hébreu les mots ne se partagent pas à la fin d'une ligne, on évite les lacunes qui en pourraient résulter, par l'allongement des cinq lettres א, ה, ל, ם, ת, qui deviennent ﬡ, ﬣ, ﬥ, ﬦ, ﬨ et que les grammairiens nomment *lettres dilatables*.

ART. II.

Des Voyelles.

§ 6. Les voyelles s'expriment en hébreu par des lignes et des points placés au dessus, au dessous ou au dedans des consonnes.

§ 7. Les cinq voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, peuvent être *longues* ou *brèves*. Il y a donc en quelque sorte en hébreu dix voyelles qui ont la plupart leur signe particulier, sans compter les demi-voyelles, dont nous parlerons plus tard (v. § 19).

§ 8. On peut regarder les voyelles comme formant trois classes, dont chacune se rapporte à l'une des trois lettres א, י, ו. Les voyelles du son *a* se rapportent à א, celles du son *e* et *i* se rapportent à י et aiment à s'appuyer sur cette lettre. Les voyelles du son *o* et *u* (*ou*) se rapportent à la lettre ו et en recherchent l'appui; le *ou* ne peut même pas se prononcer sans son secours.

Ceci s'expliquera davantage lorsque nous parlerons des *lettres quiescentes* (v. § 78 et les suiv.).

§ 9. *Tableau des Voyelles.*

Voyelles longues.

א	A.	ָ	*Kamets*	אָ â; בָּ bâ.
י	E.	ֵ	*Tséré*	אֵ é; בֵּ bé.
	J.	ִי	*Chirek*	אִי î; בִּי bî.
ו	O.	וֹ	*Cholem*	אוֹ ô; בּוֹ bô.
	Ou.	וּ	*Shourek*	אוּ ou; בּוּ bou.

Voyelles brèves.

א A.	ַ	*Patach*	אַ a ;	בַּ ba.
י E.	ֶ	*Sègol*	אֶ è ;	בֶּ bè.
J.	ִ	*Chirek*	אִ i ;	בִּ bi.
ו O.	ָ	*Kamets-chatouph*	אָ o ;	בָּ bo.
U.	ֻ	*Kibbouts*	אֻ u ;	בֻּ bu.

§ 10. Le *Chirek long* et le *Cholem*, qui dans le tableau se trouvent accompagnés d'un י et d'un ו, se présentent cependant souvent sans l'appui de ces lettres (Voyez ce que nous dirons plus bas sur l'orthographe *pleine ou défective* des lettres quiescentes, § 83).

§ 11. Le *Kamets-chatouph* tire son nom de חָטוּף qui signifie *enlevé*, *arraché;* ce serait donc *Kamets rapide*. Il se prononce *o*, et ne se distingue nullement, par la forme, du *Kamets* ou *â* long.

Certaines circonstances grammaticales, que le lecteur ne pourrait pas apprécier encore, servent à faire distinguer le *Kamets-chatouph* (*o*) du *Kamets* (*â*). Nous les indiquerons après avoir exposé la doctrine de la syllabe et celle du ton (v. § 52 et les suiv.)

§ 12. Si le ו est *mobile*, c'est-à-dire se prononce comme consonne, et qu'en même temps il porte le point du *Cholem* (ֹו), alors cette voyelle se prononcera avant la consonne ו, pourvu que la lettre précédente n'ait pas de voyelle. P. ex. קֹוֶה *kovèh*, *celui qui attend*. Mais si la lettre qui précède est munie d'une voyelle, et que le ו lui-même n'en ait pas, alors le *Cholem* se prononcera après le ו, et lui servira de voyelle : par ex. עָוֹן, עֲוֹנוֹת, *avon*, *avonoth* (*péché*, *péchés*).

§ 13. Si le *Cholem*, sans être accompagné du ו, rencontre la lettre ש, il se confond avec le point diacritique de cette lettre. Lisez donc שֹׂנֵא *ssoné*, *celui qui hait;* מֹשֶׁה *moshèh*, *Moïse*. Quand ש porte deux points (שׁׂ), il faut lire *sho*, s'il est dépourvu d'une autre voyelle, ou *oss*, si aucun point-voyelle ne précède. Par ex. שֹׁמֵר *shomér*, *le gardien;* שֹׁד *shod*, *destruction;* יִרְפֹּשׂ *yirposs*, *il foulera aux pieds;* עֹשֶׂה *o-ssèh*, *celui qui fait.*

§ 14. Le point dans ו (וּ) peut être un *Shourek* ou un *Daguesh fort* (v. § 24). Il est *Daguesh fort* lorsque la lettre qui précède est munie d'une voyelle, par ex. עַוָּה *av-vâh*, *destruction;* צִוָּה *tsiv-vâh*, *il a ordonné.*

Art. III.

Du Sheva.

§ 15. La consonne à laquelle n'est attachée aucune voyelle reçoit un *Sheva* (ְ). Le mot hébreu שָׁוְא (ou plutôt שְׁוָא) signifie *vain*, *vide*. Le *Sheva* marque donc simplement l'absence d'une voyelle. מַלְכָּה *mal-câh*, *reine*. C'est ce qu'on appelle *Sheva simple.*

§ 16. Le *Sheva* ne se place sous la dernière lettre du mot, que dans le cas rare où le mot finit par deux consonnes : נֵרְדְּ *nerd*, *Nard;* קָטַלְתְּ *kâtalth*, *tu as tué;* ou même lorsqu'un *Patach* remplace le ְ qui devrait se trouver sous l'avant-dernière lettre, comme שָׁמַעַתְּ (pour שָׁמַעְתְּ), *tu as entendu*, I Rois I, 11. —

Le *Caph* final (ךְ) est aussi toujours muni d'un *Sheva* (ךְ). Ceci a peut-être pour but de le mieux distinguer du *Daleth* (ד) dont il ne diffère que par la longueur de sa ligne verticale (ד ךְ).

§ 17. Le *Sheva simple* peut être *mobile* ou *quiescent* (sensible ou insensible). Le *Sheva* est *mobile* au commencement d'une syllabe : il s'y fait entendre comme notre *e muet*. Par ex. דְּמוּת *demouth, ressemblance;* קְטוֹל *ketol, tuer.*

Il est *quiescent* à la fin des syllabes, c'est-à-dire qu'il ne s'y fait jamais entendre. Par ex. מַלְכָּה *mal-câh*, *reine;* יִקְטֹל *yik-tol*, *il tuera;* אַבְנֵר *ab-ner*, *Abner.*

§ 18. Il faut donc faire entendre le *Sheva*, non seulement au commencement des mots (מְלַמֵּד *melammed*, *docteur*), mais aussi au commencement d'une syllabe placée au milieu d'un mot ; et cela dans les trois cas suivans :

1° Après une voyelle longue : פָּקְדוּ *pâ-kedou*, *ils ont visité.*

2° Après un autre *Sheva* : יִקְטְלוּ *yik-telou*, *ils tueront;* מָרְדְּכַי *mor-decaï*, *Mardochée.*

3° Sous une lettre qui est redoublée au moyen d'un *Daguesh fort* (v. § 24) : בִּקְּשׁוּ *bik-keshou*, *ils ont cherché.*

Le *Sheva* est encore *mobile* lorsqu'il se trouve sous une lettre qui se répète : הַלְלוּ *ha-lelou*, *louez;* הִנְנִי *hi-neni*, *me voilà;* רִבְבוֹת *ri-beboth*, *dix mille.*

§ 19. On appelle *Sheva composé* (ou *Sheva Chateph* de חָטֵף *rapide*) le *Sheva* qui, en se composant avec une voyelle brève, devient une demi-voyelle. Il prend

une voyelle brève de chacune des trois classes, dont nous avons parlé § 8, et il en résulte des sons, *a*, *e*, *o*, qui se prononcent très-rapidement. En voici le tableau :

ֲ *Chateph-patach*, un demi *a;* אֲשֶׁר *ashèr*, *qui.*
ֱ *Chateph-sègol*, un *e* faible; אֱנוֹשׁ *enosh*, *homme.*
ֳ *Chateph-kamets*, un demi *o ;* חֳלִי *hholi*, *maladie.*

§ 20. Le *Chateph-patach* est celui des *Chatephs* qui se rencontre le plus souvent. Non seulement il remplace le *Sheva simple* sous les gutturales (surtout sous ה, ח, ע), mais il le remplace aussi sous les lettres non-gutturales. Ceci a lieu quelquefois lorsque la lettre doit porter *Daguesh fort*, soit que ce *Daguesh* soit exprimé, soit qu'il ne le soit pas. C'est ainsi qu'on trouve שִׁבֲּלֵי pour שִׁבְּלֵי, *les rameaux*, Zach. IV, 12; בְּעַנֲנִי, pour בְּעַנְנִי, *quand je fais paraître les nuées*, Gen. IX, 14; et יְהַלֲלוּ pour יְהַלְלוּ, Gen. XII, 15.

La même chose peut avoir lieu lorsqu'une voyelle longue précède le *Sheva simple* : Par ex. וּזֲהַב pour וּזְהַב, *et l'or*; Gen. II, 12, וּשֲׁמַע pour וּשְׁמַע, *et entend*, Nomb. XXIII, 18.

§ 21. Le *Chateph-sègol* ne se trouve que sous les gutturales pour remplacer le *Sheva simple;* il aime surtout à se placer sous א.

§ 22. Le *Chateph-kamets* se présente moins souvent que les deux autres *Chatephs*. Il se trouve sous les non-gutturales aussi bien que sous les gutturales. On le rencontre surtout dans les cas où le son *o* s'attache originairement à la syllabe; comme : קֳדָשִׁים pl. de קֹדֶשׁ, *sainteté*, *chose sainte;* צִפֳּרִים

plur. de צִפֹּר, *oiseau;* יִרְדְּפֶךָ pour יִרְדָּפְךָ, *il te poursuivra*, de יִרְדֹּף, *il poursuivra.*

Il se trouve, ainsi que le *Chateph-patach* (§ 20), sous une lettre qui devrait porter le *Daguesh fort* et qui l'a omis. Par ex. לֻקֳחָה pour לֻקְּחָה, Gen. II, 23.

Art. IV.

Du Daguesh.

§ 23. Le mot *Daguesh*, דָּגֵשׁ, dérive probablement de la racine syriaque דגש, dont la signification est *appesantir* (1). Il marque que la lettre qui le reçoit doit être considérée comme plus pesante, plus forte.

§ 24. Il y a deux *Daguesh*, dont l'un est plus fort que l'autre. Le premier, qui s'appelle *Daguesh fort* (דָּגֵשׁ חָזָק), indique un redoublement de la lettre. Par ex. פִּקֵּד pour פִּקְקֵד. On peut le comparer avec la ligne employée quelquefois pour indiquer le redoublement des lettres (hom̄e, pour homme).

§ 25. L'autre *Daguesh* est appelé *doux* (דָּגֵשׁ קַל). Il se rencontre dans les six consonnes suivantes dont il rend la prononciation plus forte, בּ, גּ, דּ, כּ, פּ, תּ. Pour les mieux retenir dans la mémoire, les anciens grammairiens ont imaginé de les réunir dans le mot בְּגַדְכְּפַת, *Begadkephat.*

§ 26. Les Juifs de l'Occident font entendre le *Da-*

(1) Voyez Gesenius *Lehrgebæude der hebr. Sprache* p. 81, et Freytag *hebr. Gram.* p. 53.

guesh doux dans les lettres בּ, כּ, פּ, תּ. Dans les deux autres גּ et דּ on ne l'aperçoit pas. Il en résulte le tableau suivant :

ב *v* ou *f*, ג *g*, ד *d*, כ *ch*(1), פ *ph*, *f*, ת *s* (2).
בּ *b*, גּ.... דּ.... כּ *k*, פּ *p*, תּ *t* ou *th*.

Ils prononcent donc : אָב *âf, père;* כּוֹכָב *cochâf, étoile;* פֶּה לָפֶה *pèh lâfèh, bouche à bouche;* תּוֹלְדוֹת *tholdos, générations.*

Les Juifs orientaux accordent aux consonnes la valeur que nous leur avons assignée dans notre tableau § 2, et ne font presque pas sentir le *Daguesh doux* dans la prononciation. En adoptant leur système, on prononcera donc les mots que nous venons de citer : *âb, père; cocâb, étoile; pèh lapèh, bouche à bouche; tholdoth, générations.*

Il est bien probable que les Massorètes (3), en introduisant le *Daguesh doux* dans le texte sacré, ont eu l'intention de donner des directions touchant la prononciation; mais comme d'un autre côté il est aussi probable que la différence n'était point aussi grande que l'expriment les anciens grammairiens et les Juifs occidentaux, plusieurs hébraïsans modernes des plus distingués (Ewald, Freytag, etc.) se sont décidés pour la prononciation des Juifs orientaux. Ils n'accordent pour l'oreille aucune influence au *Daguesh doux.*

(1) Ou comme le χ des Grecs.

(2) Ou un son sifflant comme le *th* des Anglais et le ϑ des Grecs modernes.

(3) Voyez l'Introduction, chap. III, B.

§ 27. Le *Daguesh fort* et le *Daguesh doux*, bien qu'ils ne se distinguent point par leur forme, ne peuvent cependant pas se confondre. Le *Daguesh doux* ne se trouve qu'au commencement de la syllabe; et là, le redoublement de la lettre par le *Daguesh fort* ne peut jamais avoir lieu.

Nous exposerons dans le chapitre suivant les règles d'après lesquelles le *Daguesh fort* et le *Daguesh doux* sont placés (v. §§ 61-73).

Art. V.

Du Mappik.

§ 28. Le *Mappik* (מַפִּיק, *qui met en dehors*) est un point qui ne se distingue du *Daguesh* que par son usage. A peu d'exceptions près, il ne se rencontre que dans le ה final, et indique alors que cette lettre, ordinairement quiescente, ne l'est pas dans ce cas particulier, et qu'elle doit se prononcer comme *h* aspiré. Par ex. נָגַהּ *nâgahh*, *il a brillé;* מַלְכָּהּ *mal-câhh*, *son roi* (le roi d'une femme); אַרְצָהּ *ar-tsâhh*, *sa terre;* tandis que מַלְכָּה *mal-câ*, sans *Mappik*, signifie *reine*, et אַרְצָה *ar-tsâ*, *par terre.*

Art. VI.

Des Syllabes.

§ 29. On appelle *ouvertes* ou *pures* les syllabes qui finissent par une voyelle. Par ex. לֹא, *non;* זוֹ, *celui-ci.* On appelle *fermées* ou *mixtes* celles qui finissent par une consonne : לֵב, *cœur;* טַל, *rosée.* Ainsi, dans

פָּקַד, la syllabe פָּ est *ouverte* ou *pure*, la syllabe קַד *fermée* ou *mixte*.

§ 30. Une syllabe ne peut pas *commencer* par trois consonnes, comme c'est le cas dans les mots grecs *σπλάγχνα*, *σπλήν*, ou dans le mot français *scribe*.

Elle ne commence jamais non plus par une voyelle, Le mot אָמַר ne fait pas exception à cette règle, car le א n'est pas quiescent et remplit ici les fonctions de consonne, quoiqu'il ne se fasse pas entendre (v. § 3).

La seule exception qu'il y ait se trouve dans le ו *préfixe* lorsqu'il prend *Shourek* (v. § 96). Par ex. וּמֶלֶךְ, *et un roi.*

§ 31. Une syllabe ne peut pas *finir* par trois consonnes. Ordinairement il n'y en a qu'une; rarement il s'en trouve deux, et seulement à la fin du mot. Par ex. פָּקַדְתְּ, *tu as visité;* נֵרְדְּ, *Nard* (comp. § 16).

§ 34. Ordinairement les *syllabes ouvertes* prennent une voyelle *longue*. Dans les cas contraires, la syllabe porte l'accent tonique que nous exprimerons par le signe de (ˎ); ou du moins elle est renforcée par un signe (le *Mèthèg*) dont nous parlerons plus tard (§ 45). Par ex. מֶלֶךְ, *roi;* בַּיִת, *maison;* דְּבָרֶיךָ, *tes paroles;* יַעֲבֹד, *il servira;* יֶאֱסֹף, *il rassemblera.*

§ 33. Si les *syllabes fermées* n'ont pas l'accent tonique, elles ne peuvent prendre que des voyelles *brèves*. Par ex. חָכְמָה *hhoc-mâh*, *sagesse*. Si elles portent l'accent, elles peuvent indifféremment avoir des voyelles longues (דָּבָר, *la parole;* הֵמָּה, *eux*) ou des voyelles brèves (פָּקַד, *il a visité*).

Art. VII.

Des Accens.

§ 34. Les Accens, dans le texte hébreu, remplissent trois fonctions.

1° Ils servent de *notes musicales*, pour la récitation du texte sacré dans les synagogues.

2° Ils indiquent *la syllabe sur laquelle repose le ton.*

3° Ils servent de *signes de ponctuation.*

Il est clair que leur destination comme *signes pour la récitation modulée* des Juifs, ne nous concerne nullement : nous n'aurons donc à nous occuper des accens que comme signes 1° du *ton*, et 2° de la *ponctuation.*

I. *Accens considérés comme signes du ton.*

§ 35. Sous ce point de vue, les accens ont tous la même valeur : la syllabe à laquelle ils s'attachent porte le ton. Cette syllabe ne peut être que la dernière ou l'avant-dernière. Dans le premier cas, les grammairiens appellent le mot accentué *Milra* (מִלְרַע Chald. *d'en bas*). Dans le dernier cas, ils l'appellent *Milél* (מִלְעֵל, Chald. *d'en haut*). Par ex. דָּבָר, *parole;* מֶלֶךְ, *roi* (comp. § 43).

L'accent tonique ne se trouve jamais sur l'antépénultième.

§ 36. Les accens se placent ou *au-dessus* ou *au-dessous* de la consonne par laquelle commence la syllabe tonique.

L'*Accent supérieur* se place sur la première lettre de la syllabe. Par ex. יוֹם, מַבְדִּיל. L'*Accent inférieur* se place à gauche du point-voyelle. S'il n'y en a pas, l'accent prend sa place immédiatement au-dessous de la lettre. Par ex. הָאָרֶץ, חֹשֶׁךְ.

Une lettre qui porte *Sheva* n'est pas regardée comme commençant la syllabe; l'accent dans ce cas s'attache donc à la lettre suivante. Par ex. Gen. I, 2, פְּנֵי תְהוֹם.

§ 37. Il y a cependant quelques accens qui s'attachent à la première ou à la dernière lettre du mot, sans égard à la syllabe qui porte le ton. On a appelé les premiers *préposés* et les derniers *postposés* (Voyez le tableau § 41.). Par ex. Gen. XXI, 14, le mot לֶחֶם (*du pain*) porte l'accent *postposé*, *Thelisha mineur*, attaché à la dernière lettre, tandis que l'accent tonique tombe sur la première syllabe du mot. Le mot הָגָר, *Hagar*, dans le même verset, porte l'accent *préposé*, *Thelisha majeur*, sur la syllabe הָ, tandis que l'accent tonique tombe sur la syllabe גָר. Dans ces cas il faut distinguer la syllabe tonique selon les règles grammaticales, qui seront exposées plus bas (§ 94 et les suiv.).

§ 38. Dans ces cas, cependant, les Massorètes nous font quelquefois connaître quelle est la syllabe tonique, en répétant l'accent *préposé* ou *postposé*. Par ex. Gen. I, 2, תֹהוּ, et v. 7, הַמַּיִם, l'accent *postposé Pashta*, attaché à la dernière lettre du mot, est répété sur la syllabe précédente où elle sert d'accent tonique.

§ 39. Lorsqu'un mot porte deux accens, le dernier sert d'accent *tonique*, et le premier est seulement *euphonique*. Par ex. Gen. I, 14, וּלְמוֹעֲדִים.

II. *Accens considérés comme signes de ponctuation.*

§ 40. Ils ne servent pas seulement, comme nos points et virgules, à indiquer où le discours s'arrête; mais ils servent aussi à lier les mots. Sous ce dernier rapport, on peut leur comparer notre trait-d'union (Pays-Bas, arc-en-ciel.).

On appelle les accens de la première classe *Accens distinctifs*, et ceux de la seconde *Accens conjonctifs*. Les grammairiens ont aussi appelé les premiers *Principaux (Domini)*, et les autres *Subalternes (Servi)*.

§ 41. Voici le tableau des accens, rangés selon leur valeur comme signes de ponctuation. Quelques-uns ne se trouvent que dans les *Psaumes*, dans *Job* et dans les *Proverbes;* d'autres ont dans ces livres une autre valeur qu'ils n'ont pas ordinairement; c'est pourquoi nous avons signalé les accens qui tombent dans cette catégorie comme *poétiques*. Nous avons indiqué de même les *préposés* et les *postposés*.

A. *Distinctifs (Principaux).*

MAJEURS.

1.	*Sillouk*,		הָאָֽרֶץ	Gen. I, 1.
2.	*Athnach*,		אֱלֹהִ֑ים	» » »
3.	*Merca mahpacatum*,	poét.	רְשָׁעִ֭ים	Ps. I, 1.
4.	*Segoltha*,	postposé	רָקִ֒יעַ	Gen. I, 7.
5.	*Zakeph-katon*,		וָבֹ֔הוּ	» » 2.
6.	*Zakeph-gadol*,		לְהַבְדִּ֕יל	» » 14.
7.	*Tiphcha*,		בְּרֵאשִׁ֖ית	» » 1.

Mineurs.

8.	*Rebia*,		וְהָאָרֶץ	Gen. I, 2.
9.	*Zarka*,	postposé	אֱלֹהִים	» » 7.
10.	*Pashta*,	postposé	לָאוֹר	» » 5.
11.	*Yethib*,	préposé	עֵשֶׂב	» » 11.
12.	*Thebir*,		אֱלֹהִים	» » 8.
13.	*Merca double*,		לוֹ	XXVII, 25.
14.	*Shalsheleth*,	poét.	יְשׁוּעָתָה	Ps. III, 3.
15.	*Tiphcha initial*,	préposé et poét.	חַטָּאִים	» I, 1.
16.	*Pazer*,		הָרֹמֶשֶׂת	Gen. I, 21.
17.	*Karné-phara*,		הָמָן	Esth. VII, 9.
18.	*Thelisha majeur*,	préposé	דֶּשֶׁא	Gen. I, 12.
19.	*Gueresh*,		הַמַּיִם	» » 9.
20.	*Gueresh double*,		פְּרִי	» » 11.
21.	׀ *Pesik* (se place entre les mots),		אֱלֹהִים ׀	» » 5.

B. *Conjonctifs (Subalternes).*

22.	*Merca*,		אֵת	Gen. I, 1.
23.	*Mounach*,		בָּרָא	» » »
24.	*Mahpac*,		בֵּין	» » 7.
25.	*Kadma*,		וַיִּקְרָא	» » 5.
26.	*Darga*,		וַיַּרְא	» » 4.
27.	*Yerach*,		עָשָׂה	Esth. VII, 9.
28.	*Thelisha mineur*,	postposé	שָׁב	» » 7.

29. ֖ *Tiphcha*,	poét.	וְכָ֖ל	Ps. I,	5.
30. ֮ *Merca zarcatum*,	poét.	נָ֮אָ֥ץ	» X,	5.
31. ֤֮ *Mahpat zarcatum*,	poét.	קוּמָ֤ה֮	» III,	8.

§ 42. La place donnée à ces accens repose sur un système extrêmement ingénieux des Massorètes, mais dont la connaissance approfondie n'est pas absolument nécessaire pour l'intelligence des livres saints. Il suffit que le commençant se familiarise avec les plus importans de ces accens, savoir les *sept* premiers *distinctifs* et les *quatre* premiers *conjonctifs*.

§ 43. Dans le cas où il importera de faire remarquer la syllabe tonique, nous nous contenterons de l'indiquer par le signe ֫ (v. § 32).

Art. VIII.

Du Makkeph.

§ 44. Le mot *Makkeph*, מַקָּף, veut dire *ce qui lie*, et vient de la racine syriaque נקף qui s'emploie dans cette acception. C'est un trait placé au haut de la ligne entre deux mots, et dont on se sert pour éviter le concours de deux syllabes toniques, ou celui de plusieurs accens conjonctifs. Sous le rapport du ton, les mots ainsi liés ne comptent que comme formant un seul mot.

Il y a quelques prépositions, comme אֶת־, *avec;* אֶל־, *vers;* עַד־, *jusqu'à;* עַל־, *sur*, et quelques conjonctions, comme גַּם־, *aussi;* פֶּן־, *de peur que*, qui ne se présentent guère sans le *Makkeph*.

Non seulement on lie de cette manière deux ou trois mots (כָּל־אָדָם, *tous les hommes*, כָּל־בֵּית־יִשְׂרָאֵל, *toute la maison d'Israël*) on en trouve même jusqu'à quatre ainsi réunis. Par ex. Exode XXII, 8, עַל־כָּל־דְּבַר־פֶּשַׁע, *dans toute espèce de prévarication.*

L'accent ne se place jamais que sur le dernier des mots liés par le *Makkeph*, mais le *Makkeph* n'influe cependant nullement sur le sens de la phrase.

Art. IX.

Du Mèthèg.

§ 45. Le *Mèthèg* (מֶתֶג, *bride*) est une petite ligne perpendiculaire, appliquée à la gauche de la voyelle. Il a la valeur d'un demi-accent tonique, et sert à renforcer les voyelles qui précèdent la syllabe tonique.

§ 46. Le *Mèthèg* se trouve :

1° A côté d'une voyelle longue qui précède la syllabe tonique. Par ex. הָֽיְתָה *hâ-yethâh*, *elle était*; תֵּֽלְדִי *thé-ledi*, *tu enfanteras*, יִֽרְאוּ *ils craindront*, de יָרֵא, 2 Reg. XVII, 28, mais יִרְאוּ sans *Mèthèg*, *ils verront*, de רָאָה, Gen. XII, 12.

Dans ce cas il peut aussi servir à faire distinguer le *Kamets* du *Kamets-chatouph*. Ainsi שָֽׁמְרָה (3 fem. sing. prét. Kal. de שָׁמַר *garder*) se prononce *shâmerâh*, Ps. CXIX, 16. Mais שָׁמְרָה (imp. Kal avec ה paragogique de la même racine שָׁמַר) se prononce *shom-rah*, Ps. XXV, 20 (comp. § 53).

2° Il se place à côté de la voyelle, longue ou brève, d'une syllabe qui précède de deux ou de trois places la syllabe tonique. Par ex. הָאָדָם *hâ-â-dâm*, *l'homme;* הֶהָרִים *hè-hâ-rim*, *les montagnes;* הַכּוֹכָבִים *hac-co-câ-bim*, *les étoiles.*

3° Il se place encore à côté de toutes les voyelles qui précèdent un *Sheva composé*, que ces voyelles soient longues ou non. Par ex. הָאֲנָשִׁים *hâ-a-nâshim*, *les hommes;* יַעֲקֹב *ya-akob*, *Jacob;* אֶעֱשֶׂה *è-èssèh*, *je ferai*; וָחֳלִי *vo-hholi*, *et une maladie*, Eccles. VI, 2.

Art. X.

Du Keri et du Chethib.

§ 47. On rencontre dans le texte des Bibles hébraïques certains signes (◌̥ ou ◌̣) qui correspondent à des notes massorétiques (1) placées soit à la marge soit au bas de la page. Une connaissance plus complète de ces notes appartient à la *Critique sacrée;* mais il faut au moins que les commençans se soient familiarisés avec l'usage du *Keri* et du *Chethib.*

§ 48. On appelle *Keri* (קְרִי, *ce qui doit être lu*) la variante ou la leçon qui se trouve à la marge. La leçon qui se trouve dans le texte s'appelle *Chethib* (כְּתִיב, *ce qui est écrit*).

On trouve à la marge les consonnes de la leçon

(1) Voyez ce que nous avons dit sur les Massorètes dans l'introduction.

Keri, mais les voyelles qui s'y doivent attacher sont placées sous les consonnes du *Chethib*, tandis que les voyelles appartenant au *Chethib* doivent être devinées.

C'est ainsi que Es. XXXVII, 30, le texte porte וְאָכוֹל. Les consonnes du *Chethib* ואכול devraient être lues וְאָכוֹל (Inf. abs.); mais le *Keri*, dont les voyelles se trouvent attachées au *Chethib*, et dont les consonnes sont à la marge, demande qu'on lise וְאִכְלוּ (Imp.). — Voyez encore Es. LIV, 16, où le texte porte הֵן. Les consonnes הן du *Chethib* devraient être lues הֵן, mais les Massorètes ayant voulu qu'on lût הִנֵּה, en ont placé les consonnes à la marge et les voyelles dans le texte.

§ 49. Quelquefois la note massorétique a pour but de retrancher une lettre ou un mot du texte. Dans ce cas, cette lettre ou ce mot ne portent pas de voyelles. Par ex. Es. XXIX, 11. *Texte :* הסֵּפֶר. *Chethib :* הַסֵּפֶר. *Keri :* סֵפֶר.

Ezéch. XLVIII, 16. *Texte :* חמש sans points-voyelles avec la note massorétique portant que חמש est כְּתִיב וְלָא קְרֵי (*à écrire mais non à lire*).

§ 50. D'autres fois, les notes massorétiques veulent qu'on lise des lettres ou des mots qui ne se trouvent pas dans le texte. Dans ce cas, ils ont mis à la marge la lettre ou le mot à lire, tandis qu'ils ont placé dans le texte les points-voyelles qui appartiennent à la leçon notée à la marge.

Par ex. Es. XXVIII, 15, le texte nous présente כִּי־ עָבַר, mais les Massorètes qui ont voulu qu'on

lût כִּי־יַעֲבֹר, en ont placé les consonnes comme *Keri* à la marge (כי יעבר), et les voyelles —— dans le texte sous les consonnes du *Chetib* (כי יעבר).

Es. XXXII, 15, *Texte :* וְ°כַּרְמֶל; le *Keri* veut וְהַכַּרְמֶל.

Juges XX, 13, le Texte ne porte que les voyelles, la marge présente les consonnes בני, le *Keri* demandant qu'on lise le mot בְּנֵי dont le Texte n'a donné que les voyelles.

§ 51. Il y a quelques mots, dont les Massorètes ont modifié la prononciation dans tous les endroits où ils se présentent, quoiqu'ils aient négligé d'en répéter chaque fois la remarque. Par exemple :

1° Dans tout le Pentateuque, le Texte a indifféremment הוא, soit que le mot signifie *il*, ou qu'il se trouve dans l'acception d'*elle*. Mais les Massorètes, pour qu'on lise הִיא, *elle*, dans les endroits où le mot prend cette dernière signification, ont donné au mot הוא la voyelle de הִיא, de sorte que nous trouvons maintenant dans tous ces endroits הִוא.

2° Le nom propre *Issacar* est ponctué יִשָּׂשכָר, pour qu'on lise יִשָּׂכָר ;

3° יְרוּשָׁלַםִ, *Jérusalem*, pour qu'on lise יְרוּשָׁלַיִם *yeroushala-yim*, tandis que le *Chetib* ירושלם demande la prononciation antique יְרוּשָׁלֵם *yeroushalém;*

4° יְהוָה pour qu'on lise אֲדֹנָי, *Seigneur*, et si יהוה est déjà précédé du mot אֲדֹנָי, on a donné à יהוה les points-voyelles du mot אֱלֹהִים, *Dieu*, en écrivant יֱהֹוִה. Voyez par ex. Abdias. v. 1. — C'est ce que les grammairiens appelent *Keri perpétuel*.

Art. XI.

Du Kamets-chatouph.

§ 52. Après avoir exposé dans les §§ précédens la doctrine de la syllabe et celle du ton, nous revenons enfin ici à la distinction à établir entre le *Kamets* ou *â* long, et le *Kamets-chatouph* ou *o* bref (v. § 11).

L'étymologie et la forme grammaticale du mot nous fournissent le seul moyen sûr de reconnaître les cas où ◌ָ se prononce *â* ou *o*. Car si je trouve que כֹּל est raccourci en כָּל־, et que le וּ de יָקוּם, lorsque ce mot se présente sous la forme raccourcie יָקָם, est devenu ◌ָ, il est clair que ce ◌ָ ne peut être qu'un *o* bref, c'est-à-dire un *Kamets-chatouph*.

Quoique ce moyen soit le plus sûr et le plus simple pour distinguer le *Kamets* du *Kamets-chatouph*, on ajoute ordinairement quelques règles pratiques, qui suffisent en effet pour la plupart des cas.

§ 53. Dans une syllabe fermée (§ 29) qui n'a pas le ton, le ◌ָ sera *Kamets-chatouph*, s'il n'est pas accompagné d'un *Mèthèg* (comp. § 46). On lira donc חָכְמָה *hhoc-mah*, *sagesse;* mais חָֽכְמָה *hha-kemah*, *elle est sage*, Zach. IX, 2; זָכְרָה *zoc-rah, souviens-toi*, Néh. V, 19; mais זָֽכְרָה *za-kerah*, *elle se souvient;* בָּתִּים *both-thim*, *des maisons;* חָנֵּנִי *hhonnéni*, *aie pitié de moi;* mais לָמָּה *lam-mah*, *pourquoi*, parce que ce mot porte l'accent sur la pénul-

tième כָּל־הָאָדָם *col-hâădâm, tous les hommes;* וַיָּקָם *vay-yâkom, il se leva*, mais à cause du *Mèthèg* שָׁת־לִי *shâth-li, il m'a donné*, Gen. IV, 25.

Cependant le *Mèthèg* n'a pas l'effet dont nous venons de parler, lorsqu'il se trouve sous *l'antépénultième*. Par ex. בָּתֵּיכֶם *both-thé-kèm, vos maisons.*

§ 54. Quelquefois même le *Kamets-chatouph* se rencontre dans une syllabe ouverte (v. § 29). Ceci a lieu :

1° Lorsque le ָ est suivi d'un *Chateph-kamets*. Par ex. מָחֳרָת *mo-hhorâth, le lendemain;* פָּעֳלוֹ *poolo, son œuvre.*

2° Lorsqu'un second *Kamets-chatouph* suit immédiatement. Par ex. פָּעָלְךָ, פָּעָלְכֶם *poolcâ poolkèm, ton œuvre, votre œuvre.*

3° Dans deux mots qui prennent au pluriel *Kamets-chatouph* (ָ) au lieu de *Chateph-kamets* (ֳ) savoir : קָדָשִׁים *kodâshim, choses saintes;* et שָׁרָשִׁים *shorâshim, racines;* le premier venant de קֹדֶשׁ, et l'autre de שֹׁרֶשׁ.

Dans les cas mentionnés dans ce §, le *Mèthèg* n'empêche pas de donner au ָ la prononciation de *o* (v. § 46, n° 2).

CHAPITRE SECOND.

DES CHANGEMENS ET DES MODIFICATIONS QUE SUBISSENT LES LETTRES ET LES POINTS-VOYELLES.



ARTICLE PREMIER.

Classification des Consonnes.

§ 55. Les Consonnes se divisent en cinq classes, d'après les organes employés à les prononcer, savoir :

1. *Gutturales*. . . . . א, ה, ח, ע.
2. *Labiales*. . . . . ב, ו, מ, פ.
3. *Palatales*. . . . . ג, י, כ, ק.
4. *Linguales*. . . . . ד, ט, ל, נ, ת.
5. *Dentales (sibilantes)*. . . ז, ס, צ, ש.

Les grammairiens, pour en faciliter le souvenir, les ont réunies dans les cinq mots suivans, dont chacun se compose des lettres d'une classe :

1, אֲהַחָע *Ahahhah*. 2, בּוּמַף *Boumaph*. 3, גִּיכַק *Guicak*. 4, דַּטְלֵנֵת *Datlènèth*. 5, זַסְצַשׁ *Zas-tsash*.

§ 56. La lettre *Resh* (ר), qui ne se trouve pas dans cette énumération, est quelquefois rangée dans la cinquième classe ; mais par sa prononciation elle a souvent beaucoup de rapport avec les *gutturales* (v. § 76).

Art. II.

Changement des Consonnes.

§ 57. Les consonnes d'une même classe se remplacent dans un grand nombre de mots hébreux les unes par les autres. C'est ainsi que לָאָה et לָהָה signifient *il s'est fatigué;* מָלַט et פָּלַט signifient *il s'est sauvé;* סָגַר et סָכַר signifient *il a fermé;* לָחַץ et נָחַץ signifient *il a opprimé;* et que עָלַז, עָלַס et עָלַץ ont tous les trois le sens de *s'égayer.*

§ 58. La prononciation s'étant adoucie avec le temps, on s'est plu à remplacer des lettres fortes par d'autres qui l'étaient moins. Ce sont principalement les lettres *sibilantes* ou *dentales* qui dans ce cas ont été remplacées par des lettres du son *d* ou *t :* נְטַר au lieu de נָצַר, *il a gardé.*

C'est dans le dialecte araméen surtout que l'on observe cette particularité. זָהָב, *l'or*, devient en chaldéen דְּהַב.

§ 59. Les consonnes qui ont la faculté de pouvoir être *quiescentes* (v. § 78) savoir, א, ה, ו, י, s'échangent mutuellement assez souvent, et lorsque nous traiterons des *verbes imparfaits* qui commencent par י ou qui finissent par ה, nous aurons fréquemment l'occasion de revenir sur cette règle.

Art. III.

Assimilation.

§ 60. *L'assimilation* a lieu, lorsqu'une consonne dépourvue d'une voyelle se confond avec la lettre suivante, au moyen d'un *Daguesh fort*. C'est surtout la lettre נ qui aime à s'assimiler. Par ex. יִפֹּל pour יִנְפֹּל, *il tombera;* יִקַּח pour יִלְקַח, *il prendra.*

Art. IV.

Redoublement des Consonnes ou Daguesh fort.

§ 61. Nous avons dit plus haut (§ 24) que le *Daguesh fort* sert à redoubler les consonnes. Il nous reste à signaler les cas où ce *Daguesh* remplit cette fonction.

On distingue trois sortes de *Daguesh forts :* le *Daguesh compensatif*, le *Daguesh caractéristique*, et le *Daguesh euphonique.*

Le *Daguesh compensatif* remplace une lettre assimilée (§ 60).

§ 62. Le *Daguesh* est appelé *caractéristique*, lorsque la forme grammaticale demande le redoublement de la lettre à laquelle il est attaché. Par ex. לָמַד, *il a appris*, לִמֵּד pour לִמְ־מֵד, *il a fait apprendre;* גָּמָל, *le chameau*, גְּמַלִּים, *les chameaux;* הֵמָּה, *eux.*

§ 63. Enfin, l'on trouve quelquefois un *Daguesh fort* dans des lettres auxquelles les Massorètes ont cru

devoir donner une prononciation renforcée. C'est ce qu'on appelle *Daguesh euphonique*. Il se rencontre par ex. Gen. II, 19, מַה־יִּקְרָא, *comment il appellera;* Gen. XIX, 14, קוּמוּ־צְּאוּ, *levez-vous! sortez!* Dans ces deux cas, le *Daguesh* sert à empêcher que la lettre qui le porte ne se confonde dans la prononciation avec celle qui précède; dans le second cas, il indique de plus l'emphase avec laquelle on donne un ordre.

§ 64. Il y a cependant des cas où le redoublement des lettres, bien qu'exigé par les règles grammaticales, ne s'opèrera pas. Voici les cas où le *Daguesh fort* est ainsi supprimé.

1° Les *gutturales*, se refusant au redoublement par la nature de leur son, ne prennent jamais de *Daguesh*. — Il en est de même du ר, à peu d'exceptions près.

§ 65. 2° Le *Daguesh fort* ne s'exprime pas à la fin des mots.

La seule exception qu'il y ait à cette règle se trouve dans la forme féminine du pronom de la seconde personne, אַתְּ, *toi*. C'est ce même mot qui nous présente aussi la position exceptionelle du *Sheva* sous la dernière lettre, § 16.

§ 66. 3° Le *Daguesh* est souvent omis à la fin des syllabes, surtout lorsqu'il doit se trouver dans י avec *Sheva*. Par ex. Gen. XIV, 24, יִקְחוּ pour יִקְּחוּ; Exod. IV, 19. הַמְבַקְשִׁים pour הַמְּבַקְשִׁים; וַיְהִי pour וַיְּהִי.

D'autrefois au contraire on a changé ce *Sheva* en une voyelle longue pour mieux faire entendre le *Daguesh* :

סַבּוֹת pour סַבֹּת. Nous y reviendrons au sujet des *verbes imparfaits.*

ART. V.

Du Daguesh doux.

§ 67. Le *Daguesh doux*, dont les six lettres ב, ג, ד, כ, פ, ת, sont seules susceptibles (v. § 25.), s'y place dans les cas suivans :

1° Lorsqu'une de ces lettres se trouve au commencement d'une phrase. Par ex. בְּרֵאשִׁית, Gen. I, 1. Voyez aussi dans le Ps. CXIX, les six strophes qui commencent par une des lettres de cette classe.

§ 68. 2° Il se place au commencement d'un mot, lorsque le mot qui précède ne finit pas par une voyelle, ou par une des lettres א, ה, ו, י, lorsqu'elles sont quiescentes, mais qu'il se termine par une consonne. Par ex. עַל־כֵּן, *c'est pourquoi;* לֵב־פַּרְעֹה, *le cœur de Pharaon*, Exod. VII, 3; mais le פ est sans *Daguesh* dans וַיִּקְרָא פַרְעֹה, *et Pharaon appela*, Exod. VI, 14. On trouve au contraire גּוֹי־בְּגוֹי, 2 Chron. XV, 6, avec *Daguesh* dans ב, parce que le י de גוי n'est pas quiescent (v. § 82).

§ 69. La règle que nous venons de donner n'a pas lieu si le mot qui précède porte un *accent distinctif* (v. § 41) : Par ex. וַיְהִי כַּאֲשֶׁר, *il arriva lorsque....*, ou bien si le mot est *Milél* (v. § 35), c'est-à-dire s'il porte l'accent tonique sur la pénultième. Par ex. וְהָגִיתָ בּוֹ, *et tu méditeras là-dessus;* עָשִׂיתָ פֶּסַח, *tu célèbreras la Pâque.*

§ 70. En d'autres cas, le *Daguesh* est quelquefois placé au commencement des mots par la seule raison de l'euphonie. Par ex. כְּכַרְכְּמִישׁ, Es. X, 9, au lieu de כְּכַרְכְּמִישׁ ; בְּפַּרְעֹה, pour בְּפַרְעֹה.

§ 71. Enfin le *Daguesh doux* se trouve au commencement d'une syllabe placée au milieu du mot, si cette syllabe vient à la suite d'une autre qui soit fermée et dont par conséquent la dernière consonne soit accompagnée d'un *Sheva quiescent* (v. § 17). Par ex. יִשְׁכַּב, *il se couchera;* מִגְדָּל, *la tour.*

§ 72. Il reste encore certain nombre de cas où le *Daguesh doux* ne se trouve pas, tandis que selon les règles on devrait l'attendre. Cela se voit dans les suffixes: ךָ, ךְ, *toi;* כֶם, כֶן, *vous*, (par ex. לְבוּשְׁךָ, *ton habit;* דְּבַרְכֶם, *votre parole*,) et dans quelques formes qui proviennent immédiatement d'autres formes dans lesquelles le *Daguesh* ne doit pas se placer; par ex. מַלְכֵי, formé de מְלָכִים, *les rois;* רִדְפוּ, *poursuivez!* formé de רְדֹף, *poursuis!* — C'est par la même raison que le mot כְּתָב, *livre*, n'a pas de *Daguesh* dans le ת (par ex. בִּכְתָב, *dans un livre;* et non pas בִּכְתָּב), quoique cette lettre soit placée à la tête d'une nouvelle syllabe.

§ 73. L'absence du *Daguesh doux* comme celle du *Daguesh fort* et du *Mappik* dans une lettre, est signalée dans les manuscrits par une ligne transversale au-dessus de la lettre en question. Cette ligne s'appelle *Raphè* (רָפֶה, *faible*, opposé au *Daguesh*, qui indique que la lettre est *renforcée*, v. § 23). Ce signe

ne se trouve dans les éditions imprimées que dans quelques cas où les Massorètes ont trouvé bon de signaler expressément l'absence du *Daguesh* ou du *Mappik*. (Voyez entre autres Nomb. XV, 28, 31, et particulièrement le Décalogue, Exod. XX, 13, 14. Deut. V, 13, 17.)

Art. VI.

Des Gutturales.

§ 74. La classe des *lettres gutturales*, qui se compose des quatre consonnes א, ה, ח, ע, (v. § 55) présente les particularités suivantes :

1° Elles ne prennent pas le *Daguesh fort* (v. § 64); mais pour le remplacer on allonge la voyelle précédente. Par ex., lorsque le mot עַיִן, *œil*, doit prendre l'article הַ, *le*, *la*, au lieu du Daguesh que cet article exige dans la lettre qui le suit, on change en un *Kamets* le *Patach* de l'article, et on dit : הָעַיִן, *l'œil*. C'est encore ainsi qu'on écrit יֵאָמֵר, *il sera dit*, au lieu de יִאָּמֵר avec *Daguesh* dans le א (fut. *Niph.* de אָמַר).

Cependant cette prolongation de la voyelle précédente est ordinairement omise devant les deux lettres ה et ח. Par ex. הַחֹדֶשׁ, *le mois*, et non pas הָחֹדֶשׁ, comme on devrait l'attendre, puisque le ח a refusé le *Daguesh* qui doit suivre le ה de l'article. (C'est ce que les grammairiens appellent *Daguesh implicite*.)

§ 75. 2° Les *gutturales* prennent le *Sheva com-*

posé au lieu du *Sheva simple*. Par ex. עֲמֹד, *tiens-toi debout*, pour עְמֹד; אֱמֹר, *dis*, pour אְמֹר.

Cependant cette règle n'est pas toujours observée lorsque le *Sheva* est *quiescent* (v. § 17). Par ex. יָדַעְתִּי, *je sais*; נַחְלָה, *le torrent*.

§ 76. Les *gutturales* aiment à être précédées du son *a*. On dit יִשְׁמַע, *il entendra*, pour יִשְׁמֹע; בִּלַּע (*Pih.* de בָּלַע), *il a englouti*, pour בִּלֵּע.

Lorsque la voyelle qui précède la gutturale ne peut pas être changée, on fait entendre entre la voyelle et la gutturale un *demi-patach*, qui se prononce très-rapidement avant la gutturale, quoiqu'il soit placé au-dessous d'elle. Il n'y a que le ע, le ח et le הּ (ה avec *Mappik*) qui prennent ce *demi-patach*, appelé *Patach furtif*. Ainsi : רָקִיעַ *râkiah*, *firmament*; רוּחַ *rouahh*, *esprit*; מָשִׁיחַ *mâshiahh*, *Oint*; אֱלוֹהַּ *Eloahh*, *Dieu*.

§ 77. Le ר (v. § 56) se rapproche des gutturales :

1° En ce qu'il se refuse ordinairement comme elles à l'insertion du *Daguesh* (§ 74). Par ex בֵּרַךְ, *il a béni* (*Pih.* de בָּרַךְ), pour בִּרַּךְ avec *Daguesh* dans le ר.

Et 2° en ce qu'il aime à être précédé d'un ָ. Par ex. הֵמַר pour הִמֵּר, *il a rendu amer* (*Hiph.* de מָרַר); וַיַּרְא, *et il voit*, pour וַיִּרְא.

Le ר ne prend jamais *Patach furtif*.

Art. VII.

Des Lettres quiescentes.

§ 78. Les trois lettres א, ו, י (dont nous avons mentionné le rapport avec les voyelles, § 8), et la lettre ה, sont appelées *lettres quiescentes*, dans certains cas où elles perdent complètement leur valeur de consonnes, et ne servent plus qu'à allonger la voyelle précédente. On a réuni ces quatre lettres dans le mot אֶהֱוִי, *Èhèvi.*

§ 79. Voici les cas principaux où ces lettres deviennent *quiescentes :*

1° Lorsqu'elles se trouvent à la fin d'une syllabe. Par ex. הִפְלִיא *hipli, il a rendu admirable;* מֵימֵי *mémé, les eaux de....*

2° Lorsqu'elles doivent prendre un *Sheva simple* ou *composé*. Par ex. יִיטַב au lieu de יִיְטַב, *il sera bon* (fut. de יָטַב); לֵאמֹר, au lieu de לֶאֱמֹר, *pour dire.*

3° Lorsqu'elles sont précédées d'un *Sheva*. C'est ainsi qu'on dit רִאשׁוֹן pour רְאִשׁוֹן, *premier.*

Cependant, on dit קֹרְאִים, *ceux qui appellent*, et יִהְיֶה, *il sera.*

4° Enfin, quelquefois lorsqu'elles se trouvent entre deux voyelles : קוֹם *kom* (inf. absol.), *se lever*, pour קָוֹם *kâvom.*

§ 80. Pour faire savoir avec quelles voyelles elles se confondent lorsqu'elles deviennent *quiescentes,* on donne les règles suivantes :

1° א peut être quiescent avec les voyelles ָ, ַ, ֵ, ֶ, ִ, ֹ, ֻ, et après ִי, וֹ, וּ. Par ex. בָּא, *il est venu;* לִקְרַאת, *à la rencontre de....;* מָלֵא, *il est plein;* מְלֶאכֶת, *le travail de....;* רִאשׁוֹן, *le premier;* רֹאשׁ, *la tête;* פֻּארָה, *le rameau;* הִמְצִיא, *il a fait trouver* (*Hiph.* de מָצָא); נָשׂוּא, *porter;* קָרוּא, *invité;* Est. V, 12.

2° ה peut être quiescent avec ָ, ַ, ֵ, ֶ, ֹ. Par ex. גָּלָה, *il a révélé;* מַה, *quoi?* עֲלֵה, *feuille de....;* קֹנֶה, *celui qui possède;* שִׁלֹה, *Silo.*

3° י peut être quiescent avec ֵ, ֶ, ִ. Par ex. פְּנֵי, *la face de....;* בָּנֶיךָ, *tes fils;* לִי, *à moi.*

4° ו n'est quiescent qu'avec le *Cholem* et le *Shourek*: טוֹב, *bon;* מוּת, *mourir.*

§ 81. Mais lorsqu'une des quatre lettres susceptibles de devenir *quiescentes*, est précédée d'une voyelle avec laquelle elle ne saurait se confondre, alors ou cette lettre, ou la voyelle, subit un changement. C'est ainsi qu'on dit הוֹשִׁיב, (*Hiph.* de יָשַׁב), *il a fait demeurer*, pour הַוְשִׁיב, parce que le ו ne pouvait pas être quiescent avec ַ.

D'un autre côté, on dit קָאם, *il s'est levé*, pour קָוַם. En effet, le ָ ne pouvant pas être changé, la consonne ו devrait céder sa place à un א, consonne qui peut se confondre avec le ָ de la syllabe précédente.

§ 82. Dans un petit nombre de cas cependant, les deux lettres ו et י se trouvent précédées de voyelles avec lesquelles elles ne peuvent pas se confondre. On les fait alors entendre; elles demeurent *mobiles*. Par

ex. קָו *kâv*, *la corde;* שָׁלַוְתִּי *shâlav-thi*, *je suis tranquille*, Job. III, 26; גּוֹי *goï*, *la nation;* דְּבָרַי *debâraï*, *mes paroles*.

La terminaison ָיו, exprimant le pronom de la troisième personne attaché au pluriel, se prononce *âv* : par ex. דְּבָרָיו *debârâv*, *ses paroles*.

§ 83. Ces lettres, lorsqu'elles sont quiescentes, ne sont pas toujours écrites. On trouve קֹל, *voix*, aussi bien que קוֹל. Ce n'est qu'une différence d'orthographe qui n'influe nullement sur le sens.

Lorsque la lettre quiescente est exprimée, les grammairiens disent que son orthographe est *pleine*, et dans le cas contraire, qu'elle est *défective*. On remarque que la *défective* prévaut dans les écrits les plus anciens, et la *pleine* dans les livres postérieurs. C'est ainsi qu'on trouve le nom de *David*, דָּוִד, sans י, dans les livres historiques, dans les Psaumes et dans les Prophètes, tandis que, dans les Chroniques, dans Esdras et dans Néhémie, il est écrit דָּוִיד.

Art. VIII.

Des Voyelles invariables.

§ 84. Nous aurons, dans les articles suivans, à nous occuper des changemens que les voyelles peuvent avoir à subir. Il y a cependant certains cas où elles sont *invariables* et se refusent à tout changement. Une connaissance exacte et complète de ces cas ne peut provenir que d'une étude approfondie de la lan-

gue, et l'on ne peut donner à ce sujet que des règles approximatives. Les voici :

1° Dans les mots où l'une des lettres *quiescentes* est précédée de la voyelle qui lui correspond, cette dernière est ordinairement invariable, avec la seule exception du ה final. Dans רָאשׁ, *pauvre;* הֵיכָל, *palais;* מָשִׁיחַ, *Oint;* קוֹל, *voix*, les voyelles liées avec des lettres quiescentes ne subissent jamais aucune modification.

La différence entre l'orthographe *pleine* et l'orthographe *défective* n'altère point cette règle. La voyelle est invariable dans קוֹל, *voix*, que le mot soit écrit קֹל ou קוֹל; elle est invariable dans זְבוּל, *demeure*, que le mot soit écrit זְבוּל ou זְבֻל.

§ 85. 2° Les voyelles brèves sont invariables lorsqu'elles précèdent une lettre qui porte *Daguesh fort* (Par ex. גִּבּוֹר, *héros*) ou lorsqu'elles se trouvent dans une syllabe fermée (v. § 29) suivie d'une autre syllabe fermée (Par ex. קָרְבָּן *kor-bân*, *offrande;* מִדְבָּר *mid-bâr*, *désert*).

3° Enfin, les voyelles sont invariables lorsqu'elles remplacent un *Daguesh fort* (v. § 74).

§ 86. Les anciens grammairiens donnaient aux voyelles *invariables* le nom de *voyelles impures*, et aux voyelles *variables* celui de *voyelles pures*. Il paraît qu'ils voulaient indiquer par ces expressions que la voyelle *variable* ou *pure* doit être regardée comme indépendante des consonnes qui l'accompagnent, tandis que la voyelle *invariable* ou *impure* est plus étroitement liée à ces consonnes : comp. § 84,

n° 1. — Voyez *Stier* Lehrgeb. der hebr. Sprache. Tom. I, p. 87.

Art. IX.

Du Changement des Voyelles.

§ 87. Les voyelles se *raccourcissent* surtout dans les cas suivans :

1° Lorsque le mot est à l'état construit, c'est-à-dire, lorsqu'il est suivi d'un génitif. Par ex. le ָ de יָד, *main*, se change en ַ (יַד יוֹסֵף, *la main de Joseph*); le ָ du mot חָצֵר, *le parvis*, se change en ֲ (חֲצַר הַמִּשְׁכָּן, *le parvis du tabernacle*).

2° Lorsque le ton (v. § 35) s'avance vers la fin du mot, ou lorsqu'il passe à un autre mot avec lequel le premier est lié par le *Makkeph* (v. § 44). Par ex. סֵפֶר, *livre;* סִפְרִי, *mon livre;* אֵם, *mère;* אִמִּי, *ma mère;* קֹדֶשׁ, *sainteté;* קָדְשְׁךָ *kod-shecâ*, *ta sainteté;* בֵּן, *fils;* mais בֶּן־אָדָם, *fils de l'homme;* כֹּל, *tout;* כָּל־הָעָם, *tout le peuple.*

3° Lorsque le ton recule vers le commencement du mot. Par ex. יֹאמַר, *il dira;* וַיֹּאמֶר, *et il dit;* יֵלֵךְ, *il ira;* וַיֵּלֶךְ, *et il alla;* יָקוּם, *il se lèvera;* וַיָּקָם *vay-yâkom*, *et il se leva.*

(Les grammairiens disent que le ton *descend* lorsqu'il s'avance vers la fin du mot, et qu'il *monte*, lorsqu'il recule vers son commencement).

§ 88. Les voyelles *s'allongent :*

1° Lorsque, par l'accroissement du mot, une syl-

labe *fermée* devient *ouverte*. C'est ainsi que du singulier שַׁד se forme le duel שָׁדַיִם.

2° Lorsqu'une lettre *gutturale* a refusé le *Daguesh fort* qu'elle aurait dû prendre (§ 74). Par ex. הָאֵשׁ, *le feu*, pour הַאֵּשׁ avec *Patach* sous le ה et *Daguesh* dans le א.

3° Lorsqu'une lettre *quiescente* se confond avec la voyelle précédente (v. § 78). Par ex. גָּלָה, *il a révélé*, pour גָּלַה.

4° Lorsque la syllabe porte l'accent tonique et qu'elle se trouve en même temps à la fin d'une période. (Voyez ce que nous dirons sur la *Pause* § 103.)

§ 89. Certaines voyelles *se retranchent* et sont remplacées par un simple *Sheva*, surtout dans les cas suivans :

1° Lorsque le substantif est à *l'état construit*, c'est-à-dire lorsqu'il est suivi d'un génitif (v. § 313). C'est alors l'avant-dernière syllabe qui peut être retranchée. Par ex. כָּנָף, *aile*, כְּנַף הַכְּרוּב, *l'aile du Chérubin;* זָקֵן, *ancien*, זְקַן בֵּיתוֹ, *l'ancien de sa maison*.

2° Lorsque le mot s'allonge et qu'en conséquence l'accent tonique *descend* vers la fin du mot. Dans les *noms* c'est ordinairement l'*avant-dernière* syllabe qui est ainsi retranchée; dans les *verbes* c'est la *dernière*. Par ex. דָּבָר, *parole*, דְּבָרִים, *paroles;* גָּדוֹל, *grand*, גְּדוֹלָה, *grande;* פָּקִיד, *préfet*, פְּקִידוֹ, *son préfet;* לָמַד, *il a appris*, לָמְדוּ, *ils ont appris*.

3° Si le substantif *pluriel* est à *l'état construit*,

ou si le ton **descend** de deux syllabes par l'addition de quelque *suffixe;* alors les deux voyelles primitives du substantif peuvent être retranchées et remplacées par deux *Sheva*, dont le premier cependant se change en ִ d'après la règle du § 90. Par ex. דָּבָר, *parole*, דְּבָרִים, *paroles*, דִּבְרֵי יְהוָה, *paroles du Seigneur*, דִּבְרֵיכֶם, *vos paroles*.

Ceci s'expliquera davantage, lorsque nous traiterons des modifications qu'ont à subir les substantifs (IIe partie, chap. II, art. V.).

Art. X.

Formation de nouvelles Syllabes.

§ 90. Nous avons dit (§ 30) qu'une syllabe ne peut pas avoir trois consonnes avant la voyelle. Dans le cas où cela devrait arriver, et où deux *Sheva* devraient se suivre immédiatement, le premier des deux se change en ִ, et c'est ainsi qu'il se forme une nouvelle syllabe. Par ex. דִּבְרֵי יְהוָה, *paroles du Seigneur*, pour דְּבְרֵי *dbré* (monosyllabe); בִּסְדֹם, *dans Sodome* (1), pour בְּסְדֹם *bsdom* (monosyllabe).

§ 91. Si le premier de ces deux *Sheva* est un *Sheva composé* (v. § 19), alors il se change en la voyelle brève qui sert à le former. Par ex. אֶפְקֹד, *je visiterai*, pour אֱפְקֹד (v. § 75); חָכָם, *sage*,

(1) בְּ, *dans*, סְדֹם, *Sodome*.

חֲכָמִים, *sages*, חַכְמֵי פַּרְעֹה, *sages de Pharaon*, pour חֲכָמֵי.

§ 92. Si c'est le second de ces deux *Sheva* qui est *composé*, alors le premier se change en la voyelle brève, dont le second se compose. Par ex. יַעֲבֹר, *il passera*, pour יְעֲבֹר; יְחַזֵּק, *il rendra ferme*, pour יְחֲזֵּק; בָּחֳלִי *bo-hholi*, *dans une maladie*, pour בְּחֳלִי, *be-hholi.*

Cependant les lettres gutturales dans certains cas (comp. § 75) renoncent au *Sheva composé* et se contentent d'en prendre un simple, mais la règle que nous venons d'indiquer n'en exerce pas moins son influence sur le *Sheva* précédent. Par ex. יַחְשֹׁב, *il pensera*, pour יְחְשֹׁב, et cela pour יַחֲשֹׁב לֶאְסֹר, *pour lier*, au lieu de לְאְסֹר, Nomb. XXX, 3; נֶעְקַשׁ, *le pervers*, pour נְעְקַשׁ, Prov. XXVIII, 18 (comp. § 163 et les suiv.).

§ 93. On ne peut pas regarder comme faisant exception aux règles que nous venons d'établir, le cas où deux *Sheva* se suivent immédiatement, parce qu'alors ils appartiennent à *deux syllabes différentes*, le premier des deux étant *quiescent* et l'autre *mobile*. Par ex. יִפְקְדוּ *yip-kedou*, *ils visiteront;* חַסְדְּךָ *hhas-decâ*, *ta grâce*.

§ 94. Quelquefois de nouvelles syllabes se forment par l'influence de la *Pause*. C'est ce qu'on verra au § 103.

§ 95. Nous avons dit (§ 31) qu'une syllabe ne peut que rarement se terminer par deux consonnes et seulement à la fin des mots. Dans la plupart des

cas même, on évite cette rencontre et l'on donne à l'avant-dernière une voyelle brève que les grammairiens appellent *voyelle furtive*. Cette voyelle est ordinairement un *Sègol* (ֶ); sous une gutturale c'est un *Patach* (ַ); après י c'est un *Chirek* (ִ). Par ex. וַיִּגֶל, *il révéla*, pour וַיִּגְל; מַאֲכֶלֶת, *couteau*, pour מַאֲכֶלְתְּ; מֶלֶךְ, *roi*, pour מַלְךְּ; נַעַר, *jeune homme*, pour נַעְר; עַיִן, *œil*, pour עַיְן (comp. §§ 261 α, γ. 283.).

§ 96. Lorsque le ו *copulatif* (*et*), qui se place avec un *Sheva* devant les mots (הָאָרֶץ, *la terre*, וְהָאָרֶץ, *et la terre*) est suivi d'un autre *Sheva* ou d'une *lettre labiale* (v. § 55), alors il se change en *Shourek*. Par ex : וּשְׁמוֹ, *et son nom*, pour וְשְׁמוֹ; וּבֵן, *et un fils*, pour וְבֵן.

Le *Sheva* du ו *copulatif* se change aussi en ָ lorsqu'il précède immédiatement la syllabe tonique. Par ex. תֹהוּ וָבֹהוּ, *informe et vide*; טוֹב וָרָע, *bien et mal*.

Art. XI.

Du Ton.

§ 97. *L'accent tonique* repose ordinairement en hébreu sur la dernière syllabe, et l'on peut regarder comme exceptionnels les cas où le ton se trouve sur la pénultième (voyez ce que nous avons dit § 35).

§ 98. Voici les cas principaux où l'accent tonique se trouve sur la pénultième :

1° Lorsque la dernière voyelle est une voyelle

furtive (§ 95). Par ex. וַיְגֶל, *il révéla;* תּוֹחֶלֶת, *l'espoir;* מֶלֶךְ, *roi.*

2° Lorsque le mot est terminé par un ה *paragogique* ou par un ה *local.* Par ex. לַיְלָה, *nuit;* לָמָּה, *pourquoi;* מִצְרַיְמָה, *vers l'Egypte.*

3° Lorsque le verbe est terminé par les syllabes *afformantes* תָּ, תְּ, תִּי, נָה, נוּ. Par ex. פָּקַדְתָּ; *tu as visité;* תִּפְקֹדְנָה, *vous visiterez.*

4° Lorsque le verbe et le substantif se terminent par les *suffixes* de la 1re personne du pluriel et par celles de la 1re et de la 3e personne du singulier, qui forment une *syllabe ouverte.* Par ex. יָדֵנוּ, *notre main;* וַיַּצִּלֵהוּ, *et il le retira.*

5° Lorsque le substantif se trouve au *duel* (v. § 310). Par ex. יָד, *main*, יָדַיִם, *les deux mains.*

§ 99. Le ton peut reculer vers le commencement du mot, ou descendre vers la fin.

§ 100. Le ton *descend* lorsque le mot s'allonge (v. § 87, n° 2, et § 89).

Dans certains cas, le ו *conversif* du prétérit fait aussi descendre le ton. Nous en parlerons avec plus de détail, § 140.

§ 101. Le ton *monte* dans les cas suivans :

1° Pour éviter le concours de deux syllabes toniques. Par ex. עָמַד שָׁם pour עָמַד שָׁם, *il se tenait là,* Gen. XIX, 27.

2° Dans certains futurs, lorsqu'ils prennent le ו *conversif*, c'est-à-dire le ו qui les change en prétérits

(v. § 142). Par ex. יֹאמַר, *il dira*, וַיֹּאמֶר, *et il dit;* יֵלֵךְ, *il ira*, וַיֵּלֶךְ, *et il alla.*

3° Quelquefois par l'influence de la *Pause*, comme nous le dirons plus tard (v. § 104, 105).

§ 102. Il y a quelques cas où il est nécessaire de faire ressortir la syllabe tonique pour faire comprendre certaines règles grammaticales. Nous avons adopté à cet effet le signe ֫ (v. § 43), placé sur la première lettre de la syllabe.

Art. XII.

De la Pause.

§ 103. Le *ton* et les *accens* qui indiquent la place du ton (v. § 35) n'influent sur les voyelles que lorsque les accens sont des *accens distinctifs majeurs* (v. § 41). C'est surtout *Sillouk* (ֽ) et *Athnach* (֑).

Les voyelles brèves qui portent des *accens distinctifs majeurs* se changent par ce fait même en voyelles longues. Ce changement indique la fin d'une sentence ou une *pause*. Par ex. יָצָֽר avec *Sillouk*, *il a formé*, pour יָצַר; מָֽיִם, *eaux*, pour מַיִם; מָ֑לֶךְ avec *Athnach*, *roi*, pour מֶלֶךְ.

§ 104. Si la syllabe de la *pause* commence par deux consonnes, dont par conséquent la première porte un *Sheva*, alors ce *Sheva* se change en une voyelle analogue à la nature primitive du mot, et la syllabe ainsi formée (v. § 94) prend le ton. Par ex.

פָּקְדָה, *elle a visité*, à la pause : פָּקָדָה; מָלֵא, *il est plein*, מָלְאוּ, *ils sont pleins*, à la pause : מָלֵאוּ; שְׁכֶם, *épaule*, à la pause : שֶׁכֶם; כְּלִי, *vase*, à la pause : כֶּלִי.

Le *Sheva composé* se change en la voyelle du même son que celle qui sert à le former. Par ex. אֲנִי, *moi*, à la pause : אָנִי; חֳלִי *hholi*, *maladie*, à la pause : חֹלִי.

§ 105. Il y a encore plusieurs cas où les Hébreux se sont plus à rattacher l'accent, signe de la pause, à la syllabe pénultième. Ce sont particulièrement les mots suivans qui, lorsqu'ils se trouvent à la pause, font remonter le ton sur l'avant-dernière : אָנֹכִי, *moi*, à la pause : אָנֹכִי; אַתָּה, *toi*, à la pause : אָתָּה; עַתָּה, *maintenant*, à la pause : עָתָּה.

APPENDICE.

EXERCICES DE LECTURE.

Nous donnerons encore quelques exercices de lecture qui feront mieux connaître les règles exposées dans cette partie.

La prononciation indiquée sous le texte est conforme à celle des Juifs orientaux, comme nous l'avons dit au § 26.

Soph. III, 8 (1).

לָכֵן חַכּוּ־לִי נְאֻם־יְהוָה לְיוֹם קוּמִי לְעַד
leäd | kou-mi | leyom | Ado-naï[4]) neüm[3]) | li[2]) hhac-cou | lâ-kén

כִּי מִשְׁפָּטִי לֶאֱסֹף גּוֹיִם לְקָבְצִי מַמְלָכוֹת
mam-lâ-coth | lekob-tsi[6]) | go-yim | lè-èsop[5]) | mish-pâ-ti | ki

לִשְׁפֹּךְ עֲלֵיהֶם זַעְמִי כֹּל חֲרוֹן אַפִּי כִּי בְּאֵשׁ
beésh | ki | ap-pi | hharon | col | za-mi | alé-hèm | lish-poc

קִנְאָתִי תֵּאָכֵל כָּל־הָאָרֶץ׃
hâ-â-rèts col[6]) | thé-â-kél | kin-â-thi

Ruth I, 22.

וַתָּשָׁב נָעֳמִי וְרוּת הַמּוֹאֲבִיָּה כַלָּתָהּ
cal-lâ-thâhh[8]) | ham-mo-âbi-yâh | verouth no-omi[7]) | vath-thâ-shob[6])

עִמָּהּ הַשָּׁבָה מִשְּׂדֵי מוֹאָב וְהֵמָּה
vehém-mâh | mo-âb | miss-ssedé | hash-shâ-bâh | im-mâhh

בָּאוּ בֵּית לֶחֶם בִּתְחִלַּת קְצִיר שְׂעֹרִים׃
sseo-rim | ketsir | bi-thehhil-lath | lè-hhèm | béth | bâ-ou

(1) Plusieurs grammairiens ont cité ce verset parce qu'ils y trouvent toutes les lettres de l'alphabet, avec les cinq *finales* (à l'exception du שׂ), et tous les points-voyelles à la seule exception du *Chateph-Kamets* (ֳ).

(2) v. § 44. (3) v. § 47. (4) v. § 51, litt. *d*. (5) v. § 92. (6) v. § 53. (7) v. § 54. *a*. (8) v. § 28.

SECONDE PARTIE.

DES FORMES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 106. La racine de toutes les parties du discours se trouve ordinairement en hébreu dans le *verbe*.

Du verbe dérive d'abord le *nom* (substantif et adjectif), et le nom donne naissance à la plupart des *particules* (adverbes, conjonctions, prépositions, interjections).

C'est ainsi que מְאֹד est à la fois substantif et adverbe (*force* et *fortement*). La préposition עַל, *sur*, *dessus*, vient du verbe עָלָה, qui signifie *monter*. De la racine אָשַׁר, *il a été droit*, dérivent non seulement les substantifs אֹשֶׁר et אֶשֶׁר, *bonheur*, mais encore le pronom relatif אֲשֶׁר, *qui*, et la conjonction אֲשֶׁר, *que*, *afin que*, *lorsque*.

§ 107. Les formes du verbe et du substantif pouvant être comprises sans une connaissance détaillée des pronoms-suffixes, tandis que ceux-ci supposent des connaissances préalables et du verbe et du nom,

nous avons jugé plus convenable d'adopter pour la doctrine des formes la division suivante :

1° *Le verbe.* 2° *Le nom substantif et adjectif.* 3° *Le pronom et les suffixes.* 4° *Les particules.*

CHAPITRE PREMIER.

LE VERBE.

ARTICLE PREMIER.

La Racine.

§ 108. La plupart des verbes en hébreu sont des verbes *primitifs*, c'est-à-dire qu'ils ne dérivent d'aucune autre racine; au contraire, comme nous l'avons dit, c'est des verbes que se forment les autres parties du discours.

Il y a cependant quelques verbes qui dérivent d'un substantif, et qu'on a appelé pour cela *verbes dénominatifs.*

C'est ainsi que de שֹׁרֶשׁ, *racine*, vient שֵׁרֵשׁ, *il a déraciné*, הִשְׁרִישׁ *il a pris racine;* de אֹזֶן, *oreille*, vient הֶאֱזִין, *il a prêté l'oreille;* de רֶגֶל, *pied*, vient רִגֵּל et רַגַּל, *il a couru ça et là*, *il a calomnié.*

§ 109. Le verbe se compose ordinairement de trois lettres, appelées *radicales*. Ces trois consonnes en prenant les deux voyelles du son *a* forment ce qu'on

appelle la *racine;* par ex. פָּקַד, *il a visité*. C'est alors la 3e pers. masc. sing. du prétérit.

De cette racine dérivent les autres personnes, les autres temps, les autres conjugaisons.

Art. II.

Les Conjugaisons.

§ 110. La langue hébraïque ne connaît point de *conjugaisons* dans le sens ordinaire de ce mot. Cependant le verbe subit plusieurs modifications auxquelles on peut donner ce nom, pourvu qu'on n'y attache pas d'autre sens que celui que peut comporter la grammaire hébraïque. Tandis que dans nos langues occidentales les conjugaisons diverses appartiennent à des verbes différens, en hébreu le même verbe est susceptible de cinq conjugaisons.

§ 111. La première conjugaison est appelée *Kal* (קַל, *facile*, *simple*); les quatre autres dérivent du Kal en redoublant une des radicales, ou en ajoutant une ou deux lettres à la racine; deux d'entre elles ont une voix *active* et une voix *passive*.

Voici les noms de ces conjugaisons :

1, *Kal*. 2, *Niphal*. 3, *Pihel* et *Puhal*. 4, *Hiphil* et *Hophal*. 5, *Hithpahel*.

§ 112. Les noms de ces conjugaisons, à l'exception du *Kal* (§ 111), sont tirés de l'ancien paradigme ou verbe modèle פָּעַל, *il a opéré*, qui fait au *Niphal* נִפְעַל, au *Pihel* פִּעֵל, au *Puhal* פֻּעַל, au *Hiphil* הִפְעִיל, au *Hophal* הָפְעַל, au *Hithpahel* הִתְפַּעֵל.

I. *Du Kal.*

§ 113. La conjugaison *Kal* exprime sous la forme la plus simple l'idée fondamentale du verbe. Toutes les autres conjugaisons ajoutent à la forme et au sens du *Kal.*

II. *Du Niphal.*

§ 114. Le caractère de cette conjugaison, quant à la forme, est la syllabe הִנְ, placée devant la racine. Cette syllabe cependant ne se retrouve entière dans aucun des temps du *Niphal.* Au prétérit et au participe le נ seul est resté ; à l'infinitif et à l'impératif le ה seul suivi d'un *Daguesh compensatif* (à la place du נ *assimilé*, v. § 60) ; au futur il ne reste même de cette syllabe הִנְ que le *Daguesh compensatif* placé dans la première radicale (Voyez encore § 135).

§ 115. Le caractère du *Niphal*, quant au sens, c'est qu'il exprime :

1° Un sens *réciproque* du *Kal.* Par ex :
שָׁפַט, *juger* (1); *Niph.* נִשְׁפַּט, *plaider.*
יָעַץ, *conseiller; Niph.* נוֹעַץ, *consulter.*
שָׁמַר, *garder; Niph.* נִשְׁמַר, *se tenir sur ses gardes.*
נָשָׂא, *lever; Niph.* imp. הִנָּשֵׂא, *lève-toi!* Ps. VII, 7.

2° Un sens *passif* du *Kal.*

Par ex : פָּקַד, *visiter; Niph.* נִפְקַד, *être visité;* מָשַׁח, *oindre; Niph.* נִמְשַׁח, *être oint.*

(1) Pour abréger, nous indiquons le sens du verbe par l'infinitif français, quoique le temps radical en hébreu soit la 3e personne du prétérit.

III. *Du Pihel et du Puhal.*

§ 116. Le caractère du *Pihel*, quant à la forme, est le redoublement de la seconde radicale indiquée par le *Daguesh fort* (v. § 24).

§ 117. Le caractère du *Pihel*, quant au sens, c'est d'indiquer une modification particulière ou une application spéciale de l'idée exprimée par le *Kal*.

Par ex. כָּתַב, *écrire; Pihel* כִּתֵּב, *prescrire des lois*, Es. X. 1.

שָׁאַל, *demander; Pih.* שִׁאֵל, *demander l'aumône.*

גָּדַל, *être grand; Pih.* גִּדֵּל, *élever des enfans.*

לָמַד, *apprendre; Pih.* לִמֵּד, *enseigner.*

§ 118. Le *Puhal* est le passif du *Pihel*. Il conserve dans la 2e radicale le *Daguesh fort* qui caractérise la voix active. Il préfère aux sons *i*, *é* du *Pihel* les voyelles plus obscures *u*, *a*. Par ex. *Kal* פָּקַד, *visiter; Pihel* פִּקֵּד, *visiter en détail*, *examiner; Puhal* פֻּקַּד, *être examiné. Pihel* גִּדֵּל, *élever des enfans; Puhal* גֻּדַּל, *être élevé.*

IV. *Du Hiphil et du Hophal.*

§ 119. Ce qui caractérise cette conjugaison, quant à la forme, c'est un ה placé devant la racine et un י, quiescent en ִ, inséré entre la 2e et la 3e radicale.

Par ex. *Kal* פָּקַד; *Hiphil* הִפְקִיד.

§ 120. Quant à son sens, il est :

1° *Effectif* et *causatif* :

Par ex : *Kal* לָבַשׁ, *mettre un habit; Hiphil*

הַלְבִּישׁ, *faire mettre un habit*, *habiller quelqu'un*. *Kal* יָצָא, *sortir; Hiph.* הוֹצִיא, *faire sortir*. *Kal* בּוֹא, *venir; Hiph.* הֵבִיא, *faire venir*, *apporter*. *Kal* קוּם, *se lever; Hiph.* הֵקִים, *faire lever*.

2° Quelquefois le sens du *Hiphil* est *déclaratif*. Il exprime la manifestation d'un état.

Par ex. *Kal* אָדַם, *être rouge; Hiphil* הֶאְדִּים, *se montrer rouge*.

Kal חָרַשׁ, *être tranquille; Hiph.* הֶחֱרִישׁ, *se montrer tranquille*, *se taire*.

Hiphil הִלְבִּין, *faire blanc*, *blanchir* (de לָבָן, *blanc*), mais aussi *se montrer blanc*, *être blanc* : יַלְבִּינוּ, *ils seront blancs*, Es. I, 18.

§ 121. Le *Hophal* est le passif du *Hiphil*. Il prend, comme le *Puhal*, des voyelles obscures, savoir ָ (*Kamets-chatouph*), ֻ ou ֳ, et ְ.

Par ex. *Kal* פָּקַד; *Hiph.* הִפְקִיד; *Hophal* הָפְקַד *hop-kad*.

Kal שׁוּב, *retourner; Hiph.* הֵשִׁיב, *faire retourner*, *ramener; Hophal* הוּשַׁב, *être ramené*, *être rendu*.

Hiph. הִגִּיד, *annoncer; Hophal* הֻגַּד, *être annoncé*.

V. *Du Hithpahel*.

§ 122. Cette conjugaison, quant à sa forme, dérive du *Pihel* en mettant devant l'infinitif la syllabe הִת. Par ex : Inf. *Pih.* (de פָּקַד) פַּקֵּד, *Hithpahel* הִתְפַּקֵּד.

§ 123. Quant au sens, le *Hithpahel* indique :

1° L'application faite sur soi-même de l'action indiquée par le verbe : le *Hithpahel* correspond alors à notre verbe réfléchi. Par ex. *Kal* et *Pih.* כָּסָה et כִּסָּה, *couvrir; Hithpahel* הִתְכַּסָּה, *se couvrir, s'envelopper.*

Kal קָדַשׁ ; *Pih.* קִדֵּשׁ, *sanctifier; Hithp.* הִתְקַדֵּשׁ, *se sanctifier.*

Kal גָּדַל, *être grand; Hithp.* הִתְגַּדֵּל, *se montrer grand, se glorifier*, Es. X, 15.

Kal חָלָה, *être malade; Hithp.* הִתְחַלָּה, *il a feint d'être malade.*

2° Quelquefois, mais rarement, le *Hithpahel* exprime que l'on subit l'action exprimée par le verbe; il remplit alors le service d'une voix passive.

Par ex. *Kal* שָׁכַח, *oublier; Hithp.* הִשְׁתַּכַּח (v. § 158), *être oublié*, Eccles. VIII, 10.

Kal et *Pihel* פָּקַד et פִּקֵּד, *examiner, dénombrer; Hithp.* הִתְפַּקֵּד, *être examiné, dénombré.*

Art. III.

Les Temps.

1° du prétérit.

§ 124. Nous avons vu (§ 109) que la forme radicale du verbe se trouve dans la 3e personne masc. sing. du prétérit *Kal.*

Les autres personnes du prétérit se forment par des lettres ou des syllabes. Ces lettres ou syllabes *afformantes* sont des formes raccourcies du pronom

personnel correspondant, comme nous le verrons dans le IIIe chap., en traitant du pronom et des suffixes.

§ 125. *Paradigme du Prétérit Kal.*

Singulier.

3e,	masc.	(1) פָּקַד,	*il a visité.*
»	fém.	פָּקְדָה,	*elle a visité.*
2e,	masc.	פָּקַדְתָּ,	*tu* (m.) *as visité.*
»	fém.	פָּקַדְתְּ,	*tu* (f.) *as visité.*
1re,	com.	פָּקַדְתִּי,	*j'ai visité.*

Pluriel.

3e,	com.	פָּקְדוּ,	*ils (elles) ont visité.*
2e,	masc.	פְּקַדְתֶּם,	*vous* (m.) *avez visité.*
»	fém.	פְּקַדְתֶּן,	*vous* (f.) *avez visité.*
1re,	com.	פָּקַדְנוּ,	*nous avons visité.*

§ 126. *Les Prétérits des autres conjugaisons* ont la même inflexion. Nous ne répèterons pas en détail leurs paradigmes, et nous nous bornons à renvoyer le lecteur au Paradigme général (*Appendice* lett. A).

2° INFINITIF.

§ 127. L'infinitif hébreu peut revêtir deux formes

(1) Dans les cas où la forme est *Milél* (v. § 35) nous l'indiquerons par le signe (‸) placé sur la première lettre de la syllabe tonique ; les formes où ce signe ne se trouve pas sont *Milra*.

dont l'une s'appelle *absolue*, l'autre *construite*. La première ne se présente pas souvent et ne s'emploie que lorsque l'infinitif, détaché du nexe du discours, se rapproche par le sens d'un substantif verbal. Nous en parlerons avec plus de détail dans la syntaxe.

§ 128. *Infinitif Kal.*

Forme absolue : פָּקוֹד, *visiter*.
— *construite :* פְּקֹד, *visiter*.

§ 129. *L'infinitif absolu* prend Cholem au *Kal*, au *Niphal*, au *Pihel* et au *Puhal*.

Les infinitifs du *Niphal* prennent הִ suivi d'un *Daguesh*. C'est la syllabe הִנְ caractéristique du *Niphal*, mais dont le נ s'est assimilé.

Au *Pihel*, les infinitifs prennent ַ sous la première radicale, au lieu du ִ, qui se trouve au prétérit. Ce ַ se maintient dans tous les autres temps du *Pihel*.

Au *Hiphil* et au *Hophal*, les infinitifs gardent le ה caractéristique de cette conjugaison. Au *Hiphil* le ה prend ַ, au *Hophal* il garde le ָ (*Kamets-chatouph*) du prétérit.

Au *Hithpahel*, l'infinitif comme le prétérit est précédé de la syllabe caractéristique הִתְ.

3° IMPÉRATIF KAL.

§ 130. Sing. m.	פְּקֹד	}	*visite.*
f.	פִּקְדִי	}	
Plur. m.	פִּקְדוּ	}	*visitez.*
f.	פְּקֹדְנָה	}	

§ 131. L'*impératif* n'exprime que la 2ᵉ personne. Dans toutes les conjugaisons, la 2ᵉ pers. masc. sing. de l'impératif est identique avec *l'infinitif construit*. Le *Hiphil* seul paraîtrait faire exception, mais on verra, § 154, que cette différence n'est qu'apparente.

Les voix passives *Puhal* et *Hophal* n'ont pas d'impératif.

4° FUTUR KAL.

Singulier.

§ 132.	3ᵉ, masc.	יִפְקֹד,	*il visitera.*
	» f.	תִּפְקֹד,	*elle visitera.*
	2ᵉ, m.	תִּפְקֹד,	*tu* (m.) *visiteras.*
	» f.	תִּפְקְדִי,	*tu* (f.) *visiteras.*
	1ʳᵉ, com.	אֶפְקֹד,	*je visiterai.*

Pluriel.

	3ᵉ, m.	יִפְקְדוּ,	*ils visiteront.*
	» fém.	תִּפְקֹדְנָה,	*elles visiteront.*
	2ᵉ, m.	תִּפְקְדוּ,	*vous* (m.) *visiterez.*
	» fém.	תִּפְקֹדְנָה,	*vous* (f.) *visiterez.*
	1ʳᵉ, com.	נִפְקֹד,	*nous visiterons.*

§ 133. Le *futur*, dans toutes les conjugaisons, ne diffère de *l'infinitif construit* et de *l'impératif* qu'en ce qu'il prend des *préformantes* et des *afformantes*, dont l'inflexion reste pour tous les futurs la même que dans le paradigme.

§ 134. Les *préformantes* du futur, comme les *af-*

formantes du prétérit (§ 124), sont dérivées du pronom personnel.

§ 135. Au *Niphal* le futur est יִפָּקֵד, pour יְהִנָּפֵקֵד (v. § 114), le ה étant retranché et le נ étant assimilé au moyen d'un *Daguesh* (v. § 60).

Au *Hiphil* on dit יַפְקִיד, pour יְהַפְקִיד.

ALLONGEMENT DU FUTUR. — VAV CONVERSIF.

§ 136. La 1re personne du singulier et la 1re du pluriel du futur peuvent prendre un ה *paragogique* (אֶפְקֹד ; אֶפְקְדָה ; נִפְקֹד ; נִפְקְדָה). Ce ה s'emploie particulièrement lorsqu'on veut exprimer un encouragement ou une résolution. Par ex. אֶקְבְּרָה, *je m'en vais ensevelir*, Gen. XXIII, 13, pour אֶקְבֹּר, *j'ensevelirai* (de קָבַר, *ensevelir*) ; נֵרְדָה וְנִשְׁבְּרָה (pour נֵרֵד וְנִשְׁבֹּר), *descendons et achetons des vivres*, Gen. XLIII, 4 ; נְנַתְּקָה (pour נְנַתֵּק), *rompons!* Ps. II, 3.

§ 137. Les formes du futur, terminées par une voyelle, prennent quelquefois un נ *paragogique*. Par ex. יִדְרְכוּן, pour יִדְרְכוּ, *ils fouleront*, Ps. XI, 2 ; תַּקְרִיבוּן pour תַּקְרִיבוּ, *vous ferez venir*.

C'est surtout *en pause* qu'on aime à employer cet allongement. La pénultième prend alors une voyelle longue. יִרְגָּזוּן pour יִרְגְּזוּ, *ils trembleront*, Exod. XV, 14 ; תִּשְׁמָעוּן pour תִּשְׁמְעוּ, *vous entendrez*, Deut. I, 17.

§ 138. On appelle *Vav* (ו) *conversif*, la conjonction copulative וְ, lorsqu'elle se place devant le *prétérit* ou devant le *futur*, de manière à changer la signification de ces temps.

Dans le premier cas, on appelle ce ו, *vav conversif du prétérit;* dans l'autre cas, *vav conversif du futur*.

§ 139. Le *Vav conversif* devant le *prétérit* change la signification de ce temps en celle du *futur*. Par ex. יַעֲזָב ... וְדָבַק, *il quittera... et il s'attachera*, Gen. II, 24; וְהָיָה שִׁמְךָ אַבְרָהָם, *et ton nom sera Abraham*, Gen. XVII, 5.

§ 140. Le ו *conversif du prétérit* fait descendre le *ton* sur la dernière syllabe, dans les cas où le prétérit le porte sur l'avant-dernière, savoir à la 2ᵉ *masc. sing.*, à la 1ʳᵉ *sing.*, et à la 1ʳᵉ *plur.;* cependant cette dernière fait exception à cette règle, de sorte qu'il n'y a que les formes פָּקַדְתָּ et פָּקַדְתִּי qui fassent descendre le *ton*, lorsqu'elles sont précédées du ו *conversif*.

Par ex. וְשָׁמַעְתָּ ... וְשָׁמַרְתָּ, *tu entendras... et tu observeras*, Deut. VI, 3; וְשָׁבַרְתִּי, *et je briserai*, Ezech. XXX, 22; וְהַאֲכַלְתִּי (prét. *Hiph.* de אָכַל, *manger*), *et je donnerai à manger*, Es. XLIX, 26.

§ 141. Le ו *conversif* devant le *futur* en change la signification en celle du *prétérit*, ou de notre *parfait défini*. Il prend un ַ suivi de *Daguesh*. Par ex. וַיֹּאמֶר, *et il dit;* וַיַּבְדֵּל (fut. *Hiph.* de בָּדַל), *et il sépara;* וַיִּקְרָא, *et il appela*, Gen. I, 3-5.

§ 142. Dans quelques *futurs* précédés du ו *conversif*, le ton recule sur l'avant-dernière syllabe (v. § 101, nº 2), et la voyelle de la dernière se raccourcit (§ 87, nº 3). Ce changement a lieu surtout à la 3ᵉ et à la 2ᵉ *pers. sing.* du *futur*, qui ont la première syllabe ouverte et munie d'une voyelle longue.

Ce sont particulièrement les formes suivantes : יֹאמַר, *il dira*, וַיֹּאמֶר, *et il dit*, (de אָמַר, *dire*) ; תֵּלֵד, *elle enfantera*, וַתֵּלֶד, *et elle enfanta* (de יָלַד, *enfanter*); יָמוּת, *il mourra*, וַיָּמָת *vay-yâmoth*, *et il mourut*, (de מוּת, *mourir*) ; יָמִית (fut. *Hiphil*), *il fera mourir*, וַיָּמֶת, *et il fit mourir;* יָסֹב, *il entourera*, וַיָּסָב *vay-yâsob*, *et il entoura* (de סָבַב, *entourer*).

5° PARTICIPE KAL.

§ 143. *Forme active.*

Sing.	masc.	פֹּקֵד,	*visitant*, *celui qui visite*.
»	fém.	פֹּקְדָה ou פֹּקֶדֶת,	*celle qui visite*.
Plur.	masc.	פֹּקְדִים,	*ceux qui visitent*.
»	fém.	פֹּקְדוֹת,	*celles qui visitent*.

Forme passive.

Sing.	masc.	פָּקוּד,	*visité*.
»	fém.	פְּקוּדָה,	*visitée*.
Plur.	masc.	פְּקוּדִים,	*visités*.
»	fém.	פְּקוּדוֹת,	*visitées*.

§ 144. Le *Kal* seul a deux formes de *participe*.

On a appelé autrefois le participe actif *Bénoni* (בֵּינוֹנִי, *forme moyenne*), et le participe passif *Pahoul* (de l'ancien paradigme פָּעַל, où ce participe était פָּעוּל).

Les participes de toutes les conjugaisons, à l'exception du *Kal* et du *Niphal*, sont formés de l'*infinitif cons-*

truit dont le ה est retranché (מְפַקֵּד pour מְהַפְקִיד). Ils sont précédés de la préformante מ, qui prend ◌ְ au *Pihel*, ◌ַ au *Hiphil*, et ◌ָ (*Kâmets-chatouph*) au *Hophal*.

Art. IV.

Remarques.

1° SUR LE KAL.

§ 145. Les *verbes intransifs* ou *neutres* aiment à prendre ◌ֵ ou ◌ֹ (au lieu de ◌ַ sous la seconde radicale). On les appelle alors *verbes E*, ou *verbes O*.

Par ex. זָקֵן pour זָקַן, *vieillir;* כָּבֵד, *être pesant;* יָגֹר *avoir peur*.

Les verbes qui prennent ◌ֵ sont surtout ceux qui expriment des affections et des passions. Par ex. אָהֵב, *aimer;* חָפֵץ, *prendre plaisir;* שָׂנֵא, *haïr*.

§ 146. *a*) L'*infinitif* revêt quelquefois une *forme féminine*, surtout dans les verbes *intransitifs*. Par ex. שִׂנְאָה, *haïr;* יִרְאָה, *craindre;* זִקְנָה, *vieillir*.

b) Quelquefois aussi la seconde radicale prend à l'*infinitif* ◌ַ au lieu de ◌ֹ. Par ex. שְׁכַב pour שְׁכֹב, *être couché*.

§ 147. *a*) A l'*impératif* on trouve le ◌ַ au lieu du ◌ֹ dans les verbes qui prennent aussi ◌ַ au futur (v. § 148). Par ex. שְׁכַב, *couche-toi!* לְבַשׁ, *habille-toi!*

b) Si l'*impératif* prend ה *paragogique*, le son *o* recule sur la première syllabe; ainsi שְׁמֹר devient שָׁמְרָה *shomrâh*, *garde!* זְכֹר devient זָכְרָה, *souviens-toi!*

Si le ה *paragogique* s'attache à un impératif qui ait ַ, ce dernier disparaît : ainsi שְׁכַב, *couche-toi!* devient שִׁכְבָה (au lieu de שְׁכַבָה, v. § 90).

Ce ה *paragogique* ajouté à l'impératif sert à exprimer l'énergie avec laquelle on donne un ordre. Par ex. קוּמָה, *lève-toi!* (de קוּם, impér. de la racine קוּם); תְּנָה, *donne!* (de תֵּן, impér. de נָתַן).

c) La 1[re] radicale a quelquefois pris *Kamets-chatouph*. Par ex. קָרְחִי, pour קִרְחִי (fém. sing.), *arrache-toi les cheveux*, Mich. I, 16; מָשְׁכוּ, *trainez!* Ezech, XXXII, 20, pour מִשְׁכוּ (Exod. XII, 21).

d) La forme féminine du pluriel perd quelquefois son ה final. Par ex. שְׁמַעַן, pour שְׁמַעְנָה, Gen. IV, 23.

§ 148. Les verbes dans lesquels la seconde voyelle de la racine est *e* ou *o* (v. § 145) prennent au futur ַ au lieu de ֹ. Par ex. גָּדֵל, *il a été grand;* fut. יִגְדַּל, *il sera grand;* קָטֹן, *il a été petit;* יִקְטַן, *il sera petit.*

Quelquefois le futur a pris ce ַ même dans des verbes dont la racine est régulière. Par ex. יִשְׁכַּב, *il se couchera;* on trouve également יִשְׁבַּת et יִשְׁבֹּת, *il se reposera.*

§ 149. La 3[e] pers. fém. plur. du futur perd souvent dans le Pentateuque son ה final. Par ex. תָּבֹאןָ pour תָּבֹאנָה, *elles viendront;* תֵּלַדְןָ, pour תֵּלַדְנָה.

2° SUR LE NIPHAL.

§ 150. *a*) A côté de l'*infinitif absolu* הִפָּקֵד, on trouve encore la forme נִפְקֹד. Par ex. נִכְסֹף, *désirer* (de כָּסַף), Gen. XXXI, 30; נִלְחֹם, *guerroyer*, *se battre*, Juges XI, 25.

b) Lorsque l'*infin.*, l'*impér.* et le *fut.*, sont suivis d'un mot monosyllabe, le ton du verbe recule (v. § 101, nº 1) et le ◌ֵ de la dernière syllabe se raccourcit en ◌ֶ, afin d'éviter le concours de deux syllabes toniques. Par ex. הִלָּחֶם בּוֹ pour הִלָּחֵם בּוֹ, *combats contre lui! fais-lui la guerre!* Jug. IX, 38; לְהִסָּתֶר שָׁם, pour לְהִסָּתֵר שָׁם, *pour y être caché*, Job XXXIV, 22; תִּכָּתֶב זֹאת pour תִּכָּתֵב זֹאת, *cela sera écrit*, Ps. CII, 19.

On trouve même cette rétrogradation du ton sans qu'une syllabe tonique suive immédiatement : הִשָּׁמֶר מִפָּנָיו, *prends garde à toi devant sa face*, Exod. XXIII, 21.

2º SUR LE PIHEL ET LE PUHAL.

§ 151. Les *verbes dénominatifs* (v. § 108) aiment à se mettre au *Pihel*.

Par ex. קֵן, *nid*, קִנֵּן, *faire un nid;* דֶּשֶׁן, *cendres*, דִּשֵּׁן, *ôter les cendres*.

§ 152. Le *prétérit Pihel* prend quelquefois ◌ַ ou ◌ֶ au lieu de ◌ֵ.

Par ex. אִבַּד pour אִבֵּד, *détruire;* גִּדַּל et גִּדֵּל, *élever des enfans;* דִּבֶּר pour דִּבֵּר; כִּבֶּס pour כִּבֵּס, *laver*.

§ 153. Le participe du *Puhal* se trouve plusieurs fois sans sa lettre préformante מ. Par ex. לֻקָּח pour מְלֻקָּח, *étant pris*, 2 Rois, II, 10; מֹרָט pour מְמֹרָט (et cela pour מְמֻרָּט, v. § 171), *poli*, *lisse* (de מָרַט), Es. XVIII, 2.

4° SUR LE HIPHIL ET LE HOPHAL.

§ 154. L'*impératif* du *Hiphil* (הַפְקֵד) doit être regardé comme une forme abrégée pour הַפְקִיד ; il ne fait donc pas exception à la règle que nous avons établie, § 131.

§ 155. Lorsque l'*infinitif* est précédé du לְ préfixe, le ה est quelquefois retranché. Par ex. לַשְׁמִיד au lieu de לְהַשְׁמִיד, *pour détruire*.

§ 156. Au *futur*, à côté de la forme complète יַפְקִיד on trouve encore une forme abrégée יַפְקֵד. Elle s'emploie surtout avec le ו *conversif*. Par ex. וַיַּבְדֵּל, *et il sépara*, Gen. I, 4.

§ 157. Le ה caractéristique du *Hophal* prend très-souvent *Kibbouts*, au lieu de *Kamets-chatouph*. Par ex. הֻשְׁלַךְ pour הָשְׁלַךְ, *il a été jeté;* הֻשְׁכַּב, *il a été prosterné;* מֻפְקָדִים, *ceux qui ont été nommés préfets*, 2 Chron. XXXIV, 12.

5° SUR LE HITHPAHEL.

§ 158. Lorsque la première radicale d'un verbe est une *sibilante* (§ 55), le ת de la syllabe caractéristique (הִתְ) préfixée à la racine, change de place avec la lettre *sibilante*. Par ex. הִשְׁתַּמֵּר pour הִתְשַׁמֵּר, *prendre garde;* הִסְתַּבֵּל pour הִתְסַבֵּל, *se rendre pesant*.

Si cette lettre est צ, le ת se change encore en ט (comp. § 57). Par ex. הִצְטַדֵּק, au lieu de הִצְתַּדֵּק, pour הִתְצַדֵּק, *se justifier*, de צָדַק, *être juste*.

§ 159. Lorsque la première radicale est ד, ט, ת, ou bien aussi נ et כ, le ת de la syllabe préformante הִתְ s'assimile (§ 60) à la première radicale.

Par ex. הִדַּבֵּר pour הִתְדַּבֵּר, *parler;* הִטַּהֵר pour הִתְטַהֵר, *se purifier;* הִתַּמֵּם pour הִתְתַּמֵּם, *se montrer intègre;* הִנַּבֵּא pour הִתְנַבֵּא, *prophétiser;* הִכַּסָּה pour הִתְכַּסָּה, *s'envelopper.*

§ 160. Dans un petit nombre de cas on trouve une *voix passive* du *Hithpahel*, appelée *Hothpahal*, qui prend dans la syllabe préformante ָ (*Kamets-chatouph*) ou ֻ (comp. § 157).

Par ex. הֻדַּשַּׁן pour הִתְדַּשֵּׁן (v. § 159), *être engraissé*, Es. XXXIV, 6 (de דָּשֵׁן); הֻכַּבֵּס pour הִתְכַּבֵּס, *être lavé*, Lév. XIII, 55 (de כָּבַס); הִתְפָּקֵד, *être passé en revue*, Nomb. I, 47.

Art. V.

Verbes avec des gutturales.

§ 161. On appelle *verbes gutturaux* les verbes dont une des radicales est une *gutturale* (§ 55). Les caractères particuliers de cette classe de lettre (v. § 74 et les suiv.) influent alors sur les inflexions du verbe.

Les lettres א et ה n'entrent ici en considération que pour les cas où elles ne sont pas quiescentes.

La lettre ר exerce l'influence d'une gutturale en ce qu'elle refuse le *Daguesh* (v. § 77).

I. VERBES 1re GUTTURALE.

(עָמַד, *être debout.*)

§ 162. 1° Dans les cas où la première radicale doit avoir *Sheva simple* (inf. פְּקֹד, prét. *Hiph.* הִפְקִיד),

elle reçoit un *Sheva composé*, ֲ ou ֱ : inf. עֲמֹד pour עְמֹד; prét. *Hiph.* הֶעֱמִיד pour הִעְמִיד.

§ 163. 2° Les lettres préformantes placées devant ce *Sheva composé* prennent la voyelle brève dont le *Sheva* se compose (§ 92) : fut. יַעֲמֹד; prét. *Niphal* נֶעֱמַד; prét. *Hiphil* הֶעֱמִיד.

§ 164. Quelquefois cependant, surtout avec ח, le *Sheva* lorsqu'il est quiescent reste *simple* (comp. § 75), mais la voyelle précédente ne s'en change pas moins en la voyelle brève dont le *Sheva*, qui se trouve sans la gutturale, aurait dû être composé (v. § 92 à la fin).

Par ex. יַחְמֹד pour יַחֲמֹד, *il désirera; יֶהְגֶּה* pour יֶהֱגֶּה, *il méditera.*

§ 165. 3° Lorsque, par suite d'un allongement quelconque du mot, la voyelle qui suit le *Sheva composé* de la 1re radicale se change en ְ, ce *Sheva composé* subit le même changement que nous avons mentionné § 163 (comp. aussi § 91).

Par ex. יַעֲמֹד, *il sera debout*, mais יַעַמְדוּ, *ils seront debout; נַעֲבֹד, nous servirons; mais avec* ה *paragogique* (§ 136) נַעַבְדָה, *servons!* Deut. XIII, 14.

§ 166. Dans les cas où la 1re radicale devrait être redoublée, c'est-à-dire à l'infin., à l'impér., et au fut. *Niphal*, la voyelle de la lettre préformante s'allonge en ֵ, pour remplacer le *Daguesh* que la lettre gutturale ne peut prendre (v. § 88, no 2).

§ 167. Le paradigme du *verbe* 1re *gutturale* se trouve *Appendice* lett. B.

Les conjugaisons de *Pihel*, *Puhal* et *Hithpahel* qui y sont indiquées comme régulières, ne sont nullement

altérées par l'influence de la gutturale, parce que dans ces conjugaisons la 1re radicale n'est dans le cas ni d'être redoublée, ni de se trouver avec *Sheva simple*.

§ 168. *Remarques*. *a*) Les deux voyelles ֱ ֶ (*Chateph-sègol* et *sègol*) peuvent, pour se raccourcir, se changer en *Chateph-patach* et *Patach* (ֲ ַ).

Par ex. הֶעֱבַרְתָּ, *tu as fait passer* (prét. *Hiph.* de עָבַר, *passer*); mais avec le ו *conversif du prét.* (§§ 139, 140) qui fait descendre le ton et qui demande en conséquence que les voyelles précédentes soient raccourcies, on lit : וְהַעֲבַרְתָּ, *et tu feras passer;* הֶאֱכַלְתִּי, *j'ai donné à manger*, וְהַאֲכַלְתִּי, *et je donnerai à manger*.

b) Les verbes הָיָה, *être* et חָיָה, *vivre*, font, dans la plupart des cas, exception aux règles qui ont été données plus haut, et prennent des *Sheva simples*.

Par ex. fut. יִהְיֶה pour יֶהֱיֶה, *il sera ;* יִחְיֶה pour יֶחֱיֶה, *il vivra*.

II. VERBES 2e GUTTURALE.

(זָעַק, *crier*.)

§ 169. 1° Dans les cas où la gutturale devrait prendre ְ elle reçoit ֲ : זָעֲקוּ, *ils ont crié*, pour זָעְקוּ; יִזְעֲקוּ, *ils crieront*, pour יִזְעְקוּ.

A l'impératif *Kal* et dans la forme féminine de l'infinitif (§ 146, n° 1) ce ֲ est précédé de ַ. Par ex. צַהֲלִי, *égaie-toi*, Es. XII, 6 (de צָהַל); שַׁחֲטָה pour שְׁחְטָה, *tuer*, Hos. V, 2.

§ 170. 2° Le *Cholem* du fut. et de l'imp. *Kal*, souvent aussi le *Tséré* du prét. *Pihel*, se changent en ַ.

Par ex. impér. זְעַק, *crie!* futur : יִזְעַק, *il criera;* prét. *Pihel :* נֵהַג pour נִהֵג, *conduire;* נִחַם pour נִחֵם, *consoler.*

§ 171. 3° Dans les conjugaisons qui redoublent la seconde radicale (*Pihel*, *Puhal*, *Hithpahel*), le *Daguesh*, qui refuse la gutturale, se remplace par la prolongation de la voyelle précédente (§ 88, n° 2).

Cette voyelle devient ֵ au prétérit *Pihel* (מֵאֵן pour מִאֵן, *il a refusé*) ; ְ dans les autres temps du *Pihel* (fut. יְמָאֵן, *il refusera*) ; ֹ au *Puhal* (טֹרַף pour טֻרַף, *il a dévoré*) ; ָ au *Hithpahel* (הִתְבָּרֵךְ pour הִתְבַּרֵךְ, *il a été béni*).

Cette prolongation a lieu ordinairement devant א, constamment devant ר; mais elle est le plus souvent omise devant ה, ח, ע. Par ex. נִהַג, *conduire*, pour נֵהַג avec prolongation de la première voyelle; שִׂחֵק, *jouer*, pour שֵׂחֵק.

§ 172. Le paradigme du *verbe 2e gutturale* se trouve *Appendice* lett. C.

III. VERBES 3e GUTTURALE.

(שָׁמַע, *entendre.*)

§ 173. 1° Le *Sheva simple* que doit prendre la 3e radicale à la 2e personne fém. sing. des prétérits (*Kal* פָּקַדְתְּ, *Niph.* נִפְקַדְתְּ, *Pih.* פִּקַּדְתְּ, etc.) se change en ַ. Ainsi שָׁמַעַתְּ, *tu as entendu*, *Niph.* נִשְׁמַעַתְּ, *Pih.* שִׁמַּעַתְּ, etc.

Dans les autres cas où la 3e radicale doit prendre un *Sheva simple*, la gutturale le prend en effet, parce

qu'alors le ְ est quiescent (v. § 75). Par ex. שָׁמַעְתְּ, *tu as entendu;* שָׁמַעְנוּ, *nous avons entendu.*

§ 174. 2° *a*) Comme les gutturales aiment à être précédées d'une voyelle du son *a* (§ 76); le *Cholem pur* ou *variable* (§ 86) de l'impér. et du fut. *Kal* se change en ַ. Ainsi שְׁמַע, *entends!* יִשְׁמַע, *il entendra.*

b) Les voyelles ִי ָ, וֹ, וּ, étant *impures* ou *invariables* (v. § 84, n° 1), la gutturale prend *Patach-furtif* (§ 76). Par ex. הִשְׁמִיעַ prét. *Hiph.;* שָׁמוֹעַ inf. abs. *Kal;* שָׁמוּעַ part. pass. *Kal.*

c) L'inf. const. *Kal* prend aussi *Patach-furtif* (שְׁמֹעַ), quoique son *Cholem* ne soit pas invariable. Cela sert à le distinguer de l'impératif (שְׁמַע).

d) Lorsque la gutturale est précédée de ֵ, cette voyelle se change en ַ, ou bien elle demeure, et la gutturale prend *Patach-furtif.* On préfère le ַ pour les formes plus brèves, et le ֵ avec *Patach-furtif* pour les formes plus longues.

Par ex. פִּתַּח (prét. *Pihel*), *il a lâché*, Job XXX, 11, mais à la *pause*, chap. XII, v. 28 פִּתֵּחַ.

§ 175. Le paradigme du *verbe* 3e *gutturale* se trouve *Appendice*, lett. D.

ART. VI.

Des Verbes imparfaits.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 176. Les différences qui se trouvent entre les verbes *gutturaux* et le verbe *modèle* (comme nous l'a-

vons vu dans les §§ précédens) ne regardent que les *points-voyelles* modifiés par l'influence de la gutturale, tandis que leurs *consonnes* ne dévient en aucune manière du verbe modèle.

§ 177. Mais il y a d'autres verbes dont les déviations sont plus considérables, parce qu'elles se rapportent aux *consonnes*. Ce sont ces verbes qu'on appelle *imparfaits*, par opposition au *verbe parfait*, nom qui est donné au verbe dont ni les consonnes ni les voyelles ne s'écartent du paradigme (comme כָּתַב, לָמַד, דָּבַק etc.).

Les *verbes gutturaux* tiennent une espèce de milieu entre le *verbe parfait* et les *verbes imparfaits*, qui sont appelés ainsi parce qu'une des radicales peut perdre sa valeur de consonne, soit en étant retranchée, soit en devenant quiescente.

§ 178. Du reste, il faut bien remarquer que ces *verbes imparfaits* n'ont aucun rapport avec ce que d'autres langues appellent *verbes irréguliers*. En effet, ce qui constitue en hébreu l'imperfection des verbes *imparfaits* n'est point, à proprement parler, une irrégularité, mais est au contraire la conséquence des règles que nous avons exposées dans notre 1re partie, et qui régissent ou l'une ou l'autre des radicales de ces verbes.

§ 179. Il y a *huit* classes de verbes *imparfaits*.

Les deux premières s'appellent *verbes défectifs*, parce que l'une de leurs radicales disparaît dans plusieurs formes. Les six autres s'appellent *verbes quiescens*, parce que l'une de leurs radicales devient *quiescente* dans plusieurs de leurs formes ou même dans toutes.

§ 180. Pour abréger on indique la 1re radicale par la lettre פ (première radicale de l'ancien paradigme פָּעַל), la seconde radicale par ע (seconde lettre de ce même verbe), et la 3e radicale par la lettre ל.

Ainsi pour désigner un verbe défectif dont la première radicale est נ, on se servira de la formule *verbe* פנ (*Pé-noun*). Pour distinguer un verbe dont la 2e radicale est un ו quiescent, on dira *verbe* עו (*Aïn-vav*). Pour distinguer un verbe dont la 3e radicale est un ה quiescent, on dira *verbe* לה (*Lamed-hé*).

§ 181. Il en résultera le tableau suivant des *verbes imparfaits*.

1° *Verbes défectifs de la* 1re *radicale* ou *verbes* פ״נ;
Par ex. נָגַשׁ, *s'approcher*.

2° — — *de la* 2e *radicale* ou *verbes* ע״ע[1];
Par ex. סָבַב, *entourer*.

3° — *quiescens de la* 1re *radicale* ou *verbes* פ״א;
Par ex. אָכַל, *manger*.

4° — — *de la* 1re *radicale* ou *verbes* פ״י;
Par ex. יָשַׁב, *être assis*.

5° — — *de la* 2e *radicale* ou *verbes* ע״ו;
Par ex. קוּם, *se lever*.

6° — — *de la* 2e *radicale* ou *verbes* ע״י;
Par ex. בִּין, *comprendre*.

7° — — *de la* 3e *radicale* ou *verbes* ל״א;
Par ex. מָצָא, *trouver*.

8° — — *de la* 3e *radicale* ou *verbes* ל״ה;
Par ex. גָּלָה, *révéler*.

(1) Par cette désignation ע״ע l'on n'entend pas que la 2e ra-

A. VERBES DÉFECTIFS.

1° VERBES DÉFECTIFS פ״נ.

(נָגַשׁ, *s'approcher.*)

§ 182. 1° *a*) Le נ de ces verbes se retranche dans tous les cas où la première radicale devrait prendre ְ, savoir à l'impér., à l'infin. et au futur *Kal;* au prét. et au participe *Niphal*, et dans tous les temps du *Hiphil* et du *Hophal.*

Par ex. גַּשׁ pour נְגַשׁ, *approche-toi!* שׂוֹא pour נְשׂא, *porter.*

b) La 2[e] pers. plur. du prét. *Kal* est le seul cas où le נ subsiste avec le ְ; par ex. נְגַשְׁתֶּם, נְגַשְׁתֶּן, *vous vous êtes approchés.*

c) Si le נְ doit terminer une syllabe, ce נ retranché se remplace par un *Daguesh* (§ 60) placé dans la seconde radicale. Par ex. יִקֹּב pour יִנְקֹב, *il percera;* נִצַּב pour נִנְצַב, *il a été placé*; הִצִּיל pour הִנְצִיל, *il a sauvé..*

§ 183. 2° *a*) Après le retranchement du נ, l'infinitif *Kal*, pour s'allonger, aime ordinairement à prendre la *forme féminine* ֶ ֶ ת, qui devient ַ ַ ת, quand la dernière lettre est une gutturale.

dicale soit ע comme dans le paradigme פָּעַל : mais on indique simplement la réduplication de la 2[e] radicale.

Les deux traits en guillemets (״) que l'on remarque sur ces différens signes indiquent en hébreu que la forme sur laquelle ils se trouvent est une abréviation.

Par ex. גֶּשֶׁת, *s'approcher* (de נָגַשׁ); טַעַת, *planter* (de נָטַע).

b) L'impératif et le futur *Kal* préfèrent souvent le ַ au ֹ. Par ex. שַׁל, *déchausse-toi* (de נָשַׁל), Exod. III, 5; וַיִּגַּשׁ וַיִּשַּׁק, *et il s'approcha et le baisa* (de נָגַשׁ et de נָשַׁק), Gen. XXVII, 27.

§ 184. Le paradigme des verbes פ״נ se trouve *Appendice*, lett. E.

REMARQUES.

§ 185. *a*) Il arrive assez souvent que le נ n'est pas retranché au *Kal*.

Par ex. à l'infin. נְגֹעַ, *toucher*, Gen. XX, 6; נְטֹעַ, *planter*, Es. LI, 16; à l'impér. נְטֹשׁ, *laisse*, Prov. XVII, 14; au fut. יִנְקֹב, *il percera*, Job XL, 24.

§ 186. *b*) Les verbes פ״נ qui appartiennent en même temps à la classe des *verbes 2e gutturale* (comme נָאַף, נָהַג, נָעַל, etc.) se conjuguent ordinairement d'une manière toute régulière.

Par ex. de נָעַל, *pousser les verroux*, impér. נְעֹל, fut. יִנְעַל, prét. *Hiph.* הִנְעִיל, fut. יַנְעִיל.

§ 187. *c*) Le verbe נָתַן, *donner*, est le seul qui prenne ֵ à l'impér. et au futur *Kal :* תֵּן, *donne !* יִתֵּן, *il donnera*. A l'infin. il fait תֵּת, contracté pour תֶּנֶת.

§ 188. *d*) L'infinitif du verbe נָשָׂא, *porter*, se trouve Es. I, 14, avec la forme régulière נְשֹׂא, Ps. LXXXIX, 10, avec le נ retranché שׂוֹא, mais plus souvent avec la forme féminine contractée שְׂאֵת ou שֵׂאת pour שֶׂאֶת.

§ 189. *e*) Le verbe לָקַח, *prendre*, se conjugue au *Kal* sur le paradigme des verbes פ״נ. De tous les verbes

qui commencent par ל, il est le seul qui se trouve dans ce cas. Il fait à l'impér. קַח, *prends*, à l'infin. const. קַחַת, *prendre*, au futur יִקַּח, *il prendra*. Le *Niphal* en est tout régulier : נִלְקַח, *il a été pris*.

§ 190. *f*) Un petit nombre de verbes פ״י suivent l'analogie des verbes פ״נ, en assimilant le י avec la lettre suivante. (Voyez § 219.)

2° VERBES DÉFECTIFS ע״ע, OU VERBES GÉMINÉS.

(סָבַב, *entourer.*)

§ 191. 1° Les *verbes géminés* (ע״ע), c'est à-dire ceux dont la 2ᵉ et la 3ᵉ radicale sont les mêmes, contractent ces deux lettres en une seule; סַב, *il a entouré*, pour סָבַב.

Ce n'est qu'à l'infin. abs. *Kal*, et au participe actif, que toutes les trois radicales se maintiennent, à cause du ו *invariable* qui s'y trouve : סָבוֹב, *entourer*, סוֹבֵב, *entourant*.

Sur le *Pihel* et sur ses dérivés, v. § 198.

§ 192. 2° La syllabe qui résulte de la contraction des deux dernières radicales prend la voyelle qui se trouverait dans la seconde syllabe si la forme était régulière.

Par ex. prét. *Kal* סַב, *il a entouré*, pour סָבַב; inf. סֹב, *entourer*, pour סְבֹב.

§ 193. Cependant l'infin., l'impér. et le fut. *Niphal* prennent ַ au lieu du ֹ qu'on devrait attendre d'après

le § précédent : הֻסַב, *être entouré*, יֻסַב, *il sera entouré*.

Au *Hiphil* le ־ִי de la dernière syllabe se raccourcit en ־ֵ. Prét. *Hiph.* הֵסֵב; fut. יָסֵב.

§ 194. 3° La radicale retranchée doit être remplacée, si cela est possible, par un *Daguesh*. Mais si la forme n'a point d'*afformante*, ce *Daguesh* ne peut pas être exprimé, parce qu'il se trouverait à la fin du mot (v. § 65). C'est pourquoi l'on dit au prét. סַב, à l'impér. סֹב, sans que le *Daguesh* se fasse sentir.

§ 195. 4° Lorsque l'*afformante* commence par une voyelle, le *Daguesh* est exprimé. Par ex. סַבָּה, *elle a entouré*, יָסֹבּוּ, *ils entoureront*.

Toutes ces formes sont *Milél* (§ 35).

§ 196. 5° Lorsque les *afformantes* commencent par une consonne, une voyelle accessoire est alors insérée entre la racine et l'afformante pour faire sentir le *Daguesh compensatif* de la radicale retranchée. Cette voyelle est וֹ aux prétérits, ־ֶי aux impératifs et aux futurs.

L'allongement qui en résulte pour le mot fait descendre le ton (v. § 100), ce qui raccourcit les voyelles précédentes.

Par ex. la 3e fém. plur. du fut. *Kal* fait תְּסֻבֶּינָה pour תָּסֹבֶּינָה, et cela pour תָּסֹבְנָה.

2e masc. sing. du prét. *Niphal*, נְסַבּוֹתָ, et cela pour נָסַבְתָּ.

2e masc. sing. du prét. *Hiphil*, הֲסִבּוֹתָ pour הֵסֵבּוֹתָ, et cela pour הֵסֵבְתָּ.

§ 197. 6° Les *préformantes* au futur *Kal*, au prét.

Niphal et dans tout le *Hiphil* et le *Hophal* prennent des *voyelles longues* au lieu des *voyelles brèves*.

Car si, dans le verbe parfait, les *préformantes* se trouvent dans une syllabe fermée (comme יִפְ dans יִפְקֹד) et peuvent par conséquent supporter les voyelles brèves, il n'en est pas de même dans les verbes ע״ע où la contraction des deux radicales en une seule lettre laisse la lettre préformante former à elle seule une syllabe, ensorte que celle-ci se trouvant ainsi ouverte, exige une voyelle longue, d'après la règle que nous avons donnée § 88, 1.

Elle prend en conséquence ָ au fut. *Kal* (יָסֹב), au prét. *Niphal* (נָסַב), à l'impér., à l'infin. et au fut. *Hiphil* (הָסֵב, יָסֵב), ֵ au prét. *Hiphil* (הֵסֵב), et וּ dans tout le *Hophal* (הוּסַב).

§ 198. 7° Dans le *Pihel*, le *Puhal* et le *Hithpahel* (dont le caractère est de redoubler la 2ᵉ radicale), les verbes ע״ע se trouvant appelés par les règles ordinaires à présenter trois fois de suite la même lettre (סִבֵּב serait pour סִבְבֵב, v. § 24), préfèrent revêtir les formes *Pohel*, *Pohal* et *Hithpohel*. Par ex. *Pohel* prét. עוֹלֵל יְעוֹלְלוּ (de עָלַל), *on grapillera entièrement*, Jér. VI, 9. Partic. מְחוֹקֵק, *le législateur*, Deut. XXXIII, 21. *Pohal* prét. עוֹלַל, Lament. I, 12. Partic. מְחוֹלָל, *celui qui est blessé*, Es. LIII, 5, *Hithpohel* fut. יִשְׁתּוֹמֵם pour יִתְשׁוֹמֵם (v. § 158), *il est désolé*, Ps. CXLIII, 4. Inf. הִתְגּוֹלֵל, *se tourner*, Gen. XLIII, 18.

Sur la forme *Pilpel*, v. § 266.

§ 199. Le paradigme des verbes ע״ע se trouve *Appendice* lett. F.

REMARQUES.

§ 200. *a*) Quelquefois on omet le *Daguesh* qui se trouve dans la 2ᵉ radicale en remplacement de celle qui a été retranchée, par ex. יִזְמוּ pour יָזֹמּוּ, *ils projetteront; נִבְקְקָה* pour נָבַקָּה (prét. *Niph.*) *elle s'est évanouie.*

Dans d'autres cas plus fréquens encore, le *Daguesh* omis dans la 2ᵉ a été placé dans la 1ʳᵉ. Les préformantes ne se trouvant plus alors en syllabe ouverte (comp. § 192), prennent les voyelles régulières. Par ex. יִתֹּם (fut. *Kal* de תָּמַם) pour יָתֹם, *il finira;* יִקֹּד pour יָקֹד (de קָדַד), *il s'inclinera.*

§ 201. *b*) Au *Kal*, le prétérit à quelquefois ◌ֹ au lieu de ◌ַ. L'inf., l'impér. et le fut., au contraire, changent quelquefois ◌ֹ en ◌ַ. La préformante du fut. prend alors ◌ֵ. Par ex. prét. רֹבּוּ pour רַבּוּ, *ils sont nombreux;* inf. רַד pour רֹד, *terrasser*, Es. XLV, 1; impér. גַּל pour גֹּל, Ps. CXIX, 22; fut. יֵקַל pour יָקֹל, *il sera méprisé.*

§ 202. *c*) Au *Niphal*, au lieu du ◌ַ, que devrait prendre la seconde syllabe, on trouve quelquefois ◌ֵ ou ◌ֹ. Par ex. נָמֵס pour נָמַס, *il s'est fondu*, Ps. XXII, 15. נָגֹלּוּ pour נָגַלּוּ, *ils sont roulés*, Es. XXXIV, 4.

§ 203. *d*) Au *Hiphil*, au lieu de ◌ֵ on trouve aussi ◌ַ sous la 1ʳᵉ radicale. Par ex. הַקֵל pour הֵקֵל, *il a méprisé,* Es. VIII, 23; הַדֵק pour הֵדֵק, *il a broyé*, 2 Rois XXIII, 15.

§ 204. *e*) Plusieurs verbes ע״ע suivent le paradigme régulier en entier; d'autres ne présentent les formes

régulières que dans certains cas. Par ex. de נָדַד, *errer*, prét. *Kal*, נָדְדוּ pour נָדוּ, Es. XXII, 3 ; inf. נְדֹד, Ps. LV, 8, et de בָּזַז, *piller*, prét. *Kal.* בָּזְזוּ pour בַּז, Ézech. XXIX, 19.

B. VERBES QUIESCENS.

3° VERBES QUIESCENS פא״.

(אָכַל, *manger.*)

§ 205. Les verbes פא״ n'entrent dans la catégorie des verbes *quiescens* que lorsque leur 1re *radicale* א est *quiescente*. En effet, le א est ordinairement *mobile*, et le verbe se range alors dans la classe des verbes 1re *gutt.* Par ex. אָזַר, *ceindre*, fut. יֶאֱזֹר, etc.

§ 206. Il n'y a que cinq verbes qui aient au fut. *Kal* le א quiescent ; savoir אָבַד, *périr;* אָבָה, *vouloir;* אָכַל, *manger;* אָמַר, *dire;* אָפָה, *cuire au fourneau*, *pétrir.*

§ 207. 1° Le א devrait être *quiescent* en ֵ, lorsque les voyelles ֱ ֶ ont été contractées (יֵאכֹל pour יֶאֱכֹל, comme on dit לֵאמֹר pour לֶאֱמֹר, v. § 78 n° 2) ; mais après la contraction, les deux voyelles s'échangent mutuellement, de sorte qu'au lieu de יֵאכֹל, on dit יֹאכַל.

Ce ַ de la seconde syllabe se change en ֵ, lorsque le mot se trouve au milieu de la phrase (par ex. Gen. II, 17, לֹא תֹאכַל מִמֶּנּוּ, *tu n'en mangeras pas*), tandis qu'en pause il n'éprouve aucun changement. Par ex. תֹּאכֵל (ibid. ☧ 18 à la fin).

§ 208. 2° La 1re personne du fut. serait, d'après la

règle § 207, אֹאכַל; mais l'un des deux א est *retranché*, et l'on dit : אֹכַל, *je mangerai*.

§ 209. Outre les *cinq verbes* que nous avons indiqués (§ 206) et dans lesquels le א est constamment quiescent, il y en a quelques autres qui sont susceptibles de prendre au futur les deux formes, celle des verbes 1re *gutt*. et celle des verbes *quiescens* פ״א.

Par ex. יֶאֱחֹז et יֹאחֵז, *il saisira*.

§ 210. Dans les autres conjugaisons, le א n'est quiescent que dans quelques cas exceptionnels. Par ex. au prét. *Niphal*, נֹאחֲזוּ pour נֶאֶחֱזוּ, *ils prendront possession*, Nomb. XXXII, 30. Au fut. *Hiphil*, יֹאלֶה pour יַאֲלֶה, *il fait prêter serment*.

§ 211. Le paradigme des verbes quiescens פ״א, se trouve *Appendice* lett. G.

4° VERBES QUIESCENS פ״י.

(יָשַׁב, *être assis*.)

§ 212. Les verbes qui ont un י pour 1re *radicale* n'ont pas tous la même origine. Il y en a dont le י appartient *primitivement* à la racine. Il y en a d'autres, et c'est le plus grand nombre, qui paraissent avoir été d'abord des verbes פ״ו, mais dans lesquels ce ו, comme première radicale, aurait été changé en י dans toutes les conjugaisons où la racine se trouve sans *préformante*, savoir au *Kal*, au *Pihel* et au *Puhal*. Dans les autres conjugaisons, dont le caractère est de prendre une *préformante*, le ו se serait conservé.

Ainsi *Kal* יָשַׁב, *Niph.* נוֹשַׁב, *Pih.* יִשֵּׁב, *Hiph.* הוֹשִׁיב.

§ 213. C'est de cette dernière classe des verbes פ״י que nous nous occuperons d'abord, c'est-à-dire de ceux où le י est pour un ו primitif.

1° Ces verbes se conjugent régulièrement au prét. *Kal*, mais à l'impér., à l'infin. et au fut. où le י devrait prendre ְ, les uns,

a) perdent comme les פ״נ la 1re radicale, et la syllabe qui reste prend ֶ; la préformante du fut. prend alors la même voyelle, et l'infin. constr. préfère la forme féminine ת ֶ ֶ (שֶׁבֶת; impér. שֵׁב; fut. יֵשֵׁב); les autres *b*) se conjugent régulièrement à l'infin. et à l'impér. Mais au fut. leur י, qui cependant n'est pas retranché, devient quiescent en un ִ placé sous la préformante, et la seconde radicale prend ַ.

Par ex. inf. יְסֹד, *fonder;* impér. יְצֹק, *verse!* fut. יִיבַשׁ, *il séchera.*

§ 214. 2° Le ו primitif (§ 212) qui reparaît au *Niphal*, au *Hiphil* et au *Hophal* s'emploie comme consonne lorsqu'il a *Daguesh fort*, savoir à l'infin., à l'impér. et au fut. *Niph.* Ces temps se conjugent alors sur le paradigme du verbe parfait. Par ex. infin. et impér. הִוָּשֵׁב; fut. יִוָּשֵׁב. Dans les cas où la 1re radicale a ְ, c'est-à-dire au prét. *Niph.*, dans tout le *Hiph.* et dans tout le *Hophal*, ce ו est *quiescent.* Au prét. *Niph.* et dans tout le *Hiph.* il est quiescent en ֹ, et dans le *Hoph.* en *Shourek.* Prét. *Niph.* נוֹשַׁב, *Hiph.* הוֹשִׁיב, יוֹשִׁיב, *Hoph.* הוּשַׁב, יוּשַׁב.

§ 215, 3° Le *Pihel* et le *Puhal* sont tout réguliers. Prét. *Pihel* יִשֵּׁב.

Au *Hithpahel* la 1re radicale est י ou ו. Par ex. יִתְיַלְדוּ, *ils sont enrégistrés*, Nomb. I, 18. הִתְוַדַּע, *se faire connaître*, Gen. XLV, 1.

§ 216. L'autre classe des verbes פ״י (§ 212), savoir celle dans laquelle le י est primitif, est peu nombreuse, et les verbes qui lui appartiennent ne se présentent qu'au *Kal* et au *Hiphil.*

§ 217. 1° Au *Kal* le prétérit est régulier : l'infin. et l'impér. ne se rencontrent pas : le fut. comme celui des verbes de la 1re classe que nous avons mentionnés § 213. *b.* conserve à côté de la préformante la 1re radicale. Par ex. יִיטַב, *il sera bon;* יִיקַץ, *il s'éveillera.*

§ 218. 2° Au *Hiphil* le י radical est quiescent en ־ֵי. Par ex. prét. הֵיטִיב, *il a bien fait;* fut. יֵיטִיב, *il fera bien.*

§ 219. Il y a quelques verbes פ״י fort peu nombreux dans lesquels le י n'est pas quiescent, mais où il s'assimile par un daguesh avec la lettre suivante, à l'instar des verbes פ״נ, comme nous l'avons déjà fait remarquer § 190. Par ex. יָצַת, *brûler;* fut. יִצַּת; *Niph.* prét. נִצַּת; *Hiph.* prét. הִצִּית.

§ 220. Le paradigme des verbes פ״י se trouve *Appendice* lett. H.

REMARQUES.

§ 221. *a*) Quelquefois le ה caractérisque du *Hiphil*, qui devrait être retranché au futur de cette conjugaison, y est maintenu entre la préformante et la 1re ra-

dicale. Par ex. יְהוֹדֶה pour יוֹדֶה, *il louera*, Néh. XI, 17. יְהוֹשִׁיעַ pour יוֹשִׁיעַ, *il sauvera*, 1 Sam. XVII, 47. Ps. CXVI, 6.

§ 222. *b*) Dans un petit nombre de cas cependant, dans les verbes dont le י est primitif, ce ה anomal disparaît de nouveau, mais les points-voyelles demeurent les mêmes que si le ה était resté, et le י de la racine prend la voyelle que le ה avait primitivement. C'est du moins de cette manière qu'on explique certaines formes qui paraîtraient être des anomalies.

Par ex. יֵיטִיב, *il fera du bien*, Job XXIV, 21, est pour יְהֵיטִיב, et cela pour יֵיטִיב. De même יְיֵלִיל, *il lamentera*, Es. XV, 2, pour יְהֵילִיל et cela pour יְיֵלִיל:

§ 223. *c*) La forme יְיֵדַע, Ps. CXXXVIII, 6, est probablement un fut. *Kal* qui a conservé par exception sa 1re radicale, à laquelle les Massorètes auraient donné, pour la faire entendre, le ֵ que porte ordinairement la préformante du fut. *Kal* des verbes פ״י; ainsi יְיֵדַע pour יֵידַע au lieu de יֵדַע.

5° VERBES QUIESCENS ע״ו.

(קוּם, *se lever.*)

§ 224. Le ו radical de ces verbes n'est jamais *mobile*, et les deux syllabes de la racine se présentent dans toutes les formes comme formant une seule syllabe.

§ 225. Cette syllabe aime à prendre la voyelle qui se trouve dans la seconde syllabe de la forme régulière.

Si cette forme est telle que le ו puisse être quiescent avec elle (v. § 80, 4), la voyelle reste (ainsi *Kal* infin.

abs. קוֹם, partic. pass. קוּם), ou bien aussi elle se change en *Shourek*. Par ex. *Kal* infin. const. קוּם ; fut. יָקוּם.

§ 226. Mais si la voyelle caractéristique de la forme ne comporte pas la lettre ו, la voyelle se changera en une autre analogue à la lettre ו, ou cette dernière disparaîtra (comp. § 81).

Le premier cas a lieu dans tout le *Niphal*, ou le ו est quiescent en ֹ sans égard à la voyelle régulière de cette conjugaison. Prét. et partic. נָקוֹם, infin. et impér. הִקּוֹם, fut. יִקּוֹם.

Le second cas se présente au prét. *Kal*, dans tout le *Hiphil* et dans tout le *Hophal*. Le ו disparaît et les voyelles caractéristiques de ces formes se maintiennent. Prét. *Kal* קָם, *Hiph.* הֵקִים, יָקִים, etc. *Hoph.* הוּקַם, יוּקַם.

§ 227. Comme dans toutes ces formes les préformantes se trouvent en syllabe ouverte par la contraction de la racine en une seule syllabe (v. § 224), elles prennent des voyelles longues (comp. § 197), Ainsi fut. *Kal* יָקוּם ; prét. *Niph.* נָקוֹם; prét. *Hiph.* הֵקִים ; infin. et impér. הָקִים ; fut. יָקִים ; partic. מֵקִים ; *Hoph.* הוּקַם, etc.

§ 228. Au fut. *Kal*, au prét. *Niph.* et au prét. *Hiph.* une voyelle accessoire est insérée entre la racine et les afformantes qui commencent par une consonne; comme תָ, נוּ, נָה. Cette voyelle est ֶי au fut., et וֹ aux prétérits. Par suite de cet allongement du mot, le ton descend (v. § 100) et les voyelles des préformantes se raccourcissent (v. § 87, 2). Par ex. 3ᵉ fém. plur. fut. *Kal* תְּקוּמֶינָה pour תָּקוּמֶינָה, et cela pour תָּקוּמְנָה;

2ᵉ masc. sing. prét. *Niph.* נְקוּמוֹתָ pour נְקוּמוֹתָ et cela pour נְקוֹמֹתָ; 2ᵉ masc. sing. prét. *Hiph.* הֲקִימוֹתָ pour הֲקִימוֹתָ et cela pour הֲקִימֹתָ.

§ 229. On ne trouve guère le *Pihel* régulier des verbes עוּ, non plus que les conjugaisons dérivées *Puh.* et *Hithp.* En revanche ces verbes forment un *Pilel*, un *Pulal* et un *Hithpalel.* C'est-à-dire que, au lieu de redoubler la 2ᵉ radicale, selon la loi de formation du *Pihel*, ils redoublent la 3ᵉ radicale; la 2ᵉ radicale ו reste quiescente en *Cholem*, et il en résulte un *Pilel* קוֹמֵם, au lieu d'un *Pihel* קִוֵּם (*kiv-vém*); de même, au lieu d'un *Puhal*, un *Pulal* קוֹמַם; et pour le *Hithpahel* un *Hithpalel* הִתְקוֹמֵם, dont l'inflexion est toute régulière.

Quant à la forme *Pilpel*, voyez § 266.

REMARQUES.

§ 230. *a*) Il y a quelques verbes dont la 2ᵉ radicale est bien un ו, mais un ו non *quiescent.*

Le nombre de ces verbes est fort limité. Leur inflexion est toute régulière.

Par ex. גָּוַע, fut. יִגְוַע, *il expirera;* עָוַר, *Pihel* עִוֵּר, *il a aveuglé.*

Tous les verbes qui sont à la fois עוּ et לה appartiennent à cette classe. Par ex. לָוָה, fut. יִלְוֶה, *il empruntera;* קָוָה, part. קֹוֶה, *celui qui se confie; Pihel* קִוָּה, fut. יְקַוֶּה, etc.

§ 231. *b*) Les verbes *intransitifs E* et *O* (v. § 145), qui se trouvent dans la classe des verbes *quiescens* עוּ, prennent au prét. et au partic. *Kal* ֵ ou ֹ.

Par ex. prét. מֵתוּ, *ils sont morts ;* זֹרוּ, *ils ont été comprimés ;* partic. עֵר, *réveillé* ; לוֹט, *enveloppant.*

§ 232. *c*) Quelques verbes ע״ו prennent וֹ pour וּ à l'infin., à l'impér. et au fut. *Kal.* Par ex. אוֹר, *être éclairé ;* בּוֹא, *venir ;* בּוֹשׁ, *avoir honte.*

Par une anomalie particulière, la *préformante* du fut. *Kal* de ce dernier verbe prend ֵ au lieu de ָ. Ainsi יֵבוֹשׁ, *il aura honte.*

§ 233. *d*) Non seulement le fut. *Hiphil* admet, dans ces verbes comme dans les autres classes, une forme raccourcie (יָקֵם pour יָקִים, v. § 156) ; mais on trouve encore au fut. *Kal* cette forme abrégée.

Par ex. יָקֹם pour יָקוּם, *il se lèvera ;* יָמֹת pour יָמוּת, *il mourra.*

Si en même temps le ton recule de la dernière syllabe sur la pénultième (v. § 101), alors le *Cholem* du futur raccourci devient *Kamets-chatouph* (comp. § 53). Par ex. וַיָּשָׁב, *et il retourna ;* וַיָּמָת, *et il mourut.*

§ 234. *e*) Le verbe עוּד est le seul qui forme le *Pihel* avec ו d'une manière régulière (comp. § 229) ; עִוֵּד (*iv-véd*), *il a entouré*, Ps. CXIX, 61.

Quelquefois le ו s'est changé en un י, qui, étant mobile, permet encore de former un *Pihel* régulier. Par ex. קוּם, *il s'est tenu debout*, le *Pihel* קִיֵּם, *il a mis debout*, *il a confirmé.*

§ 235. *f*) Les verbes ע״ו ont non seulement beaucoup d'analogie avec les verbes ע״ע, sous le rapport de la formation grammaticale, de sorte que, par ex. la forme *Hophal* se trouve la même dans l'une et dans l'autre

de ces deux classes (סָבַב, *Hoph.* הוּסַב; קוּם, *Hoph.* הוּקַם); mais encore il arrive quelquefois que certaines formes d'un verbe ע״ו sont empruntées au paradigme des verbes ע״ע. Par ex. le *Hiphil* de פּוּר est הֵפֵר, au lieu de הֵפִיר, comme le *Hiph.* de פָּרַר.

Quelquefois aussi la *préformante* perd sa voyelle longue (§ 227) et prend à sa place une voyelle brève suivie de *Daguesh*. Par ex. סוּת fait au *Hiph.* הֵסִית et הִסִּית, *il a excité;* fut יָסִית et יַסִּית.

6° VERBES QUIESCENS ע״י.

(בִּין, *comprendre.*)

§ 236. Les verbes ע״י ont beaucoup de rapport avec les verbes ע״ו, non seulement en ce que souvent un verbe ע״י a son équivalent en ע״ו (par ex. לוּן et לִין, *loger, passer la nuit;* חוּל et חִיל, *trembler de douleur;* שׂוּם et שִׂים, *mettre*), mais encore parce que dans la plupart des cas leurs formes sont les mêmes.

§ 237. 1° Les verbes ע״י ne diffèrent des verbes ע״ו qu'à l'infin. constr., à l'impér. et au fut. *Kal*, où le י est quiescent en ִ.

§ 238. 2° Quelquefois le י s'est aussi maintenu au prét. *Kal;* une voyelle accessoire (וֹ) est alors insérée entre la dernière radicale et les afformantes ת et נ. C'est ainsi qu'on trouve dans Daniel (IX, 2) בִּינוֹתִי, *je fais attention*, en même temps qu'on trouve dans les Psaumes (XXXIX, 2) בַּנְתָּ, *tu fais attention.* On

trouve dans Job (XXXIII, 13) רִיבוֹתָ, en même temps qu'on lit dans les Lamentations (III, 58) רַבְתָּ, *tu disputes*.

§ 239. Le paradigme des verbes ע״י se trouve *Appendice* lett. K.

REMARQUE.

§ 240. Le fut. *Hiphil* de ces verbes ne diffère nullement du fut. *Kal*, quant à la forme; et le nexe du discours peut seul nous le faire connaître.

Par ex. וַיָּבִינוּ הַמִּקְרָא, *et ils expliquèrent la lecture* (*ce qu'on avait lu*).

7° VERBES QUIESCENS ל״א.

(מָצָא, *trouver*.)

§ 241. Dans les formes où le א n'a pas de voyelles, il est *quiescent*. Les irrégularités de cette classe ne se rapportent donc qu'à la ponctuation, et les règles à donner à cet égard se bornent à faire connaître les voyelles qui doivent alors accompagner le א *quiescent*.

§ 242. 1° Lorsque le א se retrouve à la fin des mots, il conserve les voyelles du verbe parfait, excepté à l'impér. et au fut. *Kal*, où le *Cholem* de la forme régulière se change en ָ (מְצָא, יִמְצָא); le ַ se change aussi en ָ dans tous les cas où il devrait précéder la dernière radicale. Par ex. *Kal* מָצָא; *Niph.* נִמְצָא; *Puh.* מֻצָּא; *Hoph.* הֻמְצָא,

§ 243. 2° Lorsque les *afformantes* commencent par une voyelle, le א reste *mobile*, et le verbe ne pré-

sente alors aucune irrégularité. Ainsi, מָצְאוּ, *ils ont trouvé*.

§ 244. 3° Lorsque les *afformantes* commencent par une consonne (ת ou נ) le א est quiescent, en ָ au prét. *Kal*, en ֵ aux autres prétérits, en ֶ aux impér. et aux fut. de toutes les conjugaisons (מָצָאתָ, נִמְצֵאתָ, תִּמְצֶאנָה).

§ 245. Le paradigme des verbes ל״א se trouve *Appendice* lett. L.

REMARQUES.

§ 246. *a*) Les verbes *E* (§ 145) conservent le ֵ dans toutes les formes du prét. *Kal* où le א est *quiescent*. Par ex. מָלֵאתִי, *j'ai rempli;* יְרֵאתֶם, *vous avez peur*.

§ 247. *b*) L'infin. *Kal* prend quelquefois la terminaison féminine ָה (יִרְאָה, *craindre*, v. § 146) ou quelquefois aussi la forme ֹאת, que l'on peut regarder comme une contraction de la forme *sègolée* ֹאֶת (comp. §§ 183, 213, 1, a). Par ex. מְלֹאת, pour מְלֹאֶת, *remplir;* קְרֹאת, *appeler;* שְׂנֹאת, *haïr*.

§ 248. *c*) Les verbes ל״א empruntent quelquefois leurs formes à la classe des verbes ל״ה, avec lesquels ils ont beaucoup de rapport.

Par ex. כָּלִאתִי pour כָּלָאתִי, *je me suis abstenu* (comme s'il se formait non pas de כָּלָא, mais de כָּלָה), Ps. CXIX, 101; רִפָּאתִי pour רִפֵּאתִי, prét. *Pih.* (רָפָה, *guérir*), 2 Rois II, 21.

8° VERBES QUIESCENS ל״ה.

(גָּלָה, *révéler.*)

§ 249. Dans la plupart des verbes de cette classe, la 3e *radicale* ה remplace un י qui paraît avoir primitivement terminé le mot.

§ 250. 1° La 3e radicale ה est *quiescente* dans tous les prétérits en ָ (גָּלָה, נִגְלָה, גִּלָּה, etc.), dans tous les infin. absol. en ֹ (גָּלֹה, נִגְלֹה, etc.), dans tous les impér. en ֵ (גְּלֵה, הַגְלֵה, etc.), dans tous les fut. et partic. en ֶ (יִגְלֶה, גֹּלֶה; יְגַלֶּה, מְגַלֶּה, etc.).

§ 251. Cependant, l'infin. absolu du *Hiphil* et *Hophal* prend ֵ dans la dernière syllabe; par ex. הַגְלֵה, הָגְלֵה (הָפְדֵּה, Lév. XIX, 20).

§ 252. 2° L'infin. constr. de toutes les conjugaisons a la terminaison וֹת (qui paraît être pour ֹת, comp. § 247) : גְּלוֹת, הַגְלוֹת, etc.

§ 253. 3° Le ה radical se change en ת devant l'*afformante* הָ; la 3e fém. sing. du prét. *Kal* est donc גָּלְתָה, au lieu de גָּלָהָה.

§ 254. 4° Devant les *afformantes* וּ et ִי, le ה se retranche. Ainsi, la 3e plur. du prét. *Kal* est גָּלוּ pour גָּלְהוּ; la 2e fém. sing. du fut. תִּגְלִי pour תִּגְלְהִי.

§ 255. 5° Au partic. pass. du *Kal*, le י primitif (§ 249) reparaît, le ה ne pouvant être quiescent en וּ, et ce dernier ne pouvant être changé. Ainsi, on trouve toujours גָּלוּי (galouï) au lieu de גָּלוּה.

Ce י reparaît aussi devant les *afformantes* qui commencent par une consonne (ת ou נ). Il est *quiescent*

au prét. *Kal* en ַ (גָּלִ֫יתָ) ; au prét. de toutes les autres conjugaisons en ִ ou en ֵ (*Pihel* גִּלִּיתָ et גִּלֵּיתָ), à l'impér. et au fut. de toutes les conjugaisons en ֶ (impér. *Kal* גְּלֶינָה, fut. *Hiph.* תַּגְלֶינָה).

§ 256. 6° Le fut. de toutes les conjugaisons peut prendre une forme *apocopée*. Le ה radical est retranché ainsi que la voyelle qui précède et dans laquelle il est quiescent. Par ex. fut. *Niph.* יִגָּל pour יִגָּלֶה, fut. *Pih.* יְגַל pour יְגַלֶּה, etc.

Quant aux voyelles que prennent les formes *apocopées* du fut., voyez encore § 261.

On trouve également une forme *apocopée* de l'impér. du *Pihel*, du *Hiphil* et du *Hithpahel*. Par ex. impér. *Pih.* גַּל pour גַּלֵּה, *dévoile!* הַס pour הַסֵּה, *tais-toi!* impér. *Hiph.* הֶרֶף pour הַרְפֵּה, *laisse!* impér. *Hithp.* הִתְחַל pour הִתְחַלֵּה, *feins d'être malade!* 2 Sam. XIII, 5. הִתְגָּר, *fais-lui la guerre*, Deut. II, 24.

§ 257. Le paradigme des verbes ל״ה se trouve *Appendice* lett. M.

REMARQUES.

§ 258. *a*) Il y a un petit nombre de verbes ל״ה dont le ה n'est pas *quiescent*. Leur 3ᵉ radicale porte ordinairement le *Mappik* (§ 28) ; et ils se conjugent à l'instar des *verbes* 3ᵉ *gutturale* (§ 173 et les suiv.). Par ex. גָּבַהּ, *être élevé*, fut. יִגְבַּהּ, partic. *Hiph.* מַגְבִּיהַּ.

§ 259. *b*) Parmi les verbes ל״ה *quiescens*, il y en a quelques-uns dont la 3ᵉ radicale semble avoir été primitivement un ו, et non pas un י, comme dans la

plupart des autres verbes de cette classe. C'est ainsi qu'on trouve שָׁלַוְתִּי pour שָׁלִיתִי, *je suis tranquille*, 1re sing. du prét. *Kal* de שָׁלָה, Job III, 26.

§ 260. *c*) Trois autres verbes, dont le ה tient la place du ו, forment un *Pilel* avec sa conjugaison réfléchie (*Hithpalel*) en insérant un ו entre la 2e et la 3e radicale (qui maintenant est ה et qui primitivement était ו). C'est ainsi que de la racine נָאָה s'est formé un *Pil.* נָאוָה, *être beau*; de la racine טָחָה s'est formé un partic. *Pilel* מְטַחֲוֵי קֶשֶׁת, *les tireurs d'arc*, Gen. XXI, 16.; de la racine שָׁחָה, *se courber*, on a fait le *Hithpalel* הִשְׁתַּחֲוָה (comp. § 158), *se prosterner, adorer;* infin. הִשְׁתַּחֲוֹת ; fut. יִשְׁתַּחֲוֶה ; fut. *apocopé* יִשְׁתַּחוּ pour יִשְׁתַּחֲו ; 3e masc. plur. du fut. יִשְׁתַּחֲווּ.

§ 261. *d*) I. Lorsqu'au fut *Kal*, le ה et la voyelle qui le précède ont été retranchés (§ 256) le futur ainsi *apocopé* subit les modifications suivantes :

α) Il se présente sous la forme יִגְל, qui en effet se rencontre quelquefois. Par ex. וַיִּשְׁבְּ, *et il fit prisonnier*, Nomb. XXI, 1; וַיִּפְתְּ, *et il fut séduit*, Job XXXI, 27.

β) Quelquefois la préformante י prend ‑ֵ. Par ex. וַיֵּבְךְּ, *et il pleura;* וַיֵּשְׁתְּ, *et il but.*

γ) Plus souvent encore, la 1re *radicale* prend ‑ֶ, ou (si la 2e *radicale* est une *gutturale*) ‑ַ. Par ex. וַיִּבֶן, *et il bâtit;* וַיִּפֶן, *et il tourna;* וַיִּשַׁע, *et il regarda.*

δ) Ce ‑ֶ est quelquefois précédé d'un ‑ֵ sous la *préformante*. Par ex. וַיֵּרֶד, *et il descendit.*

ε) Si la 1re *radicale* est une *gutturale*, le mot prend deux *Patach*. Par ex. וַיַּעַן, *et il répondit;* וַיַּעַשׂ, *et il fit.*

ζ) Le fut. *apocopé* des verbes הָיָה et חָיָה (*être* et *vivre*) est יְהִי et יְחִי pour יְהִי et יְחִי. Le ְ de la 1re *radicale* s'est changé en ִ (d'après la règle que nous avons donnée § 79, n° 3), et la *préformante* a repris le ְ qu'elle doit avoir toutes les fois que la 1re *radicale* elle-même n'a pas un *Sheva* (comp. § 90).

II. Le fut. *apocopé* du *Hiphil* présente, ou la forme *simple* telle qu'elle reste après le retranchement de la 3e *radicale* (par ex. יַפְתְּ, *qu'il mette au large*, Gen. IX, 27), ou la forme *ségolée* ֶ ֶ. Par ex. וַיֶּגֶל, *et il transporta*, 2 Rois XVIII, 11; וַיֶּפֶר, *et il fit multiplier*; Ps. CV, 24.

§ 262. *e)* Plusieurs fois le י primitif de ces verbes a reparu d'une manière exceptionnelle dans des formes qui se terminent par une *afformante* voyelle (וּ ou ה ָ). Ceci a lieu le plus souvent en *pause*, surtout lorsque la forme a pris un ן *paragogique*.

Par ex. גָּלוּ, en *pause* גָּלָיוּ; חָסָיָה, *elle espère*, pour חָסְתָה, Ps. LVII, 2; יֶהֱמָיוּן, pour יֶהֱמוּן, *ils font du bruit*, Jér. XVII, 12; יִרְבְּיֻן, *ils se multiplieront*, Deut. VIII, 13.

On remarquera que, dans la plupart de ces cas, ce י est précédé d'un ָ, qui doit son origine à la *pause* (comp. ce que nous avons dit §§ 104 et 105.)

§ 263. *f)* Le ה radical se retranche, ainsi que la voyelle qui le précède, toutes les fois que le verbe prend un *suffixe*. Par ex. עָנָה, *il a répondu* : עָנָנִי, *il m'a répondu*; עָנְךָ, *il t'a répondu*; עָנָם, *il leur a répondu*, etc.

ART. VII.

Remarques générales sur les verbes imparfaits.

§ 264. Dans les §§ précédens, nous avons rendu compte des formes par lesquelles les verbes imparfaits diffèrent du verbe parfait. La différence de ces verbes imparfaits repose sur des règles d'une application générale (§ 178).

Il y a cependant des cas isolés dans lesquels certains verbes imparfaits présentent quelques formes anomales que nous allons indiquer dans cet article, parce qu'elles ne sauraient se classer convenablement dans les §§ précédens.

A. CONJUGAISONS PEU USITÉES.

§ 265. 1° Nous avons dit plus haut (§ 198) qu'au lieu de former un *Pihel* avec ses conjugaisons dérivées, les verbes *géminés* (ע״ע) préfèrent se former un *Pohel*, et les verbes ע״ו un *Pilel* (v. § 229). Par ex. סוֹבֵב, סוֹבַב ; קוֹמֵם, קוֹמַם.

Ces dernières conjugaisons se trouvent aussi dans quelques verbes qui ne sont ni ע״ע ni ע״ו. Par ex. מְשֹׁפֵט, *le juge*, partic. *Pohel* de שָׁפַט, Job IX, 15.

§ 266. 2° Ces deux classes de verbes ע״ע et ע״ו forment quelquefois un *Pilpel*, au lieu du *Pihel*, en redoublant les deux radicales. C'est ainsi que de סָכַךְ, *il a couvert*, on trouve le *Pilpel* סִכְסֵךְ dans la signification de *couvrir d'armes*, *armer*, Es. IX, 10, XIX, 2 ; de כּוּל le *Pilpel*, כִּלְכֵּל, *il a entretenu*.

Comparez encore צִפְצֵף, qui se dit du *gazouillement des oiseaux;* סַלְסֵל, *il a élevé*, Prov. IV, 8. etc.

§ 267. 3° La conjugaison *Pealal*, provenue de la répétition des deux dernières radicales, semble avoir été destinée à exprimer l'idée de mouvemens qui se suivent rapidement.

Par ex. סְחַרְחַר, *mon cœur est agité çà et là*, Ps. XXXVIII, 11.

מֵעַי חֳמַרְמָרוּ, *mes entrailles bruient*, Lament, I, 20.

§ 268. 4° Dans quelques cas très-peu nombreux, on trouve une conjugaison *Thiphél*, au lieu de *Hiphil*.

Par ex. תִּרְגַּלְתִּי, *j'ai appris à marcher*, Hos. XI, 3; prét. *Thiphél* de רָגַל.

תְּתַחֲרֶה, *te disputeras-tu avec les chevaux?* Jérém. XII, 5; fut. *Thiphél* de חָרָה.

B. VERBES QUADRILITTÈRES.

§ 269. Un petit nombre de formes verbales, qu'on ne peut pas regarder comme conjugaison anomale d'une racine de *trois lettres*, sont ramenées ordinairement à une racine *quadrilittère*.

Ce sont les quatre suivantes. Elles prennent les voyelles caractéristiques du *Pihel* et de sa voix *passive*.

פַּרְשֵׁז, *il a étendu*, Job XXVI, 9.

כִּרְסֵם, *il a détruit*, Ps. LXXX, 14.

כִּרְבֵּל, *il a été vêtu*, 1 Chron. XV, 27.

רֻטְפַּשׁ, *il a rajeuni*, Job XXXIII, 25.

C. VERBES DÉFECTIFS.

§ 270. Plusieurs verbes imparfaits, préfèrent dans

certains cas, emprunter leurs formes à d'autres verbes imparfaits rapprochés d'eux, soit par le son, soit par le sens.

Nous n'en indiquerons ici que quelques-uns.

בּוֹשׁ fait le *Hiphil* régulier הֵבִישׁ, mais on trouve aussi הוֹבִישׁ, comme de la racine יָבֵשׁ.

הָלַךְ dans la plupart des cas forme l'infin. constr., l'impér. et le fut. *Kal* et tout le *Hiph.* à l'instar des verbes פ״י; ainsi fut. *Kal* יֵלֵךְ, prét. *Hiph.* הוֹלִיךְ, fut. יוֹלִיךְ, etc.

טוֹב ne fait régulièrement que le prét. et l'infin. *Kal*; le fut. *Kal* et le *Hiph.* sont de la racine יָטַב.

נָצַב forme son *Hithpahel* de יָצַב : הִתְיַצֵּב.

נָפַץ emprunte de פּוּץ la plupart de ses formes.

D. VERBES DOUBLEMENT IMPARFAITS.

§ 271. Dans cette classe se trouvent les verbes dont la racine renferme à la fois deux des lettres qui établissent l'imperfection des verbes.

Il est évident que les formes qui résultent d'une double imperfection doivent présenter quelquefois des difficultés pour les commençans. Nous pensons qu'il sera convenable d'exposer ceux de ces verbes qui se rencontrent le plus souvent.

§ 272. Le verbe נָטָה, étant à la fois פ״נ et ל״ה, fait le fut. *Kal* יִטֶּה, et apocopé וַיֵּט, *et il inclina*.

נָכָה, encore פ״נ et ל״ה fait le prét. *Hiph.* הִכָּה, impér. הַכֵּה, *apoc.* הַךְ; fut. יַכֶּה, *apoc.* וַיַּךְ, *et il frappa*.

בּוֹא, ע״ו et ל״א, prét. *Kal* בָּא, *il est venu*, prét.

Hiphil הֵבִיא, *il a fait venir*, fut. יָבִיא, partic. מֵבִיא.

---

§ 273. Quant aux *suffixes* et à la manière de les ajouter aux verbes, voyez ce que nous en dirons plus bas au 3ᵉ chap., où nous traiterons des *suffixes*.

CHAPITRE SECOND.

LE NOM.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

---

§ 274. Dans la plupart des cas, comme nous l'avons dit § 106, le *nom* (substantif et adjectif) dérive du verbe. Cependant v. § 280.

§ 275. Le nom *adjectif*, quant à la forme, ne se distingue pas du nom *substantif*.

L'*adjectif* n'a pas de formes pour exprimer les degrés du *comparatif* et du *superlatif*. La syntaxe indiquera comment la langue hébraïque y a suppléé.

§ 276. Les différens *cas* du substantif ne s'expriment pas comme en grec ou en latin par les modifications de sa forme, mais comme en français ou en anglais par des prépositions, sur l'emploi desquelles nous renvoyons à la syntaxe.

§ 277. Le *génitif* seul s'exprime par une modification dans la forme ; mais alors cette modification s'opère non comme dans nos langues occidentales, sur le substantif *régi*, mais sur celui dont il dépend. Ainsi l'on dit דָּבָר, *parole*, et אֱלֹהִים, *Dieu;* mais on dira דְּבַר אֱלֹהִים, *verbum Dei*, *la parole de Dieu.*

Dans le langage grammatical on dit que le substantif régissant qui a subi cette modification est à l'*état construit* (Pour les règles en détail, v. § 313 et les suiv.).

§ 278. Il suit de là qu'en hébreu il n'y a pas de déclinaisons, du moins dans le sens que l'on donne ordinairement à ce mot dans le langage classique. Cependant les noms subissent différens changemens de lettres et de voyelles, suivant qu'ils sont au *pluriel*, ou au *duel*, ou à l'*état construit*, avec ou sans *affixes ;* et ces changemens tiennent soit aux modifications grammaticales dont les noms sont l'objet, soit à la nature même des lettres et des voyelles dont les noms se composent.

Ces diverses modifications étant coordonnées peuvent donc présenter une sorte de *déclinaison.* Nous leur donnerons au moins ce nom, après avoir bien fait observer dans quelle acception la langue hébraïque nous autorise à l'employer (Comparez ce que nous avons dit à l'occasion des conjugaisons § 110).

Nous traiterons des déclinaisons à l'art. V de ce chapitre.

ARTICLE PREMIER.

Dérivation des noms.

§ 279. Les noms sont pour la plupart des *noms verbaux;* un petit nombre seulement sont des *noms dénominatifs.*

§ 280. Il y a encore des *noms primitifs*, c'est-à-dire des noms qui ne dérivent ni d'un autre nom ni d'un verbe. Mais dans la plupart des cas il est difficile de distinguer si un nom est primitif ou non; car lors même que la racine ne se trouverait pas parmi les verbes que nous connaissons, il n'en résulterait pas nécessairement que cette racine n'ait point existé dans quelqu'une des langues sémitiques.

Du reste, ces noms suivent en tout point l'analogie des noms verbaux; et la langue elle-même les considère comme appartenant à une racine verbale mais inusitée; en sorte que, sous le point de vue grammatical, la distinction des noms primitifs et de ceux qui ne le sont pas lui demeure indifférente. Par ex. que je regarde le mot אָב, *père*, comme primitif, ou que je le croie dérivé de אָבָה, les modifications qu'il subira dans ses différentes phases n'en seront pas moins telles que les exigerait la racine אָבָה. Le mot אֵם, *mère*, qui est probablement aussi un subst. primitif, se rapporte à une racine inusitée אָמַם. On forme אִמִּי, *ma mère*, comme צִלִּי, *mon ombre*, de צֵל, qui vient de צָלַל.

§ 281. Les *noms dénominatifs* sont peut nom-

breux. Ils dérivent d'un autre nom à peu près de la manière dont les noms verbaux dérivent de leur verbe (Nous y reviendrons § 293).

§ 282. Les *noms verbaux* forment la classe la plus nombreuse. Ils dérivent du verbe de plusieurs manières.

1° Un grand nombre de noms contractent la racine en une seule syllabe.

Alors, c'est ou la 1re radicale qui est appelée à prendre ְ, comme dans les mots : כְּתָב, *écriture;* פְּאֵר, *diadème;* צְחֹק, *rire;* ou bien le ְ se place sous la 2e radicale, par ex : נֵרְדְּ, *Nard;* חֵטְא, *péché;* קֹשְׁטְ, *vérité*, Prov. XXII, 21.

§ 283. Cependant cette dernière manière de former les substantifs est très-rare, et la seconde syllabe reçoit ordinairement une voyelle accessoire. Cette voyelle est ֶ, ou avec les gutturales ַ. Les mots ainsi formés sont tous *Milél* (v. § 35) et sont appelés *formes ségolées.*

Par ex. מֶ֫לֶךְ pour מַלְכְּ, *roi;* רֶ֫גֶל pour רַגְלְ, *pied;* סֵ֫פֶר pour סִפְרְ, *livre;* קֹ֫דֶשׁ pour קֹדְשְׁ, *sanctuaire;* זֶ֫רַע pour זַרְעְ, *semence;* נַ֫עַר pour נַעְרְ, *jeune homme.*

§ 284. 2° D'autrefois, pour la formation des noms, les voyelles de la racine deviennent plus claires et plus fortes.

Par ex. דָּבָר, *parole;* עָמָל, *travail;* גָּדֵר, *mur;* שֵׁכָר, *boisson forte.*

§ 285. 3° Quelquefois un *participe*, un *infinitif*, ou même un *futur* est devenu *substantif.*

Par ex. אֹיֵב, *ennemi*, partic. de אָיַב *haïr*, *être ennemi de quelqu'un;* דַּעַת, *connaissance*, infin. de יָדַע (v. § 213, *a*, et § 183), *connaître;* יִצְהָר, *huile*, fut. de צָהַר, *reluire*.

On peut regarder aussi comme *substantifs* un certain nombre de *participes Hiphil* (par ex. מוֹקֵשׁ, *piège*, de יָקַשׁ, *tendre des pièges;* מַפְתֵּחַ, *clef*, de פָּתַח, *ouvrir;* מָגֵן, *bouclier*, de גָּנַן, *couvrir*), ou d'autres noms qui dérivent immédiatement de *l'infin. absolu Kal* (par ex. שָׁלוֹם, *paix*, de שָׁלַם, *être en paix*).

§ 286. 4° Les lettres ו et י sont quelquefois insérées entre la 2ᵉ et la 3ᵉ radicale pour former des *adjectifs qualificatifs*.

Par ex. בָּחוּר et בָּחִיר, *élu*, de בָּחַר, *élire;* מָשִׁיחַ, *oint*, de מָשַׁח, *oindre;* עָצוּם, *fort, robuste*, de עָצַם, *être fort, robuste;* צָעִיר, *petit*, de צָעַר, *être petit;* עָשִׁיר, *riche*, de עָשַׁר, *avoir de la fortune*.

On intercale également quelquefois l'une ou l'autre de ces deux lettres pour former des *substantifs*.

Par ex. הֵיכָל, *temple, palais;* סוּגַר, *cage;* קִיטוֹר, *fumée*, du *Pihel* קִטֵּר, *fumer, encenser;* גְּמוּל, *revanche*, de גָּמַל, *rémunérer*.

Quelques substantifs de cette classe servent à exprimer certaines époques de l'année.

Par ex. חָרִישׁ, *temps de labourer*, de חָרַשׁ, *labourer;* קָצִיר, *moisson*, proprement *temps où l'on coupe*, de קָצַר, *couper*, *récolter*.

§ 287. 5° Les noms qui redoublent par un *daguesh*, la 2ᵉ radicale indiquent une *qualité* ou une *action continuelle*.

Par ex. טַבָּח, *boucher*, de טָבַח, *tuer;* אִכָּר, *laboureur*, de אָכַר (qui en arabe signifie *creuser la terre*).

Si d'ailleurs ces noms prennent les voyelles *Chirek* et *Zéré*, ils expriment des *défauts naturels*.

Par ex. אִלֵּם, *muet;* עִוֵּר, *aveugle*; פִּסֵּחַ, *boiteux;* חֵרֵשׁ, *sourd*.

§ 288. 6° D'autres noms se forment en ajoutant à la racine la syllabe ־ָן ou ־וֹן.

Par ex. אָבְדָן et אֲבַדּוֹן, *perte*, de אָבַד, *périr;* קָרְבָּן, *offrande*, de קָרַב, *s'approcher;* שֻׁלְחָן, *table*, de שָׁלַח, *étendre;* אַלְמָן, *désolé*, de אָלַם, *être désolé;* דְּאָבוֹן, *défaillance*, de דָּאַב, *défaillir;* אֶבְיוֹן, *pauvre*, de אָבָה, *désirer;* עֶלְיוֹן, *le Très-Haut*, de עָלָה, *monter*.

§ 289. 7° Un grand nombre de noms se forment en *préfixant* une lettre à la racine.

Quelquefois, c'est un א, que les grammairiens appellent alors א *prosthétique* (ajouté).

Par ex. אֶגְרֹף, *poing*, de גָּרַף, *empoigner;* אָדוֹן, *seigneur*, de דּוּן, *juger*, *gouverner;* אֶצְבַּע, *doigt*, de צָבַע, *tremper;* אַרְבֶּה, *sauterelle*, de רָבָה, *être nombreux*.

§ 290. 8° Le plus souvent c'est un מ.

Les nombreux substantifs formés par cette *préformante* expriment ordinairement la réalisation de l'idée renfermée dans le verbe.

Par ex. מַרְבֶּה, *quantité*, *augmentation*, de רָבָה, *être abondant;* מִזְמוֹר, *cantique*, de זָמַר, qui dans le *Pihel* a la signification de *chanter;* מִכְתָּב, *écriture*, de כָּתַב, *écrire*.

Quelquefois aussi ils expriment *l'endroit* où se passe l'action indiquée par le verbe.

Par ex. מִדְרָךְ, *endroit où l'on marche*, de דָּרַךְ, *marcher;* מָבוֹא, *endroit où l'on entre, entrée*, de בּוֹא, *entrer;* מִרְבֵּץ et מַרְבֵּץ, *gîte*, de רָבַץ, *être couché*, *guetter;* מַטְמוֹן, *endroit où l'on cache quelque chose, magasin*, de טָמַן, *cacher*.

§ 291. 9° Les substantifs enfin qui se forment avec la lettre ת, expriment souvent des *idées abstraites*.

Par ex. תְּהִלָּה, *louange*, de הָלַל, dont le *Pihel* הִלֵּל, *chanter des louanges, psalmodier;* תּוֹרָה, *loi, doctrine*, de יָרָה, *fonder*, *Hiph.* הוֹרָה, *enseigner;* תַּלְמִיד, *disciple*, de לָמַד, *apprendre*, *Pih.* לִמֵּד, *exercer*, *enseigner*.

§ 292. 10° Pour exprimer les nuances des couleurs, on aime à répéter les deux dernières radicales.

Par ex. אֲדַמְדָּם, *rougeâtre*, de אָדַם, *être rouge;* יְרַקְרַק, *verdâtre*, *jaunâtre*, de יָרַק, *être vert* ou *jaune;* שְׁחַרְחֹר *noirâtre*, de שָׁחַר, *être noir*.

§ 293. Les *noms dénominatifs* (v. § 281) se forment d'autres noms, comme les noms verbaux se forment du verbe.

Par ex. כֹּרֵם, *vigneron*, de כֶּרֶם, *vignoble*, (comp. § 285); שׁוֹעֵר, *portier*, de שַׁעַר, *porte;* קַשָּׁת, *archer*, de קֶשֶׁת, *arc*, (comp. § 287); תַּחְתּוֹן, *inférieur*, de תַּחַת, *sous*, (comp. § 288); אַחֲרוֹן, *dernier*, de אַחַר, *après;* נְחֻשְׁתָּן, *d'airain*, de נְחֹשֶׁת, *airain;* אַגְמוֹן, *roseau*, de אֲגַם, *marais;* מַעְיָן, *endroit où jaillit la source*, de עַיִן, *source* (comp. § 290); מַעְגָּלָה, *barricade de chariots*, de עֲגָלָה, *char*.

§ 294. C'est en ajoutant un ִי— qu'on fait des *noms dénominatifs* destinés à exprimer une certaine classe de gens ou une nation.

Par ex. נָכְרִי, *étranger*, de נֵכָר, *pays étranger;* רַגְלִי, *fantassin*, de רֶגֶל, *pied;* יְהוּדִי, *Juif*, proprement *un ressortissant de la tribu de Juda* (יְהוּדָה); מוֹאָבִי, *Moabite*, de מוֹאָב; כְּנַעֲנִי, *Cananéen*, habitant du pays de *Canaan* (כְּנַעַן); אֶפְרָתִי, *habitant de la ville de Ephrath* (אֶפְרָת); קְהָתִי, *descendant de Kehath* (קְהָת).

§ 295. Les anciens grammairiens ont ordinairement fait une dinstinction entre les noms qui ne présentent que les trois lettres de la racine dont ils sont dérivés, et les noms qui ont ajouté une ou plusieurs lettres accessoires à la racine. Ces lettres, avons nous dit, peuvent être ajoutées au commencement ou à la fin de la racine, ou même aussi entre les lettres radicales. On appelle les noms qui ne présentent que les radicales, noms à *formes nues* (par ex. דָּבָר, *parole*, de דִּבֵּר, *parler;* מֶלֶךְ, *roi*, de מָלַךְ, *régner*), tandis que les autres formes qui ont admis des lettres accessoires se nomment *formes augmentées*. Les lettres employés dans ce but sont les lettres א, ה, ו, י, מ, נ, ת..Pour aider la mémoire, les grammairiens les ont réunies dans le mot הֶאֱמַנְתִּיו (*hèèmanthiv*). Un *nom hèèmanthique*, sera donc formé de sa racine trilittère à l'aide des lettres du mot הֶאֱמַנְתִּיו. Par ex. הַצָּלָה, *délivrance*, de נָצַל, *délivrer;* אַרְבֶּה, *sauterelle*, de רָבָה, *être nombreux;* מִשְׁקָל, *poids*, de שָׁקַל, *peser;* קָרְבָּן, *offrande*, de קָרַב, *s'approcher*, et ainsi de suite.

Art. II.

Du Genre des Noms.

§ 296. La langue hébraïque ne connaît que deux genres : le *masculin* et le *féminin*. Le *neutre* est rendu par la forme *féminine*. Par ex. זֶה, *celui-ci;* זאֹת, *celle-ci* et *cela*.

§ 297. Pour le genre *masculin* il n'y a pas de forme particulière.

Le genre *féminin* est indiqué par la syllabe ָה ou ֶת terminant le nom.

La terminaison ָה prend le ton; celle de ֶת laisse le ton sur la pénultième.

Par ex. אִישׁ, *homme*, אִשָּׁה, *femme;* מֶלֶךְ, *roi*, מַלְכָּה, *reine;* טַבָּח, *cuisinier*, טַבָּחָה, *cuisinière;* סוּס, *cheval*, *étalon*, סוּסָה, *jument;* טוֹב, *bon*, טוֹבָה, *bonne;* גָּדוֹל, *grand*, גְּדוֹלָה, *grande;* חָזָק, *fort*, חֲזָקָה, *forte*, et חֶזְקָה, *force;* אוֹר et אוֹרָה, *lumière;* מוֹצָא et מוֹצָאָה *issue;* גְּבֶרֶת, *maîtresse;* קְטֹרֶת, *encens;* אֱמֶת, *vérité;* פֹּקֶדֶת (partic. act. *Kal*), *celle qui a visité;* ou avec une gutturale (comp. § 183, *a*) דַּעַת, *connaissance;* קָרַחַת, *chauveté*.

Les noms dont le masculin se termine par une voyelle ne prennent qu'un ת pour leur féminin.

Par ex. בְּכִי masc. et בְּכִית fém. *pleurs;* עִבְרִי, *un Hébreu*, עִבְרִית, *une femme hébreue;* מוֹאָבִי, *un Moabite;* מוֹאָבִית, *une Moabite*.

§ 298. *a*) Quelquefois on trouve au lieu de ָה ou ֶת la terminaison ַת. Par ex. נַחֲלַת, *héritage;* עֶזְרַת *secours;* זִמְרַת, *chant;* מָחֳרַת, *lendemain;*

b) Quelquefois aussi ־ָא, par imitation de l'orthographe *araméenne*. Par ex. חָגָּא, *frayeur*, *terreur*, Es. XIX, 17.

§ 299. *a*) Quelques substantifs féminins, qui indiquent un *emploi* ou un *état durable*, prennent la terminaison ־וּת. Par ex. פְּקֻדּוּת, *l'emploi d'un surveillant* (פָּקִיד); אַלְמָנוּת, *veuvage*, de אַלְמָנָה, *veuve*; גַּבְהוּת, *esprit hautain*, *orgueil*, de גָּבַהּ, *être haut*; דְּמוּת, *ressemblance*, de דָּמָה, *ressembler*.

b) On rencontre moins souvent encore la terminaison féminine ־ִית. Par ex. שְׁבִית, *captivité*; תַּבְנִית, *image*; אַחֲרִית, *issue*, *fin*, *avenir*; שְׁאֵרִית, *reste*.

§ 300. Il y a un assez grand nombre de substantifs qui sont du genre féminin sans prendre cependant la terminaison féminine, tout comme on en trouve d'autres qui, avec une terminaison féminine, sont cependant du genre masculin. Nous y reviendrons en traitant du *genre* dans la *syntaxe*.

§ 301. Les modifications que subissent les voyelles des noms en conséquence de leur terminaison féminine seront exposées plus bas (v. § 352 et les suiv.).

Art. III.

Du Nombre des Noms.

A. du pluriel.

§ 302. I. Le *pluriel* des noms *masculins* s'exprime par la syllabe ־ִים ajoutée au singulier. Par ex. שִׁיר, *chant*, plur. שִׁירִים; דָּבָר, *parole*, plur. דְּבָרִים; בֶּגֶד, *habit*, plur. בְּגָדִים.

§ 303. *a*) Les noms qui se terminent naturellement en ִי ne reçoivent que ם à leur pluriel. Par ex. יְהוּדִי, *Juif*, plur. יְהוּדִים; נָכְרִי, *étranger*, plur. נָכְרִים; גּוֹי, *nation*, plur. גּוֹיִם.

Cependant dans quelques-uns de ces noms on trouve les deux י; le premier est alors muni d'un *daguesh*. Par ex. לְוִיִּם, *lévites*, du sing. לֵוִי; אִיִּים, *îles*, du sing. אִי.

b) Les noms qui finissent en ֶה retranchent cette terminaison lorsqu'ils prennent le signe du pluriel. Par ex. רֹעֶה, *pasteur*, plur. רֹעִים; חֹזֶה, *voyant*, plur. חֹזִים.

§ 304. On rencontre parfois des formes exceptionnelles du plur. masc.

a) ִין pour ִים, à l'instar du pluriel *chaldéen*. Par ex. רָצִין pour רָצִים, *satellites*, 2 Rois II, 13; חִטִּין, pour חִטִּים, *du froment*, Hes. IV, 9; עִיִּין pour עִיִּים, *ruines;* Mich. III, 12; חַיִּין pour חַיִּים, *vie*, Job XXIV, 22; אַחֲרִין pour אֲחֵרִים, *d'autres*, Job XXXI, 10.

b) ַי pour ִים. Par ex. חִצַּי pour חִצִּים, *flèches*, 1 Sam. XX, 38; מִנַּי pour מִנִּים, *cordes* pour *instrumens à cordes*, Ps. XLV, 9; עַמַּי pour עַמִּים, *peuples*, Ps. CVLIV, 2.

c) ֵי pour ִים. Par ex. שָׂרֵי pour שָׂרִים, *princes*, Jug. V, 15; חַלֹּנֵי pour חַלּוֹנִים, *fenêtres*, Jér. XXII, 14; גֹּבַי pour גּוֹבִים plur. de גּוֹב, *sauterelle*, Amos. VII, 1, Nah. III, 17.

§ 305. Le mot אֲדֹנָי, *Seigneur* (en parlant de Dieu), est écrit avec ָ au lieu de ַ (אֲדֹנַי), pour distin-

guer ce nom sacré par son orthographe même. אֲדֹנָי signifie proprement *mon seigneur;* c'est le plur. de אָדוֹן, *seigneur*, avec le pronom suffixe de la 1re personne; car le pluriel de אָדוֹן ne désigne pas nécessairement une pluralité de seigneurs : il peut se rapporter à un seul, n'étant employé que pour indiquer la dignité (comp. אֲדֹנִים קָשֶׁה, *un seigneur sévère*, Es. XIX, 4).

Ce sont les points-voyelles de ce nom divin (אֲדֹנָי) que les Massorètes ont placés sous les consonnes du nom ineffable יְהוָה (v. § 51, 4).

§ 306. II. Le *pluriel* du *féminin* est exprimé par la terminaison וֹת—; elle prend la place de celle de ה—ָ ou de ת—ֶ, que les noms féminins présentent ordinairement au sing., ou elle s'ajoute immédiatement aux lettres radicales, si le mot n'a pas la terminaison féminine. Par ex. שִׁירָה, *cantique*, plur. שִׁירוֹת; בְּהֵמָה, *bête*, plur. בְּהֵמוֹת; אִגֶּרֶת, *circulaire*, plur. אִגְּרוֹת; כֻּתֹּנֶת, *habit*, plur. כֻּתֳּנוֹת; קוֹל, *voix*, plur. קוֹלוֹת; מִגְדָּל, *tour*, plur. מִגְדָּלוֹת.

§ 307. Les noms féminins qui se terminent par וּת— et ית—ִ forment ordinairement le pluriel par יּוֹת—ֻ et יּוֹת—ִ. Par ex. חָנוּת, *cachot*, plur. חֲנֻיּוֹת, Jér. XXXVII, 16; מַלְכוּת, *royaume*, plur. מַלְכֻיּוֹת; עִבְרִית, *une femme hébreue*, plur. עִבְרִיּוֹת.

Le mot עֵדוּת, *témoignage*, forme son pluriel en עֵדְוֹת (*éd-voth*), faisant entendre le ו.

§ 308. D'autres noms terminés en וּת et ית—ִ ajoutent à leur terminaison celle du pluriel sans rien retrancher de la forme du singulier. Par ex. כְּרִיתוּת, *di-*

corce, plur. כְּרִיתֻתִים; חֲנִית, *lance*, plur. חֲנִיתִים et חֲנִיתוֹת; שְׁחִית, *fosse*, plur. שְׁחִיתוֹת.

§ 309. ***Remarque***. Un certain nombre de substantifs ne se trouvent qu'au pluriel. Par ex. מְתִים, *des hommes;* פָּנִים, *face*, *visage*.

Ce sont surtout les idées abstraites qu'on aime à exprimer par le pluriel. Comparez חַיִּים, *vie;* רַחֲמִים, *pitié;* נְעוּרִים, *jeunesse;* זְקוּנִים, *vieillesse*.

B. DU DUEL.

§ 310. Ce n'est que le *substantif* qui forme un *duel*. L'adjectif, le pronom et le verbe n'en ont pas. Il se forme en ajoutant la terminaison ַיִם au singulier. Par ex. יָד, *main*, יָדַיִם, *les deux mains*.

Si le mot se termine par un ה, cette lettre se change en ת (comp. § 315, *a*). Par ex. שָׂפָה, *lèvre*, duel שְׂפָתַיִם.

§ 311. Il n'y a qu'une seule forme du duel pour les deux genres. Par ex. יוֹם masc. *jour*, יוֹמַיִם, *deux jours;* כַּף fém. *la paume* (*de la main*), כַּפַּיִם, *les deux paumes*.

Ce n'est que par exception qu'on trouve la forme d'un duel ajoutée à un pluriel féminin; חוֹמוֹתַיִם, *les deux murs* (de חוֹמָה, *mur*).

§ 312. Le duel s'emploie de préférence pour des choses qui, par leur nature, impliquent l'idée de la dualité. Ce ne sont pas seulement des membres du corps humain commme אָזְנַיִם, *les oreilles*, מָתְנַיִם, *les reins*, mais aussi d'autres choses qui se composent de

deux parties égales, par ex. מֹאזְנַיִם, *les deux bassins de la balance, la balance.*

Art. IV.

De l'Etat construit.

§ 313. Nous avons déjà remarqué plus haut (§§ 276 et 277) que la langue hébraïque ne forme pas des cas pour exprimer les rapports des noms, mais que dans ce but elle se sert de certaines prépositions. Il n'y a que le rapport du *génitif* qui soit exprimé par une forme à part. Cette forme présente une particularité qu'on ne rencontre point dans nos langues occidentales, savoir que ce n'est pas le nom *régi* qui subit la modification, mais bien le nom *régissant* (comp. § 277).

En voici les règles en détail :

§ 314. Le nom qui se trouve en *état construit*, c'est-à-dire qui est suivi d'un génitif, et qui par conséquent est le *nom régissant*, subit les raccourcissemens dont il est susceptible.

Le nom qui n'est pas en *état construit* est, selon le langage des grammairiens, en *état absolu.*

§ 315. Les raccourcissemens produits par l'*état construit* s'opèrent ou sur les *consonnes* ou sur les *voyelles.*

a) Le ה de la terminaison féminine du singulier se change en ת. Par ex. שִׁירָה, *cantique*, שִׁירַת דּוֹדִי, *le cantique de mon bien-aimé*, Es. V, 1.

Le ם de la terminaison masculine du pluriel et de

celle du duel est retranché; le י est rendu quiescent en ◌ֵי. Par ex. גִּבֹּרִים, *des héros*, גִּבּוֹרֵי בָבֶל, *les hommes forts (héros) de Babylone*, Jér. LI, 30; עֵינַיִם, *les yeux*, עֵינֵי מֶלֶךְ, *les yeux d'un roi*, Jér. XXXIV, 3.

§ 316. *b*) Quant au raccourcissement que subissent les voyelles variables d'un mot lorsque celui-ci passe à l'*état construit*, nous renvoyons le lecteur pour le détail à l'art. suivant.

Art. V.

Des Déclinaisons.

§ 317. Les modifications que subit le nom sont produites (comp. § 278) :

1° Par la *terminaison féminine;* voyez là-dessus § 352.

2° Par la *formation du pluriel.*

3° Par l'*état construit* (§ 314) du singulier et du pluriel.

4° Enfin, par les *pronoms-suffixes* ajoutés au nom.

§ 318. Ces *suffixes*, relativement à l'influence qu'ils exercent sur les voyelles d'un mot, se divisent en deux classes : *suffixes légers* et *suffixes graves.*

On appelle *suffixes graves* ceux qui forment à eux seuls une syllabe complète, savoir les quatre : כֶם, כֶן, הֶם et הֶן. Les deux premiers expriment la 2ᵉ *personne* et les deux autres la 3ᵉ *personne* du *pronom-suffixe.* Les autres suffixes s'appellent *suffixes légers*, parce qu'ils exercent une influence moins sensible sur les

syllabes précédentes à cause de leur forme plus raccourcie.

§ 319. C'est par la même raison que les *suffixes légers* aiment à s'attacher à l'*état absolu* des noms, tandis que les *suffixes graves* préfèrent l'*état construit*. Ceci a toujours lieu au pluriel et assez souvent au singulier (comp. la 2[e] et la 4[e] décl.).

§ 320. Nous n'entrerons ici dans la doctrine des *suffixes* qu'autant qu'il est absolument nécessaire pour faire connaître les modifications qu'ils introduisent dans le nom, et nous renverrons au chapitre suivant, pour tout ce qui concerne cette branche de la grammaire.

§ 321. Les noms masculins expriment la forme primitive et essentielle du mot; la forme féminine n'est que secondaire et dérivée (comp. § 297). Nous traiterons donc en premier lieu des *noms masculins*.

A. NOMS MASCULINS.

§ 322. Les modifications qui constituent les déclinaisons des noms hébraïques dépendent principalement de la nature de leurs *voyelles*.

§ 323. Ce n'est que sur les deux dernières syllabes du nom que s'effectuent les changemens de voyelles produits par la déclinaison. L'antépénultième reste hors de question dans tout ce qui ne concerne que la déclinaison, parce qu'elle n'en peut recevoir aucune altération.

§ 324. Quant aux deux voyelles qui servent à former l'avant-dernière et la dernière syllabe, il peut arriver :

1° ou que *toutes les deux* soient *invariables*,

2° ou que la *dernière* seule soit *variable*,

3° ou que ce soit *l'avant-dernière* seule,

4° ou que *toutes les deux* enfin soient *variables*.

§ 325. Les noms *monosyllabes* appartiennent à la première de ces quatre classes lorsque leur voyelle est invariable, et à la seconde lorsque leur voyelle est variable.

§ 326. A ces quatre classes, que nous appellerons *déclinaisons* (en nous rapportant à ce que nous avons dit § 278), il faut en ajouter encore une cinquième composée des *formes sègolées* (v. § 283).

§ 327. Après ces cinq déclinaisons fondamentales, notre paradigme présentera cependent encore deux autres espèces de déclinaisons marquées par les lettres A et B.

La première renfermera les noms qui, tout en appartenant à l'une des cinq déclinaisons, s'en écartent par le redoublement de la dernière consonne.

Sous la lettre B nous donnons un exemple des noms qui se terminent par ה-ֶ, parce qu'ils sont dérivés de verbes ל״ה (v. §§ 285, 3, et 350.).

§ 328. D'après ce que nous avons dit plus haut (§ 317), pour connaître toutes les inflexions d'un nom il est nécessaire d'avoir les données suivantes :

1° Son *état absolu* au sing. et au plur.

2° Son *état construit* au sing. et au plur.

3° La forme sous laquelle il prend les *suffixes légers*.

4° La forme sous laquelle il prend les *suffixes graves*.

§ 329. Ces données ne peuvent être fournies qu'en

partie par la grammaire. Elles doivent surtout être puisées dans une connaissance plus intime de la langue. Les commençans les trouveront dans les dictionnaires (Voyez ce que nous avons dit au § 84).

1re *Déclinaison.*

§ 330. Cette déclinaison, d'après ce que nous avons dit §§ 324 et 325, comprend les noms *monosyllabes* dont la voyelle est *invariable*, et les *polysyllabes* dont les deux dernières voyelles sont *invariables*. En voici le paradigme :

Sing.	Et. abs.	Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. graves.
	שִׁיר *cantique*	שִׁיר *cant. de...*	שִׁירִי *mon cant.*	שִׁירְכֶם *votre cant.*
Plur.	שִׁירִים *cantiques*	שִׁירֵי *cant^s de...*	שִׁירַי *mes cant^s.*	שִׁירֵיכֶם *vos cant^s.*
Duel.	שִׁירַיִם *deux cant^s.*	שִׁירֵי *deux c^s de...*	שִׁירַי *mes deux cant^s.*	שִׁירֵיכֶם *vos deux cant^s.*

Ou avec *deux* voyelles *invariables* :

Sing.	Et. abs.	Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. graves.
	גִּבּוֹר *héros*	גִּבּוֹר *héros de...*	גִּבּוֹרִי *mon héros*	גִּבּוֹרְכֶם *votre héros*
Plur.	גִּבּוֹרִים *héros*	גִּבּוֹרֵי *héros de...*	גִּבּוֹרַי *mes héros*	גִּבּוֹרֵיכֶם *vos héros*
Duel.	גִּבּוֹרַיִם *deux héros*	גִּבּוֹרֵי *deux héros de...*	גִּבּוֹרַי *mes deux h.*	גִּבּוֹרֵיכֶם *vos deux h.*

§ 331. Le tableau des déclinaisons se trouve *Appendice* lett. N.

§ 332. Sur ce dernier nous n'avons pas reproduit le

Duel : il suffit en effet pour le reconnaître ou pour le former, de se rappeler que le changement qui s'opère sur les voyelles du nom lorsqu'il prend la terminaison du duel (v. § 310), est la même que lorsque des *suffixes légers* sont ajoutés au sing. de ce même nom.

Par ex. יָד, *main* (2ᵉ décl.), יָדִי, *ma main*, Duel יָדַיִם, *les deux mains;* כָּנָף, *aile* (4ᵉ décl.), כְּנָפִי, *mon aile*, Duel כְּנָפַיִם, *les deux ailes;* רֶגֶל, *pied* (5ᵉ décl.), רַגְלִי, *mon pied*, Duel רַגְלַיִם, *les deux pieds;* שֵׁן, *dent* (décl. B), שִׁנִּי, *ma dent*, Duel שִׁנַּיִם. D'ailleurs le Duel ne diffère du plur. qu'à l'*état absolu;* car l'*état construit* est le même que celui du plur. Il prend aussi les suffixes sous la même forme.

2ᵉ *Déclinaison.*

§ 333. Cette déclinaison comprend les noms *monosyllabes* qui ont la voyelle *variable*, et les *polysyllabes* dont la *dernière* voyelle seule est *variable*.

Le tableau (*Appendice* lett. N) en présente les exemples.

§ 334. Le mot דָּם, *sang*, avec *suff. graves* fait דִּמְכֶם, et יָד, *main*, fait יֶדְכֶם, tandis que dans l'un et l'autre, selon l'analogie des autres noms de cette classe, on attendrait un *Patach* (דַּמְכֶם, יַדְכֶם).

§ 335. La voyelle variable peut aussi être ֵ. Par ex. שֵׁם, *nom*, état constr. שֵׁם ; avec *suff.* le ֵ se change en ְ : שְׁמִי, *mon nom*, etc; אֹיֵב, *ennemi*, ét. constr. אֹיֵב, avec *suff.* אֹיְבִי, *mon ennemi*, plur. אֹיְבִים, etc.

3e Déclinaison.

§ 336. La 3e déclinaison comprend les noms dont la syllabe *pénultième* a sa voyelle *variable*, tandis que la voyelle de la dernière syllabe est invariable.

§ 337. Le tableau ne présente que l'exemple d'un subst. dont la voyelle variable est ָ. Elle est quelquefois aussi ֵ ; par ex. מֵלִיץ, *interprète*, ét. constr. מְלִיץ, et ainsi de suite, le ֵ devenant toujours ְ sous la première lettre, comme le ָ dans פָּקִיד (comp. § 87, 1, 2).

4e Déclinaison.

§ 338. Cette déclinaison comprend les noms qui ont les *deux* dernières voyelles *variables*.

§ 339. Au lieu de ָ, qui se trouve dans le paradigme, une des voyelles variables peut être ֵ. Par ex. l'avant-dernière : לֵבָב, *cœur* (ét. constr. לְבַב comme דְּבַר), ou la dernière : זָקֵן, *vieillard* (que nous avons indiqué sur le tableau).

§ 340. Lorsqu'une des lettres du nom est *gutturale*, il subit les modifications qu'exige le caractère de la gutturale (v. § 75). Par ex חָכָם, *sage*, fait à l'ét. constr. חֲכַם au lieu de חְכַם. Le pluriel en est חֲכָמִים, et l'ét. constr. חַכְמֵי pour חֲכְמֵי (d'après la règle que nous avons donnée § 91).

5e Déclinaison.

§ 341. La 5e déclinaison comprend les *formes ségolées* (v. §§ 282 et 283), c'est-à-dire les noms ver-

baux, qui, au lieu de ne prendre qu'une voyelle attachée à la première lettre (comme serait מַלְךְ, סְפְר, קְדְשׁ), ont donné à la seconde lettre une voyelle accessoire (מֶלֶךְ, סֵפֶר, קֹדֶשׁ; comp. § 95).

§ 342. Cette voyelle accessoire ne prend pas le ton, et c'est un des signes caractéristiques de cette classe de substantifs : ils sont *Milél* (v. § 35). Cela n'a lieu cependant qu'à l'*état absolu* et à l'*état construit* du singulier, qui dans la plupart de ces noms ne diffère nullement de l'*état absolu*.

Lorsque le mot s'allonge en prenant des *suffixes* ou en passant au *pluriel*, le ton s'attache, comme d'ordinaire, à la dernière syllabe (v. §§ 100 et 89, 2, 3).

§ 343. Cette voyelle accessoire disparaît lorsque le mot prend des *suffixes*, alors la première lettre du mot prend ou le ַ *primitif* (מֶלֶךְ : מַלְכִּי) ou la voyelle brève ִ (סֵפֶר : סִפְרִי ; קֶבֶר : קִבְרִי) ; ou bien encore s'il y a un *Cholem*, il se raccourcit en *Kamets-chatouph* (קֹדֶשׁ : קָדְשִׁי).

Au pluriel, la voyelle accessoire devient *Kamets pur* (*variable;* comp. § 86) précédé ou de ְ (מֶלֶךְ : מְלָכִים ; סֵפֶר : סְפָרִים) ou de *Chateph-Kamets* (קֹדֶשׁ : קֳדָשִׁים).

§ 344. Si la seconde lettre du substantif est ו ou י, il en résulte les formes מָוֶת, *mort*, תָּוֶךְ, *milieu*, זַיִת, *olivier*, בַּיִת, *maison* (au lieu de מְוְת, תְּוְךְ, זְיְת ; בְּיְת).

Ce ו et ce י ne sont cependant *mobiles* qu'à l'*état abs.* du *sing.* Dans toutes les autres formes, ces lettres sont *quiescentes*, le ו en *Cholem* et le י en *Zéré*.

§ 345. Si l'une des lettres du nom est une *gutturale*, elle prend un *Sheva composé*, au lieu d'un ְ simple. Par ex. שַׁעַר, *porte*, fait le plur. שְׁעָרִים régulièrement, mais l'*état constr.* שַׁעֲרֵי (comp. § 340).

Déclinaison A.

§ 346. Cette déclinaison, qui à proprement parler n'en est pas une, doit nous faire connaître l'inflexion de quelques noms qui, par leurs voyelles, appartiendraient à l'une des déclinaisons précédentes, mais qui forment cependant une classe à part, parce qu'elles redoublent leur dernière consonne.

§ 347. C'est ainsi que גַּן (*jardin*) sans cette particularité, appartiendrait à la 1re décl., חֵץ (*flèche*), à la 2e, גָּמָל (*chameau*) à la 4e, parce que ses deux *Kamets* sont *variables;* mais comme il redouble son ל, le ָ du pluriel ne se trouvant plus en syllabe ouverte devient ַ (comp. § 88, 1) : גְּמַלִּים pour גְּמָלִים. Ce ַ ne subira plus de changement dans les autres formes : c'est ce que demande la règle que nous avons donnée § 85, 2.

§ 348. Les *noms monosyllabes* de cette déclinaison dérivent pour la plupart de verbes עַ״ע. Par ex. רַב; *nombreux*, de רָבַב, *être nombreux;* גַּל, *amas*, *monceau*, et au plur. גַּלִּים, *vagues*, de גָּלַל, *rouler;* צֵל, *ombre* de צָלַל, *être ombragé;* שֵׁן, *dent* de שָׁנַן, *aiguiser*.

§ 349. Quant à l'*état constr. sing.* des *noms monosyllabes* de cette déclinaison, qui ont ַ, il faut remarquer

que קֵן, *nid*, fait קֶן. Deut. XXII, 6; que שֵׁן, *dent*, fait שֶׁן (Job XXXIX, 28), à côté de שֵׁן (1 Sam. XIV, 4).

Déclinaison B.

§ 350. Cette déclinaison comprend les noms dont la désinance est en ה ֶ. Ils sont presque tous des participes *Kal* de verbes ל״ה.

§ 351. Quant à la forme sous laquelle ces noms prennent des *suffixes graves* au sing., elle ne se présente guère. On trouve Hos. VII, 6. אֹפֵהֶם, *leur boulanger*, de אֹפֶה, *boulanger*, *fournier*, partic. de אָפָה, *cuire le pain*.

B. NOMS FÉMININS.

§ 352. Nous avons indiqué (§ 297) de quelle manière la forme masculine ou primitive (§ 321) du nom, prend la terminaison féminine.

Quant à l'influence qu'exerce la terminaison féminine sur les voyelles du nom auquel elle vient s'ajouter, il suffira de se rappeler qu'elle y produit des modifications exactement semblables à celles qui seraient dues à des *suffixes légers*. Par ex.

			avec suff. lég.	fém.	
1re Décl.	שִׁיר,	*cantique*,	שִׁירִי, (*mon cantique*)	שִׁירָה,	*cantique*.
2e »	מוֹצָא,	*issue*,	מוֹצָאִי,	מוֹצָאָה,	*issue*:
» »	עוֹנֵן,	*devin*,	עוֹנְנִי,	עוֹנְנָה,	*devineresse*.
3e »	קָרוֹב,	*voisin*,	קְרוֹבִי,	קְרוֹבָה,	*voisine*.

			avec suff. lég.	fém.	
4e Décl.	נָקָם,	*vengeance,*	נִקְמִי,	נְקָמָה,	*vengeance.*
» »	זָקֵן,	*vieillard,*	זְקֵנִי,	זְקֵנָה,	*une vieille femme.*
5e »	מֶלֶךְ,	*roi,*	מַלְכִּי,	מַלְכָּה,	*reine.*
» »	אֹמֶר,	*parole,*	אִמְרִי,	אִמְרָה,	*parole.*
» »	אֹכֶל,	*nourriture,*	אָכְלִי,	אָכְלָה,	*nourriture.*
» »	נַעַר,	*jeune homme,*	נַעֲרִי,	נַעֲרָה,	*fille.*
» »	צַיִד,	*chasse,*	צֵידִי,	צֵידָה,	*gibier.*
Décl. A.	גַּן,	*jardin,*	גַּנִּי,	גַּנָּה,	*jardin.*
» »	חֹק,	*loi,*	חֻקִּי,	חֻקָּה,	*loi.*
» »	מַד,	*mesure,*	מִדִּי,	מִדָּה,	*mesure.*
» B.	רֹעֶה,	*berger,*	רֹעִי,	רֹעָה,	*bergère.*

§ 353. Ce que nous venons de dire dans le § précédent s'applique aussi bien aux mots féminins qui se terminent en ־ֶת, qu'à ceux dont la désinance est en ־ָה, et dont nous avons donné des exemples.

Il ne nous reste qu'à faire quelques observations relativement à la voyelle qui précède immédiatement la terminaison ־ֶת.

Si cette voyelle est *invariable* (וֹ, וּ, ־ֵי) elle est remplacée par ־ֹ ou ־ֶ. Par ex., de la racine בּוֹשׁ, *avoir honte*, dérive בֹּשֶׁת, *honte;* נְחֹשֶׁת, *airain* se trouve à côté de נְחוּשָׁה, qui signifie la même chose, comme formes féminines de נָחוּשׁ, *d'airain;* אֵשֶׁת (*ét. constr.* de אִשָּׁה, *femme*, v. § 368) pour אִישֶׁת de אִישׁ, *homme.*

Si au contraire cette voyelle se trouve être *variable*,

alors elle se change en ֶ. Par ex. חוֹתָם et חֹתֶמֶת, *cachet;* גָּדֵר et גְּדֶרֶת, *mur.*

Quelquefois cependant il arrive qu'un ֵ *variable* dans la forme masculine se maintient encore malgré la terminaison féminine ֶת, comme dans חָמֵשׁ et חֲמֵשֶׁת, *cinq.*

La terminaison ַת qui suit une gutturale (§ 297) est toujours précédée d'un autre ַ. Par ex. מוֹדַע et מֹדַעַת, *connaissance;* דֵּעַ et דַּעַת, *le savoir.*

§ 354. Quant au changement du ה de la terminaison féminine en ת, voyez § 315.

Le ָ d'un ה quiescent dans l'*état absolu* se doit changer en ַ à l'*état construit.* Par ex. בִּינָה, *intelligence,* בִּינַת אָדָם, *intelligence d'homme,* Prov. XXX, 2.

§ 355. Quand un nom terminé en ָה est *au singulier,* les *suffixes graves* s'ajoutent à l'*état construit* sans aucun changement; mais les *suffixes légers* exigent que le ָ de l'*état absolu* soit maintenu malgré le changement du ה en ת. Par ex. גְּבוּרָה, *puissance, état constr.* גְּבוּרַת, avec *suff. graves* גְּבוּרַתְכֶם, *votre puissance*, avec *suff. lég.* גְּבוּרָתְךָ, *ta puissance.*

§ 356. Au *pluriel,* les *suffixes légers* de même que les *suffixes graves* s'ajoutent sans aucun changement à l'*état construit,* qui ne diffère de l'*état absolu* que dans les *formes ségolées* (v. § 360). Par ex. שִׁירָה, *cantique,* plur. שִׁירוֹת, *ét. constr.* שִׁירוֹת, avec *suff. lég.* שִׁירוֹתָיו, *ses cantiques*, avec *suff. graves* שִׁירוֹתֵיכֶם, *vos cantiques;* שִׂמְלָה, *habit,* plur. שְׂמָלוֹת, *ét. constr.* שִׂמְלוֹת, avec *suff. lég.* שִׂמְלוֹתָיו, *ses habits*, avec *suff. graves* שִׂמְלוֹתֵיכֶם, *vos habits.*

Remarque. Quant à ce י qui se trouve inséré entre le pluriel féminin et la forme simple du *suffixe*, nous renvoyons le lecteur à § 412, parce que le י doit être regardé comme faisant partie du *suffixe* plutôt que du nom.

§ 357. Les *déclinaisons* des noms *féminins*, comme celles des noms *masculins*, varient dans leur formation selon que leurs voyelles sont variables ou invariables (comp. § 322).

La voyelle *antépénultième* des noms féminins terminés en ה־ָ n'est point atteinte par les changemens qu'introduit la déclinaison : nous avons déjà parlé de la *dernière* voyelle (§§ 354 et 355), nous n'avons donc plus à nous occuper que de l'*avant-dernière* (comp. § 323).

Cette voyelle est ou *invariable* ou *variable*. Suivant l'un et l'autre de ces cas, il se forme deux premières classes de déclinaisons féminines. Mais il y a deux autres encore : l'une renferme les féminins des *formes ségolées*, et l'autre comprend ceux qui se terminent par ת־ֶ.

Nous traiterons successivement de ces *quatre déclinaisons féminines*, dont le tableau complet se trouve *Appendice* lett. O.

1re *Déclinaison féminine.*

§ 358. Cette déclinaison comprend les noms féminins, qui se terminent en ה־ָ, et dont l'avant-dernière voyelle est *invariable*.

Le tableau ne présentera dans le pluriel qu'un exem-

ple des suffixes; mais nous rappelons ici ce que nous venons de dire au § 356.

2e *Déclinaison féminine.*

§ 359. Cette déclinaison comprend ceux des noms féminins dont la syllabe finale ־ָה est précédée d'une voyelle *variable*, qui disparaît par suite de l'inflexion.

3e *Déclinaison féminine.*

§ 360. Cette déclinaison comprend les formes féminines des *noms sègolés* (§ 314), comme מַלְכָּה, *reine*, qui est le féminin de מֶלֶךְ, *roi;* שִׂמְלָה, *habit*, dérivé d'un masculin שֶׂמֶל, qui cependant n'est pas usité; חָרְבָּה *hhorbâh*, *désert*, qui est le féminin de חֹרֶב, *désert*. Quant à la manière dont ces noms se forment de leurs masculins correspondans, nous renvoyons au § 352.

4e *Déclinaison féminine.*

§ 361. Cette déclinaison comprend les formes féminines terminées en ־ֶת.

Au *singulier* l'*ét. constr.* de ces noms ne se distingue pas de l'*ét. abs.*

Au *pluriel*, on fait disparaître la voyelle qui, dans le singulier, précédait la terminaison ־ֶת.

Cette même voyelle ne se change pas toujours en ־ְ en prenant des *suffixes*, comme cela a lieu dans le mot מִסְגֶּרֶת, qui se trouve sur notre tableau, et qui fait מִסְגַּרְתִּי, מִסְגֶּרֶתְכֶם; elle peut aussi, selon la nature

du mot, se changer en ַ ou en *Kamets-chatouph*. Par ex. גְּבֶרֶת, *maîtresse*, avec suff. גְּבִרְתִּי; בֹּשֶׁת, *honte*, avec suff. בָּשְׁתְּךָ.

---

§ 362. Les substantifs féminins terminés en ִית et וּת ont la dernière voyelle *invariable*, et l'avant-dernière ordinairement aussi. Par ex. מַלְכוּת, *royaume*; *ét. constr.* מַלְכוּת; avec *suff.* מַלְכוּתוֹ, *son royaume*.

Les mots אַלְמָנוּת, *veuvage*, et מַלְאָכוּת, *ambassade*, perdent par l'inflexion leur ָ : אַלְמְנוּתָהּ, *son veuvage*; מַלְאֲכוּת יְהוָה, *ambassade de l'Eternel*, Agg. I, 13. —רוֹמֵמוּת, *élévation*, se présente avec *suff.* Es. XXXIII, 3. רוֹמְמֻתֶךָ, *ton élévation*.

Art. VI.

Remarques sur le Nom.

§ 363. Il nous reste à rendre compte de quelques anomalies qui se montrent dans le nom, et qui ne se rangent pas dans les règles données jusqu'ici.

Ce sont, en premier lieu, quelques cas particuliers où le nom vient à recevoir des lettres qui ne lui appartenaient pas originairement. Ce sont, en second lieu, des irrégularités proprement dites.

Nous traiterons dabord de la première de ces anomalies, ou des *lettres paragogiques*. Nous donnerons ensuite un court tableau des *formes anomales* qui se rencontrent le plus fréquemment.

A. Des Lettres paragogiques.

§ 364. Un ה *paragogique*, quiescent en ָ, s'ajoute quelquefois aux substantifs sans en changer les voyelles. Cependant les noms *sègolés*, en prenant le ה *paragogique*, subissent une modification semblable à celle que demande la formation du féminin (v. § 352).

Si le mot se termine déjà par הָ, le ה de cette terminaison féminine se change en ת, lorsqu'on y ajoute le ה *paragogique*.

Le ה *parag.* n'attire pas le ton. Par ex. צָפוֹן, *septentrion*, avec ה *parag.* צָפֹ֫ונָה, Jér. I, 15; קֶפֶד, *catastrophe*, avec ה *parag.* קְפָדָה, Ezéch. VII, 25; חֶרֶס, *soleil*, avec ה *parag.* חַ֫רְסָה, Jug. XIV, 18; יְשׁוּעָה, *salut* avec ה *parag.* יְשׁוּעָתָה, Ps. III, 3.

§ 365. Nous reviendrons sur ce ה *paragogique* lorsque nous traiterons des *prépositions* (au quatrième chap.).

§ 366. Un י *paragogique*, quiescent en ִ, s'ajoute quelquefois à l'*état construit*, sans excercer aucune influence sur la signification.

Par ex. דִּבְרָה, *manière*, *méthode*, *ét. constr.* דִּבְרַת, avec י *parag.* עַל דִּבְרָתִי, *selon la manière de...* Ps. CX, 4. קוֹלִי pour קוֹל, *ét. constr.* de קוֹל, Ps. CXVI, 1. מְלֵאֲתִי מִשְׁפָּט, *pleine de justice*, pour מְלֵאַת מִשְׁפָּט, Ezéch. I, 21.

§ 367. On ne trouve que dans quelques cas un ו *paragogique*, quiescent en *Cholem*, ajouté à l'*état construit*. Il ne se rencontre qu'avec les mots בֵּן (בְּנוֹ בְעֹר,

fils de Beor, pour בֶּן־בְּעֹר), מַעְיַן (מַעְיְנוֹ מַיִם, *source d'eau*, pour מַעְיַן מַיִם) et חַיָּה (חַיְתוֹ אֶרֶץ, *bête de la terre*, pour חַיַּת אֶרֶץ).

B. *Formes anomales du Nom.*

§ 368. אָב, *père*, fait à l'ét. constr. אֲבִי; avec suff. lég. אָבִי, *mon p.*, אָבִיו, *son p.*, אָבִיךָ, *ton p.;* avec suff. graves אֲבִיכֶם, *votre p.;* plur. אָבוֹת, avec suff. אֲבוֹתֵינוּ, *nos pères*.

אָח, *frère*, ét. constr. אֲחִי; avec suff. lég. אָחִי, *mon frère*, אָחִיו, *son f.;* avec suff. gr. אֲחִיכֶם, *votre f.;* plur. אַחִים, *frères*, ét. constr. אֲחֵי; avec suff. lég. אַחַי, *mes f.*, אַחֶיךָ, *tes f.*, אֶחָיו, *ses f.;* avec suff. graves אֲחֵיכֶם, *vos frères*.

אָחוֹת, *sœur*, ét. constr. אֲחוֹת; avec suff. lég. אֲחוֹתִי, *ma s.*, אֲחוֹתְךָ, *ta s.;* plur. avec suff. אֲחוֹתַיִךְ et אַחְיוֹתֵךְ (Ez. XVI, 2 pour אַחְיוֹתַיִךְ), *tes sœurs*, אַחְוֹתֵיכֶם et אַחְיֹתֵיכֶם, *vos sœurs*.

אִישׁ, *homme*. Le plur. אִישִׁים ne se trouve que trois fois (Es. LIII, 3. Ps. CXLI, 4. Prov. VIII, 4). Ordinairement on emploie pour exprimer le pluriel celui de אֱנוֹשׁ. Ainsi אֲנָשִׁים, *hommes*, ét. constr. אַנְשֵׁי; avec suff. lég. אֲנָשַׁי, *mes h.*, אֲנָשֶׁיךָ, *tes h.;* avec suff. gr. אַנְשֵׁיהֶם, *leurs hommes*.

אִשָּׁה, *femme*, ét. constr. אֵשֶׁת (v. § 353); avec suff. אִשְׁתּוֹ, *sa f.*, אִשְׁתְּךָ et אֶשְׁתְּךָ, *ta f.* Le pluriel אִשּׁוֹת ne se trouve qu'une seule fois (Ez. XXIII, 44). Ordinairement on se sert de la forme נָשִׁים, qui tout en portant le caractère du masculin (comp. § 300) signifie *fem-*

mes; ét. constr. נְשֵׁי, avec suff. lég. נָשֶׁיךָ, *tes f.;* avec suff. gr. נְשֵׁיכֶם, *vos femmes.*

אָמָה, *servante;* plur. avec un ה inséré : אֲמָהוֹת, *servantes*, ét. constr. אַמְהוֹת; avec suff. אַמְהֹתֵיכֶם, *vos servantes.*

בַּיִת, *maison*, ét. constr. בֵּית (comp. זַיִת, sur le tableau des décl. V[e] décl.), plur. בָּתִּים *both-thim* (v. § 53), *maisons;* avec suff. בָּתֶּיךָ, *tes m.*, בָּתֵּיכֶם, *vos maisons.*

בֵּן, *fils*, ét. constr. בֶּן et quelquefois בִּן; avec suff. בְּנִי, *mon f.*, בִּנְךָ, *ton f.;* plur. בָּנִים, *fils*, ét. constr. בְּנֵי; avec suff. lég. בָּנַי, *mes f.*, בָּנֶיךָ, *tes f.;* avec suff. graves בְּנֵיכֶם, *vos fils.*

בַּת, *fille*, avec suff. בִּתִּי, *ma f.*, בִּתְּכֶם, *votre f.;* plur. בָּנוֹת, *filles*, ét. constr. בְּנוֹת, avec suff. בְּנֹתַי, *mes f.*, בְּנוֹתֵיכֶם, *vos filles.*

חָם, *beau-père*, חָמִיךָ, *ton b.;* חָמוֹת, *belle-mère.*

יוֹם, *jour*, avec suff. יוֹמוֹ, *son j.;* plur. יָמִים, ét. constr. יְמֵי; avec suff. lég. יָמַי, *mes j.;* avec suff. gr. יְמֵיכֶם, *vos jours.*

כְּלִי, *vase*, plur. כֵּלִים, *vases*, ét. constr. כְּלֵי, avec suff. lég. כֵּלַי, *mes v.*, כֵּלָיו *ses v.*; avec suff. gr. כְּלֵיהֶם, *leurs vases.*

מַיִם, *eau*, fait l'état constr. régulièrement מֵי à côté de מֵימֵי; avec suff. מֵימֶיךָ, *ton eau*, מֵימֵיכֶם, *votre eau.*

עִיר, *ville*, plur. une fois (Jug. X, 4) עֲיָרִים, ailleurs עָרִים, ét. constr. עָרֵי, avec suff. עָרֶיךָ, *tes v.* עָרֵיכֶם, *vos villes.*

פֶּה, *bouche*, ét. constr. פִּי; avec suff. פִּי, *ma b.*, פִּיךָ, *ta b.*, פִּיו, *sa b.*, פִּיהֶם, *leur b.* plur. פִּים, פֵּיוֹת (Jug. III, 16) et פִּיּוֹת (Prov. V, 4).

שֶׂה, *brebis*, ét. constr. שֵׂה; avec suff. שֵׂיו (Deut. XXII, 1) et שֵׂיֵהוּ (1 Sam. XIV, 34), *sa brebis*.

רֹאשׁ, *tête*, avec suff. רֹאשִׁי, *ma t.*, רֹאשְׁכֶם, *votre t.*, plur. רָאשִׁים, ét. constr. רָאשֵׁי, avec suff. רָאשָׁיו, *ses t.*, רָאשֵׁיכֶם, *vos têtes*.

§ 369. *Remarque.* Nous ne comptons pas parmi les anomalies proprement dites, les cas assez nombreux où un substantif masculin prend au pluriel la forme féminine, ou un substantif féminin la forme masculine, sans que le genre du mot change effectivement. Par ex. לֵב, masc., *cœur*, plur. לְבוֹת; שֵׁם, masc., *nom*, plur. שֵׁמוֹת; דְּבוֹרָה, fém., *abeille*, plur. דְּבוֹרִים; יוֹנָה, fém. *colombe*, plur. יוֹנִים (comp. § 300).

ART. VII.

Des Noms de Nombres.

A. NOMBRES CARDINAUX.

§ 370.

		Masc.		Fém.	
1.	ét. abs.	אֶחָד	*un.*	אַחַת	*une.*
	ét. constr.	אַחַד		אַחַת	
2.	ét. abs.	שְׁנַיִם	*deux.*	שְׁתַּיִם	*deux.*
	ét. constr.	שְׁנֵי		שְׁתֵּי	

Le premier de ces deux noms doit être regardé comme un adjectif, tandis que le second n'a de l'ad-

jectif que la forme double pour les deux genres et s'approche des substantifs par la manière dont il se lie à son sujet.

Par exemple יוֹם אֶחָד, *UN jour;* אַחַד שִׁבְטֵי יִשְׂרָאֵל, *UNE des tribus d'Israël*, 2 Sam. VII, 7; תּוֹרָה אַחַת, *UNE loi*, Exod. XII, 49. שְׁנַיִם אֲנָשִׁים, Jos. II, 1, et שְׁנֵי אֲנָשִׁים, Exod. II, 13, *deux hommes;* שְׁתַּיִם דְּלָתוֹת, Ez. XLI. 24 et dans le même verset שְׁתֵּי דְלָתוֹת, *deux battans de porte.*

§ 371.

		Masc.	Fém.	
3.	ét. abs.	שָׁלֹשׁ	שְׁלֹשָׁה	*trois.*
	» constr.	שְׁלֹשׁ	שְׁלֹשֶׁת	
4.	» abs.	אַרְבַּע	אַרְבָּעָה	*quatre.*
	» constr.	אַרְבַּע	אַרְבַּעַת	
5.	» abs.	חָמֵשׁ	חֲמִשָּׁה	*cinq.*
	» constr.	חֲמֵשׁ	חֲמֵשֶׁת	
6.	» abs.	שֵׁשׁ	שִׁשָּׁה	*six.*
	» constr.	שֵׁשׁ	שֵׁשֶׁת	
7.	» abs.	שֶׁבַע	שִׁבְעָה	*sept.*
	» constr.	שְׁבַע	שִׁבְעַת	
8.	» abs.	שְׁמֹנֶה	שְׁמֹנָה	*huit.*
	» constr.	שְׁמֹנֶה	שְׁמֹנַת	
9.	» abs.	תֵּשַׁע	תִּשְׁעָה	*neuf.*
	» constr.	תְּשַׁע	תִּשְׁעַת	
10.	» abs.	עֶשֶׂר	עֲשָׂרָה	*dix.*
	» constr.	עֶשֶׂר	עֲשֶׂרֶת	

§ 372. Ces noms de nombres de 3 à 10, sont des substantifs qui expriment l'idée abstraite du nombre dont ils indiquent le chiffre. Comme on dit en latin *trias.*, *decas*, et en français une *dizaine*, une *douzaine*. Ces substantifs exprimant des idées abstraites, ont pris la forme féminine (v. § 296), et se lient par l'état construit au substantif suivant. Par ex. עֲשֶׂרֶת יָמִים, *dix jours*, proprement *une dizaine de jours*.

Souvent aussi ils ne prennent pas l'état construit, mais ils restent dans l'état absolu, de sorte qu'on trouve aussi bien שְׁלשָׁה יָמִים que שְׁלשֶׁת יָמִים (*trois jours*).

§ 373. Cependant ces mêmes substantifs quand ils sont avec d'autres subtantifs féminins, perdent eux-mêmes la forme féminine et prennent la forme masculine, de sorte qu'il en résulte cette règle bizarre, que la forme féminine du nom de nombre doit être employée avec les substantifs masculins, et la forme masculine avec les substantifs féminins. Par ex. שִׁבְעָה בָנִים וְשָׁלשׁ בָּנוֹת, *sept fils et trois filles*, Job I, 2.

§ 374.

	Masc.	Fém.	
11.	אַחַד עָשָׂר	אַחַת עֶשְׂרֵה	*onze.*
	עַשְׁתֵּי עָשָׂר	עַשְׁתֵּי עֶשְׂרֵה	
12.	שְׁנֵי עָשָׂר	שְׁתֵּי עֶשְׂרֵה	*douze.*
	שְׁנֵים עָשָׂר	שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה	

§ 375. L'anomalie du genre que nous avons observée dans la construction des nombres de 3 à 10 (§ 372) n'a pas lieu pour les nombres 11 et 12. Par ex.

שְׁנֵים עָשָׂר אֲרָיִים, *dix lions*, 1 Rois X, 20; שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה שָׁנָה, *douze années*, Gen. XIV, 4.

§ 376. *a*) Le mot עַשְׁתֵּי dont on se sert quelquefois pour former le nombre onze (par ex. פָּרִים עַשְׁתֵּי עָשָׂר, *onze bœufs*, Nomb. XXIX, 20), ne se trouve que dans cette forme de phrase.

b) Les formes שְׁנֵים et שְׁתֵּים sont contractées de שְׁנַיִם et de שְׁתַּיִם à l'instar de זַיִת : זֵית (comp. la 5e décl.).

§ 377. 13. masc. שְׁלֹשָׁה עָשָׂר, *treize (hommes)*.

fém. שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה, *treize (femmes)*.

14. masc. אַרְבָּעָה עָשָׂר, *quatorze (h.)*.

fém. אַרְבַּע עֶשְׂרֵה, *quatorze (f.)*.

15. masc. חֲמִשָּׁה עָשָׂר, *quinze (h.)*

fém. חֲמֵשׁ עֶשְׂרֵה, *quinze (f.)*.

et ainsi de suite.

§ 378. C'est ainsi que continuent les nombres jusqu'à dix-neuf. La dizaine (עָשָׂר, עֶשְׂרֵה) exprime régulièrement le genre masculin par la forme masculine, et le genre féminin par la forme féminine, tandis que le nombre de l'unité suit la règle que nous avons établie § 373.

Il est à remarquer, du reste, que la forme féminine des unités qui exprime le genre masculin se trouve en *état absolu*, tandis que la forme masculine qui exprime le genre féminin est en *état construit.* Ainsi on dira : שְׁלֹשָׁה עָשָׂר בָּנִים, *treize fils*, et שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה בָּנוֹת, *treize filles*.

§ 379. Les dizaines se forment par le pluriel des

unités, à l'exception du nombre 100 qui est un substantif au singulier, et du nombre 20 qui se fait par le pluriel de dix, le nombre deux (שְׁנַיִם), qui est lui-même un duel, ne pouvant guère se transformer en pluriel. En voici le tableau :

עֶשְׂרִים,	20;	חֲמִשִּׁים,	50;	שְׁמֹנִים,	80;
שְׁלֹשִׁים,	30;	שִׁשִּׁים,	60;	תִּשְׁעִים,	90;
אַרְבָּעִים,	40;	שִׁבְעִים,	70;	מֵאָה,	100.

Ces dizaines n'admettent ni *état construit*, ni différence de genre. Par ex. שְׁלֹשִׁים שָׁנָה, *trente années*.

§ 380. Les autres nombres au-dessus, sont les suivans : מָאתַיִם (pour מְאָתַיִם), 200; שְׁלֹשׁ מֵאוֹת, 300, etc.; אֶלֶף, 1000; אַלְפַּיִם, 2000; שְׁלֹשֶׁת אֲלָפִים, 3000, etc.

§ 381. Dans les nombres composés de dizaines et d'unités (21, 22, 23, etc.) ordinairement le plus petit précède le plus grand auquel il est lié par le ו *copulatif*. Par ex. שְׁלֹשָׁה וְעֶשְׂרִים, *vingt-trois*.

§ 382. *Remarque.* Le duel des nombres cardinaux sert quelquefois à former des noms de nombres *multiples*. Par ex. אַרְבַּעְתַּיִם, *le quadruple*, 2 Sam. XII, 6. שִׁבְעָתַיִם, *le septuple*, Gen. IV, 15.

B. NOMBRES ORDINAUX.

§ 383. Les noms de nombres ordinaux sont des adjectifs, dérivés des cardinaux, à l'exception de רִאשׁוֹן, qui vient de רֹאשׁ, *tête*, *chef*.

רִאשׁוֹן,	le premier;	שִׁשִּׁי,	le sixième;
שֵׁנִי,	le second;	שְׁבִיעִי,	le septième;
שְׁלִישִׁי,	le troisième;	שְׁמִינִי,	le huitième:
רְבִיעִי,	le quatrième;	תְּשִׁיעִי,	le neuvième;
חֲמִשִּׁי / חֲמִישִׁי	le cinquième;	עֲשִׂירִי,	le dixième.

§ 384. *a*) Les nombres ordinaux ne vont que jusqu'à 10. Ceux au-delà de 10, on y supplée par les nombres cardinaux. Par ex. יוֹם הָאֶחָד וְעֶשְׂרִים, *le vingt-unième jour.*

b) La forme féminine de ces nombres (ordinaux) se fait par un ת ajouté à la fin de la forme masculine, à l'exception de רִאשׁוֹן qui fait רִאשֹׁנָה, la *première.* La *seconde* שֵׁנִית, la 3ᵉ שְׁלִישִׁית, et ainsi de suite.

§ 385. *Remarque.* La forme féminine sert en même temps à exprimer les fractions des nombres, il faut alors sous-entendre מָנָה, *partie.* Par ex. שְׁלִישִׁית, *un tiers*, proprement la troisième (partie); חֲמִשִּׁית, *un cinquième.*

---

§ 386. Il nous reste à dire quelques mots sur la manière dont en hébreu, à défaut de chiffres, on exprime les nombres au moyen de lettres.

Dans le tableau § 2, nous avons indiqué la valeur numérique des lettres jusqu'à 400.

Pour exprimer les autres centaines (500-900) les Massorètes se servent des cinq lettres *finales* (v. § 4), mais les Rabbins préfèrent d'ajouter à ת, qui indique

400, les autres lettres qui indiquent les centaines, pour exprimer le surplus. Par ex. תק = 400 + 100 = 500.

Ces centaines seront donc exprimées ainsi :

500, תק (400 + 100) ou ך;
600, תר (400 + 200) ou ם;
700, תש (400 + 300) ou ן;
800, תת (400 + 400) ou ף;
900, תתק (400 + 400 + 100) ou ץ.

§ 387. Dans les chiffres composés, le plus grand précède : יא, 11 ; יד, 14. Mais au lieu de יה pour 15, les Juifs mettent טו (9 + 6), pour ne pas écrire les lettres par lesquelles commence le nom ineffable יהוה.

§ 388. Pour exprimer les milliers, on recommence l'alphabet en plaçant deux points sur la lettre : א̈, 1000 ; ב̈, 2000, etc.

§ 389. *Remarque.* Pour faire sentir qu'une lettre ne doit pas prendre des voyelles, mais qu'elle ne sert que de signe ou de chiffre, elle est munie des traits en guillemets (״) dont nous avons déjà parlé (p. 69, note), d'autre part les points qui indiquent les milliers peuvent être omis dans des nombres qui se composent de plusieurs chiffres. C'est ainsi qu'on exprimera 1837 par א״תתלז ; 5597 par ה״תקצז.

CHAPITRE TROISIÈME.

LE PRONOM.



ARTICLE PREMIER.

De l'Article.

§ 390. L'article en hébreu est le même pour le *singulier* et pour le *pluriel*, pour le *masculin* et pour le *féminin*.

L'article est הַל. Cependant le ל s'assimile (v. § 60) constamment à la lettre suivante, et y est remplacé par un *Daguesh fort*. Il ne reste donc que .הַ; par ex. בֵּן, *fils*, הַבֵּן, *le fils*; שָׁנָה, *année*, הַשָּׁנָה, *l'année*.

Le *nombre* et le *genre* du substantif ne produisent aucune modification de l'article.

§ 391. Le ◌ַ de l'article se change en ◌ָ, lorsque le mot commence par une *gutturale* ou par la lettre ר (v. § 77), ces lettres refusant le *Daguesh* (v. § 74). Par ex. הָאֵשׁ, *le feu*; הָעוֹלָם, *l'éternité*.

Cependant quelquefois les lettres ה et ח admettent le ◌ַ sous le ה de l'article sans le prolonger. Par ex. הַחֹדֶשׁ, *le mois* (comp. § 75).

§ 392. Mais si la *gutturale* a ◌ָ, l'article prend ◌ֶ. Par ex. הֶחָכָם, *le sage*; הֶעָפָר, *la poussière*; הֶהָרִים, *les montagnes*.

Cependant une exception de cette règle a lieu :

1° Dans les mots הָעָם, *le peuple;* הָהָר, *la montagne* et הָעַיִן, *l'œil.*

2° Dans les substantifs qui commencent par א. Par ex. הָאָדָם, *l'homme;* הָאָדוֹן, *le seigneur.*

§ 393. Lorsque les prépositions בְּ, כְּ, לְ, sont *préfixées* à un mot qui a l'article, ce dernier se confond avec la lettre préfixée, de manière que la lettre qui exprime la préposition remplace le ה qui disparaît. Les points-voyelles que portait l'article s'attachent alors à la préposition. Par ex. מֶלֶךְ, *un roi*, לְמֶלֶךְ, *à un roi*, הַמֶּלֶךְ, *le roi*, לַמֶּלֶךְ, *au roi;* אָדָם, *un homme*, הָאָדָם, *l'homme*, לָאָדָם, *à l'homme;* חֶרֶב, *une épée*, הַחֶרֶב, *l'épée*, בַּחֶרֶב, *par l'épée;* הֶהָרִים, *les montagnes*, לֶהָרִים, *aux montagnes.*

§ 394. Quelquefois, cependant, on ne trouve ni le redoublement de la première lettre du mot, ni la prolongation du ַ de l'article. C'est lorsque le *Sheva mobile* se trouve sous la première lettre du mot. Par ex. הַיְאֹר, pour הַיְּאֹר, *le fleuve;* הַצְפַרְדֵּעַ pour הַצְּפַרְדֵּעַ, *les grenouilles*, Exod. VII, 29 (comp. § 66).

Art. II.

Du Pronom personnel.

§ 395. La langue hébraïque exprimant d'une manière qui lui est propre les rapports désignés par les *déclinaisons* dans les langues occidentales (comp. §§ 276 et 278), ne nous présente pour le pronom per-

sonnel qu'une seule forme qui correspondrait à notre nominatif.

Tous les autres rapports sont exprimés par le pronom *suffixe* dont nous parlerons dans l'article suivant.

§ 396. Voici le tableau du *pronom personnel* (sous cette forme *nominative*) :

	3e personne.	2e personne.
Sing. masc.	הוּא, *il, lui.*	אַתָּה, *tu, toi (homme).*
fém.	הִיא, *elle.*	אַתְּ, *tu, toi (femme).*
Plur. masc.	הֵם, הֵמָּה, *ils, eux.*	אַתֶּם, *vous (hommes).*
fém.	הֵן, הֵנָּה, *elles.*	אַתֶּן, *vous (femmes).*
	1re personne.	
Sing. com.	אָנֹכִי, אֲנִי, *je, moi.*	
Plur. com.	אֲנַחְנוּ, *nous.*	

§ 397. Le pronom personnel de la 3e *personne* sert aussi de *pronom démonstratif.* Dans ce cas, il prend ordinairement l'article. Par ex. בַּיּוֹם הַהוּא, *en ce jour là;* הַמָּקוֹם הַהוּא, *ce lieu là;* בָּעֵת הַהִיא, *en ce temps.*

§ 398. Dans tout le *Pentateuque*, le pronom הוא est du genre commun, et se place indifféremment pour *lui* et pour *elle.* Ce n'est que plus tard qu'on a commencé à employer la forme הִיא pour le féminin, et à réserver הוּא pour le masculin (comp. § 51, 1).

§ 399. Le pronom de la 2e *personne* porte un *Daguesh* qui est *compensatif* (v. § 61), אַתָּה étant dit pour אַנְתָּה; אַתְּ pour אַנְתְּ. et ainsi de suite. C'est, en effet, la forme qu'on trouve dans les autres dialectes sémitiques.

A la pause, אַתָּה fait reculer le ton, et prolonge son ַ : אָתָּה (v. § 105).

§ 400. Il paraît qu'il existait originairement pour le pronom de la 2e *pers.* à côté de la forme que nous venons d'exposer § 396, une autre forme analogue à celle du pronom de la 1re אָנֹכִי, qui existe encore à côté de la forme אֲנִי. Elle doit avoir été la suivante :

Sing. masc.	אַכָּה	toi;	Plur. masc.	אַכֶּם	vous.
» fém.	אַכְּ		» fém.	אַכֶּן	

C'est dans le *suffixe* de la 2e *pers.* que la trace de cette ancienne forme s'est conservée (v. § 406).

§ 401. Le pluriel du pronom de la 1re *pers.* אֲנַחְנוּ, se présente plusieurs fois sous la forme abrégée נַחְנוּ. Par ex. Gen. XLII, 10.

A la pause, on trouve אָנֹכִי pour אָנֹכִי, le ton étant reculé, et אָנִי pour אֲנִי (comp. § 105).

Art. III.

Du Pronom suffixe.

§ 402. Le *pronom personnel*, lorsqu'il se présente sous les formes exposées dans l'article précédent, est appelé *pronom séparé;* mais ce même *pronom personnel* prend le nom de *pronom suffixe* quand il se lie avec les mots de manière à ce qu'il n'en résulte qu'un seul mot.

§ 403. Il peut se lier :

1° Avec un *substantif;* et il exprime alors le *génitif* du pronom, ou le pronom *possessif.* Par ex. שִׁיר,

cantique, שִׁירוֹ, *cantique de lui* ou *son cantique*; שִׁירְךָ, *cantique de toi* ou *ton cantique*, et ainsi de suite.

§ 404. 2° Avec un *verbe*. Il exprime alors *l'accusatif* que régit le verbe. Par ex. פְּקָדַנִי (de פָּקַד, *il a visité* et ־ַנִי, suff. de la 1[re] *pers*. masc. sing. v. § 410) *il m'a visité*; יִקָּחֵהוּ (de יִקַּח, *il prendra*, v. § 189 et ־ֵהוּ, suff. de la 3[e] *pers*. masc. sing.) *il le prendra*.

§ 405. 3° Avec quelques *particules* :

a) Avec des *prépositions*, le suffixe exprime le cas du pronom voulu par la préposition. Par ex. לְ, *à*, לְךָ, *à toi*; בְּ, *dans*, *en*, בְּךָ, *en toi*; נֶגֶד, *devant*, נֶגְדִּי, *devant moi*; עִם, *avec*, עִמִּי, *avec moi*, עִמּוֹ, *avec lui*.

b) Avec un *adverbe*, il demande qu'on supplée le verbe auxiliaire *être*. Par ex. אֵי, *où?* אַיּוֹ, *où lui?* c'est-à-dire *où est-il?*

c) Avec l'*interjection* הִנֵּה, *voilà*, le suffixe exprime l'*accusatif* du pronom : הִנְנִי, *voilà moi*, *me voilà*, הִנֶּנּוּ, *le voilà*.

§ 406. Tous ces *pronoms suffixes*, comme on a déjà pu le remarquer, ne sont que les *pronoms séparés* (§ 402) raccourcis de manière à ne conserver qu'une ou deux lettres, et cela comme suit :

Le pronom de

la 3[e] sing. masc.	הוּא, *lui*,	se raccourcit en	־הוּ	ou	־ו;
» » fém.	הִיא, *elle*,	»	־הָ	»	־ָה;
» plur. masc.	הֵם, *eux*,	»	־הֵם	»	־ם;
» » fém.	הֵן, *elles*,	»	־הֶן	»	־ן

Le pronom de la 2e sing. masc.	אַתָּה (אַכָּה v. § 400), *toi*,	se racc. en	ךָ—;
» » fém.	אַתְּ (אַךְ »), »	»	ךְ—;
» plur. masc.	אַתֶּם (אַכֶּם »), *vous*,	»	כֶם—;
» » fém.	אַתֶּן (אַכֶּן »), »	»	כֶן—;
1re sing. com.	אֲנִי, *moi*,	»	ִי— ou נִי—;
» plur. »	אֲנַחְנוּ, *nous*,	»	נוּ—.

§ 407. *Remarque.* Ces mêmes pronoms, dont nous venons d'indiquer les formes raccourcies qui servent à fournir ce qu'on appelle les *suffixes*, se sont prêtés aussi sous des formes très-abrégées à désigner les *personnes* dans les conjugaisons du *verbe*. Voyez § 124.

1° Au *prétérit*, les terminaisons de la 2e *personne* (au sing. תָ, תְ, au plur. תֶם, תֶן) sont évidemment des formes raccourcies de אַתָּה, אַתְּ, אַתֶּם, אַתֶּן.

La terminaison ָה—, de la 3e *pers.* fém. sing., et la terminaison נוּ de la 1re *pers.* du plur. nous rappellent les pronoms הִיא et אֲנַחְנוּ, qui, déjà comme suffixes, se raccourcissent en הָ ou ָה— et נוּ.

Le ִי— de la 1re *pers.* du sing. est le suffixe de la 1re *pers.*, tandis que le תְ qui précède à la terminaison ִי— ne semble avoir été interposé que par euphonie et pour qu'il y ait de la ressemblance entre cette 1re *personne* et les autres *personnes* du sing.

La terminaison וּ du plur. peut être rapportée à une forme ancienne הוּם (pour הֵם), forme dont les traces se retrouvent encore dans les autres dialectes sémitiques.

2° Au *futur*, les formes raccourcies du pronom qui indiquent les personnes *précèdent* la racine, tan-

dis qu'au prétérit elles suivent les radicales. Elles sont cependant plus altérées encore au futur qu'au prétérit. Le travail d'en indiquer la dérivation, nous mènerait trop loin dans le champ des hypothèses, pour que nous jugions convenable d'entrer ici dans ces détails.

Art. IV.

Des Suffixes ajoutés au Nom et au Verbe.

§ 408. Dans notre tableau (§ 406) nous avons indiqué les formes auxquelles le *pronom personnel* ou *séparé* (§ 402) se raccourcit pour devenir *pronom-suffixe*. Il nous reste à donner le détail des règles d'après lesquelles les suffixes sont ajoutés au *nom* et au *verbe*.

§ 409. Nous disons au *nom* et au *verbe* seulement, bien que les *particules* aussi puissent prendre les suffixes (v. § 405); mais les particules n'étant originairement que des substantifs raccourcis (v. § 106), elles ne diffèrent pas de ces derniers dans la manière dont elles admettent les suffixes.

§ 410. I. *Des Suffixes ajoutés au singulier du nom et au verbe.*

3ᵉ *pers. sing. masc.* הוּ, ֵהוּ, וֹ, ו, et de plus ָהוּ qui ne se joint qu'au *verbe.*

Par ex. אָבִיהוּ, *son père* (אָב, *père*, § 368); לְמִינֵהוּ, *selon son espèce* (לְ, *à* et מִין, *espèce*); אָחִיו, *son frère* (אָח, *frère*, § 368); שִׁירוֹ, *son cantique;* פְּקָדָהוּ, *il l'a visité.*

3e *pers. sing. fém.* הָ, ־ֶהָ, ־ָהּ.

Par ex. אָבִיהָ, *son père;* מַרְאָהּ, *son aspect* (Lév. XIII, 4. מַרְאֵה, *aspect*); שִׁירָהּ, *son cantique;* פְּקָדָהּ, *il l'a visitée.*

3e *pers. plur. masc.* הֶם, ־ָם, et de plus ם, ־ָם et ־ֵם, seulement pour le *verbe*.

Par ex. אֲבִיהֶם, *leur père;* שִׁירָם, *leur cantique;* פְּקָדוּם, *ils les ont visités;* פְּקָדָתַם, *elle les a visités;* יִפְקְדֵם, *il les visitera.*

3e *pers. plur. fém.* הֶן, ־ָן, et de plus ן, ־ָן et ־ֵן, pour le *verbe.*

Par ex. אֲבִיהֶן, *leur père;* שִׁירָן, *leur cantique;* פְּקָדוּן, *ils ont visité elles;* יִפְקְדֵן, *il visitera elles.*

2e *pers. sing. masc.* ךָ.

Par ex. שִׁירְךָ, *ton cantique;* פְּקָדְךָ, *il t'a visité.*

2e *pers. sing. fém.* ךְ, ךְ ־ֵ, et de plus ־ָךְ seulement pour le *verbe.*

Par ex. אָבִיךְ, *ton père;* שִׁירֵךְ, *ton cantique;* פְּקָדָךְ, *il t'a visité.*

2e *pers. plur. masc.* כֶם.

Par ex. שִׁירְכֶם, *votre cantique;* פְּקַדְכֶם, *il vous a visités.*

2e *pers. plur. fém.* כֶן.

Par ex. שִׁירְכֶן, *votre cantique;* פְּקַדְכֶן, *il vous a visités.*

1re *pers. sing. com.* ־ִי. Au *verbe* le י ne se trouve jamais seul, mais נִי, ־ַנִי et ־ֵנִי.

Par ex. שִׁירִי, *mon cantique;* פְּקָדוּנִי, *ils m'ont visité;* פְּקָדַנִי, *il m'a visité;* יִפְקְדֵנִי, *il me visitera.*

1re *pers. plur. com.* נוּ, ־ֵנוּ, et de plus ־ָנוּ qui ne se joint qu'au *verbe.*

Par ex. אָבִינוּ, *notre père ;* שִׁירֵנוּ, *notre cantique ;* פְּקָדָנוּ, *il nous a visités.*

§ 411. Pour les autres détails relatifs aux *suffixes ajoutés au verbe*, nous renvoyons le lecteur au tableau qui se trouve dans l'*Appendice* lett. P.

Nous croyons qu'un exposé de toutes les formes composées du *Kal* et de la 3e *pers. masc. sing.* du *prét. Pihel* pourra suffire à montrer aux commençans de quelle manière s'opèrent ces compositions.

§ 412. Voici donc le tableau du *substantif masculin singulier*, combiné avec les différens suffixes, d'après ce que nous avons exposé dans le § 410.

3e pers. sing. masc.	־וֹ,	שִׁירוֹ	*son cantique.*
» » » fém.	־ָהּ,	שִׁירָהּ	
» » plur. masc.	־ָם,	שִׁירָם	*leur cantique.*
» » » fém.	־ָן,	שִׁירָן	
2e » sing. masc.	־ְךָ,	שִׁירְךָ	*ton cantique.*
» » » fém.	־ֵךְ,	שִׁירֵךְ	
» » plur. masc.	־ְכֶם,	שִׁירְכֶם	*votre cantique.*
» » » fém.	־ְכֶן,	שִׁירְכֶן	
1re » sing. com.	־ִי,	שִׁירִי	*mon cantique.*
» » plur. com.	־ֵנוּ,	שִׁירֵנוּ	*notre cantique.*

§ 13. Le *substantif féminin* n'exige pas une explication particulière, vu que les règles données pour le substantif masculin y suffisent parfaitement.

1° Si le substantif féminin se termine par la lettre ת,

il prend les suffixes comme ferait un substantif masculin terminé par une consonne. Par ex. בְּרִית, *alliance*, בְּרִיתוֹ, *son alliance*, בְּרִיתְךָ, *ton alliance*, et ainsi de suite.

2° Si le substantif féminin se termine par ָה, le ת, en lequel se change alors le ה (v. §§ 355 et 315), prendra les suffixes comme dans le cas précédent. Par ex. תּוֹרָה, *loi*, תּוֹרָתוֹ, *sa l.*, תּוֹרָתְךָ, *ta loi*, etc.

II. *Des Suffixes ajoutés au pluriel des noms masculins.*

§ 414. De la terminaison ִים qui caractérise le *pluriel masculin* (§ 302), il faut retrancher et le ם et le ִ, lorsque le mot prend des *suffixes*. Ces derniers se lient alors de la manière suivante avec le י, qui seul est resté de la terminaison du pluriel :

(שִׁיר, *cantique*, שִׁירִים, *cantiques*.)

3e pers. sing. masc.	ָיו,	שִׁרָיו	*ses cantiques.*
» » » fém.	ֶיהָ,	שִׁירֶיהָ	
» » plur. masc.	ֵיהֶם,	שִׁירֵיהֶם	*leurs cantiques.*
» » » fém.	ֵיהֶן,	שִׁירֵיהֶן	
2e » sing. masc.	ֶיךָ,	שִׁירֶיךָ	*tes cantiques.*
» » » fém.	ַיִךְ,	שִׁירַיִךְ	
» » plur. masc.	ֵיכֶם,	שִׁירֵיכֶם	*vos cantiques.*
» » » fém.	ֵיכֶן,	שִׁירֵיכֶן	
1re » sing. com.	ַי,	שִׁירַי,	*mes cantiques.*
» » plur. »	ֵינוּ,	שִׁירֵינוּ,	*nos cantiques.*

§ 415. *Remarque.* Ce que nous venons de dire

dans le § précédent se rapporte aussi au *Duel*, parce que celui-ci ne diffère du pluriel qu'à l'*état absolu*. Voyez ce que nous avons dit à la fin du § 332.

III. *Des Suffixes ajoutés au pluriel des noms féminins.*

§ 416. La seule chose qui puisse paraître étrange dans la manière dont les *pluriels féminins* prennent les *suffixes*, c'est que les suffixes, tels que nous les avons indiqués sur le tableau du § 414, s'ajoutent aussi à la terminaison וֹת.

Le י qui fait partie de ces suffixes, appartient proprement au *pluriel masculin* ־ִים, mais les *pluriels féminins* le prennent comme s'il faisait partie du suffixe.

Voici le tableau des *pluriels féminins* avec leurs *suffixes* :

(שִׁירָה, *cantique*, שִׁירוֹת, *cantiques*).

3e pers. sing. masc.	־ָיו,	שִׁירוֹתָיו	*ses cantiques.*
» » » fém.	־ֶיהָ,	שִׁירוֹתֶיהָ	
» » plur. masc.	־ֵיהֶם,	שִׁירוֹתֵיהֶם	*leurs cantiques.*
» » » fém.	־ֵיהֶן,	שִׁירוֹתֵיהֶן	
2e » sing. masc.	־ֶיךָ,	שִׁירוֹתֶיךָ	*tes cantiques.*
» » » fém.	־ַיִךְ,	שִׁירוֹתַיִךְ	
» » plur. masc.	־ֵיכֶם,	שִׁירוֹתֵיכֶם	*vos cantiques.*
» » » fém.	־ֵיכֶן,	שִׁירוֹתֵיכֶן	
1re » sing. com.	־ַי,	שִׁירוֹתַי,	*mes cantiques.*
» » plur. »	־ֵינוּ,	שִׁירוֹתֵינוּ,	*nos cantiques.*

Art. V.

Remarques sur les Suffixes.

§ 417. Comme on a déjà pu le remarquer, les formes du nom et du verbe qui se terminent par une *voyelle*, préfèrent les suffixes dont la 1[re] lettre est une *consonne* (par ex. אָבִיהָ, *son père;* פְּקַדְתִּיהוּ, *je l'ai visité*); tandis que les formes terminées par une *consonne* préfèrent les suffixes qui commencent par une *voyelle* (par ex. אִמָּהּ, *sa mère;* יִפְקְדֵהוּ, *il le visitera*).

§ 418. Cependant les suffixes ךָ et כֶם ne sont jamais précédés d'une voyelle, si ce n'est en pause (v. § 104); car alors le suffixe ךָ peut être précédé d'un ֶ. Par ex. יָדֶךָ pour יָדְךָ, *ta main.*

§ 419. Les suffixes ajoutés au *prétérit* du verbe préfèrent ַ; ceux du *futur* et de *l'impératif* ֵ.

§ 420. Au lieu du suffixe וֹ (de la 3[e] *pers. masc. sing.*) on trouve quelquefois ֹה. Par ex. שִׁירֹה, *son cantique*, pour שִׁירוֹ, Ps. XLII, 9.

§ 421. Au lieu du suffixe ָיו (3[e] *pers. masc. sing.* ajouté au plur.) on trouve dans les livres poétiques ֵיהוּ. Par ex. עֵינֵיהוּ, *ses yeux*, pour עֵינָיו, Job. XXIV, 23.

§ 422. Et au lieu du suffixe de la 3[e] *pers. masc. plur.*, ajouté au sing., au plur. et au verbe (הֶם, ֵיהֶם, ם) on trouve aussi dans les livres poétiques מוֹ et ֵימוֹ, le ם ayant pris un ו *paragogique*. Par ex. פִּמוֹ, *leur bouche*, pour פִּיהֶם (§ 368, p. 124), Ps. XVII, 10. מוֹסְרוֹתֵימוֹ, *leurs liens*, pour מוֹסְרוֹתֵיהֶם;

Ps. II, 3. יְבַהֲלֵמוֹ, *il les effrayera*, pour יְבַהֲלֵם dans le même Ps. ℣ 5.

§ 423. La lettre כ, dans le suffixe de la 2ᵉ *pers.* (ךָ, כֶן, כֶם) ne prend jamais le *Daguesh doux* (v. § 72); דְּבָרְךָ, דְּבַרְכֶם au lieu de דְּבָרְכָ, דְּבַרְכֶם, *ta... votre parole.*

Du נ épenthétique.

§ 424. Un נ *épenthétique* est inséré quelquefois entre la forme du verbe et le suffixe que le verbe a pris. Ce נ s'attache surtout au futur accompagné d'un suffixe du sing.

Ordinairement il *s'assimile* (v. § 60) à la lettre suivante. Par ex. תְּדְּפֶנּוּ, pour תְּדְּפֶנְהוּ, qui est lui-même pour תְּדְּפֵהוּ, *elle le dissipera.*

On le trouve aussi sans assimilation. Par ex. יִצְּרֶנְהוּ, *il le gardera*, Deut. XXXII, 10. יְכַבְּדָנְנִי, *il m'honorera*, Ps. L, 23.

§ 425. Les formes du suffixe qui résultent de l'insertion du נ *épenthétique*, se trouvent placées en parenthèse à côté des formes verbales sur le *tableau général des suffixes* (§ 427).

§ 426. Ce נ *épenthétique* s'insère aussi dans les *adverbes* et dans l'*interjection* הִנֵּה, *voilà.*

Cette insertion a même lieu avec un redoublement exprimé par *Daguesh fort.*

Par ex. אֵינֶנּוּ, composé de אֵין, adverbe de négation, *ne point*, et du suff. de la 3ᵉ *pers. masc. sing.* littéralement : *lui non*, ce qui veut dire : *il n'est pas* (v. § 403).

עוֹדֶנִּי, composé de l'adverbe עוֹד, *encore*, et du suff. de la 1ʳᵉ *pers. sing.*, *moi encore*, c'est-à-dire *je suis encore.*

L'*interjection* הִנֵּה, *voilà*, en prenant le נ *épenthétique* fait avec le suff. de la 3ᵉ *pers. masc. sing.* הִנֶּנּוּ, et sans le נ *épenthétique* avec le même suff. הִנּוֹ, *le voilà;* הִנְנִי et הִנֵּנִי, *me voilà* (v. § 403, c.)

§ 427. *Tableau général des Suffixes.*

PERSONNES.	PRONOM personnel séparé.		FORMES PURES du Suffixe.	SUFFIXES AJOUTÉS au sing. des Noms et au Verbe.	SUFFIXES AJOUTÉS au pl. des noms
3e pers. sing. masc.	הוּא,	*lui*	־הוּ, ־וֹ	־הוּ, ־ֵהוּ, ־וֹ, ־ָו; ־ֶהוּ*; (־ֶנּוּ)	־ָיו
» » » fém.	הִיא,	*elle*	־הָ, ־ָהּ	־הָ, ־ֶהָ, ־ָהּ; (־ֶנָּה)	־ֶיהָ
» » plur. masc.	הֵם, הֵמָּה,	*eux*	־הֶם, ־ם	־הֶם, ־ָם; ־ם*, ־ֵם*, ־ֵם*	־ֵיהֶם
» » » fém.	הֵן, הֵנָּה,	*elles*	־הֶן, ־ן	־הֶן, ־ָן; ־ן*, ־ֵן*, ־ֵן*	־ֵיהֶן
2e » sing. masc.	אַתָּה (אַכָּה)	*toi*	־ךָ	־ךָ	־ֶיךָ
» » » fém.	אַתְּ (אַךְ)		־ךְ	־ךְ; ־ֵךְ, ־ָךְ*	־ַיִךְ
» » plur masc.	אַתֶּם (אַכֶם)	*vous*	־כֶם	־כֶם	־ֵיכֶם
» » » fém.	אַתֶּן (אַכֶן)		־כֶן	־כֶן	־ֵיכֶן
1re » sing. com.	אָנֹכִי, אֲנִי,	*moi*	־ִי, ־נִי	־ִי; ־נִי*, ־ֵנִי*, ־ַנִי*; (־ֶנִּי, ־ֶנִי)	־ַי
» » plur. »	אֲנַחְנוּ,	*nous*	־נוּ	־נוּ, ־ֵנוּ, ־ָנוּ*; (־ֶנּוּ)	־ֵינוּ

§ 428. Pour faciliter l'intelligence et l'usage de ce tableau, destiné à réunir sous un seul coup d'œil toute la théorie des *Suffixes*, nous ajouterons quelques *remarques explicatives*.

1° Après avoir répété le *pronom séparé* (§§ 395 et 402), nous plaçons dans la seconde colonne, les formes les plus simples du *suffixe*, pour faire voir de quelle manière le pronom se raccourcit en devenant *suffixe* (v. § 406).

2° Dans ce but, nous avons mis à côté du pronom de la 2ᵉ *pers.* sing., l'ancienne forme אַתָּה, que nous avons déjà expliquée § 400.

3° Lorsque les *suffixes* s'ajoutent au *verbe*, ils prennent la forme sous laquelle ils s'ajoutent au *nom*, et souvent aussi des formes qui ne se trouvent qu'avec le verbe. Ce sont ces dernières qui sont marquées d'un astérisque dans la grande colonne du milieu du tableau. Les autres formes s'ajoutent également au nom et au verbe, à la seule exception de la forme ָי (1ʳᵉ *pers.* sing.) qui ne se trouve qu'avec le *nom*.

4° Les formes qui, dans la même colonne, sont placées en parenthèse, représentent les modifications qu'exige leur liaison avec le נ *épenthétique* (v. §§ 424 et les suiv.).

5° La dernière colonne enfin présente les formes des suffixes ajoutés au *pluriel du nom* (v. § 416).

Art. VI.

Des autres Pronoms.

I. DU PRONOM DÉMONSTRATIF.

§ 429. Le *pronom démonstratif* des Hébreux, au singulier seulement, a deux formes, une pour chaque genre. La forme plurielle est commune aux deux genres; elle est d'une autre racine, sans rapport grammatical avec le singulier, et n'a de rapport avec lui que par le sens. En voici les formes :

Sing. masc. זֶה, *celui.* Plur. com. אֵלֶּה, *ceux*, *celles*.
fém. זֹאת, *celle.*

§ 430. *Remarques.* 1° La forme *féminine* זֹאת sert aussi pour exprimer le genre *neutre* du *pronom démonstratif.* Par ex. מַה־זֹּאת עָשִׂית *pourquoi as-tu fait cela?* Gen. III, 13.

Au lieu de זֹאת on trouve aussi les formes זוֹ, זֹו et זֹה. La première (זוֹ) s'emploie pour les deux genres.

§ 431. 2° Les formes הַלָּז et הַלָּזֶה sont probablement composées du pronom זֶה et de l'article qui dans ce cas se présenterait sous sa forme complète הַל (v. § 390).

§ 432. 3° Au lieu du plur. אֵלֶּה, on trouve plusieurs fois dans le Pentateuque, seulement אֵל ou avec l'article הָאֵל.

Il paraît que אֵל est la forme la plus ancienne, à laquelle on a ajouté un ה *paragogique*, d'où est résultée la forme usitée אֵלֶּה.

II. DU PRONOM INTERROGATIF.

§ 433. Le *pronom interrogatif* n'admet aucun changement ni pour les genres, ni pour les nombres. Les deux formes hébraïques qui l'expriment, s'emploient l'une pour les *personnes* et l'autre pour les *choses*.

Ainsi : מִי, *qui?* מָה, *quoi?*

§ 434. *Remarques* sur la ponctuation de ce dernier.

1° On ne le trouve guère avec ָ que lorsqu'il précède un mot qui commence par א ou par ר. Par ex. מָה־אֲדַבֵּר, *que dirai-je?* מָה־רָאוּ, *qu'ont-ils vu?*

2° S'il précède les *gutturales* ה, ח, ע, le ָ se change en ַ. Par ex. מַה חַטָּאתִי, *quel est mon péché?* Gen. XXXI, 36.

3° S'il précède une *gutturale* qui a ָ, le pronom מָה prend ֶ (comp. § 392). Par ex. מֶה עָשִׂיתָ, *qu'as-tu fait?* Gen. IV, 10.

4° Dans tous les autres cas, il aime à prendre ַ, étant lié par *Makkeph* au mot suivant, qui dans sa première lettre prend *Daguesh euphonique* (v. § 63). Par ex. מַה־מָּצָאתָ, *qu'as-tu trouvé?* Gen. XXXI, 37.

Alors le ה du pronom peut même disparaître et le מ se lie avec le mot suivant. Par ex. מַזֶּה pour מַה־זֶּה, *qu'est-ce que cela?* Exod. IV, 2; מַלָּכֶם pour מַה־לָּכֶם, Es. III, 15.

III. DU PRONOM RELATIF.

§ 435. En hébreu, le *pronom relatif* ne présente qu'une seule forme, la même pour tous les genres et tous les nombres : אֲשֶׁר, *qui*, *que*, *lequel*, etc.

§ 436. *Remarque.* On trouve quelquefois, et surtout dans les livres postérieurs du code hébreu, une forme raccourcie de ce pronom. Le א est retranché et le ר s'assimile à la lettre suivante au moyen d'un *Daguesh*, le שׁ, seule lettre qui reste, se joint au mot qui suit, et devient par-là une *lettre préfixe* (v. § 444); elle prend ordinairement —ֶ (Par ex. שֶׁיֹּרֵד, *qui descend*, pour אֲשֶׁר יֹרֵד, Ps. CXXXIII, 2), cependant elle peut aussi prendre —ַ (Par ex. שַׁקַּמְתִּי pour אֲשֶׁר קַמְתִּי, *que je me suis levé*, Jug. V, 7), ou bien seulement —ְ (Comp. Eccl. III, 18).

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES PARTICULES.

§ 437. Les *particules*, c'est-à-dire les *adverbes*, les *conjonctions*, les *prépositions* et les *interjections* sont, dans la plupart des cas, des mots dérivés du verbe ou du nom. Employés de préférence pour exprimer la liaison des parties du discours et des phrases, ces mots dérivés ont perdu insensiblement leur signification primitive, et sont ainsi devenus des *particules*.

C'est ainsi que l'*adverbe* הַרְבֵּה, *beaucoup*, est proprement l'*infinitif Hiphil* de רָבָה; *l'interjection*

הָבָה, *eh bien!* est l'*impératif Kal* de יָהַב, *donner*, avec le ה *paragogique* (v. § 147, b). Le substantif אֶפֶס, *fin*, sert aussi d'adverbe de *négation* et de *restriction*. Du substantif יוֹם, *jour*, se fait l'adverbe יוֹמָם, *journellement*.

§ 438. Cependant il est impossible de retrouver la forme primitive d'un assez grand nombre de particules; et il y a sous ce rapport une grande diversité dans les opinions des grammairiens. Les uns, par exemple, regardent la lettre préfixe ב comme forme raccourcie de la préposition בֵּין, qui dérive elle-même d'un subst. בֵּין; les autres prennent ce ב pour une abréviation de בַּיִת, *maison*, *intérieur*.

Il est même probable que plusieurs particules sont des mots primitifs. Cela peut être dit surtout de quelques interjections comme אָח, *hélas! ah!* הוֹי, *malheur!* נָא, *donc (quæso)*.

§ 439. Beaucoup de particules prennent aussi des suffixes (v. § 405).

1) Les *conjonctions* (comme וְ, אִם, כִּי) n'en prennent pas.

2) Les *adverbes* peuvent en prendre (v. § 405, b). Par ex. אֵין, *ne pas*, *non;* אֵינֶנּוּ, *il n'y est pas;* עוֹד, *encore*, עוֹדֶנִּי, *je suis encore;* אֵי, *où?* אַיּוֹ, *où est-il?*

3) L'*interjection* הִנֵּה, *voici*, en prend aussi (הִנְנִי, *me voici*), de même que toutes

4) Les *prépositions;* par ex. נֶגֶד, *devant*, נֶגְדִּי, *devant moi*.

§ 440. Quant à la manière dont les suffixes s'ajoutent aux particules, voyez le tableau § 427. Seulement

nous ajouterons ici que pour donner plus de corps aux formes trop courtes qui résultent de leur composition avec un suffixe, on redouble une lettre ou on insère une syllabe entière. Par ex. עִם, *avec*, עִמּוֹ, *avec lui*, עִמָּכֶם, *avec nous*, et avec un ד, qui est inséré עִמָּדִי, *avec moi;* מִן, *de*, מִמֶּנִּי, *de moi;* עוֹד, *encore*, עוֹדֶנּוּ, *il est encore;* הִנֵּה, *voici*, הִנְנִי et הִנֵּנִי, *me voici;* כְּ, *comme*, כָּמוֹהוּ, *comme lui.*

§ 441. Plusieurs *prépositions* qui désignent des rapports de temps et d'espace se présentent sous la forme du pluriel, lorsqu'elles prennent des suffixes. Quelquefois même on en trouve à l'*état construit plur.*

Ce sont les prépositions אַחַר, *après;* אֶל, *vers;* בֵּין, *entre;* עַד, *jusque;* עַל, *sur;* תַּחַת, *sous.*

Par ex. אַחֲרֵי מוֹת אַבְרָהָם, *après qu'Abraham fut mort*, Gen. XXV, 11; אַחֲרָיו, *après lui;* בֵּינְךָ, et בֵּינֶיךָ, *entre toi;* תַּחְתֵּיכֶם, *sous nous*, mais תַּחְתָּם, *sous eux*, pour תַּחְתֵּיהֶם.

Lettres préfixes.

§ 442. On appelle *lettres préfixes*, ou simplement *préfixes*, plusieurs lettres placées devant les mots.

Ce sont les lettres suivantes dont la première exprimant l'article, a déjà été traitée, et ne se présente ici que pour ne pas laisser incomplète l'énumération des lettres préfixes.

1. { ה, *Article.*
   { ה *interrogatif.*
2. ש, forme raccourcie du *pronom relatif* אֲשֶׁר.
3. ו *copulatif.*

4. מ, forme raccourcie de la *préposition* מִן.
5. כ, *préposition* qui signifie *comme*.
6. ל, » » désigne le *datif*.
7. ב, » » signifie *dans*, *en*.

Les anciens grammairiens, pour aider la mémoire, ont fait remarquer que ces 7 lettres se retrouvent dans les mots מֹשֶׁה וְכָלֵב *(Moïse et Caleb)*.

Nous allons faire quelques *remarques spéciales* sur chacune de ces *préfixes*.

§ 443. Quant à l'*article*, nous renvoyons le lecteur aux §§ 390-394. Mais pour ce qui regarde le ה *interrogatif* qui ne diffère du ה de l'article que par les points-voyelles dont il est accompagné, il est à remarquer que le ה qui sert à désigner l'interrogation (הֲשָׁלוֹם [*y a-t-il*] *de la paix?*) n'est que l'article sous une forme plus raccourcie. C'est pourquoi quelquefois, et surtout lorsqu'un *Sheva* suit, il prend ַ avec *Daguesh* dans la lettre suivante, tout comme l'article (Par ex. הַלְּבֶן, Gen. XVII, 17; הַתְקַשֵּׁר, Job. XXXVIII, 31, הַיִּיטַב, Lév. X, 19). Il arrive aussi que devant des *gutturales* il prend ָ, et ֶ lorsque la gutturale a ָ, imitant en cela aussi l'article (v. §§ 361 et 392). Par ex. הַאַתֶּם, *vous?* Jug. VI, 31; הֶחָכָם, *le sage?* Job. XV, 2.

La ponctuation *ordinaire* du ה *interrogatif* est de prendre comme gutturale ֲ au lieu de ְ (הֲשָׁלוֹם, *de la paix?*), et ַ devant une gutturale ou devant un autre ֲ. Par ex. הַאַף, Gen. XVIII, 23. הַמְקַנֵּא, Nomb. XI, 29.

§ 444. La 2e des préfixes, la lettre שׁ, munie d'un ֶ et suivie d'un *Daguesh*, est une forme raccourcie

du pronom relatif אֲשֶׁר, et ne se trouve que rarement dans les livres anciens du code hébreu. Par ex. (pour אֲשֶׁר לִי) כַּרְמִי שֶׁלִּי, *ma vigne qui (est) à moi*, Cant. I, 6 (comp. § 436).

§ 445. La 3e *préfixe* est le ו *copulatif*. Nous en avons déjà parlé § 96. Aux règles que nous y avons données nous ajouterons seulement trois remarques.

a) Le ו *copulatif* précédant immédiatement la syllabe tonique, ne prend pas ָ, si le mot auquel il est attaché porte un *accent conjonctif*. Par ex. Eccl. I, 4. דּוֹר הֹלֵךְ וְדוֹר בָּא, *une génération passe, et une autre génération vient;* mais דּוֹר וָדֹר, Ps. XLV, 18.

b) S'il est suivi de י, de ה ou de ח, le ו au lieu de prendre *Shourek* (וּ) [v. § 96], prend ִ (v. § 81), dans lequel le י est alors *quiescent*. C'est ainsi que יְהִי, fut. apocopé de הָיָה *(il sera* ou *qu'il soit)*, avec ו *copul.* fait וִיהִי; יְרוּשָׁלַםִ, *Jérusalem*, avec ce même ו devient וִירוּשָׁלַםִ; וִהְיִיתֶם, *et vous êtes* (prét. *Kal* de הָיָה); וִחְיִיתֶם, *et vous vivez* (de חָיָה).

c) Le ו *copulatif*, lorsqu'il précède un *Sheva composé* (§ 19), prend la voyelle brève qui se trouve dans le *Sheva composé*, selon la règle que nous avons donnée § 92. Par ex. וַעֲנָבִים; *et des raisins;* וֶאֱמֶת, *et vérité;* וָאֳנִי *vo-oni*, *et un vaisseau.*

§ 446. La 4e *préfixe*, le מ, n'est que la préposition מִן, *de*, assimilée au substantif. C'est pourquoi il prend ִ, et se fait suivre d'un *Daguesh fort*, pour remplacer le נ retranché. Quand il précède une gutturale, ce מ prend ֵ (v. § 74). Par ex. עֶצֶם מֵעֲצָמַי וּבָשָׂר מִבְּשָׂרִי, *os* DE *mes os et chair* DE *ma chair*, Gen. II, 23.

§ 447. Les trois autres *préfixes* (savoir la 5ᵉ כְּ, *comme*, la 6ᵉ, לְ, signe du datif et la 7ᵉ, בְּ, *dans, en*) prennent leurs voyelles d'après les mêmes règles.

a) Elles prennent ordinairement le *Sheva simple* qui, selon § 90, doit se changer en ִ (Par ex. לְמֶלֶךְ, *au roi*, לִמְלָכִים, *aux rois*), ou qui assez souvent devient ָ, si la syllabe tonique suit immédiatement (ce qui a lieu surtout lorsque le ל précède les *infinitifs* des verbes פ״ן, פ״י, ע״ע, ע״ו et ע״י), ou si le mot porte un *accent distinctif majeur*. Par ex. לָגַעַת, *pour toucher* (de נָגַע, § 183); לָתֵת, *pour donner* (v. § 187); לָבוֹז, *pour piller* (de בָּזַז); לָנֶצַח, *à jamais*, Es. XIII, 20, mais לְנֵצַח נְצָחִים, *aux siècles des siècles*. Es. XXXIV, 10.

b) Quant aux modifications particulières qui ont lieu lorsque l'une des préfixes כְּ, לְ, בְּ est placée devant un mot qui a l'article, voyez ce que nous avons dit § 393.

Du ה *paragogique.*

§ 448. Le ה *parag.* dont nous avons parlé § 364, doit entrer ici en considération, parce qu'il remplit aussi en quelque sorte les fonctions d'une préposition (§ 365). Il sert de *lettre suffixe* pour exprimer la direction vers un certain endroit. Par ex. תֵּימָן, *midi*, תֵּימָנָה, *vers le midi;* אֶרֶץ, *terre*, אַרְצָה, *vers la terre*, *par terre*. C'est pour cela que les grammairiens ont appelé ce ה le *Hé local*.

Quant à l'influence exercée par le ה *paragogique* sur les voyelles du mot auquel il est attaché, v. § 364.

§ 449. *Tableau des Particules avec Suffixes.*

	בְּ (en)	כְּ (comme)	מִן (de)	אֶת־ (signe d'Acc.)	אֶל־ (vers)
Suffixe de la 3ᵉ pers. sing. masc.	בּוֹ	כָּמוֹהוּ	מִמֶּנּוּ	אֹתוֹ	אֵלָיו
» » » » fém.	בָּהּ	כָּמוֹהָ	מִמֶּנָּה	אֹתָהּ	אֵלֶיהָ
» » » plur. masc.	בָּהֶם, בָּם	כָּהֶם [1])	מֵהֶם	אֹתָם	אֲלֵיהֶם
» » » » fém.	בָּהֶן	כָּהֵן	מֵהֶן	אֹתָן	אֲלֵיהֶן
» 2ᵉ » sing. masc.	בְּךָ	כָּמוֹךָ	מִמְּךָ	אֹתְךָ	אֵלֶיךָ
» » » » fém.	בָּךְ	כָּמוֹךְ	מִמֵּךְ	אֹתָךְ	אֵלַיִךְ
» » » plur. masc.	בָּכֶם	כָּכֶם	מִכֶּם	אֶתְכֶם	אֲלֵיכֶם
» » » » fém.	בָּכֶן	כָּכֶן	מִכֶּן	אֶתְכֶן	אֲלֵיכֶן
» 1ʳᵉ » sing. com.	בִּי	כָּמוֹנִי	מִמֶּנִּי	אֹתִי	אֵלַי
» » » plur. »	בָּנוּ	כָּמוֹנוּ	מִמֶּנּוּ	אֹתָנוּ	אֵלֵינוּ

[1]) Et כְּמֹהֶם.

Remarques.

§ 450. 1re. La préfixe לְ, signe du datif, prend les suffixes tout comme la préposition בְּ; ainsi לְךָ, *à toi*, לָנוּ, *à nous*, etc. Cependant la 3e *pers. plur. masc.* ne peut se raccourcir ; on ne peut pas dire לָם; selon l'analogie de בָּם, on ne trouve que לָהֶם.

§ 451. 2e. La particule אֶת־ [proprement אֵת, mais on ne la trouve guère autrement qu'avec *Makkeph* et ֶ (v. § 87, 2)] peut être ou le signe de l'accusatif, ou la préposition qui a la signification de *avec*. Dans l'un et l'autre cas, cette particule prend des suffixes. Il faut remarquer seulement que dans sa composition avec les suffixes, la *préposition* אֶת־, *avec*, change le ֶ en ַ suivi de *Daguesh*, tandis que אֶת־ signe de l'*accusatif* le change en ֹ, comme on le voit sur le tableau § 441. Ainsi אִתִּי, *avec moi*, אִתָּנוּ, *avec nous;* mais אֹתִי, *moi*, אֹתָנוּ, *nous* (Acc.).

Ce n'est que lorsque אֶת־, signe de l'accusatif, prend les *suffixes graves*, que le ֶ lui reste. On dit donc אֶתְכֶם, *vous*.

§ 452. 3e. La préposition עַל, *sur*, se décline absolument comme אֶל־, avec cette différence que עַל prend ָ, dans tous les cas où אֶל־ prendrait ֵ. Ainsi עָלֶיךָ, *sur toi;* עָלֵינוּ, *sur nous*.

§ 453. 4e La *pause* (comp. §§ 103 et 104) exerce quelquefois son influence sur les formes que le tableau présente, de sorte que les formes בְּךָ, *en toi*, מִמְּךָ, *de toi*, se changent en : בָּךְ et מִמֵּךְ; de même לְךָ, *à toi*, devient לָךְ.

§ 454. Nous finissons ici ce que nous avions à dire des *particules* sous le seul rapport de leurs formes, et nous terminons ce chapitre par la remarque, que tout ce qui regarde ou leur signification, ou la modification de leur sens, ou la formation de nouvelles particules combinées, rentre trop dans le domaine de la lexicographie, pour que nous puissions nous en occuper ici.

Nous renvoyons donc le lecteur à un bon dictionnaire pour l'étude de ces petits mots si indispensable à celle du langage.

APPENDICE.



PARADIGMES

DES VERBES ET DU NOM.

	Kal.	Niphal.	Pihel.
Prét. Sing. 3ᵉ masc.	פָּקַד	נִפְקַד	פִּקֵּד
3ᵉ fém.	פָּֽקְדָה	נִפְקְדָה	פִּקְּדָה
2ᵉ masc.	פָּקַדְתָּ	נִפְקַדְתָּ	פִּקַּדְתָּ
2ᵉ fém.	פָּקַדְתְּ	נִפְקַדְתְּ	פִּקַּדְתְּ
1ʳᵉ com.	פָּקַדְתִּי	נִפְקַדְתִּי	פִּקַּדְתִּי
Plur. 3ᵉ com.	פָּֽקְדוּ	נִפְקְדוּ	פִּקְּדוּ
2ᵉ masc.	פְּקַדְתֶּם	נִפְקַדְתֶּם	פִּקַּדְתֶּם
2ᵉ fém.	פְּקַדְתֶּן	נִפְקַדְתֶּן	פִּקַּדְתֶּן
1ʳᵉ com.	פָּקַדְנוּ	נִפְקַדְנוּ	פִּקַּדְנוּ
Inf. absolu.	פָּקוֹד	הִפָּקֹד	פַּקֹּד
» construit.	פְּקֹד	הִפָּקֵד	פַּקֵּד
Imp. Sing. masc.	פְּקֹד	הִפָּקֵד	פַּקֵּד
fém.	פִּקְדִי	הִפָּֽקְדִי	פַּקְּדִי
Plur. masc	פִּקְדוּ	הִפָּֽקְדוּ	פַּקְּדוּ
fém.	פְּקֹדְנָה	הִפָּקֵדְנָה	פַּקֵּדְנָה
Fut. Sing. 3ᵉ masc.	יִפְקֹד	יִפָּקֵד	יְפַקֵּד
3ᵉ fém.	תִּפְקֹד	תִּפָּקֵד	תְּפַקֵּד
2ᵉ masc.	תִּפְקֹד	תִּפָּקֵד	תְּפַקֵּד
2ᵉ fém.	תִּפְקְדִי	תִּפָּֽקְדִי	תְּפַקְּדִי
1ʳᵉ com.	אֶפְקֹד	אֶפָּקֵד	אֲפַקֵּד
Plur. 3ᵉ masc.	יִפְקְדוּ	יִפָּֽקְדוּ	יְפַקְּדוּ
3ᵉ fém.	תִּפְקֹדְנָה	תִּפָּקֵדְנָה	תְּפַקֵּדְנָה
2ᵉ masc.	תִּפְקְדוּ	תִּפָּֽקְדוּ	תְּפַקְּדוּ
2ᵉ fém.	תִּפְקֹדְנָה	תִּפָּקֵדְנָה	תְּפַקֵּדְנָה
1ʳᵉ com.	נִפְקֹד	נִפָּקֵד	נְפַקֵּד
Part. act.	פֹּקֵד	נִפְקָד	מְפַקֵּד
pass.	פָּקוּד		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
פֻּקַּד	הִפְקִיד	הָפְקַד	הִתְפַּקֵּד
פֻּקְּדָה	הִפְקִידָה	הָפְקְדָה	הִתְפַּקְּדָה
פֻּקַּדְתָּ	הִפְקַדְתָּ	הָפְקַדְתָּ	הִתְפַּקַּדְתָּ
פֻּקַּדְתְּ	הִפְקַדְתְּ	הָפְקַדְתְּ	הִתְפַּקַּדְתְּ
פֻּקַּדְתִּי	הִפְקַדְתִּי	הָפְקַדְתִּי	הִתְפַּקַּדְתִּי
פֻּקְּדוּ	הִפְקִידוּ	הָפְקְדוּ	הִתְפַּקְּדוּ
פֻּקַּדְתֶּם	הִפְקַדְתֶּם	הָפְקַדְתֶּם	הִתְפַּקַּדְתֶּם
פֻּקַּדְתֶּן	הִפְקַדְתֶּן	הָפְקַדְתֶּן	הִתְפַּקַּדְתֶּן
פֻּקַּדְנוּ	הִפְקַדְנוּ	הָפְקַדְנוּ	הִתְפַּקַּדְנוּ
פֻּקֹּד	הַפְקֵיד		
פֻּקַּד	הַפְקִיד	הָפְקַד	הִתְפַּקֵּד
manque.	הַפְקֵד	manque.	הִתְפַּקֵּד
	הַפְקִידִי		הִתְפַּקְּדִי
	הַפְקִידוּ		הִתְפַּקְּדוּ
	הַפְקֵדְנָה		הִתְפַּקֵּדְנָה
יְפֻקַּד	יַפְקִיד	יָפְקַד	יִתְפַּקֵּד
תְּפֻקַּד	תַּפְקִיד	תָּפְקַד	תִּתְפַּקֵּד
תְּפֻקַּד	תַּפְקִיד	תָּפְקַד	תִּתְפַּקֵּד
תְּפֻקְּדִי	תַּפְקִידִי	תָּפְקְדִי	תִּתְפַּקְּדִי
אֲפֻקַּד	אַפְקִיד	אָפְקַד	אֶתְפַּקֵּד
יְפֻקְּדוּ	יַפְקִידוּ	יָפְקְדוּ	יִתְפַּקְּדוּ
תְּפֻקַּדְנָה	תַּפְקֵדְנָה	תָּפְקַדְנָה	תִּתְפַּקֵּדְנָה
תְּפֻקְּדוּ	תַּפְקִידוּ	תָּפְקְדוּ	תִּתְפַּקְּדוּ
תְּפֻקַּדְנָה	תַּפְקֵדְנָה	תָּפְקַדְנָה	תִּתְפַּקֵּדְנָה
נְפֻקַּד	נַפְקִיד	נָפְקַד	נִתְפַּקֵּד
מְפֻקָּד	מַפְקִיד	מָפְקָד	מִתְפַּקֵּד

	Kal	Niphal	Pihel
Prét. Sing. 3e masc.	עָמַד	נֶעֱמַד	עִמֵּד
3e fém.	עָמְדָה	נֶעֶמְדָה	עִמְּדָה
2e masc.	עָמַדְתָּ	נֶעֱמַדְתָּ	עִמַּדְתָּ
2e fém.	עָמַדְתְּ	נֶעֱמַדְתְּ	עִמַּדְתְּ
1re com.	עָמַדְתִּי	נֶעֱמַדְתִּי	עִמַּדְתִּי
Plur. 3e com.	עָמְדוּ	נֶעֶמְדוּ	עִמְּדוּ
2e masc.	עֲמַדְתֶּם	נֶעֱמַדְתֶּם	עִמַּדְתֶּם
2e fém.	עֲמַדְתֶּן	נֶעֱמַדְתֶּן	עִמַּדְתֶּן
1re com.	עָמַדְנוּ	נֶעֱמַדְנוּ	עִמַּדְנוּ
Inf. absol.	עָמוֹד		עַמֵּד
» constr.	עֲמֹד	הֵעָמֵד	עַמֵּד
Imp. Sing. masc.	עֲמֹד	הֵעָמֵד	עַמֵּד
fém.	עִמְדִי	הֵעָמְדִי	עַמְּדִי
Plur. masc.	עִמְדוּ	הֵעָמְדוּ	עַמְּדוּ
fém.	עֲמֹדְנָה	הֵעָמַדְנָה	עַמֵּדְנָה
Fut. Sing. 3e masc.	יַעֲמֹד	יֵעָמֵד	יְעַמֵּד
3e fém.	תַּעֲמֹד	תֵּעָמֵד	תְּעַמֵּד
3e masc.	תַּעֲמֹד	תֵּעָמֵד	תְּעַמֵּד
2e fém.	תַּעַמְדִי	תֵּעָמְדִי	תְּעַמְּדִי
1re com.	אֶעֱמֹד	אֵעָמֵד	אֲעַמֵּד
3e masc.	יַעַמְדוּ	יֵעָמְדוּ	יְעַמְּדוּ
3e fém.	תַּעֲמֹדְנָה	תֵּעָמַדְנָה	תְּעַמֵּדְנָה
2e masc.	תַּעַמְדוּ	תֵּעָמְדוּ	תְּעַמְּדוּ
2e fém.	תַּעֲמֹדְנָה	תֵּעָמַדְנָה	תְּעַמֵּדְנָה
1re com.	נַעֲמֹד	נֵעָמֵד	נְעַמֵּד
Part. act.	עֹמֵד	נֶעֱמָד	מְעַמֵּד
» pass.	עָמוּד		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
עֻמַּד	הֶעֱמִיד	הָעֳמַד	הִתְעַמֵּד
עֻמְּדָה	הֶעֱמִידָה	הָעָמְדָה	הִתְעַמְּדָה
עֻמַּדְתָּ	הֶעֱמַדְתָּ	הָעֳמַדְתָּ	הִתְעַמַּדְתָּ
עֻמַּדְתְּ	הֶעֱמַדְתְּ	הָעֳמַדְתְּ	הִתְעַמַּדְתְּ
עֻמַּדְתִּי	הֶעֱמַדְתִּי	הָעֳמַדְתִּי	הִתְעַמַּדְתִּי
עֻמְּדוּ	הֶעֱמִידוּ	הָעָמְדוּ	הִתְעַמְּדוּ
עֻמַּדְתֶּם	הֶעֱמַדְתֶּם	הָעֳמַדְתֶּם	הִתְעַמַּדְתֶּם
עֻמַּדְתֶּן	הֶעֱמַדְתֶּן	הָעֳמַדְתֶּן	הִתְעַמַּדְתֶּן
עֻמַּדְנוּ	הֶעֱמַדְנוּ	הָעֳמַדְנוּ	הִתְעַמַּדְנוּ
עֻמֹּד	הַעֲמֵיד		
עֻמַּד	הַעֲמִיד	הָעֳמַד	הִתְעַמֵּד
	הַעֲמֵד		הִתְעַמֵּד
manque.	הַעֲמִידִי	manque.	הִתְעַמְּדִי
	הַעֲמִידוּ		הִתְעַמְּדוּ
	הַעֲמֵדְנָה		הִתְעַמֵּדְנָה
יְעֻמַּד	יַעֲמִיד	יָעֳמַד	יִתְעַמֵּד
תְּעֻמַּד	תַּעֲמִיד	תָּעֳמַד	תִּתְעַמֵּד
תְּעֻמַּד	תַּעֲמִיד	תָּעֳמַד	תִּתְעַמֵּד
תְּעֻמְּדִי	תַּעֲמִידִי	תָּעָמְדִי	תִּתְעַמְּדִי
אֲעֻמַּד	אַעֲמִיד	אָעֳמַד	אֶתְעַמֵּד
יְעֻמְּדוּ	יַעֲמִידוּ	יָעָמְדוּ	יִתְעַמְּדוּ
תְּעֻמַּדְנָה	תַּעֲמֵדְנָה	תָּעֳמַדְנָה	תִּתְעַמֵּדְנָה
תְּעֻמְּדוּ	תַּעֲמִידוּ	תָּעָמְדוּ	תִּתְעַמְּדוּ
תְּעֻמַּדְנָה	תַּעֲמֵדְנָה	תָּעֳמַדְנָה	תִּתְעַמֵּדְנָה
נְעֻמַּד	נַעֲמִיד	נָעֳמַד	נִתְעַמֵּד
מְעֻמָּד	מַעֲמִיד	מָעֳמָד	מִתְעַמֵּד

	Kal	Niphal	Pihel
Prét. Sing. 3ᵉ masc.	זָעַק	נִזְעַק	בֵּרַךְ
3ᵉ fém.	זָעֲקָה	נִזְעֲקָה	בֵּרְכָה
2ᵉ masc.	זָעַקְתָּ	נִזְעַקְתָּ	בֵּרַכְתָּ
2ᵉ fém.	זָעַקְתְּ	נִזְעַקְתְּ	בֵּרַכְתְּ
1ʳᵉ com.	זָעַקְתִּי	נִזְעַקְתִּי	בֵּרַכְתִּי
Plur. 3ᵉ com.	זָעֲקוּ	נִזְעֲקוּ	בֵּרְכוּ
2ᵉ masc.	זְעַקְתֶּם	נִזְעַקְתֶּם	בֵּרַכְתֶּם
2ᵉ fém.	זְעַקְתֶּן	נִזְעַקְתֶּן	בֵּרַכְתֶּן
1ʳᵉ com.	זָעַקְנוּ	נִזְעַקְנוּ	בֵּרַכְנוּ
Inf. abs.	זָעוֹק	נִזְעוֹק	בָּרוֹךְ
» constr.	זְעֹק	הִזָּעֵק	בָּרֵךְ
Imp. Sing. masc.	זְעַק	הִזָּעֵק	בָּרֵךְ
fém.	זַעֲקִי	הִזָּעֲקִי	בָּרְכִי
Plur. masc.	זַעֲקוּ	הִזָּעֲקוּ	בָּרְכוּ
fém.	זְעַקְנָה	הִזָּעַקְנָה	בָּרֵכְנָה
Fut. Sing. 3ᵉ masc.	יִזְעַק	יִזָּעֵק	יְבָרֵךְ
3ᵉ fém.	תִּזְעַק	תִּזָּעֵק	תְּבָרֵךְ
2ᵉ masc.	תִּזְעַק	תִּזָּעֵק	תְּבָרֵךְ
2ᵉ fém.	תִּזְעֲקִי	תִּזָּעֲקִי	תְּבָרְכִי
1ʳᵉ com.	אֶזְעַק	אֶזָּעֵק	אֲבָרֵךְ
Plur. 3ᵉ masc.	יִזְעֲקוּ	יִזָּעֲקוּ	יְבָרְכוּ
3ᵉ fém.	תִּזְעַקְנָה	תִּזָּעַקְנָה	תְּבָרֵכְנָה
2ᵉ masc.	תִּזְעֲקוּ	תִּזָּעֲקוּ	תְּבָרְכוּ
2ᵉ fém.	תִּזְעַקְנָה	תִּזָּעַקְנָה	תְּבָרֵכְנָה
1ʳᵉ com.	נִזְעַק	נִזָּעֵק	נְבָרֵךְ
Part. act.	זֹעֵק	נִזְעָק	מְבָרֵךְ
pass.	זָעוּק		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
בֹּרַךְ	הִזְעִיק	הָזְעַק	הִתְבָּרֵךְ
בֹּרְכָה	הִזְעִיקָה	הָזְעֲקָה	הִתְבָּרְכָה
בֹּרַכְתָּ	הִזְעַקְתָּ	הָזְעַקְתָּ	הִתְבָּרַכְתָּ
בֹּרַכְתְּ	הִזְעַקְתְּ	הָזְעַקְתְּ	הִתְבָּרַכְתְּ
בֹּרַכְתִּי	הִזְעַקְתִּי	הָזְעַקְתִּי	הִתְבָּרַכְתִּי
בֹּרְכוּ	הִזְעִיקוּ	הָזְעֲקוּ	הִתְבָּרְכוּ
בֹּרַכְתֶּם	הִזְעַקְתֶּם	הָזְעַקְתֶּם	הִתְבָּרַכְתֶּם
בֹּרַכְתֶּן	הִזְעַקְתֶּן	הָזְעַקְתֶּן	הִתְבָּרַכְתֶּן
בֹּרַכְנוּ	הִזְעַקְנוּ	הָזְעַקְנוּ	הִתְבָּרַכְנוּ
	הַזְעֵיק		
בֹּרַךְ	הַזְעִיק	הָזְעַק	הִתְבָּרֵךְ
	הַזְעֵק		הִתְבָּרֵךְ
	הַזְעִיקִי		הִתְבָּרְכִי
manque.	הַזְעִיקוּ	manque.	הִתְבָּרְכוּ
	הַזְעֵקְנָה		הִתְבָּרֵכְנָה
יְבֹרַךְ	יַזְעִיק	יָזְעַק	יִתְבָּרֵךְ
תְּבֹרַךְ	תַּזְעִיק	תָּזְעַק	תִּתְבָּרֵךְ
תְּבֹרַךְ	תַּזְעִיק	תָּזְעַק	תִּתְבָּרֵךְ
תְּבֹרְכִי	תַּזְעִיקִי	תָּזְעֲקִי	תִּתְבָּרְכִי
אֲבֹרַךְ	אַזְעִיק	אָזְעַק	אֶתְבָּרֵךְ
יְבֹרְכוּ	יַזְעִיקוּ	יָזְעֲקוּ	יִתְבָּרְכוּ
תְּבֹרַכְנָה	תַּזְעֵקְנָה	תָּזְעַקְנָה	תִּתְבָּרַכְנָה
תְּבֹרְכוּ	תַּזְעִיקוּ	תָּזְעֲקוּ	תִּתְבָּרְכוּ
תְּבֹרַכְנָה	תַּזְעֵקְנָה	תָּזְעַקְנָה	תִּתְבָּרַכְנָה
נְבֹרַךְ	נַזְעִיק	נָזְעַק	נִתְבָּרֵךְ
מְבֹרָךְ	מַזְעִיק	מָזְעָק	מִתְבָּרֵךְ

	Kal	Niphal	Pihel
Prét. Sing. 3e masc.	שָׁמַע	נִשְׁמַע	שִׁמַּע
3e fém.	שָׁמְעָה	נִשְׁמְעָה	שִׁמְּעָה
2e masc.	שָׁמַעְתָּ	נִשְׁמַעְתָּ	שִׁמַּעְתָּ
2e fém.	שָׁמַעַתְּ	נִשְׁמַעַתְּ	שִׁמַּעַתְּ
1re com.	שָׁמַעְתִּי	נִשְׁמַעְתִּי	שִׁמַּעְתִּי
Plur. 3e com.	שָׁמְעוּ	נִשְׁמְעוּ	שִׁמְּעוּ
2e masc.	שְׁמַעְתֶּם	נִשְׁמַעְתֶּם	שִׁמַּעְתֶּם
2e fém.	שְׁמַעְתֶּן	נִשְׁמַעְתֶּן	שִׁמַּעְתֶּן
1re com.	שָׁמַעְנוּ	נִשְׁמַעְנוּ	שִׁמַּעְנוּ
Inf. abs.	שָׁמוֹעַ	נִשְׁמֹעַ	שַׁמֵּעַ
» constr.	שְׁמֹעַ	הִשָּׁמַע	שַׁמַּע
Imp. Sing. masc.	שְׁמַע	הִשָּׁמַע	שַׁמַּע
fém.	שִׁמְעִי	הִשָּׁמְעִי	שַׁמְּעִי
Plur. masc.	שִׁמְעוּ	הִשָּׁמְעוּ	שַׁמְּעוּ
fém.	שְׁמַעְנָה	הִשָּׁמַעְנָה	שַׁמַּעְנָה
Fut. Sing. 3e masc.	יִשְׁמַע	יִשָּׁמַע	יְשַׁמַּע
3e fém.	תִּשְׁמַע	תִּשָּׁמַע	תְּשַׁמַּע
2e masc.	תִּשְׁמַע	תִּשָּׁמַע	תְּשַׁמַּע
2e fém.	תִּשְׁמְעִי	תִּשָּׁמְעִי	תְּשַׁמְּעִי
1re com.	אֶשְׁמַע	אֶשָּׁמַע	אֲשַׁמַּע
3e masc.	יִשְׁמְעוּ	יִשָּׁמְעוּ	יְשַׁמְּעוּ
3e fém.	תִּשְׁמַעְנָה	תִּשָּׁמַעְנָה	תְּשַׁמַּעְנָה
2e masc.	תִּשְׁמְעוּ	תִּשָּׁמְעוּ	תְּשַׁמְּעוּ
2e fém.	תִּשְׁמַעְנָה	תִּשָּׁמַעְנָה	תְּשַׁמַּעְנָה
1re com.	נִשְׁמַע	נִשָּׁמַע	נְשַׁמַּע
Part. act.	שֹׁמֵעַ	נִשְׁמָע	מְשַׁמֵּעַ
» pass.	שָׁמוּעַ		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
שֻׁמַּע	הִשְׁמִיעַ	הָשְׁמַע	הִשְׁתַּמַּע
שֻׁמְּעָה	הִשְׁמִיעָה	הָשְׁמְעָה	הִשְׁתַּמְּעָה
שֻׁמַּעְתָּ	הִשְׁמַעְתָּ	הָשְׁמַעְתָּ	הִשְׁתַּמַּעְתָּ
שֻׁמַּעַתְּ	הִשְׁמַעַתְּ	הָשְׁמַעַתְּ	הִשְׁתַּמַּעַתְּ
שֻׁמַּעְתִּי	הִשְׁמַעְתִּי	הָשְׁמַעְתִּי	הִשְׁתַּמַּעְתִּי
שֻׁמְּעוּ	הִשְׁמִיעוּ	הָשְׁמְעוּ	הִשְׁתַּמְּעוּ
שֻׁמַּעְתֶּם	הִשְׁמַעְתֶּם	הָשְׁמַעְתֶּם	הִשְׁתַּמַּעְתֶּם
שֻׁמַּעְתֶּן	הִשְׁמַעְתֶּן	הָשְׁמַעְתֶּן	הִשְׁתַּמַּעְתֶּן
שֻׁמַּעְנוּ	הִשְׁמַעְנוּ	הָשְׁמַעְנוּ	הִשְׁתַּמַּעְנוּ
	הַשְׁמֵעַ		
שֻׁמַּע	הַשְׁמִיעַ	הָשְׁמַע	הִשְׁתַּמַּע
	הַשְׁמַע		הִשְׁתַּמַּע
manque.	הַשְׁמִיעִי	manque.	הִשְׁתַּמְּעִי
	הַשְׁמִיעוּ		הִשְׁתַּמְּעוּ
	הַשְׁמַעְנָה		הִשְׁתַּמַּעְנָה
יְשֻׁמַּע	יַשְׁמִיעַ	יָשְׁמַע	יִשְׁתַּמַּע
תְּשֻׁמַּע	תַּשְׁמִיעַ	תָּשְׁמַע	תִּשְׁתַּמַּע
תְּשֻׁמַּע	תַּשְׁמִיעַ	תָּשְׁמַע	תִּשְׁתַּמַּע
תְּשֻׁמְּעִי	תַּשְׁמִיעִי	תָּשְׁמְעִי	תִּשְׁתַּמְּעִי
אֲשֻׁמַּע	אַשְׁמִיעַ	אָשְׁמַע	אֶשְׁתַּמַּע
יְשֻׁמְּעוּ	יַשְׁמִיעוּ	יָשְׁמְעוּ	יִשְׁתַּמְּעוּ
תְּשֻׁמַּעְנָה	תַּשְׁמַעְנָה	תָּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁתַּמַּעְנָה
תְּשֻׁמְּעוּ	תַּשְׁמִיעוּ	תָּשְׁמְעוּ	תִּשְׁתַּמְּעוּ
תְּשֻׁמַּעְנָה	תַּשְׁמַעְנָה	תָּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁתַּמַּעְנָה
נְשֻׁמַּע	נַשְׁמִיעַ	נָשְׁמַע	נִשְׁתַּמַּע
מְשֻׁמָּע	מַשְׁמִיעַ	מָשְׁמָע	מִשְׁתַּמֵּעַ

		Kal	Niphal	Hiphil	Hophal
Prét. Sing.	3ᵉ m.	נָגַשׁ	נִגַּשׁ	הִגִּישׁ	הֻגַּשׁ
	3ᵉ f.	נָגְשָׁה	נִגְּשָׁה	הִגִּישָׁה	הֻגְּשָׁה
	2ᵉ m.	נָגַשְׁתָּ	נִגַּשְׁתָּ	הִגַּשְׁתָּ	הֻגַּשְׁתָּ
	2ᵉ f.	נָגַשְׁתְּ	נִגַּשְׁתְּ	הִגַּשְׁתְּ	הֻגַּשְׁתְּ
	1ʳᵉ c.	נָגַשְׁתִּי	נִגַּשְׁתִּי	הִגַּשְׁתִּי	הֻגַּשְׁתִּי
Plur.	3ᵉ c.	נָגְשׁוּ	נִגְּשׁוּ	הִגִּישׁוּ	הֻגְּשׁוּ
	2ᵉ m.	נְגַשְׁתֶּם	נִגַּשְׁתֶּם	הִגַּשְׁתֶּם	הֻגַּשְׁתֶּם
	2ᵉ m.	נְגַשְׁתֶּן	נִגַּשְׁתֶּן	הִגַּשְׁתֶּן	הֻגַּשְׁתֶּן
	1ʳᵉ c.	נָגַשְׁנוּ	נִגַּשְׁנוּ	הִגַּשְׁנוּ	הֻגַּשְׁנוּ
Inf. abs.		נָגוֹשׁ	הִנָּגֵשׁ	הַגֵּשׁ	
» constr.		גֶּשֶׁת	הִנָּגֵשׁ	הַגִּישׁ	הֻגַּשׁ
Imp. Sing.	m.	גַּשׁ	הִנָּגֵשׁ	הַגֵּשׁ	
	f.	גְּשִׁי	הִנָּגְשִׁי	הַגִּישִׁי	manque.
Plur.	m.	גְּשׁוּ	הִנָּגְשׁוּ	הַגִּישׁוּ	
	f.	גַּשְׁנָה	הִנָּגַשְׁנָה	הַגֵּשְׁנָה	
Fut. Sing.	3ᵉ m.	יִגַּשׁ	יִנָּגֵשׁ	יַגִּישׁ	יֻגַּשׁ
	3ᵉ f.	תִּגַּשׁ	תִּנָּגֵשׁ	תַּגִּישׁ	תֻּגַּשׁ
	2ᵉ m.	תִּגַּשׁ	תִּנָּגֵשׁ	תַּגִּישׁ	תֻּגַּשׁ
	2ᵉ f.	תִּגְּשִׁי	תִּנָּגְשִׁי	תַּגִּישִׁי	תֻּגְּשִׁי
	1ʳᵉ c.	אֶגַּשׁ	אֶנָּגֵשׁ	אַגִּישׁ	אֻגַּשׁ
Plur.	3ᵉ m.	יִגְּשׁוּ	יִנָּגְשׁוּ	יַגִּישׁוּ	יֻגְּשׁוּ
	3ᵉ f.	תִּגַּשְׁנָה	תִּנָּגַשְׁנָה	תַּגֵּשְׁנָה	תֻּגַּשְׁנָה
	2ᵉ m.	תִּגְּשׁוּ	תִּנָּגְשׁוּ	תַּגִּישׁוּ	תֻּגְּשׁוּ
	2ᵉ f.	תִּגַּשְׁנָה	תִּנָּגַשְׁנָה	תַּגֵּשְׁנָה	תֻּגַּשְׁנָה
	1ʳᵉ c.	נִגַּשׁ	נִנָּגֵשׁ	נַגִּישׁ	נֻגַּשׁ
Part. act.		נֹגֵשׁ	נִגָּשׁ	מַגִּישׁ	מֻגָּשׁ
» pass.		נָגוּשׁ			

G. 3° VERBES QUIESCENS פּא. (v. § 211.)

	Kal.	Niphal.	Hiphil	Hophal
Prét.	אָכַל	נֶאֱכַל	הֶאֱכִיל	הָאֳכַל

Comme les verbes 1re *gutturale*.

	Kal.	Niphal.	Hiphil	Hophal
Inf. abs.	אָכוֹל	הֵאָכֵל		
» constr.	אֱכֹל	הֵאָכֵל	הַאֲכִיל	הָאֳכַל
Imp. Sing. m.	אֱכֹל	הֵאָכֵל	הַאֲכֵל	
f.	אִכְלִי	etc.	etc.	manque.
Plur. m.	אִכְלוּ			
f.	אֱכֹלְנָה			
Fut. Sing. 3e m.	יֹאכַל	יֵאָכֵל	יַאֲכִיל	יָאֳכַל
3e f.	תֹּאכַל	etc.	etc.	etc.
2e m.	תֹּאכַל			
2e f.	תֹּאכְלִי			
1re c.	אֹכַל			
Plur. 3e m.	יֹאכְלוּ			
3e f.	תֹּאכַלְנָה			
2e m.	תֹּאכְלוּ			
2e f.	תֹּאכַלְנָה			
1re c.	נֹאכַל			
Part. act.	אֹכֵל	נֶאֱכָל	מַאֲכִיל	מָאֳכָל
» pass.	אָכוּל			

	Kal		Niphal
PRÉT. Sing. 3° m.	סַב		נָסַב
3° f.	סַבָּה		נָסַבָּה
2° m.	סַבּוֹתָ		נְסַבּוֹתָ
2° f.	סַבּוֹת		נְסַבּוֹת
1re c.	סַבּוֹתִי		נְסַבּוֹתִי
Plur. 3° c.	סַבּוּ		נָסַבּוּ
2° m.	סַבּוֹתֶם		נְסַבּוֹתֶם
2° f.	סַבּוֹתֶן		נְסַבּוֹתֶן
1re c.	סַבּוֹנוּ		נְסַבּוֹנוּ
INF. abs.	סָבוֹב		הִסּוֹב
» constr.	סֹב		הִסֵּב
IMP. Sing. m.	סֹב		הִסֵּב
f.	סֹבִּי		הִסַּבִּי
Plur. m.	סֹבּוּ		הִסַּבּוּ
f.	סֻבֶּינָה		הִסַּבֶּינָה
FUT. Sing. 3° m.	יָסֹב	יִסֹּב	יִסַּב
3° f.	תָּסֹב	תִּסֹּב	תִּסַּב
2° m.	תָּסֹב	תִּסֹּב	תִּסַּב
2° f.	תָּסֹבִּי	תִּסְּבִי	תִּסַּבִּי
1re c.	אָסֹב	אֶסֹּב	אֵסַב
Plur. 3° m.	יָסֹבּוּ	יִסְּבוּ	יִסַּבּוּ
3° f.	תְּסֻבֶּינָה	תִּסֹּבְנָה	תִּסַּבֶּינָה
2° m.	תָּסֹבּוּ	תִּסְּבוּ	תִּסַּבּוּ
2° f.	תְּסֻבֶּינָה	תִּסֹּבְנָה	תִּסַּבֶּינָה
1re c.	נָסֹב	נִסֹּב	נִסַּב
PART. act.	סוֹבֵב		נָסָב
» pass.	סָבוּב		

Hiphil	Hophal	Pohel	Pohal
הֵסֵב	הוּסַב	סוֹבֵב	סוֹבַב
הֵסֵבָּה	הוּסַבָּה	סוֹבְבָה	סוֹבְבָה
הֲסִבּוֹתָ	הוּסַבּוֹתָ	סוֹבַבְתָּ	סוֹבַבְתָּ
הֲסִבּוֹת	הוּסַבּוֹת	סוֹבַבְתְּ	סוֹבַבְתְּ
הֲסִבּוֹתִי	הוּסַבּוֹתִי	סוֹבַבְתִּי	סוֹבַבְתִּי
הֵסֵבּוּ	הוּסַבּוּ	סוֹבְבוּ	סוֹבְבוּ
הֲסִבּוֹתֶם	הוּסַבּוֹתֶם	סוֹבַבְתֶּם	סוֹבַבְתֶּם
הֲסִבּוֹתֶן	הוּסַבּוֹתֶן	סוֹבַבְתֶּן	סוֹבַבְתֶּן
הֲסִבּוֹנוּ	הוּסַבּוֹנוּ	סוֹבַבְנוּ	סוֹבַבְנוּ
הָסֵב			
הָסֵב	הוּסַב	סוֹבֵב	סוֹבַב
הָסֵב		סוֹבֵב	
הָסֵבִּי	manque.	סוֹבְבִי	manque.
הָסֵבּוּ		סוֹבְבוּ	
הֲסִבֶּינָה		סוֹבֵבְנָה	
יָסֵב	יוּסַב	יְסוֹבֵב	יְסוֹבַב
תָּסֵב	תּוּסַב	תְּסוֹבֵב	תְּסוֹבַב
תָּסֵב	תּוּסַב	תְּסוֹבֵב	תְּסוֹבַב
תָּסֵבִּי	תּוּסַבִּי	תְּסוֹבְבִי	תְּסוֹבְבִי
אָסֵב	אוּסַב	אֲסוֹבֵב	אֲסוֹבַב
יָסֵבּוּ	יוּסַבּוּ	יְסוֹבְבוּ	יְסוֹבְבוּ
תְּסִבֶּינָה	תּוּסַבֶּינָה	תְּסוֹבֵבְנָה	תְּסוֹבַבְנָה
תָּסֵבּוּ	תּוּסַבּוּ	תְּסוֹבְבוּ	תְּסוֹבְבוּ
תְּסִבֶּינָה	תּוּסַבֶּינָה	תְּסוֹבֵבְנָה	תְּסוֹבַבְנָה
נָסֵב	נוּסַב	נְסוֹבֵב	נְסוֹבַב
מֵסֵב	מוּסָב	מְסוֹבֵב	מְסוֹבָב

	Kal		Niphal
Parf. Sing. 3e m.	יָשַׁב		נוֹשַׁב
3e f.	יָשְׁבָה		נוֹשְׁבָה
2e m.	יָשַׁבְתָּ		נוֹשַׁבְתָּ
2e f.	יָשַׁבְתְּ		נוֹשַׁבְתְּ
1re c.	יָשַׁבְתִּי		נוֹשַׁבְתִּי
Plur. 3e c.	יָשְׁבוּ		נוֹשְׁבוּ
2e m.	יְשַׁבְתֶּם		נוֹשַׁבְתֶּם
2e f.	יְשַׁבְתֶּן		נוֹשַׁבְתֶּן
1re c.	יָשַׁבְנוּ		נוֹשַׁבְנוּ
Inf. abs.	יָשׁוֹב		
» constr.	שֶׁבֶת	יְסֹד	הִוָּשֵׁב
Imp. Sing. m.	שֵׁב	יְרַשׁ	הִוָּשֵׁב
f.	שְׁבִי	יְרְשִׁי	הִוָּשְׁבִי
Plur. m.	שְׁבוּ	יִרְשׁוּ	הִוָּשְׁבוּ
f.	שֵׁבְנָה	יְרַשְׁנָה	הִוָּשַׁבְנָה
Fut. Sing. 3e m.	יֵשֵׁב	יִירַשׁ	יִוָּשֵׁב
3e f.	תֵּשֵׁב	תִּירַשׁ	תִּוָּשֵׁב
2e m.	תֵּשֵׁב	תִּירַשׁ	תִּוָּשֵׁב
2e f.	תֵּשְׁבִי	תִּירְשִׁי	תִּוָּשְׁבִי
1re c.	אֵשֵׁב	אִירַשׁ	אִוָּשֵׁב
Plur. 3e m.	יֵשְׁבוּ	יִירְשׁוּ	יִוָּשְׁבוּ
3e f.	תֵּשַׁבְנָה	תִּירַשְׁנָה	תִּוָּשַׁבְנָה
2e m.	תֵּשְׁבוּ	תִּירְשׁוּ	תִּוָּשְׁבוּ
2e f.	תֵּשַׁבְנָה	תִּירַשְׁנָה	תִּוָּשַׁבְנָה
1re c.	נֵשֵׁב	נִירַשׁ	נִוָּשֵׁב
Part. act.	יֹשֵׁב		נוֹשָׁב
» pass.	יָשׁוּב		

Hiphil	Hophal	Kal	Hiphil
הוֹשִׁיב	הוּשַׁב	יָטַב	הֵיטִיב
הוֹשִׁיבָה	הוּשְׁבָה	יָֽטְבָה	הֵיטִיבָה
הוֹשַׁבְתָּ	הוּשַׁבְתָּ	יָטַבְתָּ	הֵיטַבְתָּ
הוֹשַׁבְתְּ	הוּשַׁבְתְּ	יָטַבְתְּ	הֵיטַבְתְּ
הוֹשַׁבְתִּי	הוּשַׁבְתִּי	יָטַבְתִּי	הֵיטַבְתִּי
הוֹשִׁיבוּ	הוּשְׁבוּ	יָֽטְבוּ	הֵיטִיבוּ
הוֹשַׁבְתֶּם	הוּשַׁבְתֶּם	יְטַבְתֶּם	הֵיטַבְתֶּם
הוֹשַׁבְתֶּן	הוּשַׁבְתֶּן	יְטַבְתֶּן	הֵיטַבְתֶּן
הוֹשַׁבְנוּ	הוּשַׁבְנוּ	יָטַבְנוּ	הֵיטַבְנוּ
הוֹשֵׁב ,הוֹשִׁיב	-	יָטוֹב	הֵיטֵב
הוֹשִׁיב	הוּשַׁב	יְטֹב	הֵיטִיב
הוֹשֵׁב		יְטַב	הֵיטֵב
הוֹשִׁיבִי	manque.	יִטְבִי	הֵיטִיבִי
הוֹשִׁיבוּ		יִטְבוּ	הֵיטִיבוּ
הוֹשֵׁבְנָה		יְטַבְנָה	הֵיטֵבְנָה
יוֹשִׁיב	יוּשַׁב	יִיטַב	יֵיטִיב
תּוֹשִׁיב	תּוּשַׁב	תִּיטַב	תֵּיטִיב
תּוֹשִׁיב	תּוּשַׁב	תִּיטַב	תֵּיטִיב
תּוֹשִׁיבִי	תּוּשְׁבִי	תִּיטְבִי	תֵּיטִיבִי
אוֹשִׁיב	אוּשַׁב	אִיטַב	אֵיטִיב
יוֹשִׁיבוּ	יוּשְׁבוּ	יִיטְבוּ	יֵיטִיבוּ
תּוֹשֵׁבְנָה	תּוּשַׁבְנָה	תִּיטַבְנָה	תֵּיטֵבְנָה
תּוֹשִׁיבוּ	תּוּשְׁבוּ	תִּיטְבוּ	תֵּיטִיבוּ
תּוֹשֵׁבְנָה	תּוּשַׁבְנָה	תִּיטַבְנָה	תֵּיטֵבְנָה
נוֹשִׁיב	נוּשַׁב	נִיטַב	נֵיטִיב
מוֹשִׁיב	מוּשָׁב	יֹטֵב	מֵיטִיב
		יָטוּב	

	Kal	Niphal	Hiphil	Hophal
Prét. Sing. 3° m.	קָם	נָקוֹם	הֵקִים	הוּקַם
3° f.	קָמָה	נָקוֹמָה	הֵקִימָה	הוּקְמָה
2° m.	קַמְתָּ	נְקוּמוֹתָ	הֲקִימוֹתָ	הוּקַמְתָּ
2° f.	קַמְתְּ	נְקוּמוֹת	הֲקִימוֹת	הוּקַמְתְּ
1re c.	קַמְתִּי	נְקוּמוֹתִי	הֲקִימוֹתִי	הוּקַמְתִּי
Plur. 3° c.	קָמוּ	נָקוֹמוּ	הֵקִימוּ	הוּקְמוּ
2° m.	קַמְתֶּם	נְקוּמוֹתֶם	הֲקִימוֹתֶם	הוּקַמְתֶּם
2° f.	קַמְתֶּן	נְקוּמוֹתֶן	הֲקִימוֹתֶן	הוּקַמְתֶּן
1re c.	קַמְנוּ	נְקוּמוֹנוּ	הֲקִימוֹנוּ	הוּקַמְנוּ
Inf. abs.	קוֹם	הִקּוֹם	הָקֵים, הָקֵם	
» constr.	קוּם	הִקּוֹם	הָקִים	הוּקַם
Imp. Sing. m.	קוּם	הִקּוֹם	הָקֵים	manque.
f.	קוּמִי	הִקּוֹמִי	הָקִימִי	
Plur. m.	קוּמוּ	הִקּוֹמוּ	הָקִימוּ	
f.	קֹמְנָה	הִקֹּמְנָה	הָקֵמְנָה	
Fut. Sing. 3° m.	יָקוּם	יִקּוֹם	יָקִים	יוּקַם
3° f.	תָּקוּם	תִּקּוֹם	תָּקִים	תּוּקַם
2° m.	תָּקוּם	תִּקּוֹם	תָּקִים	תּוּקַם
2° f.	תָּקוּמִי	תִּקּוֹמִי	תָּקִימִי	תּוּקְמִי
1re c.	אָקוּם	אֶקּוֹם	אָקִים	אוּקַם
Plur. 3° m.	יָקוּמוּ	יִקּוֹמוּ	יָקִימוּ	יוּקְמוּ
3° f.	תְּקוּמֶינָה	תִּקֹּמְנָה	תָּקֵמְנָה	תּוּקַמְנָה
2° m.	תָּקוּמוּ	תִּקּוֹמוּ	תָּקִימוּ	תּוּקְמוּ
2° f.	תְּקוּמֶינָה	תִּקֹּמְנָה	תָּקֵמְנָה	תּוּקַמְנָה
1re c.	נָקוּם	נִקּוֹם	נָקִים	נוּקַם
Part. act.	קָם	נָקוֹם	מֵקִים	מוּקָם
» pass.	קוּם			

Pilel	Palal	Kal	Kal	Niphal
קוֹמֵם	קוֹמַם	בָּן	בִּין	נָבוֹן
קוֹמְמָה	קוֹמְמָה	בָּנָה	בִּינָה	נָבֹונָה
קוֹמַמְתָּ	קוֹמַמְתָּ	בַּנְתָּ	בִּינוֹתָ	נְבוּנוֹתָ
קוֹמַמְתְּ	קוֹמַמְתְּ	בַּנְתְּ	בִּינוֹת	נְבוּנוֹת
קוֹמַמְתִּי	קוֹמַמְתִּי	בַּנְתִּי	בִּינוֹתִי	נְבוּנוֹתִי
קוֹמְמוּ	קוֹמְמוּ	בָּנוּ	בִּינוּ	נָבֹונוּ
קוֹמַמְתֶּם	קוֹמַמְתֶּם	בַּנְתֶּם	בִּינוֹתֶם	נְבוּנוֹתֶם
קוֹמַמְתֶּן	קוֹמַמְתֶּן	בַּנְתֶּן	בִּינוֹתֶן	נְבוּנוֹתֶן
קוֹמַמְנוּ	קוֹמַמְנוּ	בַּנּוּ	בִּינוֹנוּ	נְבוּנוֹנוּ
		בּוֹן		הִבּוֹן
קוֹמֵם	קוֹמַם	בִּין		הִבּוֹן
קוֹמֵם	manque.	בִּין		הִבּוֹן
קוֹמְמִי		בִּינִי		הִבּוֹנִי
קוֹמְמוּ		בִּינוּ		הִבּוֹנוּ
קוֹמֵמְנָה				הִבֹּנְּה
יְקוֹמֵם	יְקוֹמַם	יָבִין		יִבּוֹן
תְּקוֹמֵם	תְּקוֹמַם	תָּבִין		תִּבּוֹן
תְּקוֹמֵם	תְּקוֹמַם	תָּבִין		תִּבּוֹן
תְּקוֹמְמִי	תְּקוֹמְמִי	תָּבִינִי		תִּבּוֹנִי
אֲקוֹמֵם	אֲקוֹמַם	אָבִין		אֶבּוֹן
יְקוֹמְמוּ	יְקוֹמְמוּ	יָבִינוּ		יִבּוֹנוּ
תְּקוֹמֵמְנָה	תְּקוֹמַמְנָה	תְּבִינֶינָה		תִּבּוֹנְּה
תְּקוֹמְמוּ	תְּקוֹמְמוּ	תָּבִינוּ		תִּבּוֹנוּ
תְּקוֹמֵמְנָה	תְּקוֹמַמְנָה	תְּבִינֶינָה		תִּבּוֹנְּה
נְקוֹמֵם	נְקוֹמַם	נָבִין		נִבּוֹן
מְקוֹמֵם	מְקוֹמָם	בָּן		נָבוֹן
		בּוּן		

	Kal	Niphal	Pihel
Prét. Sing. 3° m.	מָצָא	נִמְצָא	מִצֵּא
3° f.	מָצְאָה	נִמְצְאָה	מִצְּאָה
2° m.	מָצָאתָ	נִמְצֵאתָ	מִצֵּאתָ
2° f.	מָצָאת	נִמְצֵאת	מִצֵּאת
1re c.	מָצָאתִי	נִמְצֵאתִי	מִצֵּאתִי
Plur. 3° c.	מָצְאוּ	נִמְצְאוּ	מִצְּאוּ
2° m.	מְצָאתֶם	נִמְצֵאתֶם	מִצֵּאתֶם
2° f.	מְצָאתֶן	נִמְצֵאתֶן	מִצֵּאתֶן
1re c.	מָצָאנוּ	נִמְצֵאנוּ	מִצֵּאנוּ
Inf. abs.	מָצוֹא	נִמְצֹא	מַצֵּא
» constr.	מְצֹא	הִמָּצֵא	מַצֵּא
Imp. Sing. m.	מְצָא	הִמָּצֵא	מַצֵּא
f.	מִצְאִי	הִמָּצְאִי	מַצְּאִי
Plur. m.	מִצְאוּ	הִמָּצְאוּ	מַצְּאוּ
f.	מְצֶאנָה	הִמָּצֶאנָה	מַצֶּאנָה
Fut. Sing. 3° m.	יִמְצָא	יִמָּצֵא	יְמַצֵּא
3° f.	תִּמְצָא	תִּמָּצֵא	תְּמַצֵּא
2° m.	תִּמְצָא	תִּמָּצֵא	תְּמַצֵּא
2° f.	תִּמְצְאִי	תִּמָּצְאִי	תְּמַצְּאִי
1re c.	אֶמְצָא	אִמָּצֵא	אֲמַצֵּא
Plur. 3° m.	יִמְצְאוּ	יִמָּצְאוּ	יְמַצְּאוּ
3° f.	תִּמְצֶאנָה	תִּמָּצֶאנָה	תְּמַצֶּאנָה
2° m.	תִּמְצְאוּ	תִּמָּצְאוּ	תְּמַצְּאוּ
2° f.	תִּמְצֶאנָה	תִּמָּצֶאנָה	תְּמַצֶּאנָה
1re c.	נִמְצָא	נִמָּצֵא	נְמַצֵּא
Part. act.	מֹצֵא	נִמְצָא	מְמַצֵּא
» pass.	מָצוּא		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
מֻצָּא	הִמְצִיא	הֻמְצָא	הִתְמַצֵּא
מֻצְּאָה	הִמְצִיאָה	הֻמְצְאָה	הִתְמַצְּאָה
מֻצֵּאתָ	הִמְצֵאתָ	הֻמְצֵאתָ	הִתְמַצֵּאתָ
מֻצֵּאת	הִמְצֵאת	הֻמְצֵאת	הִתְמַצֵּאת
מֻצֵּאתִי	הִמְצֵאתִי	הֻמְצֵאתִי	הִתְמַצֵּאתִי
מֻצְּאוּ	הִמְצִיאוּ	הֻמְצְאוּ	הִתְמַצְּאוּ
מֻצֵּאתֶם	הִמְצֵאתֶם	הֻמְצֵאתֶם	הִתְמַצֵּאתֶם
מֻצֵּאתֶן	הִמְצֵאתֶן	הֻמְצֵאתֶן	הִתְמַצֵּאתֶן
מֻצֵּאנוּ	הִמְצֵאנוּ	הֻמְצֵאנוּ	הִתְמַצֵּאנוּ
	הַמְצֵא		
מֻצָּא	הַמְצִיא	הֻמְצָא	הִתְמַצֵּא
	הַמְצֵא		הִתְמַצֵּא
manque.	הַמְצִיאִי	manque.	הִתְמַצְּאִי
	הַמְצִיאוּ		הִתְמַצְּאוּ
	הַמְצֶאנָה		הִתְמַצֶּאנָה
יְמֻצָּא	יַמְצִיא	יֻמְצָא	יִתְמַצֵּא
תְּמֻצָּא	תַּמְצִיא	תֻּמְצָא	תִּתְמַצֵּא
תְּמֻצָּא	תַּמְצִיא	תֻּמְצָא	תִּתְמַצֵּא
תְּמֻצְּאִי	תַּמְצִיאִי	תֻּמְצְאִי	תִּתְמַצְּאִי
אֲמֻצָּא	אַמְצִיא	אֻמְצָא	אֶתְמַצֵּא
יְמֻצְּאוּ	יַמְצִיאוּ	יֻמְצְאוּ	יִתְמַצְּאוּ
תְּמֻצֶּאנָה	תַּמְצֶאנָה	תֻּמְצֶאנָת	תִּתְמַצֶּאנָה
תְּמֻצְּאוּ	תַּמְצִיאוּ	תֻּמְצְאוּ	תִּתְמַצְּאוּ
תְּמֻצֶּאנָה	תַּמְצֶאנָה	תֻּמְצֶאנָה	תִּתְמַצֶּאנָה
נְמֻצָּא	נַמְצִיא	נֻמְצָא	נִתְמַצֵּא
מְמֻצָּא	מַמְצִיא	מֻמְצָא	מִתְמַצֵּא

	Kal	Niphal	Pihel
PRÉT. Sing. 3e m.	גָּלָה	נִגְלָה	גִּלָּה
3e f.	גָּלְתָה	נִגְלְתָה	גִּלְּתָה
2e m.	גָּלִיתָ	נִגְלֵיתָ	גִּלִּיתָ
2e f.	גָּלִית	נִגְלֵית	גִּלִּית
1re c.	גָּלִיתִי	נִגְלֵיתִי	גִּלִּיתִי
Plur. 3e c.	גָּלוּ	נִגְלוּ	גִּלּוּ
2e m.	גְּלִיתֶם	נִגְלֵיתֶם	גִּלִּיתֶם
2e f.	גְּלִיתֶן	נִגְלֵיתֶן	גִּלִּיתֶן
1re c.	גָּלִינוּ	נִגְלֵינוּ	גִּלִּינוּ
INF. abs.	גָּלֹה	נִגְלֹה	גַּלֵּה
» constr.	גְּלוֹת	הִגָּלוֹת	גַּלּוֹת
IMP. Sing. m.	גְּלֵה	הִגָּלֵה	גַּלֵּה
f.	גְּלִי	הִגָּלִי	גַּלִּי
Plur. m.	גְּלוּ	הִגָּלוּ	גַּלּוּ
f.	גְּלֶינָה	הִגָּלֶינָה	גַּלֶּינָה
FUT. Sing. 3e m.	יִגְלֶה	יִגָּלֶה	יְגַלֶּה
3e f.	תִּגְלֶה	תִּגָּלֶה	תְּגַלֶּה
2e m.	תִּגְלֶה	תִּגָּלֶה	תְּגַלֶּה
2e f.	תִּגְלִי	תִּגָּלִי	תְּגַלִּי
1re c.	אֶגְלֶה	אֶגָּלֶה	אֲגַלֶּה
Plur. 3e m.	יִגְלוּ	יִגָּלוּ	יְגַלּוּ
3e f.	תִּגְלֶינָה	תִּגָּלֶינָה	תְּגַלֶּינָה
2e m.	תִּגְלוּ	תִּגָּלוּ	תְּגַלּוּ
2e f.	תִּגְלֶינָה	תִּגָּלֶינָה	תְּגַלֶּינָה
1re c.	נִגְלֶה	נִגָּלֶה	נְגַלֶּה
PART. act.	גֹּלֶה	נִגְלֶה	מְגַלֶּה
» pass.	גָּלוּי		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
גֻּלָּה	הִגְלָה	הָגְלָה	הִתְגַּלָּה
גֻּלְּתָה	הִגְלְתָה	הָגְלְתָה	הִתְגַּלְּתָה
גֻּלֵּיתָ	הִגְלֵיתָ	הָגְלֵיתָ	הִתְגַּלֵּיתָ
גֻּלֵּית	הִגְלֵית	הָגְלֵית	הִתְגַּלֵּית
גֻּלֵּיתִי	הִגְלֵיתִי	הָגְלֵיתִי	הִתְגַּלֵּיתִי
גֻּלּוּ	הִגְלוּ	הָגְלוּ	הִתְגַּלּוּ
גֻּלֵּיתֶם	הִגְלֵיתֶם	הָגְלֵיתֶם	הִתְגַּלֵּיתֶם
גֻּלֵּיתֶן	הִגְלֵיתֶן	הָגְלֵיתֶן	הִתְגַּלֵּיתֶן
גֻּלֵּינוּ	הִגְלֵינוּ	הָגְלֵינוּ	הִתְגַּלֵּינוּ
גֻּלֵּה	הַגְלֵה	הָגְלֵה	הִתְגַּלֵּה
גֻּלּוֹת	הַגְלוֹת	הָגְלוֹת	הִתְגַּלּוֹת
	הַגְלֵה		הִתְגַּלֵּה
manque.	הַגְלִי	manque.	הִתְגַּלִּי
	הַגְלוּ		הִתְגַּלּוּ
	הַגְלֶינָה		הִתְגַּלֶּינָה
יְגֻלֶּה	יַגְלֶה	יָגְלֶה	יִתְגַּלֶּה
תְּגֻלֶּה	תַּגְלֶה	תָּגְלֶה	תִּתְגַּלֶּה
תְּגֻלֶּה	תַּגְלֶה	תָּגְלֶה	תִּתְגַּלֶּה
תְּגֻלִּי	תַּגְלִי	תָּגְלִי	תִּתְגַּלִּי
אֲגֻלֶּה	אַגְלֶה	אָגְלֶה	אֶתְגַּלֶּה
יְגֻלּוּ	יַגְלוּ	יָגְלוּ	יִתְגַּלּוּ
תְּגֻלֶּינָה	תַּגְלֶינָה	תָּגְלֶינָה	תִּתְגַּלֶּינָה
תְּגֻלּוּ	תַּגְלוּ	תָּגְלוּ	תִּתְגַּלּוּ
תְּגֻלֶּינָה	תַּגְלֶינָה	תָּגְלֶינָה	תִּתְגַּלֶּינָה
נְגֻלֶּה	נַגְלֶה	נָגְלֶה	נִתְגַּלֶּה
מְגֻלֶּה	מַגְלֶה	מָגְלֶה	מִתְגַּלֶּה

N. NOMS

Singulier.

	Et. abs.	Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. gr.
Ire Décl.	שִׁיר (*cantique*)	שִׁיר	שִׁירִי	שִׁירְכֶם
»	גִּבּוֹר (*héros*)	גִּבּוֹר	גִּבּוֹרִי	גִּבּוֹרְכֶם
IIe Décl.	דָּם (*sang*)	דַּם	דָּמִי	דִּמְכֶם (1)
»	כּוֹכָב (*étoile*)	כּוֹכַב	כּוֹכָבִי	כּוֹכַבְכֶם
IIIe Décl.	פָּקִיד (*surveillant*)	פְּקִיד	פְּקִידִי	פְּקִידְכֶם
IVe Décl.	דָּבָר (*parole*)	דְּבַר	דְּבָרִי	דְּבַרְכֶם
»	זָקֵן (*ancien*)	זְקַן	זְקֵנִי	זְקַנְכֶם
Ve Décl.	מֶלֶךְ (*roi*)	מֶלֶךְ	מַלְכִּי	מַלְכְּכֶם
»	קֶבֶר (*sépulcre*)	קֶבֶר	קִבְרִי	קִבְרְכֶם
»	סֵפֶר (*livre*)	סֵפֶר	סִפְרִי	סִפְרְכֶם
»	קֹדֶשׁ (*sanctuaire*)	קֹדֶשׁ	קָדְשִׁי	קָדְשְׁכֶם
»	מָוֶת (*mort*)	מוֹת	מוֹתִי	מוֹתְכֶם
»	זַיִת (*olivier*)	זֵית	זֵיתִי	זֵיתְכֶם
Décl. A.	גַּן (*jardin*)	גַּן	גַּנִּי	גַּנְּכֶם
»	חֵץ (*flèche*)	חֵץ	חִצִּי	חִצְּכֶם
»	גָּמָל (*chameau*)	—	—	—
Décl. B.	רֹעֶה (*pasteur*)	רֹעֵה	רֹעִי	—

O. NOMS

Ire Décl.	שִׁירָה (*cantique*)	שִׁירַת	שִׁירָתִי	שִׁירַתְכֶם
IIe Décl.	שָׁנָה (*année*)	שְׁנַת	שְׁנָתִי	שְׁנַתְכֶם
IIIe Décl.	מַלְכָּה (*reine*)	מַלְכַּת	מַלְכָּתִי	מַלְכַּתְכֶם
»	שִׂמְלָה (*habit*)	שִׂמְלַת	שִׂמְלָתִי	שִׂמְלַתְכֶם
»	חָרְבָּה (*désert*)	חָרְבַּת	חָרְבָּתִי	חָרְבַּתְכֶם
IVe Décl.	מִסְגֶּרֶת (*enclos*)	מִסְגֶּרֶת	מִסְגַּרְתִּי	מִסְגַּרְתְּכֶם

(1) Pour דַּמְכֶם, v. § 334.

MASCULINS. (v. § 331.)

Pluriel.

Et. abs.	Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. gr.
שִׁירִים	שִׁירֵי	שִׁירַי	שִׁירֵיכֶם
גִּבּוֹרִים	גִּבּוֹרֵי	גִּבּוֹרַי	גִּבּוֹרֵיכֶם
דָּמִים	דְּמֵי	דָּמַי	דְּמֵיכֶם
כּוֹכָבִים	כּוֹכְבֵי	כּוֹכְבַי	כּוֹכְבֵיכֶם
פְּקִידִים	פְּקִידֵי	פְּקִידַי	פְּקִידֵיכֶם
דְּבָרִים	דִּבְרֵי	דְּבָרַי	דִּבְרֵיכֶם
זְקֵנִים	זִקְנֵי	זְקֵנַי	זִקְנֵיכֶם
מְלָכִים	מַלְכֵי	מְלָכַי	מַלְכֵיכֶם
קְבָרִים	קִבְרֵי	קְבָרַי	קִבְרֵיכֶם
סְפָרִים	סִפְרֵי	סְפָרַי	סִפְרֵיכֶם
קֳדָשִׁים	קָדְשֵׁי	קֳדָשַׁי	קָדְשֵׁיכֶם
—	—	—	—
זֵיתִים	זֵיתֵי	זֵיתַי	זֵיתֵיכֶם
גַּנִּים	גַּנֵּי	גַּנַּי	גַּנֵּיכֶם
חִצִּים	חִצֵּי	חִצַּי	הִצֵּיכֶם
גְּמַלִּים	גְּמַלֵּי	גְּמַלַּי	גְּמַלֵּיכֶם
רֹעִים	רֹעֵי	רֹעַי	רֹעֵיכֶם

FÉMININS. (v. § 357.)

Et. abs.	Et. constr.	avec suff.
שִׁירוֹת	שִׁירוֹת	שִׁירוֹתֵינוּ
שְׁנוֹת	שְׁנוֹת	שְׁנוֹתֵינוּ
מְלָכוֹת	מַלְכוֹת	מַלְכוֹתֵינוּ
שְׂמָלוֹת	שִׂמְלוֹת	שִׂמְלוֹתֵינוּ
חֳרָבוֹת	חָרְבוֹת	חָרְבוֹתֵינוּ
מִסְגְּרוֹת	מִסְגְּרוֹת	מִסְגְּרוֹתֵינוּ

SUFFIXES DE LA IIIme PERSONNE.

	Singulier. Masc.	Singulier. Fém.	Pluriel. Masc.	Pluriel. Fém.
Kal.				
Prét. Sing. 3e masc.	פְּקָדָהוּ / פְּקָדוֹ	פְּקָדָהּ	פְּקָדָם	פְּקָדָן
3e fém.	פְּקָדַתְהוּ / פְּקָדַתּוּ	פְּקָדַתָּה	פְּקָדָתַם	פְּקָדָתַן
2e masc.	פְּקַדְתָּהוּ / פְּקַדְתּוֹ	פְּקַדְתָּהּ	פְּקַדְתָּם	פְּקַדְתָּן
2e fém.	פְּקַדְתִּיהוּ / פְּקַדְתִּיו	פְּקַדְתִּיהָ	פְּקַדְתִּים	פְּקַדְתִּין
1re com.	פְּקַדְתִּיו	פְּקַדְתִּיהָ	פְּקַדְתִּים	פְּקַדְתִּין
Plur. 3e com.	פְּקָדוּהוּ	פְּקָדוּהָ	פְּקָדוּם	פְּקָדוּן
2e masc.	פְּקַדְתּוּהוּ	פְּקַדְתּוּהָ	פְּקַדְתּוּם	פְּקַדְתּוּן
1re com.	פְּקַדְנוּהוּ	פְּקַדְנוּהָ	פְּקַדְנוּם	פְּקַדְנוּן
Infin.	פָּקְדוֹ	פָּקְדָהּ	פָּקְדָם	פָּקְדָן
Impér.	פָּקְדֵהוּ	פָּקְדֶהָ / פָּקְדָהּ	פָּקְדֵם	—
Fut. Sing. 3e masc.	יִפְקְדֵהוּ	יִפְקְדֶהָ / יִפְקְדָהּ	יִפְקְדֵם	יִפְקְדֵן
3e masc. avec נ épenthét.	יִפְקְדֶנּוּ	יִפְקְדֶנָּה	—	—
Plur. 3e masc.	יִפְקְדוּהוּ	יִפְקְדוּהָ	יִפְקְדוּם	יִפְקְדוּן
Pihel.				
Prét. Sing. 3e masc.	פִּקְּדוֹ	פִּקְּדָהּ	פִּקְּדָם	פִּקְּדָן

IIe PERSONNE.				Ire PERSONNE.	
Singulier.		Pluriel.		Singulier.	Pluriel.
Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Com.	Com.
פְּקָדְךָ	פְּקָדֵךְ	פְּקַדְכֶם	פְּקַדְכֶן	פְּקָדַנִי	פְּקָדָנוּ
פְּקַדְתְּךָ	פְּקַדְתֵּךְ	פְּקַדְתְּכֶם	פְּקַדְתְּכֶן	פְּקַדְתַּנִי	פְּקַדְתָּנוּ
—	—	—	—	פְּקַדְתַּנִי / פְּקַדְתָּנִי	פְּקַדְתָּנוּ
—	—	—	—	פְּקַדְתִּינִי	פְּקַדְתִּינוּ
פְּקַדְתִּיךָ	פְּקַדְתִּיךְ	פְּקַדְתִּיכֶם	פְּקַדְתִּיכֶן	—	—
פְּקָדוּךָ	פְּקָדוּךְ	פְּקָדוּכֶם	פְּקָדוּכֶן	פְּקָדוּנִי	פְּקָדוּנוּ
—	—	—	—	פְּקַדְתּוּנִי	פְּקַדְתּוּנוּ
פְּקַדְנוּךָ	פְּקַדְנוּךְ	פְּקַדְנוּכֶם	פְּקַדְנוּכֶן	—	—
פְּקָדְךָ / פְּקָדֶךָ	פְּקָדֵךְ	פְּקָדְכֶם	פְּקָדְכֶן	פְּקָדַי / פְּקָדֵנִי	פְּקָדֵנוּ
—	—	—	—	פְּקָדֶנִּי	פְּקָדֶנּוּ
יִפְקָדְךָ	יִפְקְדֵךְ	יִפְקָדְכֶם	יִפְקָדְכֶן	יִפְקְדֵנִי	יִפְקְדֵנוּ
יִפְקְדֶךָּ	—	—	—	יִפְקְדֶנִּי	יִפְקְדֶנּוּ
יִפְקְדוּךָ	יִפְקְדוּךְ	יִפְקְדוּכֶם	יִפְקְדוּכֶן	יִפְקְדוּנִי	יִפְקְדוּנוּ
פִּקְדְךָ	פִּקְדֵךְ	פִּקְדְכֶם	פִּקְדְכֶן	פִּקְדֵנִי	פִּקְדֵנוּ

REMARQUES.

1° L'*accent tonique* tombe toujours sur la *dernière* syllabe du mot. Dans les cas où il se trouve sur l'*avant-dernière*, la première lettre de la syllabe est munie du signe ֫ (comp. § 102).

2° Sur le tableau du verbe IIe *gutturale*, p. 162 et 163, le *Pihel*, *Puhal et Hithpahel* sont empruntés à la racine בָּרַךְ, parce que dans ces conjugaisons le verbe זָעַק ne fait pas sentir les particularités de la gutturale (comp. § 171, 3).

3° Page 168, sur le tableau des *verbes géminés*, nous avons mis dans le *Kal*, à côté du *futur ordinaire*, une autre forme de ce futur qui se trouve à côté de la première (v. § 200).

De même, p. 170, sur le tableau des *verbes* פ״י à côté de l'*infinitif*, de l'*impératif*, et du *futur* ordinaire, se trouvent d'autres formes tirées des racines יָסַד et יָרַשׁ que certains verbes de cette catégorie préfèrent (v. § 213, b.).

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 455. Jusqu'ici nous nous sommes occupés des *signes élémentaires* et des *formes*, en traitant d'abord des *lettres* et des *points-voyelles*, de leurs particularités et de leurs modifications, et puis des *mots* et des différentes *formes* sous lesquelles ils se trouvent. La Syntaxe, dont nous allons nous occuper maintenant, et qui forme la troisième partie de la Grammaire, traite aussi des mots, mais seulement en tant qu'ils appartiennent à la phrase.

§ 456. Comme la langue hébraïque ne connaît pas la structure des périodes des langues occidentales, sa syntaxe est très-simple. Cependant elle a des difficultés qui lui sont propres, parce que l'hébreu a un caractère spécial et présente en toutes ses parties des particularités dont les analogues n'existent pas dans nos langues.

§ 457. Ici nous ne pouvons établir que les règles principales, et la lecture assidue du code hébreu, jointe

à l'étude de la Grammaire, achèvera d'introduire le lecteur dans le détail de ces règles et de le familiariser avec le style et le génie de la langue hébraïque en général et de sa syntaxe en particulier.

§ 458. Nous traiterons premièrement de la *Syntaxe en général*, et nous donnerons quelques règles sur la structure des phrases et sur leur liaison mutuelle.

Ensuite nous nous occuperons des *différentes parties du discours* sous le rapport de la Syntaxe, en faisant connaître l'influence qu'elles exercent sur la phrase entière et les rapports dans lesquelles elles se trouvent l'une avec l'autre.

Nous observerons le même ordre que nous avons suivi dans la seconde partie de la Grammaire (v. § 107) en traitant d'abord du *verbe*, puis du *nom* et du *pronom*, et en finissant par les *particules*.

CHAPITRE PREMIER.

SYNTAXE GÉNÉRALE.

ARTICLE PREMIER.

De la Phrase.

§ 459. Les phrases de la langue hébraïque se font remarquer par leur simplicité, et par la manière naturelle dont les idées y sont arrangées.

§ 460. Les phrases sont ou *simples* ou *composées*. La *phrase simple* exprime à elle seule un sens complet. Par ex. בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים אֵת הַשָּׁמַיִם וְאֵת הָאָרֶץ; *au commencement Dieu créa les cieux et la terre*, Gen. I, 1.

§ 461. La *phrase composée* est celle qui a besoin d'une phrase *dépendante* ou *incidente* pour exprimer une idée complète. Par ex. וַיִּשְׁמַע אַבְרָהָם כִּי נִשְׁבָּה אָחִיו, *Abraham apprit que son parent avait été fait prisonnier*, Gen. XIV, 14. La phrase כִּי נִשְׁבָּה אָחִיו est dépendante de וַיִּשְׁמַע אַבְרָהָם, et sert à en compléter le sens.

Il en est de même de la phrase incidente אֲשֶׁר בָּרָאתִי dans le passage suivant : אֶמְחֶה אֶת־הָאָדָם אֲשֶׁר בָּרָאתִי מֵעַל פְּנֵי הָאֲדָמָה, *je veux exterminer l'homme que j'ai créé, de dessus la terre*, Gen. VI, 7.

§ 462. Ces phrases ont souvent une forme plus simple encore; c'est lorsqu'elles n'ont pas de verbe; dans ce cas, il faut suppléer le verbe auxiliaire הָיָה, pour compléter le sens.

Par ex. dans le passage Gen. II, 12, aucune des deux phrases dont ce verset se compose ne renferme de verbe. וּזֲהַב הָאָרֶץ הַהִוא טוֹב שָׁם הַבְּדֹלַח וְאֶבֶן הַשֹּׁהַם, *l'or de ce pays* (est) *bon*, *là* (se trouve) *la perle et la pierre Shoham*.

§ 463. Cette construction a lieu surtout lorsque le *pronom personnel* de la 3e *personne* (v. § 396) est employé pour déterminer avec plus de précision le sujet de la phrase. Par ex. אַבְרָם הוּא אַבְרָהָם, *Abraham lui* (qui

est) *Abraham*, 1 Chron. I, 27. — שֶׁבַע פָּרוֹת הַטֹּבוֹת שֶׁבַע שָׁנִים הֵנָּה וְשֶׁבַע הַשִּׁבֳּלִים הַטֹּבוֹת שֶׁבַע שָׁנִים הֵנָּה, *les sept belles vaches* (signifient) *sept années*, *et les sept bons épis* (signifient aussi) *sept années*, Gen. XL, 26.

Art. II.

De la Liaison des Phrases.

§ 464. Comme la langue hébraïque préfère les phrases simples aux phrases composées, le moyen par lequel ces phrases se lient est aussi très-simple.

Ordinairement c'est le ו *copulatif* qui lie les phrases, et des récits entiers ne présentent aucune autre conjonction.

Cette particularité du style hébreu paraît surtout dans les phrases dont le sujet change sans que la liaison ordinaire des phrases par le ו *copulatif* soit interrompue. Par ex. וַיְהִי בַּיּוֹם הַהוּא וְעֵלִי שֹׁכֵב בִּמְקוֹמוֹ וְעֵינָיו הֵחֵלּוּ כֵהוֹת..... וְנֵר אֱלֹהִים טֶרֶם יִכְבֶּה וּשְׁמוּאֵל שֹׁכֵב..... וַיִּקְרָא יְהוָה אֶל־שְׁמוּאֵל....., *et il arriva un jour, et Eli fut couché en son lieu, et ses yeux commencèrent à se ternir.... et la lampe de Dieu n'était pas encore éteinte.... et Samuel était couché* (aussi)... *et l'Eternel appela Samuel*, 1 Sam. III, 2-4.

Ceci a même lieu lorsque le nouveau sujet, qui entre dans le discours, n'est pas exprimé et doit être sous-entendu seulement. Par ex. וַיָּבֹא הָאִישׁ הַבַּיְתָה וַיְפַתַּח הַגְּמַלִּים וַיִּתֵּן תֶּבֶן וּמִסְפּוֹא לַגְּמַלִּים, *et l'homme* (Eliézer) *entra dans la maison, et il* (Laban)

déharnacha les chameaux, et il leur donna de la paille et du fourrage, Gen. XXIV, 32.

§ 465. Dans une *période*, l'apodose (1) se joint aussi à la protase sans aucune conjonction ou par le simple ו *copulatif*. Par ex. כִּי יִקַּח אִישׁ אִשָּׁה חֲדָשָׁה לֹא יֵצֵא, *quand quelqu'un aura pris récemment une femme, il n'ira pas à la guerre*, Deut. XXIV, 5. — אם הֲרָגָם וּדְרָשׁוּהוּ, *s'il les fit mourir, ils le cherchèrent*, Ps. LXXVIII, 34.

Art. III.

De la Disposition des mots dans la Phrase.

§ 466. L'ordre dans lequel les mots se succèdent dans la phrase hébraïque est un ordre tout naturel. Ils se suivent selon la valeur qu'ils ont pour le sens de la phrase.

Le mot principal occupe la première place, et les autres lui succèdent dans l'ordre de leur influence sur le sens de la phrase.

Les particules, qui ne reçoivent leur signification que par leur liaison avec d'autres parties du discours, prennent la place que leur assigne cette partie du discours.

§ 467. Le *verbe* est la partie la plus importante du

(1) Nous appelons, en suivant les anciens grammairiens, *protase* (πρότασις) la phrase subordonnée qui exprime une modification quelconque, soit la condition, soit la cause de l'action du verbe de la phrase principale; celle-ci s'appelle *apodose* (ἀπόδοσις). La *protase* et l'*apodose* alternent de place.

discours et occupe ordinairement la première place.

Il est immédiatement suivi par le *sujet;* l'*objet* vient ensuite avec les autres mots qui complètent l'idée. Par ex. וַיַּעַשׂ אֱלֹהִים אֶת־הָרָקִיעַ, *Dieu fit le firmament*, Gen. I, 7. — וַיִּסְגֹּר יְהוָה בַּעֲדוֹ, *et l'Eternel ferma sur lui*, Gen. VII, 16. — וַיִּתֵּן אַבְרָהָם אֶת־כָּל־אֲשֶׁר־לוֹ לְיִצְחָק, *Abraham donna tout ce qu'il avait à Isaac*, Gen. XXV, 5.

§ 468. Cependant, tout autre mot peut être mis au commencement de la phrase, si le sens exige qu'on y appuie plus spécialement.

a) Exemple du *sujet* au commencement de la phrase: וְהָאָרֶץ הָיְתָה תֹהוּ וָבֹהוּ, *et la terre était informe et en désordre*, Gen. I, 2.

b) de *l'objet :* וְעָפָר תֹּאכַל, *et de la poussière tu mangeras*, Gen. III, 14. — מַעֲשִׂים אֲשֶׁר לֹא יֵעָשׂוּ עָשִׂיתָ עִמָּדִי, *des choses telles qu'on n'a jamais faites, tu* (les) *as faites envers moi*, Gen. XX, 9.

c) de l'*adjectif :* גָּדוֹל עֲוֹנִי מִנְּשׂוֹא, (il est) *trop grand mon châtiment pour être supporté*, Gen. IV, 13.

d) de tel autre mot qui sert à déterminer le sens : בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים, *au commencement Dieu créa*, Gen. I, 1.

§ 469. Pour appuyer encore plus sur un mot, on le répète souvent en forme de *suffixe*, quand même il se trouve déjà au commencement de la phrase. Par ex. קַיִץ וָחֹרֶף אַתָּה יְצַרְתָּם, *l'été et l'hiver tu* LES *as formés*, Ps. LXXIV, 17.

CHAPITRE SECOND.

SYNTAXE DU VERBE.

ARTICLE PREMIER.

Des Temps.

§ 470. En hébreu, le verbe n'a que deux formes pour exprimer les rapports du temps : le *prétérit* et le *futur.*

Ces termes, empruntés au langage classique, ne présentent pas les mêmes idées que dans nos langues occidentales. En effet, le mot *prétérit* ne renferme pas l'idée d'un temps passé, dans le sens restreint que nous y attachons, ni le mot *futur* celui d'un temps à venir. Nous avons déjà eu occasion de faire des remarques analogues en parlant de la conjugaison et de la déclinaison hébraïque (v. § 110 et 278).

§ 471. Nous avons vu (comp. §§ 124 et 407) que les *personnes* du *prétérit* et du *futur* se composent de formes très-abrégées du *pronom*, ajoutées aux lettres radicales du verbe. Au *prétérit* les formes raccourcies du pronom *suivent* la racine, tandis qu'au *futur* elles *précèdent* les radicales.

§ 472. Le *prétérit*, en plaçant les personnes à la fin de la racine, forme un *temps* ou un *mode* qui relève plus l'idée contenue dans le verbe et fait regar-

der l'action ou l'état qu'il dépeint comme accomplis. Le *futur*, au contraire, en plaçant les personnes au commencement de la racine forme un *temps* ou un *mode* qui n'est pas destiné à faire ressortir comme un fait encore accompli l'idée que le verbe renferme. Le *futur* exprime l'état ou l'action du verbe plutôt comme une *idée*, le *prétérit* la présente plutôt comme un *fait*.

§ 473. Ainsi donc, le *prétérit* étant le *temps* ou le *mode* pour les faits accomplis et positifs, est aussi le temps pour les faits *passés*. C'est pour cela qu'on lui a donné le nom de *prétérit*.

Le *futur* étant le *temps* ou le *mode* employé à présenter les faits comme possibles, ou comme attachés à de certaines conditions, sera par là même le temps employé pour désigner ce qui est *à venir*. C'est pour cela qu'on lui a donné le nom de *futur*.

§ 474. Lorsqu'en parlant de l'avenir, on trouve bon d'employer le *prétérit*, on le fait ordinairement précéder d'un ו *copulatif*, et on attache ce même ו au *futur* lorsqu'on se sert de ce même temps, dans le style historique, pour parler du passé. Voyez §§ 138-140, 482 et 488.

§ 475. Ce que nous venons de dire sur les *temps* s'expliquera mieux dans les articles suivans que nous consacrons à la théorie détaillée du *prétérit* et du *futur*.

ART. II.

Du Prétérit.

§ 476. 1° Le *prétérit* s'emploie comme dans les autres langues pour exprimer le temps *passé*. Par ex. בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים, *au commencement Dieu créa*, Gen. I, 1. — אִישׁ הָיָה בְאֶרֶץ עוּץ, *il y avait un homme au pays d'Outz*, Job I, 1.

§ 477. 2° Quelquefois le nexe du discours demande qu'on traduise le *prétérit* hébreu par notre *plus-que-parfait*. Par ex. *Il arriva à un endroit où il passa la nuit*, כִּי בָא הַשֶּׁמֶשׁ, *car le soleil s'était couché*, Gen. XXVIII, 11. — וַיִּרְאוּ אֹתוֹ כַּאֲשֶׁר יָרְאוּ אֶת־מֹשֶׁה, *et ils le craignirent comme ils avaient craint Moïse*, Jos. IV, 14.

§ 478. 3° Lorsque le *prétérit* est mis pour indiquer un état qui dure pendant quelque temps ou une action qui continue, il correspond au *présent* ou à *l'imparfait* de nos langues. Par ex. אַשְׁרֵי הָאִישׁ אֲשֶׁר לֹא הָלַךְ..... לֹא עָמָד..... לֹא יָשָׁב....., *bienheureux est l'homme qui ne marche point.... ne s'arrête point.... ne s'assied point....* Ps. I, 1. — *Les serviteurs d'Isaac vinrent et lui parlèrent touchant le puits qu'ils creusaient* [אֲשֶׁר חָפָרוּ] (℣. 25), Gen. XXVI, 32.

§ 479. 4° Quelquefois le *prétérit* est employé pour exprimer une forte affirmation sans que l'idée du temps *passé* s'y attache. C'est alors le nexe du discours qui montre s'il doit être traduit par le *présent* ou par le *futur*.

Par ex. נָתַתִּי כֶּסֶף הַשָּׂדֶה, *je m'en vais donner l'argent pour le champ*, Gen. XXIII, 13. — אִשְּׁרוּנִי בָּנוֹת, *les filles me diront bienheureuse*, Gen. XXX, 13.

C'est surtout dans le style prophétique qu'on rencontre cette manière d'employer le *prétérit*. Par ex. לָכֵן גָּלָה עַמִּי, *c'est pourquoi mon peuple sera emmené captif*, Es. V, 13.

§ 480. 5° Le *prétérit*, lorsqu'il prend le sens d'un *futur*, est le plus souvent muni de la conjonction copulative ו et placé à la suite d'un *futur* proprement dit, ou d'une première partie d'une proposition dont le contenu fait voir que le *prétérit* dont elle est suivie doit exprimer le temps futur. Par ex. עַל כֵּן יַעֲזָב־אִישׁ אֶת־אָבִיו וְאֶת־אִמּוֹ וְדָבַק בְּאִשְׁתּוֹ, *c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme*, Gen. II, 24. — תֵּלֵךְ וְלָקַחְתָּ, *tu iras et tu prendras*, Gen. XXIV, 4. — הִנֵּה יָמִים בָּאִים וְגָדַעְתִּי אֶת־זְרֹעֲךָ, *voici, les jours viennent, que je couperai ton bras*, 1 Sam. II, 31. — בְּלֶכְתְּךָ..... וּמָצָאתָ, *en t'en allant tu trouveras*, 1 Sam. X, 2. — הַרְאֵנוּ נָא אֶת־מְבוֹא הָעִיר וְעָשִׂינוּ עִמְּךָ חָסֶד, *nous te prions de nous montrer une entrée dans la ville et nous te ferons grâce*, Jug. I, 24.

§ 481. 6° Ce *prétérit* devenu *futur*, précédé d'un *impératif*, se traduit quelquefois mieux par l'*impératif*, en se mettant ainsi lui-même au temps du verbe auquel il est lié par la conjonction ו. Par ex. לֵךְ וְאָמַרְתָּ, *va et tu diras = va et dis*, 2 Sam. VII, 5.

§ 482. Dans ces cas le ו, parce qu'il semble chan-

ger le *prétérit* en *futur*, est appelé ו *conversif* (v. §§ 138 et 474), et influe aussi sur le ton du mot. Voyez § 140.

§ 483. 7° Les modifications rendues dans nos langues par le *subjonctif* et le *conditionnel* sont exprimées par le *prétérit* et le *futur* dans la langue hébraïque qui manque de modes correspondans. Le *prétérit* est moins usité que le *futur* (v. § 490) dans ce cas.

Exemples pour le *prétérit :* פֶּן יִשְׁלַח יָדוֹ וְלָקַח.... וְאָכַל, *afin qu'il n'avance pas sa main et qu'il ne prenne.... et qu'il ne mange*, Gen. III, 22. — וְהֵבֵאתִי עָלַי קְלָלָה, *que je n'attirasse sur moi la malédiction*, Gen. XXVII, 12. — כִּסְדֹם הָיִינוּ לַעֲמֹרָה דָּמִינוּ, *nous serions comme Sodome, nous serions semblables à Gomorrhe*, Es. I, 9. — לֹא הֶאֱמִינוּ מַלְכֵי אֶרֶץ כִּי יָבֹא צַר וְאוֹיֵב בְּשַׁעֲרֵי יְרוּשָׁלָםִ, *les rois de la terre n'eussent jamais cru que l'adversaire et l'ennemi seraient entrés dans les portes de Jérusalem*. Lament. IV, 12. — כִּי עַתָּה הֵכִין יְהוָה אֶת־מַמְלַכְתְּךָ, *car l'Eternel aurait maintenant affermi ton règne*, 1. Sam. XIII, 13.

ART. III.

Du Futur.

§ 484. 1° Le *futur* sert à exprimer le temps à venir. Par ex. לֹא יִהְיֶה עוֹד מַבּוּל, *il n'y aura plus de déluge*, Gen. IX, 11.

Dans cette signification il se trouve quelquefois employé pour marquer une certaine opposition au temps

passé exprimé par le *prétérit*. Par ex. Deut. III, 21. *Tes yeux ont vu tout ce que l'Eternel a fait* (עָשָׂה) *à ces deux rois, l'Eternel en fera* (יַעֲשֶׂה) *de même à tous les royaumes*.

§ 485. 2° Assez souvent on emploie le *futur* au lieu de l'*impératif*. Par ex. מִזְבַּח תַּעֲשֶׂה, *tu feras un autel = fais un autel*, Ex. XX, 21.

C'est surtout avec les particules אַל et לֹא, dont la dernière exprime simplement la négation, et dont la première exprime la négation avec une signification accessoire d'exhortation et de conseil, qu'on trouve le *futur* mis pour l'*impératif*. Par ex. אַל תִּקְרַב הֲלֹם, *n'approche point d'ici*, Ex. III, 5. לֹא תִּרְצַח, *tu ne tueras point = ne tue point*, Ex. XX, 13.

§ 486. 3° Le *futur* est aussi employé pour décrire en général ou pour indiquer en détail un *état* quelconque, où il ne s'agit pas exclusivement d'un temps à venir, et où nos langues occidentales emploient le *présent*. Par ex. אֱלֹהִים מַעֲשֵׂה יְדֵי אָדָם עֵץ וָאֶבֶן אֲשֶׁר לֹא יִרְאוּן וְלֹא יִשְׁמְעוּן וְלֹא יֹאכְלוּן וְלֹא יְרִיחֻן, *des dieux qui sont des œuvres de main d'homme, du bois et de la pierre qui ne voient, ni n'entendent, qui ne mangent, ni ne flairent*, Deut. IV, 28. — De même dans le passage Ps. XXIII, 1-3 : *L'Eternel est mon berger, je ne manque de rien* (לֹא אֶחְסָר).... *Il me fait reposer* (יַרְבִּיצֵנִי).... *et me mène* (יְנַהֲלֵנִי).... *Il restaure mon ame* (נַפְשִׁי יְשׁוֹבֵב) *et me conduit* (יַנְחֵנִי). — De même לֹא אֵדַע, *je ne sais pas*; לֹא אוּכַל, *je ne puis pas*.

§ 487. 4° Le *futur* peut même perdre sa significa-

tion propre et exprimer le temps *passé* (comp. § 474); c'est surtout quand on veut représenter une action ou un état passé comme ayant eu une certaine *durée*, ou comme ayant eu lieu d'une manière *réitérée*.

Il répond alors à l'*imparfait* en français. Par ex. זָכַרְנוּ אֶת־הַדָּגָה אֲשֶׁר נֹאכַל בְּמִצְרַיִם, *il nous souvient des poissons que nous mangions en Egypte*, Nomb. XI, 5. — בַּיָּמִים הָהֵם אֵין מֶלֶךְ בְּיִשְׂרָאֵל אִישׁ הַיָּשָׁר בְּעֵינָיו יַעֲשֶׂה, *en ce temps-là il n'y avait point de rois en Israël; chacun faisait ce qu'il lui semblait être droit*, Jug. XVII, 6. — וְאֵד יַעֲלֶה מִן־הָאָרֶץ, *et une vapeur s'élevait de la terre*, Gen. II, 6. — וּמָרְדֳּכַי לֹא יִכְרַע וְלֹא יִשְׁתַּחֲוֶה, *mais Mardochée ne s'inclinait point, ni se prosternait*, Esth. III, 2.

Remarque. Un cas anologue se présente après les particules אָז, *alors*, et טֶרֶם, *avant que*, où le *futur* exprime aussi un temps passé. Par ex. אָז יָשִׁיר מֹשֶׁה, *alors Moïse chanta*, Ex. XV, 1. — אֲנִי טֶרֶם אֲכַלֶּה לְדַבֵּר, *avant que je cessasse de parler*, Gen. XXIV, 45.

§ 488. 5° On peut même dire que le *futur* est *ordinairement* employé pour désigner le *passé;* mais alors il est précédé du ו *conversif* (comp. §§ 138 et 141). Quant aux modifications produites sur les voyelles du futur, voyez § 156.

Ce futur, précédé du ו *conversif*, appelé *futurum conversum* par les grammairiens, est le *temps historique* des Hébreux. C'est celui dont ils se servent le plus souvent. Il correspond alors à notre *passé défini*. Par ex. וַיַּשְׁכֵּם יְהוֹשֻׁעַ בַּבֹּקֶר וַיִּסְעוּ מֵהַשִּׁטִּים וַיָּבֹאוּ עַד־הַיַּרְדֵּן..... וַיָּלִנוּ שָׁם, *Josué se leva de bon matin;*

ils partirent de Sittim, vinrent jusqu'au Jourdain.... et ils logèrent là cette nuit, Jos. III, 1.

§ 489. Sous cette forme il se trouve aussi quelquefois pour le *présent* et pour le *plus-que-parfait*. Par ex. וַתִּמָּלֵא אַרְצוֹ כֶּסֶף וְזָהָב, *et son pays est rempli d'or et d'argent*, Es. II, 7 et XXXIX, 1. *En ce temps-là Mérodac-Baladan envoya des lettres à Ezéchias, parce qu'il avait entendu qu'il avait été malade, et qu'il était guéri* (וַיִּשְׁמַע כִּי חָלָה וַיֶּחֱזַק).

§ 490. 6° Comme nous l'avons dit § 483, 7°, le *futur* est très-souvent employé pour rendre les modifications que nous exprimons dans nos langues par le *subjonctif* et par le *conditionnel*. Exemples : דַּבֵּר אֶל־בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְיִקְחוּ לִי תְּרוּמָה, *dis aux enfans d'Israël qu'on prenne une offrande pour moi*, Ex. XXV, 2. — אֶת־מִי נוֹעָץ וַיְבִינֵהוּ וַיְלַמְּדֵהוּ בְּאֹרַח מִשְׁפָּט וַיְלַמְּדֵהוּ דַעַת וְדֶרֶךְ תְּבוּנוֹת, *avec qui a-t-il pris conseil pour qu'il le rendît intelligent, et qu'il lui enseignât le sentier de jugement, et lui apprît la science, et lui fît connaître le chemin de la prudence*, Es. XL, 14.— גַּם חֹשֶׁךְ לֹא יַחְשִׁיךְ מִמֶּךָּ וְלַיְלָה כַּיּוֹם יָאִיר כַּחֲשֵׁיכָה כָּאוֹרָה, *même les ténèbres ne me cacheraient point devant toi, et la nuit resplendirait comme le jour et l'obscurité comme la lumière*, Ps. CXXXIX, 12. כַּאֲשֶׁר לֹא הָיִיתִי אֶהְיֶה מִבֶּטֶן לַקֶּבֶר אוּבָל, *afin que j'eusse été comme n'ayant jamais été, et que j'eusse été porté du ventre de ma mère au sépulcre*, Job X, 19. — וָאֲשַׁלֵּחֲךָ בְּשִׂמְחָה, *car je t'aurais conduit avec joie*, Gen. XXXI, 27.

§ 491. 7° Le *futur* hébreu est encore employé spéciale-

ment pour exprimer un *dessein*, un *souhait*, un *désir*, et pour donner des *ordres*. Par ex. מִכֹּל עֵץ הַגָּן תֹּאכֵל, *de chaque arbre du jardin tu dois manger*, Gen. II, 16. — יְהוָה יְשַׁלֶּמְךָ טוֹבָה, *que l'Eternel te rende du bien*, 1 Sam. XXIV, 20. — מִי בַעַל דְּבָרִים יִגַּשׁ אֲלֵהֶם, *quiconque aura une affaire, qu'il s'adresse à eux*, Exod. XXIV, 14. — וַיֹּאמֶר יְשַׁעְיָהוּ יִשְׂאוּ דְּבֶלֶת תְּאֵנִים וְיִמְרְחוּ עַל־הַשְּׁחִין וְיֶחִי, *Esaïe avait dit : qu'on prenne une masse de figues sèches, et qu'on en fasse un emplâtre sur l'ulcère, et il guérira*, Es. XXXVIII, 21.

§ 492. Si l'on ne veut relever et faire mieux sentir qu'un *dessein*, qu'une *prière*, qu'une *exhortation*, la langue hébraïque aime à prendre pour la 1re *personne* du *singulier* du *futur*, la forme allongée par le ה *paragogique* (v. § 136); mais dans les autres personnes et surtout si l'on veut exprimer avec plus de force une *exhortation* ou un *ordre*, on préfère employer les formes raccourcies du futur (v. §§ 156, 233, 256 et 261), si toutefois la langue les fournit. Les exemples suivans rendront plus clair ce que nous venons de dire.

a) Exemples du *futur* avec ה *paragogique*, marquant un *dessein* ou une *résolution* : גַּם־אֲנִי לֹא אֶחֱשָׂךְ־פִּי אֲדַבְּרָה בְּצַר רוּחִי אָשִׂיחָה בְּמַר נַפְשִׁי, *c'est pourquoi je ne retiendrai plus ma bouche, je parlerai dans l'angoisse de mon esprit, je discourrai dans l'amertume de mon ame*, Job VII, 11. — נִפְּלָה־נָּא בְיַד־יְהוָה.... וּבְיַד אָדָם אַל אֶפֹּלָה, *que nous tombions entre les mains de l'Eternel.... et que je ne tombe*

point entre les mains des hommes, 2 Sam. XXIV, 14.

Une *exhortation* : נֵלְכָה אַחֲרֵי אֱלֹהִים אֲחֵרִים, *allons après d'autres dieux!* Deut. XIII, 3.

Une *prière* : אֵלְכָה־נָּא הַשָּׂדֶה וַאֲלַקֳטָה בַשִּׁבֳּלִים, *je te prie que j'aille aux champs et je glanerai quelques épis*, Ruth. II, 2. — נֵלְכָה־נָּא בַּמִּדְבָּר וְנִזְבְּחָה, *nous te prions que nous allions au désert, et que nous sacrifiions*, Exod. III, 18.

Un *souhait* : אָמוּתָה הַפָּעַם, *que je meure à présent*, Gen. XLVI, 30.

b) Exemples du *futur raccourci*, marquant une *exhortation* ou un *désir* : יְחִי רְאוּבֵן וְאַל־יָמֹת, *que Ruben vive, et qu'il ne meure point*, Deut. XXXIII, 6. — אַךְ יָקֵם יְהוָֹה אֶת־דְּבָרוֹ, *seulement que l'Eternel accomplisse sa parole*, 1 Sam. I, 23. — יַפְקֵד הַמֶּלֶךְ פְּקִידִים, *que le roi établisse des commissaires*, Esth. II, 3.

Un *commandement* : וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים יְהִי אוֹר וַיְהִי אוֹר, *et Dieu dit : lumière soit; et lumière fut*, Gen. I, 3. — הָעוֹף יִרֶב בָּאָרֶץ, *que les oiseaux multiplient sur la terre*, Gen. I, 22.

Art. IV.

De l'Impératif.

§ 493. 1° L'*impératif* en hébreu désigne, comme dans toutes les langues, l'*ordre* que l'on fait parvenir à un autre ou le *désir* qu'on a de lui voir faire quelque chose. Par ex. מַהֲרִי שְׁלֹשׁ סְאִים קֶמַח סֹלֶת לוּשִׁי וַעֲשִׂי עֻגוֹת, *apporte bien vite trois mesures de fleur de farine, pétris-les et fais-en des gâteaux*, Gen. XVIII, 6. —

תֶּן־נָא לָהֶם כִּכַּר כֶּסֶף, *je te prie, donne-leur un talent d'argent*, 2 Rois V, 22.

§ 494. 2° L'*impératif*, quant à sa forme, ne diffère du *futur* que par les préformantes et les afformantes attachées à ce dernier (v. § 133). La ressemblance, entre la forme de ces deux temps, s'étend aussi à l'usage que la langue fait de l'un et de l'autre.

Nous avons vu (v. § 485) que le *futur* remplit souvent les fonctions de l'*impératif*. De même aussi, ce dernier tient lieu du *futur*, lorsqu'un *futur* ou d'autres *impératifs* le précèdent.

a) Exemples d'un *impératif* précédé d'un ou plusieurs *impératifs* : זֹאת עֲשׂוּ וִחְיוּ, *faites ceci et vous vivrez*, Gen. XLII, 18. — סוּר מֵרָע וַעֲשֵׂה טוֹב וּשְׁכֹן לְעוֹלָם, *retire-toi du mal et fais le bien, et tu demeureras* (proprement : *et demeure*) *éternellement*, Ps. XXXVII, 27.

b) *Impératif* précédé d'un *futur* : יִתֵּן יְהוָה לָכֶם וּמְצֶאןָ מְנוּחָה, *que l'Eternel vous donne et vous trouverez* (proprement : *trouvez*) *du repos*, Ruth I, 9.— אֲבָרֶכְךָ.... וֶהְיֵה בְּרָכָה, *je te bénirai et tu seras* (proprement : *sois*) *une bénédiction*, Gen. XII, 2.

Art. V.

De l'Infinitif.

A. INFINITIF ABSOLU.

§ 495. L'*infinitif absolu* exprime l'idée du verbe sans liaison grammaticale avec le reste de la phrase. C'est l'idée verbale isolément représentée (comp. § 127).

Par ex. הַמַּיִם הָיוּ הָלוֹךְ וְחָסוֹר, *les eaux étaient* (à s'en) *aller et* (à) *diminuer*, Gen. VIII, 5.

C'est de ce point de vue général qu'il faut considérer les différentes manières dont on emploie cet *infinitif* en hébreu. Nous allons exposer les divers usages de ce mode dans les §§ suivans.

§ 496. 1° On trouve l'*infinitif absolu* dans des discours animés, où l'orateur se plaît à n'user que de l'*infinitif*, afin de mettre mieux en saillie l'idée des verbes qu'il emploie. Par ex. בָּטוֹחַ עַל תֹּהוּ וְדַבֵּר שָׁוְא הָרוֹ (1) עָמָל וְהוֹלֵיד אָוֶן, *on se fie en des choses de néant, et on parle vanité, on conçoit le travail, et on enfante l'iniquité*, Es. LIX, 4. — וְהִנֵּה שָׂשׂוֹן וְשִׂמְחָה הָרֹג בָּקָר וְשָׁחֹט צֹאן אָכֹל בָּשָׂר וְשָׁתוֹת יָיִן אָכוֹל וְשָׁתוֹ (2) כִּי מָחָר נָמוּת, *voici la joie et l'allégresse : tuer des bœufs! égorger des moutons! manger la chair! boire du vin! manger et boire! car demain nous mourrons!* Es. XXII, 13.

§ 497. 2° Quelquefois l'*infinitif absolu* se trouve à la fin d'une phrase avec une signification *adverbiale*. Par ex. בַּיּוֹם הַהוּא אָקִים אֶל־עֵלִי אֵת כָּל־אֲשֶׁר דִּבַּרְתִּי אֶל־בֵּיתוֹ הָחֵל וְכַלֵּה (3), *en ce jour-là j'effectuerai contre Eli tout ce que j'ai dit touchant sa maison, en commençant et en achevant* (c'est-à-dire *complètement*), 1 Sam. III, 12. — אַחְאָב עָבַד אֶת־הַבַּעַל מְעָט יֵהוּא יַעַבְדֶנּוּ הַרְבֵּה (4), *Achab n'a servi qu'un peu Bahal, mais Jéhu le servira beaucoup*, 2 Rois X, 18.

(1) הָרוֹ pour הָרֹה (v. § 59). (2) שָׁתוֹ pour שָׁתֹה. (3) כַּלֵּה pour כַּלֹּה. (4) Comp. § 437.

§ 498. 3° L'*infinitif absolu* est souvent ajouté à un autre temps du verbe, surtout au *prétérit* et au *futur*, pour faire mieux ressortir l'idée du verbe. Il en résulte une phrase qui ne peut pas être traduite littéralement dans les langues occidentales, et que nous rendons par un adverbe ou par une autre tournure. Par ex. מוֹת תָּמוּת (proprement : *tu mourras, mourir*) *tu mourras certainement*, Gen. II, 17. — הָרְגֵנִי נָא הָרֹג, *je te prie de me faire mourir plus tôt*, Nomb. XI, 15. — שׁוֹב אָשׁוּב אֵלֶיךָ, *je ne manquerai pas de retourner vers toi*, Gen. XVIII, 10. — הֲיָדוֹעַ נֵדַע, *pouvions-nous savoir?* Gen. XLIII, 7. — וְהִשְׁמַדְתִּי אֹתָהּ.... אֶפֶס כִּי לֹא הַשְׁמֵיד אַשְׁמִיד אֶת־בֵּית יַעֲקֹב, *je l'abolirai.... mais pourtant je n'abolirai point entièrement la maison de Jacob*, Amos. IX, 8.

§ 499. Cette construction de l'*infinitif absolu* à côté d'un autre temps du même verbe est employée quelquefois pour exprimer la *continuation* ou la *durée* d'une action ou d'un état. Par ex. וַיָּשֻׁבוּ הַמַּיִם מֵעַל הָאָרֶץ הָלוֹךְ וָשׁוֹב, *les eaux se retirèrent sans interruption de dessus la terre*, Gen. VIII, 4, et ℣ 7, *il lâcha le corbeau*, וַיֵּצֵא יָצוֹא וָשׁוֹב, *et il sortit allant et venant*. — עָלוֹ עָלֹה וּבָכֹה, *ils montaient toujours et pleuraient*, 2 Sam. XV, 30.

§ 500. 4° Quelquefois le temps qu'exprime l'*infinitif absolu* doit être expliqué par le contexte ou par les temps qui précèdent ou qui suivent. Dans ce cas il n'exprime que l'action ou l'état indiqué par le verbe.

Il se trouve pour le *prétérit*. Par ex. dans le pas-

sage 1 Sam. II, 27, 28. *Ne me suis-je pas clairement manifesté à la maison de ton père...* וּבָחוֹר אֹתוֹ מִכָּל־שִׁבְטֵי יִשְׂרָאֵל, *je t'ai aussi choisie d'entre toutes les tribus d'Israël.*

Pour le *futur*. Par ex. Nomb. XV, 35. *On punira de mort cet homme-là*, רָגוֹם אֹתוֹ בָאֲבָנִים כָּל־הָעֵדָה, *et toute l'assemblée le lapidera.*

Pour le *présent* du *subjonctif*. Par ex. זֹאת נַעֲשֶׂה לָהֶם וְהַחֲיֵה אֹתָם, *faisons-leur ceci, qu'on les laisse vivre*, Jos. IX, 20.

Pour l'*impératif*. Par ex. שָׁמוֹר אֶת־יוֹם הַשַּׁבָּת לְקַדְּשׁוֹ, *garde le jour du Sabbat pour le sanctifier*, Deut. V, 12.

Voici un exemple de plusieurs *infinitifs absolus*, précédés d'un *prétérit* et suivis d'un *participe*, qui servent à décrire un état : זְרַעְתֶּם הַרְבֵּה וְהָבֵא מְעָט אָכוֹל וְאֵין־לְשָׂבְעָה שָׁתוֹ וְאֵין־לְשָׁכְרָה לָבוֹשׁ וְאֵין־לְחֹם לוֹ וְהַמִּשְׂתַּכֵּר מִשְׂתַּכֵּר אֶל־צְרוֹר נָקוּב, *vous avez semé beaucoup, mais vous avez peu serré; vous avez mangé, mais non pas jusqu'à être rassasiés; vous avez bu, mais non pas en abondance; vous avez été vêtus, mais non pas jusqu'à être échauffés, et celui qui se loue, se loue pour mettre son salaire dans un sac percé*, Agg. I, 6.

B. INFINITIF CONSTRUIT.

§ 501. On appelle *infinitif construit* cette autre forme de l'infinitif, qu'on emploie dans les cas où l'infinitif se trouve lié grammaticalement avec la phrase dont il fait partie.

L'infinitif en général exprime l'idée du verbe sans y ajouter celle du temps ni celle de la personne; il représente donc le verbe sous la forme d'un substantif verbal (comp. § 127); mais c'est surtout l'*infinitif construit* qui manifeste ce caractère de substantif; car il peut occuper la place d'un *substantif* dans l'*état absolu*, ou d'un substantif en *état construit*, il se place après des *prépositions*, ou se lie avec des *préfixes* et des *suffixes*. Nous en donnerons quelques exemples.

§ 502. 1° Les *infinitifs construits* se trouvent comme des substantifs à l'*état absolu* dans les passages suivans : הִתְרַגֶּזְךָ אֵלַי..... עָלָה בְאָזְנָי, *ta rage* (proprement : *ton t'enrager*) *est montée à mes oreilles*, 2 Rois XIX, 28. Et dans le verset précédent : וְשִׁבְתְּךָ וְצֵאתְךָ וּבֹאֲךָ יָדָעְתִּי, *je sais ta demeure*, *ta sortie et ton entrée* (proprement : *ton demeurer*, *ton sortir et ton entrer*).

Dans le premier de ces exemples, l'infinitif étant sujet de la phrase, doit être regardé comme un *nominatif*, et dans le second comme un *accusatif* régi par יָדָעְתִּי.

§ 503. 2° L'*infinitif construit* prend la place d'un substantif en *état construit* dans les propositions suivantes : לְעֵת צֵאת הַשֹּׁאֲבוֹת, *au temps que sortent celles qui vont puiser de l'eau* (proprement : *au temps du sortir de celles*, etc.), Gen. XXIV, 11.— לֹא עֵת הֵאָסֵף הַמִּקְנֶה, *il n'est pas temps de rassembler le bétail* (proprement : *dû être rassemblé le bétail*), Gen. XXIX, 7.

§ 504. 3° Lorsque l'*infinitif* prend des *préfixes*, il joue le rôle du substantif d'une manière plus évidente encore.

Ce sont les *préfixes* ב, כ, ל, מ (v. § 442) que prend l'*infinitif*, et qu'il faut traduire dans nos langues par des conjonctions, en changeant l'*infinitif* dans le temps fini que demande le nexe du discours.

§ 505. Le développement complet des significations de ces préfixes dans leur liaison avec l'*infinitif* trouve sa place dans le dictionnaire. Nous ne pouvons donner ici que les significations ordinaires.

a) ב, *préposition* dont le sens répond à celui de *en*, *dans*. Placée devant un infinitif elle se traduira par : *dans le temps où*, *pendant que*, *lorsque*, etc. Par ex. אֵלֶּה תוֹלְדוֹת הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ בְּהִבָּרְאָם, *voici l'histoire de l'origine des cieux et de la terre dans le temps où ils furent créés* (proprement : *dans leur être créé*), Gen. II, 4. — וְרִבְקָה שֹׁמַעַת בְּדַבֵּר יִצְחָק, *or Rebecca écoutait pendant qu'Isaac parlait*, Gen. XXVII, 5.

§ 506. *b)* כ lié avec des substantifs est un adverbe et signifie *comme;* il s'emploie avec les infinitifs de la même manière que notre *comme :* dans ce cas il est conjonction. Par ex. וַיְהִי כִרְאוֹת הַמֶּלֶךְ, *et il arriva comme le roi vit*, Esth. V, 2. — וְעַתָּה כְּבֹאִי אֶל עַבְדְּךָ אָבִי, *maintenant donc quand je serai venu vers ton serviteur*, *mon père*, Gen. XLIV, 30.

§ 507. *c*) La lettre préfixe ל, devant l'*infinitif construit*, répond ordinairement aux prépositions *pour*, *de*. Par ex. וַיֵּרֶד יְהוָֹה לִרְאֹת אֶת־הָעִיר, *l'Eternel descen-*

dit pour voir la ville, Gen. XI, 5. — וַיַּחְדְּלוּ לִבְנוֹת הָעִיר, *ils cessèrent de bâtir la ville*, Gen. XI, 8.

Quelquefois l'infinitif avec ל se traduit par le *participe présent* précédé de *en* (répond au gérondif latin en *do*). Par ex. לַעֲשׂוֹת, *en faisant*, Gen. II, 3, et dans la forme fréquente לֵאמֹר (v. § 79, 2), *en disant*.

§ 508. Lorsque l'*infinitif* avec ל est précédé du verbe הָיָה, la phrase indique qu'une chose est sur le point d'avoir lieu. Par ex. וַיְהִי הַשֶּׁמֶשׁ לָבוֹא, *le soleil alla se coucher*, Gen. XV, 12. — וַיְהִי הַשַּׁעַר לִסְגּוֹר, *on allait fermer la porte*, Jos. II, 5. — וַיְהִי לִדְרשׁ אֱלֹהִים, *il se mit à rechercher Dieu*, 2 Chron. XXVI, 5.

Assez souvent cette locution ne doit être regardée que comme une périphrase pour le *futur*. Dans ces cas, il arrive quelquefois que הָיָה doit être sous-entendu. Par ex. וְגַם הֵמָּה לִהְיוֹת עִם יִשְׂרָאֵל, *eux aussi se joignirent à Israël*, 1 Sam. XIV, 21. — כְּסוּפוֹת בַּנֶּגֶב לַחֲלוֹף, *comme des tourbillons qui ravagent au pays du midi*, Es. XXI, 1. — לִכְרוֹת לוֹ אֲרָזִים, *il se coupe des cèdres*, Es. XLIV, 14.

§ 509. *d*) Le מ préfixe, lié à l'*infinitif construit*, renferme le plus souvent une idée négative et exprime que l'action ou l'etat indiqué par le verbe ne doit pas avoir lieu. Par ex. סֻגַּר כָּל־בַּיִת מִבּוֹא, *toute maison et fermée, tellement que personne n'y entre*, Es. XXIV, 10. אֹטֵם אָזְנוֹ מִשְּׁמֹעַ דָּמִים וְעֹצֵם עֵינָיו מֵרְאוֹת בְּרָע, *celui qui bouche ses oreilles pour n'ouïr point le sang, et qui ferme ses yeux pour ne voir point le mal*, Es. XXXIII, 15.

§ 510. Quelquefois l'*infinitif* du verbe הָיָה est omis, et au lieu de dire מִהְיוֹת, le מ est placé immédiatement avant le substantif suivant, lié avec ce verbe. Il en résulte des phrases comme les suivantes : וַיִּמְאָסְךָ מִמֶּלֶךְ (pour מִהְיוֹת מֶלֶךְ), *il t'a rejeté, afin que tu ne sois plus roi*, 1 Sam. XV, 23. — נַכְרִיתֶנָּה מִגּוֹי, *exterminons-la pour quelle ne soit plus nation*, Jérém. XLVIII, 2.

§ 511. 4° L'emploi des autres *prépositions* avec l'*infinitif* ne présente rien de difficile. Exemples :

Avec אחר : אַחֲרֵי קָבְרוֹ אֶת־אָבִיו, *après avoir enseveli son père*, Gen. L, 14; avec עַד : עַד שׁוּבְךָ, *jusqu'à-ce que tu reviennes*, Jug. VI, 18; avec עַל : עַל אָמְרֵךְ, *sur ce que tu as dit*, Jérém. II, 35; avec תחת : תַּחַת הֱיוֹתֵךְ, *au lieu que tu as été*, Es. LX, 15.

§ 512. 5° Les *suffixes* ajoutés à l'*infinitif* expriment l'*accusatif*, s'ils se rapportent au *régime* du verbe, et le *génitif* s'ils se rapportent au *sujet*.

Dans le premier cas, on emploie les formes verbales du suffixe, dans le second les formes des suffixes destinées pour le nom (comp. § 410). Par ex. קָרְאִי, *mon cri* (proprement : *le crier de moi*), serait קָרְאֵנִי, si le sens devait être *appeler moi*. — עָזְרֵנִי signifie *me secourir*, tandis que *mon secours* est עָזְרִי (proprement : *mon secourir*); car la forme ִי est celle qui s'ajoute aux noms, tandis que celle qu'on emploie pour le verbe est ֵנִי.

Art. VI.

Du Participe.

§ 513. Le *participe*, plus encore que l'*infinitif*, se rapproche du nom, en ce qu'il admet la déclinaison ou flexion des adjectifs et des substantifs (v. § 143).

Le *participe* quelquefois devient même *substantif*. Par ex. אֹיֵב, *ennemi* (proprement : *le haïssant*), de אָיַב, *haïr;* רֹעֶה, *pasteur (le paissant)*, de רָעָה, *paître*.

§ 514. Le *participe* porte, sous certains rapports, le caractère d'un *nom;* sous d'autres, celui du *verbe*.

§ 515. 1° Comme *substantif*, le participe peut se mettre à l'*état construit*. Par ex. יֹשְׁבֵי בֵיתֶךָ, *ceux qui habitent en ta maison* (proprement : *les habitans de ta maison*), Ps. LXXXIV, 5; יוֹרְדֵי בוֹר, *ceux qui descendent en la fosse* (proprement : *les descendans dans la fosse*), Prov. I, 12.

§ 516. 2° Quand le *participe* exprime l'idée du *verbe*, il peut être suivi de son objet grammatical à l'accusatif, ou lié avec le verbe par une préposition. Par ex. אֹהֵב צְדָקָה וּמִשְׁפָּט, *qui aime la justice et la droiture*, Ps. XXXIII, 5. — הָרֹדִים בָּעָם הָעֹשִׂים בַּמְּלָאכָה, *qui avaient l'intendance sur les gens qui faisaient l'ouvrage*, 1 Rois IX, 23.

§ 517. 3° Le *participe*, accompagné du verbe substantif הָיָה, forme une espèce de *conjugaison périphrastique*. Par ex. וַיְהִי בֹּנֶה עִיר, *et il bâtit une ville* (proprement : *et il fut bâtissant une ville*), Gen. IV, 17. —

מַקְצִפִים הֱיִתֶם אֶת־יְהוָה, *vous avez fortement irrité l'Eternel*, Deut. IX, 22.

C'est surtout dans l'hébreu des temps postérieurs et dans les écrits des rabbins que cette manière de parler est usitée. Dans l'ancien hébreu nous trouvons très-souvent le *participe* employé dans ce même but, mais en sous-entendant le verbe היה.

§ 518. Dans ces cas, le *participe* peut indiquer le temps *présent* ou le temps *passé*, aussi bien que le *temps à venir*. Il se trouve :

a) Pour le *présent*. Par ex. *Quel est mon péché devant ton père*, כִּי מְבַקֵּשׁ אֶת־נַפְשִׁי; *qu'il recherche ma vie* (proprement : *pour que recherchant ma vie*), 1 Sam. XX, 1.

b) Pour le temps *passé*. Par ex. *Ils abandonnèrent l'Eternel*, הַמּוֹצִיא אוֹתָם מֵאֶרֶץ מִצְרָיִם, *qui les avait fait sortir du pays d'Egypte*, Jug. II, 12.

c) Pour le *futur*. Par ex. מַשְׁחִתִים אֲנַחְנוּ אֶת־הַמָּקוֹם הַזֶּה, *nous détruirons ce lieu*, Gen. XIX, 13.

§ 519. C'est surtout dans le style prophétique que le participe, précédé de l'interjection הִנֵּה, *voici*, est employé pour exprimer le temps à venir. Par ex. הִנֵּה יָמִים בָּאִים, *voici les jours viendront*, (proprement : *voici les jours venant*), Es. XXXIX, 6.

ART. VII.

Remarques sur le Verbe.

§ 520. 1° Il arrive assez souvent que le verbe ne suit pas la règle générale, selon laquelle il doit s'accorder

avec son sujet en genre et en nombre. Nous trouvons le pluriel pour le singulier et *vice versa*, le masculin pour le féminin et *vice versa*.

Voyez ce que nous dirons sur ces irrégularités dans l'emploi du *genre* et de celui du *nombre*, §§ 568 et les suivans.

§ 521. 2° La 3e *personne* est employée quelquefois *impersonnellement*. Par ex. וַיְהִי, *et il fut;* יִיטַב לְךָ, *il sera bien à toi = tu te trouveras bien*, Jér. XXXVIII, 20. — וַתְּהִי־חֹק בְּיִשְׂרָאֵל, *et ce fut une coutume en Israël*, Jug. XI, 39.

§ 522. 3° Le pronom indéfini ON avec le verbe à la 3e pers. sing. s'exprime en hébreu :

a) Par la 3e *pers.* du *singulier*. Par ex. עַל־כֵּן קָרָא שְׁמָהּ בָּבֶל, *c'est pourquoi on la nomma Babel*, Gen. XI, 9. — וַיֹּאמֶר לְיוֹסֵף, *on dit à Joseph*, Gen. XLVIII, 1.

b) Par la 3e *pers.* du *pluriel*. Par ex. וּמֵעוֹלָם לֹא שָׁמְעוּ לֹא הֶאֱזִינוּ, *et on n'a jamais ouï ni entendu*, Es. LXIV, 3.

c) Rarement par la 2e *personne* (par ex. עַד בֹּאֲךָ, *jusqu'à-ce qu'on vienne*, proprement : *jusqu'à ton venir*), ou

d) Par le *passif*. Par ex. אָז הוּחַל לִקְרֹא בְּשֵׁם יְהוָה, *alors on commença d'appeler du nom de l'Eternel*, Gen. IV, 26.

CHAPITRE TROISIÈME.

SYNTAXE DU NOM.

ARTICLE PREMIER.

Du Genre.

§ 523. Comme nous l'avons déjà dit (v. § 296), il n'y a en hébreu que deux genres, le *masculin* et le *féminin*.

Pour le *masculin* il n'y a pas de forme particulière; ce n'est que le *féminin* qui en prend une (v. § 297). On ne peut pas donner des raisons suffisantes pour expliquer pourquoi la plupart des substantifs masculins ont ce genre plutôt que l'autre. Ce n'est que sur les *féminins* que quelques règles générales peuvent être établies.

§ 524. Du genre *féminin* sont :

a) Les *noms* de *femmes* (par ex. אֵם, *mère;* בַּת, *fille*) et de *femelles* d'animaux. Ces derniers peuvent être ou les formes féminines du nom qui désigne le mâle (comme סוּסָה, *jument*, fém. de סוּס, *cheval*), ou des mots à part (comme רָחֵל, *brebis*), ou enfin le même mot, qui est alors du genre *commun*. Ainsi גָּמָל désigne le *chameau* et sa femelle, בָּקָר, le *bœuf* et la *vache*.

b) Plusieurs des *membres* du corps et plusieurs

noms d'*outils*. Comme יָד, *main;* אֹזֶן, *oreille;* חֶרֶב, *épée;* יָתֵד, *bêche.*

c) Les noms de *pays* et de *villes*. Par ex. אֱדוֹם, *Idumée;* יְהוּדָה, *Judée;* מְבַשֶּׂרֶת יְרוּשָׁלַםִ, *Jérusalem, messagère de bonnes nouvelles*, Es. XL, 9.

Mais lorsque le nom du *pays* désigne plutôt ses habitans, il peut être employé comme *masculin*. Par ex. יְהוּדָה נָפַל, *la Judée* (c'est-à-dire ses habitans) *est tombée.*

d) Les mots qui désignent des *idées abstraites.* Comme יְשׁוּעָה, *salut;* צְדָקָה, *justice;* נְקָמָה, *vengeance.*

e) Les idées qui, dans les langues qui possèdent les trois genres, sont rendues par le genre *neutre*. Par ex. כִּי אֵין בְּפִיהוּ נְכוֹנָה, *car il n'y a rien de droit* (*nihil justi*) *en sa bouche*, Ps. V, 10. — אַחַת שָׁאַלְתִּי, *j'ai demandé une chose* (*ἕν*), Ps. XXVII, 4.

Remarque. Les substantifs assez nombreux, qui admettent les deux genres, sont dits du *genre commun.*

Art. II.

Du Pluriel.

§ 525. Le *pluriel* ne s'emploie pas seulement dans les cas où l'on parle d'une pluralité de choses. Il s'y attache aussi en hébreu l'idée de *majesté* et de *grandeur*. C'est ce que les grammairiens ont appelé *pluralis majestaticus* ou *pluralis excellentiæ.*

Ainsi on se sert de אֱלֹהִים, pour désigner le *vrai Dieu;* אֲדֹנִים désigne *un seigneur* (par ex. הָאִישׁ

אֲדֹנֵי הָאָרֶץ, *l'homme, le seigneur du pays*, Gen. XLII, 30), בְּעָלִים, *un maître* (אֵבוּס בְּעָלָיו, *la crèche de son maître*, Ès. I, 3).

En d'autres cas, on emploie le pluriel dans le sens d'un *superlatif absolu*. Par ex. (1) שַׁתַּנִי תוֹעֵבוֹת לָמוֹ, *tu m'a mis en une extrême abomination* (proprement: *abominations devant eux*), Ps. LXXXVIII, 9. — יִתֵּן יְהוָה נְקָמוֹת הַיּוֹם הַזֶּה, *l'Eternel a donné aujourd'hui une vengeance entière* (proprement : *des vengeances*), 2 Sam. IV, 8.

§ 526. Il y a des substantifs dont le pluriel prend une signification un peu différente de celle du singulier. Par ex. דָּם, *sang*, plur. דָּמִים, *du sang versé*, et *coulpe d'un meurtre*.

D'autres mots ne se présentent qu'au pluriel; plusieurs d'entre eux expriment des *idées abstraites* comme חַיִּים, *la vie;* אֲהָבִים, *amour* (v. § 309).

Art. III.

De l'Article.

§ 527. L'article hébreu dont nous avons déjà parlé § 390 à 393, s'emploie à peu près comme en français. On dit par ex. אֵלֶּה תוֹלְדוֹת הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ בְּהִבָּרְאָם בְּיוֹם עֲשׂוֹת יְהוָה אֱלֹהִים אֶרֶץ וְשָׁמָיִם, *voici l'histoire de l'origine des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés* (v. § 505); *au jour que l'Eternel Dieu fit* (une) *terre et* (des) *cieux*, Gen. II, 4.

Dans les §§ suivans, l'article s'écarte de l'usage français.

(1) Pour לָהֶם, v. § 422.

§ 528. 1° L'*article* se trouve avec plusieurs *noms appellatifs* qui remplacent des *noms propres*. Par ex. נָהָר, *fleuve*, הַנָּהָר, *le fleuve*, c'est-à-dire l'Euphrate, le *fleuve* par excellence; בַּעַל, *un seigneur;* הַבַּעַל, *l'idôle Baal;* אָדָם, *homme*, הָאָדָם, *Adam*.

§ 529. 2° *Les noms propres* ne prennent pas l'*article* (1).

Cependant il y a des exceptions : *a*) Des mots comme הַיַּרְדֵּן, *le Jourdain;* הַלְּבָנוֹן, *le Liban;* הָרָמָה, *Rama*.

Il paraît que dans l'origine on a regardé ces noms plutôt comme des désignations *appellatives* que comme des *noms propres*. En effet ces noms, dérivés de יָרַד, *descendre, couler*, לָבַן, *être blanc*, רוּם, *être élevé*, désignent un fleuve d'un cours rapide, une montagne à l'aspect blanc, une ville située sur la montagne.

b) Les *noms de peuple* font aussi exception à cette règle. On dit הָאֱמֹרִי, *les Amorrhéens* (proprement : *l'Amorrhéen*); הָעֲמָלֵקִי, *les Amalécites* (proprement : *l'Amalécite*), ou en pluriel הָעִבְרִים, *les Hébreux*.

Si le nom d'un peuple est composé de deux mots, le premier est regardé comme à l'état construit, et le second seul prend l'*article* (v. les §§ suivans). Par ex.

(1) C'est pourquoi יְהוָה n'a jamais l'article, tandis que אֱלֹהִים comme nom *appellatif*, prend l'article lorsqu'il désigne le seul vrai Dieu (comp. § 528). Cependant, dans ce cas, il ne le prend pas toutes les fois qu'il est considéré comme un nom *propre*.

בֶּן־הַיְמִינִי, *le Benjaminite;* בֵּית־הַלַּחְמִי, *le Bethléhémite.*

§ 530. 3° L'*article* est omis lorsque le substantif qui devrait le prendre est en *état construit* ou qu'il a des *suffixes.*

Car si je dis בֵּית הַמֶּלֶךְ, *la maison du roi* ou בֵּיתְךָ, *ta maison,* le mot בַּיִת n'a pas besoin d'être déterminé par l'article; le génitif qui suit ou le suffixe qui est ajouté montre assez de quelle maison il s'agit.

§ 531. Mais le substantif qui est précédé d'un état construit ne prend l'*article* que dans le cas où ce dernier devrait le prendre; ainsi אִישׁ הַמִּלְחָמָה, *L'homme de guerre,* mais אִישׁ מִלְחָמָה, *un homme de guerre.*

§ 532. 4° L'*adjectif* qualifiant un substantif qui a l'*article,* le prend aussi. Par ex. הַנָּהָר הַגָּדוֹל, *le grand fleuve,* Gen. XV, 18.

Le pronom démonstratif (זֶה, v. § 429) et le *pronom personnel* de la 3e personne, lorsqu'il sert de pronom démonstratif (v. § 397), prennent aussi l'*article* lorsqu'ils sont précédés d'un substantif qui en est muni. Par ex. הַבַּיִת הַזֶּה, *cette maison;* הָאִישׁ הַהוּא, *cet homme;* בַּיָּמִים הָהֵם, *en ces jours-là;* הַמְּלָכִים הָאֵלֶּה, *ces rois,* Jos. X, 24.

§ 533. L'*adjectif* et le *pronom démonstratif* prennent l'*article,* lorsque le substantif ne l'a pas, parce qu'il est déterminé par un suffixe. Par ex. שִׁמְךָ הַגָּדוֹל, *ton grand nom.*

§ 534. 5° Il y a des exceptions à toutes les règles que nous venons de donner. Cependant, il ne faut pas re-

garder comme exception à la règle § 531, le cas où l'adjectif est attribut, et non simple modificatif d'un substantif. Dans ce cas, il faut sous-entendre le verbe substantif הָיָה (v. § 462). Par ex. הָאֶבֶן הַגְּדֹלָה, *la grande pierre*, mais הָאֶבֶן גְּדֹלָה (Gen. XXIX, 2) signifie *une pierre qui est grande*. — וּרְאוּ כִּי רָעַתְכֶם רַבָּה, *que vous voyiez combien votre péché est grand*, 1 Sam. XII, 17.

Une véritable exception à la règle § 532 a lieu lorsque l'*article* se trouve seulement avec l'*adjectif* et qu'il est omis devant le substantif. Cela a lieu surtout dans les livres postérieurs. Par ex. גְּבָעוֹת הַגְּבֹהוֹת, *les hautes collines*, Jér. XVII, 2. — הַר הַגָּדוֹל, *la grande montagne*, Zach. IV, 7. — נָגִיד הַבָּא, *le prince qui vient*, Dan. IX, 26.

Art. IV.

De l'Apposition et de la Répétition du Substantif.

§ 535. 1° Si deux substantifs sont placés à la suite l'un de l'autre, sans que le premier soit à l'état construit, le second est attribut du premier. C'est ce qu'on appelle *apposition*. Par ex. אֲנָשִׁים אַחִים אֲנַחְנוּ, *nous sommes frères* (proprement : *des hommes frères*) Gen. 13, 8. — דְּבָרִים נִחֻמִים, *des paroles de consolation* (proprement : *des paroles, des consolations*), Zach. I, 13.

Quand le premier substantif prend *l'article* ou une *préposition*, ou l'un et l'autre, le second les prend aussi. Par ex. בַּשָּׂדֶה בַּמִּדְבָּר, *sur les champs au désert*, Jos. VIII, 24.

§ 536. On peut regarder comme une espèce d'apposition le cas où le premier exprime le *poids*, la *mesure*, la *forme*, etc., de la matière indiquée par le second. Par ex. סְאָה סֹלֶת וְסָאתַיִם שְׂעֹרִים, *un sac de fine farine et deux sacs d'orge*, 2 Rois VII, 1. — הַבָּקָר נְחֹשֶׁת, *le bœuf d'airain*; אַרְבָּעָה טוּרִים אֶבֶן, *quatre rangées de pierres*, Ex. XXVIII, 17. — הַמַּבּוּל מַיִם, *l'inondation d'eaux*, Gen, VI, 17.

§ 537. 2° Quelquefois le même substantif se *répète*. Cette *répétition* sert à exprimer :

a) Une *grande quantité*. Par ex. וְעֵמֶק הַשִּׂדִּים בֶּאֱרֹת בֶּאֱרֹת חֵמָר, *la vallée de Siddim était pleine de puits de bitume*, Gen. XIV, 10.

b) Une *distribution*. Par ex. אֶל־מְדִינָה וּמְדִינָה כִּכְתָבָהּ וְאֶל־עַם וָעָם כִּלְשׁוֹנוֹ, *à chaque province selon son écriture, et à chaque peuple selon sa langue*, Est. I, 22. — בַּבֹּקֶר בַּבֹּקֶר, *tous les matins*, Exod. XXX, 7. — קַח מֵאִתָּם מַטֶּה מַטֶּה, *prends une verge de chacun d'eux*, Nomb. XVII, 17. — שְׁנַיִם שְׁנַיִם בָּאוּ, *elles entrèrent deux à deux*, Gen. VII, 9.

c) La *différence*. Par ex. אֶבֶן וָאָבֶן.... אֵיפָה וְאֵיפָה, *deux sortes de pierre* (à peser)... *deux sortes d'epha*, Deut. XXV, 13, 14. — בְּלֵב וָלֵב יְדַבֵּרוּ, *ils parlent avec un cœur double*, Ps. XII, 3.

Art. V.

Du Nominatif absolu.

§ 538. 1° On trouve quelquefois à la tête d'une phrase un ou plusieurs mots, complètement déta-

chés de ce qui suit, sous le rapport grammatical. C'est ce qu'on appelle *nominatif absolu*. Cette construction a lieu quand on attire l'attention sur l'objet qu'on désire faire ressortir. Ce *nominatif absolu* se rend ordinairement en français par la locution *quant à*.... Par ex. שְׁכֶם בְּנִי חָשְׁקָה נַפְשׁוֹ בְּבִתְּכֶם, *Sichem, mon fils — son ame s'est attachée à votre fille*, Gen. XXXIV, 8. — הָאֵל תָּמִים דַּרְכּוֹ, *quant à Dieu, sa voie est parfaite*, Ps. XVIII, 31.

§ 539. 2° Nous avons adopté la dénomination de *nominatif absolu* puisque l'usage l'a consacrée; mais elle est inexacte. Car les mots détachés peuvent être régis par un verbe, par une préposition; quelquefois ils forment une phrase entière. Par ex. וְאֶת־הָעָם הֶעֱבִיר אֹתוֹ לֶעָרִים, *quant au peuple — il le fit passer dans les villes*, Gen. XLVII, 21. — בַּחֲלוֹמִי וְהִנֵּה גֶפֶן לְפָנָי, *quant à mon songe — voici, un cep était devant moi*, Gen. XL, 9. — הַבַּיִת הַזֶּה אֲשֶׁר אַתָּה בֹנֶה אִם תֵּלֵךְ...., *quant à cette maison que tu bâtis — si tu marches*, 1 Rois VI, 12.

Art. VI.

De l'Etat construit.

§ 540. L'*état construit* répond au *génitif* de nos langues occidentales, à la différence près que nous avons signalée §§ 313 et les suivans. Faisons connaître ici quelques particularités où l'*état construit* s'éloigne de l'emploi de notre *génitif*.

§ 541. 1° L'*état construit* est souvent employé dans

les cas de simple *apposition* (v. § 535). Par ex. בְּתוּלַת בַּת עַמִּי (proprement : *la vierge de la fille de mon peuple*, pour בְּתוּלָה בַּת עַמִּי), *la vierge*, *fille de mon peuple*, Jérém. XIV, 17. — אַנְשֵׁי בְּנֵי בְלִיַּעַל pour אֲנָשִׁים בְּנֵי בְלִיַּעַל, *des hommes*, *enfans d'iniquité*, Jug. XIX, 22.

Si le second substantif est un *nom propre*, la construction hébraïque est la même qu'en français. Par ex. נְהַר כְּבָר, *le fleuve* DE *Kebar*, Hes. I, 1. — קִרְיַת חֻצוֹת, *la ville* DE *Hhutzoth*, Nomb. XXII, 39.

§ 542. 2° Quelquefois le nom *régi* n'exprime pas le sujet de la phrase, mais *l'objet*. Par ex. קִנְאַת־עָם, Es. XXVI, 11, ne signifie pas : *la jalousie* DU *peuple*, mais *la jalousie dont le peuple est l'objet*. De même dans le passage Exod. XXII, 10, שְׁבֻעַת יְהוָה, *un serment dont* יהוה *est l'objet*, et non *un serment que prête l'Eternel*. — רְצוֹן עַמֶּךָ, *la bienveillance* (que tu portes) *à ton peuple*, Ps. CVI, 4.

§ 543. 3° Le nom en *état construit* n'est pas toujours immédiatement suivi d'un autre substantif. Ce dernier peut être remplacé par un *substantif* précédé du ו *copulatif* ou d'une *préposition*, ou même par une *phrase subordonnée*. Par ex. שְׁכֻרַת וְלֹא מִיָּיִן, *ivre! mais non pas de vin* (שְׁכֻרַת pour שְׁכֻרָה), Es. LI, 21. — כָּל־חוֹסֵי בוֹ, *tous ceux qui se confient en lui*, Ps. II, 12. — נְבִיאֵי מִלִּבָּם, *des prophètes qui prophétisent de leur propre mouvement*, Ezéch. XIII, 2. — יֹשְׁבֵי עַל מִדִּין וְהֹלְכֵי עַל דֶּרֶךְ, *vous qui êtes assis sur des nattes*, *et vous qui allez dans le chemin*, Jug. V, 10. — כָּל־יְמֵי אֲשֶׁר הַנֶּגַע בּוֹ, *pen-*

dant tout le temps qu'il aura cette plaie, Lév. XIII, 46.

§ 544. 4° Quelquefois, deux noms en *état constr.* sont à la suite l'un de l'autre. Par ex. קְצִינֵי אַנְשֵׁי הַמִּלְחָמָה, *les capitaines des gens de guerre*, Jos. X, 24.

Rarement on rencontre trois noms en *état construit* liés ensemble. Comme יְמֵי שְׁנֵי חַיֵּי אֲבֹתַי, *les jours des années de la vie de mes pères*, Gén. XLVII, 9.

Pour éviter un trop grand nombre d'*états construits*, on a remplacé le génitif par le datif exprimé par לְ placé devant le mot régi. Par ex. on dit סֵפֶר דִּבְרֵי הַיָּמִים לְמַלְכֵי יִשְׂרָאֵל, *le livre des Chroniques des* (proprement : *aux*) *rois d'Israël*, pour ne pas dire סֵפֶר דִּבְרֵי יְמֵי מַלְכֵי יִשְׂרָאֵל.

Dans le cinquième chapitre nous parlerons de cet emploi du לְ *préfixe* remplaçant le *génitif*.

ART. VII.

De l'Accusatif.

§ 545. L'*accusatif*, comme les autres cas en hébreu, n'est pas exprimé par une modification de la forme (comme dans la déclinaison grecque et latine), et la particule אֶת־ qui en est le signe n'est employée que sous certaines conditions (v. § 548). Il n'y a donc que le contexte qui dans la plupart des cas puisse nous faire connaître si un substantif est à l'*accusatif*.

§ 546. L'*accusatif* se place après les verbes *transitifs*, comme dans toutes les langues (par ex. בָּרָא אֶת־הַשָּׁמַיִם, *il créa les cieux*) ; de plus on forme par

lui des locutions qui, en d'autres langues, sont exprimées par d'autres cas, ou au moyen de prépositions.

§ 547. Les cas où l'hébreu voit comme *direct*, l'objet considéré comme *indirect* dans nos langues, sont les suivans :

a) *Régime indirect* formé par les prépositions *à*, *de*, *quant à*, *en*. Par ex. חָלָה אֶת־רַגְלָיו, *il fut malade* AUX *pieds*, 1 Rois XV, 23. — הִכִּיתָ אֶת־כָּל־אֹיְבַי לֶחִי, *tu as frappé* A *la joue tous mes ennemis*, Ps. III, 8. — רַק הַכִּסֵּא אֶגְדַּל מִמֶּךָּ, *seulement je serai plus grand que toi*, QUANT AU *trône*, Gen. XXXXI, 40. — וַיִּשְׁתַּחוּ (¹) אַפַּיִם אָרְצָה, *il se prosterna le visage* EN *terre*, Gen. XIX, 1. — וַיַּעַשׂ כַּפֹּרֶת זָהָב טָהוֹר, *il fit le propitiatoire* DE *pur or*, Exod. XXXVII, 6. — וַיִּבְנֶה אֶת־הָאֲבָנִים מִזְבֵּחַ, *il bâtit ces pierres* EN *autel*, 1 Rois XVIII, 32.

b) *Régime indirect* indiquant la *manière* ou le *moyen*. Par ex. וַיִּרְגְּמוּ אֹתוֹ אֶבֶן, *ils l'assommèrent de pierres*, Lév. XXIV, 23. — יִרְחֲצוּ מַיִם, *ils se laveront avec de l'eau*, Exod. XXX, 20. — וְכָל־הָאָרֶץ בּוֹכִים קוֹל גָּדוֹל, *et tout le pays pleurait à grands cris*.

c) *L'endroit* où l'on va, où l'on se trouve. Par ex. וַיִּבְרַח מִצְרַיִם, *il s'enfuit en Egypte*, 1 Rois XI, 40. — תַּשְׁלִיכֵנִי מְצוּלָה, *tu m'as jeté au fond*, Joh. II, 4. — וְאַתָּה תִּשְׁמַע הַשָּׁמַיִם, *et toi, entends dans les cieux*, 1 Rois VIII, 32.

(¹) Voyez § 260.

d) Le *temps*. Par ex. וַיַּעַשׂ לָיְלָה, *et il fit de nuit*, Jug. VI, 27. — וּבֹקֶר וּרְאִיתֶם אֶת־כְּבוֹד יְהוָה, *et au matin vous verrez la gloire de l'Eternel*, Exod. XVI, 7.

Remarque. Dans les cas peu nombreux où un *verbe neutre* est suivi de l'*accusatif* d'un substantif formé de la même racine, il faut traduire ce dernier par un adverbe ou par une autre tournure. Par ex. וַיֶּחֱרַד יִצְחָק חֲרָדָה גְּדֹלָה, *et Isaac fut saisi d'un grand tremblement* (proprement : *tremblait un grand tremblement*), Gen. XXVII, 33. — וַיַּכֵּם מַכָּה גְדוֹלָה, *il les battit d'une grande bataille*, Jos. X, 10 (voyez des constructions analogues §§ 498 et 499, et comparez aussi les phrases latines suivantes : gravem *pugnam pugnare*, *vitam* jucundam *vivère*).

§ 548. La particule אֵת, ou ordinairement אֶת avec *Makkeph* (v. § 451) est, comme nous l'avons déjà dit (§ 545), la marque de l'*accusatif*. Cependant elle n'est employée que lorsque le nom est déterminé par l'article, ou que ce dernier est omis parce que le substantif est en état construit, ou a pris un suffixe ou bien lorsque le substantif est un nom propre (comp. §§ 295 et 539). Par ex. אֵת הַשָּׁמַיִם וְאֵת הָאָרֶץ, *le ciel et la terre* (acc.), Gen. I, 1. — כִּי פָקַד יְהוָה אֶת־בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְכִי רָאָה אֶת־עָנְיָם, *que l'Eternel avait visité les enfans d'Israël et qu'il avait vu leur affliction*, Exod. IV, 31. — וַיִּקַּח בָּלָק אֶת־בִּלְעָם, *Balac prit Balaam*, Nomb. XXII, 41.

Remarque. Dans les livres poétiques אֵת est souvent omis.

§ 549. Cette particule accompagne cependant assez

souvent des substantifs évidemment au *nominatif.*

Tous les hébraïsans ne sont pas de cet avis. Ils expliquent les passages en question par la supposition que le nom, précédé de אֶת־, doit être regardé comme *accusatif logique*, sinon *grammatical.*

Cette hypothèse, il est vrai, peut servir à expliquer certains cas, tels que יֻתַּן אֶת־הָאָרֶץ הַזֹּאת, *que cette terre* (nomin.) *soit donnée*, ou *qu'on donne cette terre* (accus.), Nomb. XXXII, 5. — וְלֹא יִקָּרֵא עוֹד אֶת־שִׁמְךָ אַבְרָם, *ton nom* (nomin.) *ne soit plus appelé Abram*, ou *on n'appelle plus ton nom* (accus.) *Abram*, Gen. XVII, 5. Mais il se présente un assez grand nombre d'exemples où ce mode d'explication ne peut avoir lieu que d'une manière forcée.

Il est probable que la particule אֵת a été originairement un *pronom démonstratif* (1), qui, perdant insensiblement sa signification primitive, est devenu une particule. Son usage a été de précéder les noms déterminés par l'*article*, *l'état construit* ou un *suffixe* et surtout quand ces noms sont les objets du verbe, (v. § 548), pour les distinguer du sujet.

Voici quelques exemples où la particule אֶת־ précède un *nominatif* : וַיִּוָּלֵד לַחֲנוֹךְ אֶת־עִירָד, *Irad naquit à Hénoc*, Gen. IV, 18. — וּבָא הָאֲרִי וְאֶת־הַדּוֹב, *et un lion vint et un ours*, 1 Sam. XVII, 34. — וְאֶת־הַבַּרְזֶל נָפַל אֶל־הַמָּיִם, *et le fer tomba dans l'eau*, 2 Rois VI, 5. — אֶת־עַמּוּד הֶעָנָן לֹא סָר

(1) Voyez *Gesenii Lexicon manuale hebr. et chald.* le mot אֵת.

מֵעֲלֵיהֶם, *la colonne de nuée ne se retira point de dessus eux*, Néhém. IX, 19.

Art. VIII.

Des autres Cas.

§ 550. 1° Le *datif* et l'*ablatif* s'expriment au moyen de prépositions (comp. § 276).

Pour le rapport du *datif* on emploie le לְ *préfixe* (v. § 442). Les rapports marqués par l'*ablatif* dans les langues qui ont des cas, sont rendus en hébreu par les prépositions מִן, *de;* בְּ, *en*, *dans;* עִם, *avec*, etc.

§ 551. *a*) Le *datif* du pronom *personnel* est ajouté quelquefois par pléonasme après certains verbes, lorsqu'on *commande* ou qu'on exprime un certain *désir*. Par ex. קַח לְךָ, *prends* (proprement : *prends à toi*)! Gen. VI, 21. — לֶךְ־לְךָ (1), *va!* Gen. XII, 1. — אִם לֹא תֵדְעִי לָךְ, *si tu ne le sais pas*, Cant. I, 8.

b) L'hébreu n'a pas le verbe *avoir*, on le remplace par le *datif* précédé de הָיָה, *être*, יֵשׁ, *il y a*, ou אֵין, *il n'y a pas*. Par ex. וַיְהִי לִשְׁלֹמֹה, *Salomon avait* (proprement : *il était à Salomon*), 1 Rois V, 6. — הֲיֵשׁ לָכֶם אָח, *avez-vous un frère* (proprement : *y a-t-il à vous un frère*)? Gen. XLIII, 7. — אֵין מִרְעֶה לָהֶם, *ils n'ont point de pâturage*, Joël I, 18.

§ 552. 2° Le *vocatif*, comme les autres cas, ne se distingue par aucune terminaison particulière. C'est le

(1) Pour לֵךְ, à cause du *Makkeph* (comp. § 44). לֵךְ, *impératif Kal* de הָלַךְ (v. § 270).

nexe qui le fait reconnaître. Ordinairement il est muni de l'*article*, excepté dans les noms *propres*. Par ex. הַיָּם, *ô mer!* Ps. CXIV, 5, et ✡ 6. הֶהָרִים, *ô montagnes!* et ✡ 7, אָרֶץ, *ô terre!* — וְעוֹרַרְתִּי בָנַיִךְ צִיּוֹן עַל בָּנַיִךְ יָוָן, *réveille tes enfans, ô Sion! contre tes enfans, ô Javan!* Zach. IX, 13.

Art. IX.

De l'Adjectif.

§ 553. L'*adjectif* qualificatif suit ordinairement son substantif et s'accorde avec lui en genre et en nombre. Cette règle est commune à toutes les langues. Les §§ suivans renferment quelques particularités de la langue hébraïque.

Remarque. Sur l'article que peut prendre l'adjectif, v. §§ 532 et suivans.

§ 554. 1° L'*adjectif* qui se rapporte à un substantif en état construit, suit le nom régi en état absolu. Par ex. חִצֵּי גִבּוֹר שְׁנוּנִים, *flèches aiguës d'un guerrier*, Ps. CXX, 4.

§ 555. 2° Si un *adjectif* est suivi d'un substantif qui serve à le déterminer plus exactement, l'adjectif se met ordinairement en *état construit*. Par ex. אֶרֶץ זָבַת (1) חָלָב וּדְבָשׁ, *un pays découlant de lait et de miel*, Exod. III, 8. — אִשָּׁה קְשַׁת רוּחַ, *une femme affligée d'esprit*, 1 Sam. I, 15. — עַם קְשֵׁה עֹרֶף, *un peuple au cou dur*, Deut. IX, 6.

§ 556, 3° La langue hébraïque a peu d'adjectifs.

(1) Etat construit de זָבָה, fém. du participe actif de זוּב.

Elle y supplée par l'emploi du *génitif*, et cela de deux manières.

a) Le substantif qui indique la nature ou la propriété de l'objet en question, se met au *génitif*. Par ex. שַׁרְבִיט הַזָּהָב, *le sceptre d'or*, Esth. IV, 11. — אֲרוֹן עֵץ, *une arche de bois*, Deut. X, 1. — אֲחֻזַּת עוֹלָם, *une possession perpétuelle*, (proprement : *possession d'éternité*), Gen. XVII, 8. — מֹאזְנֵי צֶדֶק אַבְנֵי צֶדֶק, *les balances justes*, *les pierres* [à peser] *justes* (proprement : *les balances*, *les pierres de justice*), Lév. XIX, 36.

§ 557. *b*) Nous avons dans nos langues des adjectifs qui expriment une possession, une qualité inhérente, ou bien encore une convenance entre plusieurs personnes et plusieurs choses. Ils sont rendus en hébreu par une périphrase, au moyen de אִישׁ, *homme*, בַּעַל, *seigneur* et בֵּן, *fils*. Exemples : avec אִישׁ : אִישׁ הָאֲדָמָה, *laboureur* (proprement : *homme de la terre*), Gen. IX, 21. אִישׁ דְּבָרִים, *un homme à paroles*, pour *un homme qui a la parole aisée*, Exod. IV, 10.

Avec בַּעַל : בַּעַל הַחֲלֹמוֹת, *songeur* (proprement : *maître des songes*), Gen. XXXVII, 19. — בַּעֲלֵי בְרִית, *les alliés* (proprement : *maîtres de l'alliance*), Gen. XIV, 13. — בַּעַל כְּנָפַיִם, *l'oiseau* (proprement : *le maître des ailes*), Ecclés. X, 20.

Avec בֵּן : בֶּן־חַיִל, *un homme vaillant* (proprement : *fils de la force*), Deut. III, 18. — בֶּן־מָוֶת, *destiné à la mort*, 1 Sam. XX, 31. — אַבְרָהָם בֶּן־מְאַת שָׁנָה, *Abraham avait cent ans* (proprement : *Abraham* (était) *fils de cent ans*), Gen. XXI, 5. — בְּנֵי בְלִיַּעַל, *des hommes*

méchans (proprement : *fils de la méchanceté*), 1 Sam. X, 27.

De la Comparaison.

§ 558. L'*adjectif*, en hébreu comme en français, ne subit aucune modification dans la formation du *comparatif* et du *superlatif*.

1° Le *comparatif* se forme par la préposition מִן. Par ex. מַה־מָּתוֹק מִדְּבַשׁ וּמֶה עַז מֵאֲרִי, *qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et qu'y a-t-il de plus fort que le lion?* Jug. XIV, 18. — חָכָם אַתָּה מִדָּנִאֵל......, *tu es plus sage que Daniel*, Ezéch. XXVIII, 3. — טוֹב לַחֲסוֹת בַּיהוָה מִבְּטֹחַ בָּאָדָם, *mieux vaut se confier en l'Eternel, que de se confier en l'homme*, Ps. CXVIII, 8. — תִּרְאֶה תּוֹעֵבוֹת גְּדֹלוֹת מֵאֵלֶּה, *tu verras des abominations plus grandes que celles-ci*, Ezéch. VIII, 15.

§ 559. 2° Il y a trois manières de former le *superlatif* :

a) L'*adjectif* est déterminé par l'article, l'état construit, ou des suffixes. Par ex. אַלְפִּי הַדַּל בִּמְנַשֶּׁה וְאָנֹכִי הַצָּעִיר בְּבֵית אָבִי, *mon millier* (c'est-à-dire *ma famille*) *est le plus pauvre* (proprement : *le pauvre*) *qui soit en Manassé, et je suis le plus petit* (proprement : *le petit*) *de la maison de mon père*. Jug. VI, 15. — הַיָּפָה בַּנָּשִׁים, *la plus belle d'entre les femmes*, Cant. I, 8. — קְטוֹן בָּנָיו, *le plus petit de ses enfans*, 2 Chron. XXI, 17. — טוֹבָם כְּחֵדֶק, *le meilleur d'entre eux* (proprement : *leur bon*) *est comme une ronce*, Mich. VII, 4.

b) Le nom se répète au pluriel. Par ex. הֲבֵל הֲבָלִים,

vanité des vanités, pour *la plus grande des vanités*, Ecclés. I, 2. — עֶבֶד עֲבָדִים, *le serviteur des serviteurs*, pour *le serviteur le plus vil*, Gen. IX, 25. — הַשָּׁמַיִם וּשְׁמֵי הַשָּׁמַיִם, *les cieux, même les cieux des cieux*, pour *les cieux les plus élevés*, 1 Rois VIII, 27. — וְהָיָה הַמִּזְבֵּחַ קֹדֶשׁ קָדָשִׁים, *et l'autel sera une chose très-sainte*, Exod. XXIX, 37.

Comparez encore Cant. I, 1. שִׁיר הַשִּׁירִים, *le cantique des cantiques*.

c) On place מִכֹּל *(de tous, plus que tous)* entre l'adjectif et le substantif modifié. Par ex. וְהַנָּחָשׁ הָיָה עָרוּם מִכֹּל חַיַּת הַשָּׂדֶה, *le serpent était le plus fin de tous les animaux des champs*, Gen. III, 1. — וַיְהִי הָאִישׁ הַהוּא גָּדוֹל מִכָּל־בְּנֵי קֶדֶם, *cet homme était le plus puissant de tous les orientaux*, Job I, 3.

Art. X.

Des Noms de Nombres.

A. NOMBRES CARDINAUX.

§ 560. Nous avons déjà parlé §§ 370 et suivans, de l'accord du nom de nombre avec le substantif. Il nous reste à dire un mot sur la construction du substantif avec le nom de nombre.

Il n'y a que deux cas possibles. Le substantif précède ou suit le nom de nombre; le plus souvent il le *suit*.

Remarque. Cependant les noms de nombres depuis 2 à 10, précèdent ordinairement le substantif. Par ex. חָמֵשׁ שָׁנִים.... חֲמִשָּׁה שְׁקָלִים.... שְׁלֹשֶׁת שְׁקָלִים, *cinq ans.... cinq sicles.... trois sicles*, Lév. XXVII, 6.

§ 561. *a*) Si le substantif *précède*, il se met *toujours* au pluriel. Par ex. יָמִים שְׁלוֹשָׁה, *trois jours*, 1 Chron. XII, 39. — עָרִים שֵׁשׁ עֶשְׂרֵה, *seize villes*, Jos. XV, 41. — גְּמַלִּים שְׁלֹשִׁים פָּרוֹת אַרְבָּעִים..... אֲתֹנֹת עֶשְׂרִים, *trente chameaux*, *quarante jeunes vaches.... vingt ânesses*, Gen. XXXII, 16. — בְּנֵי גִבְעוֹן תִּשְׁעִים וַחֲמִשָּׁה, *les fils de Gabaon* (étaient au nombre de) *quatre-vingt-quinze*, Néhém. VII, 25.

§ 562. *b*) Quand le substantif *suit*, il se met *ordinairement* au pluriel. Par ex. שִׁבְעַת יָמִים, *sept jours*, Gen. VIII, 10. — חֲמִשָּׁה אֲנָשִׁים, *cinq hommes*, Gen. XLVII, 2. — עֲשָׂרָה גְמַלִּים, *dix chameaux*, Gen. XXIV, 10. — חֲמִשָּׁה עָשָׂר בָּנִים, *quinze fils*, 2 Sam. IX, 10. — וְשָׁם שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה עֵינֹת מַיִם וְשִׁבְעִים תְּמָרִים, *il y avait là douze fontaines d'eau et soixante-dix palmiers*, Exod. XV, 27.

§ 563. Exceptions au § 562.

a) Avec les noms de nombre *au-dessous* de dix, le substantif est *rarement* au singulier. Par ex. שְׁמֹנֶה שָׁנָה, *huit ans*, 2 Rois XXII, 1. — חֲמִשָּׁה לֶחֶם, *cinq pains*, 1 Sam. XXI, 4. — עֲשָׂרָה לֶחֶם, *dix pains*, 1 Rois XIV, 3. —

b) Avec les noms de nombre *au-dessus* de dix, le substantif prend *souvent* le singulier, surtout s'il exprime un *poids*, une *mesure*, ou bien si le substantif est le mot אִישׁ. Par ex. אַרְבָּעִים וּשְׁתַּיִם עִיר, *quarante-deux villes*, Nomb. XXXV, 6. — שְׁנֵים עָשָׂר חֹדֶשׁ, *douze mois*, Est. II, 12. — עֶשְׂרִים וְשָׁלוֹשׁ שָׁנָה, *vingt-trois ans*, 2 Rois XXIII, 31. — אַרְבַּע מֵאוֹת אִישׁ..... מָאתַיִם אִישׁ, *quatre cents hommes.... deux cents hommes*, 1 Sam. XXX, 10.

§ 564. Construction de מֵאָה *(cent).*

Il peut précéder ou suivre son substantif. S'il *précède*, il peut se trouver en *état absolu* ou en *état construit*, et le substantif peut se mettre au singulier comme au pluriel. S'il *suit* son substantif, ce dernier se trouve toujours au pluriel. Par ex. מֵאָה שָׁנָה (Gen. XVII, 7.) et מְאַת שָׁנָה (Gen. XXV, 7), *cent ans*.— מֵאָה אַמּוֹת, *cent coudées*, Ezéch. XL, 27. — רִמּוֹנִים מֵאָה, *cent pommes de grenade*, 2 Chron. III, 16.—

§ 565. Construction de אֶלֶף *(mille).*

Il *précède ordinairement* son substantif, qui se met le plus souvent au singulier (v. § 563, b), rarement au pluriel. Par ex. אֶלֶף אִישׁ, *mille hommes*, Jug. XV, 16. — שֵׁשׁ מֵאוֹת אֶלֶף רַגְלִי, *six cent mille hommes de pied*, Nomb. XI, 21. — אֶלֶף גֶּפֶן, *mille vignes*, Es. VII, 23. — אַרְבָּעִים אֶלֶף פָּרָשִׁים, *quarante mille cavaliers*, 2 Sam. X, 18. — אֶלֶף פְּעָמִים, *mille fois*, Deut. I, 11.

Plus *rarement* il le *suit*. Par ex. פָּרִים אֶלֶף אֵילִים אֶלֶף כְּבָשִׂים אֶלֶף, *mille veaux*, *mille moutons*, *mille agneaux*, 1 Chron. XXIX, 21.

Les mêmes règles s'appliquent à אַלְפַּיִם. Par ex. אַלְפַּיִם אִישׁ, *deux mille hommes*, Jug. XX, 45. — אַלְפַּיִם סוּסִים, *deux mille chevaux*, Es. XXXVI, 8.— חֲמוֹרִים אַלְפָּיִם, *deux mille ânes*, 1 Chron. V, 21.—

Pour les nombres de *trois* à *dix* mille, on se sert du pluriel אֲלָפִים. Par ex. שְׁלֹשֶׁת אֲלָפִים, *trois mille*, Ex. XXXVIII, 26. — עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים, *dix mille*, Jug. I, 4.

Si אֶלֶף est précédé d'un nombre au-dessus de *dix*,

il se met au *singulier*. Par ex. שְׁמֹנָה עָשָׂר אֶלֶף, *dix-huit mille*, Jug. XX, 44.

§ 566. Lorsque le nom de nombre devrait avoir l'*article*, c'est le substantif qui le prend. Par ex. שְׁנֵי הַמְּאֹרֹת, *les deux luminaires*, Gen. I, 16. — חֲמִשִּׁים הַצַּדִּיקִים, *les cinquante justes*, Gen. XVIII, 24.

S'il s'agit d'un objet connu qui ne soit pas nommé, le nom de nombre prend lui-même l'*article*. Par ex. הָאַרְבָּעִים, *les quarante*, c'est-à-dire, *justes*, Gen. XVIII, 29. — הַשְּׁנֵים עָשָׂר (1 Chron. XXVII, 15) ou שְׁנֵים הֶעָשָׂר (Jos. IV, 4), *les douze*. — הַשְּׁלֹשָׁה וְהַשִּׁבְעִים וְהַמָּאתַיִם, *les deux cent soixante et treize*, Nomb. III, 46.

B. NOMBRES ORDINAUX ET DISTRIBUTIFS.

§ 567. 1° La langue hébraïque n'a des *nombres ordinaux* proprement dits, que jusqu'à *dix* (v. §§ 383 et 384). Pour les nombres *ordinaux* au-dessus de dix, elle se sert des nombres *cardinaux*. Pour éviter toute ambiguité, on met :

a) L'*article* devant le nom de nombre. Par ex. עַד יוֹם הָאֶחָד וְעֶשְׂרִים, *jusqu'au vingt-unième jour*, Exod. XII, 18.

b) La *préposition* בְּ se place devant le substantif s'il précède, et devant le nom de nombre si le substantif suit. Par ex. בִּשְׁנַת שֶׁבַע לְיֵהוּא, *la septième année de Jéhu*, 2 Rois XII, 2. — בְּשִׁבְעָה עָשָׂר יוֹם, *le dix-septième jour*, Gen. VII, 11.

Quelquefois, cependant, ni l'un ni l'autre cas n'a lieu, et le contexe seul peut indiquer si le nombre

cardinal doit être pris pour un nombre *ordinal*. Par ex. יוֹם אַרְבָּעָה עָשָׂר, *le quatorzième jour*, (proprement : *le jour quatorze*), Est. IX, 19.

Remarque 1. Dans l'indication des *années* et des *jours des mois*, on se sert même souvent des nombres *cardinaux* pour les nombres *ordinaux* au-dessous de dix, quoique ces derniers existent dans la langue. Par ex. בִּשְׁנַת אַרְבַּע, *la quatrième année*, Zach. VII, 1. — בְּיוֹם אֶחָד, *au premier jour*, Esd. X, 16.

Remarque 2. Dans l'indication des *jours des mois*, le mot יוֹם, quand il devrait précéder, est souvent omis devant les nombres au-dessous de *dix*. Par ex. בְּשִׁבְעָה לַחֹדֶשׁ, *le septième* (jour) *du mois*, 2 Rois XXV, 8.

§ 568. 2° Les *nombres distributifs* sont exprimés par la simple répétition des nombres *cardinaux*. Par ex. שִׁבְעָה שִׁבְעָה, *sept à sept*, Gen. VII, 2, et ✝ 9, שְׁנַיִם שְׁנַיִם, *deux à deux*.

Art. XI.

Remarques sur la Syntaxe des Noms.

§ 569. La règle générale suivant laquelle, dans toutes les langues, le sujet et l'attribut doivent s'accorder en genre et en nombre (comp. § 553), soit que l'attribut soit exprimé par un *verbe*, ou qu'il le soit par un *adjectif*, souffre beaucoup d'exceptions en hébreu. Outre cette irrégularité, il en faut remarquer une autre du même genre. C'est que l'Hébreu aime à passer d'un sujet grammatical à un autre, et d'une personne à une autre (comp. § 464).

Ces deux exceptions s'expliquent quand on observe que l'Hébreu avait plutôt le sujet logique en vue que le sujet grammatical, ensorte que souvent la construction du reste de la phrase s'accorde bien avec l'idée exprimée au commencement sous le rapport du sens, mais non sous le rapport de l'expression. Ce que nous venons de dire s'éclaircira si nous rangeons les cas de ce genre sous les chefs suivans :

§ 570. 1° Le *verbe*, quand on le fait précéder, aime la 3ᵉ *pers. masc. sing.*, lors même que le sujet grammatical qui le suit est féminin et pluriel (1). Par ex. לֹא נִתַּן לָהֶם נַחֲלָה (נִתַּן pour נִתְּנָה que l'on devrait attendre à cause du féminin נַחֲלָה), *il ne leur fut point donné d'héritage*, Nomb. XXVI, 62. — יְהִי מְאֹרֹת (pour תִּהְיֶינָה מְאֹרֹת), *que des luminaires soient* (proprement : *qu'il soit des luminaires*), Gen. I, 14. — וַיָּרֻם תּוֹלָעִים, *des vers s'engendraient* (proprement : *il s'engendra des vers*), Exod. XVI, 20.

§ 571. 2° Des substantifs au *singulier*, qui expriment des *idées collectives*, aiment le verbe au *pluriel*. Par ex. וַיִּירְאוּ הָעָם אֶת־יְהוָֹה וַיַּאֲמִינוּ בַּיהוָֹה, *et le peuple craignit l'Eternel, et ils crurent en l'Eternel*, Ex. XIV, 31. — וְכָל־הָאָרֶץ בּוֹכִים, *et tout le pays pleurait*, 2 Sam. XV, 23.

Ceci a surtout lieu quand le verbe *suit* le substantif.

Dans l'exemple suivant se trouvent deux verbes, dont l'un qui précède se trouve au *singulier*, et l'autre

(1) Une construction toute semblable a lieu en français dans des phrases comme celles-ci : *il arrive des messagers.*

qui suit, au *pluriel.* Tous les deux se rapportent cependant au même sujet. וַיִּרֶב הָעָם וַיַּעַצְמוּ מְאֹד, *le peuple multiplia, et devint très-puissant*, Ex. I, 20.

Comparez en outre : הָעֵדָה הָרָעָה הַזֹּאת הַנּוֹעָדִים עָלָי, *cette méchante réunion-là, qui s'était réunie contre moi*, Nomb. XIV, 35. — צֹאן רַבּוֹת, *beaucoup de brebis*, Gen. XXX, 43. — בֵית שֶׁמֶשׁ קֹצְרִים, *Beth-sémes*; (c'est-à-dire, *les habitans de Bethsémes*) *moissonnaient*, 1 Sam. VI, 13.

§ 572. 3° Un exemple très-instructif du *changement* du *sujet* dans une seule et même période se trouve Gen. XIX, 13. כִּי מַשְׁחִתִים אֲנַחְנוּ אֶת־הַמָּקוֹם הַזֶּה כִּי־גָדְלָה צַעֲקָתָם אֶת־פְּנֵי יְהוָה וַיְשַׁלְּחֵנוּ יְהוָה לְשַׁחֲתָהּ, *car nous allons détruire ce lieu, parce que* LEUR *cri est devenu grand devant l'Eternel, et il nous a envoyés pour* LA *détruire.* Dans ce verset le suffixe de la 3ᵉ *masc. plur.* dans צַעֲקָתָם se rapporte à מָקוֹם, *lieu*, ou plutôt aux habitans de ce *lieu*, tandis qu'à la fin le *suffixe féminin* dans שַׁחֲתָהּ, ne peut se rapporter au *masc.* מָקוֹם, mais bien à un *féminin* sous-entendu : עִיר, *ville*.

§ 573. 4° Les cas où les *personnes* et le *nombre* changent sont très-fréquens. En voici quelques exemples : טַפְּכֶם נְשֵׁיכֶם וְגֵרְךָ אֲשֶׁר בְּקֶרֶב מַחֲנֶיךָ, *VOS petits enfans, VOS femmes et TON étranger, qui est au milieu de TON camp*, Deut. XXIX, 10. — מִצְוֹתָיו וְחֻקֹּתָיו הַכְּתוּבָה בְּסֵפֶר הַתּוֹרָה הַזֶּה (pour הַכְּתוּבוֹת) הַכְּתוּבָה, *les commandemens et les ordonnances écrites* (proprement : *écrit*) *dans ce livre de la loi*, Deut. XXX, 10. — נִמְלְצוּ (pour אִמְרָתְךָ à cause du *Rebia* sur le ת) לְחִכִּי אִמְרָתֶךָ,

ta parole a été douce à mon palais (proprement : *ont été douces*, ce qui s'accorderait avec אִמְרוֹתֶיךָ), Ps. CXIX, 103.

§ 574. 5° Une autre irrégularité qu'on rencontre assez souvent concerne le *genre*. Dans beaucoup de cas, on trouve des formes *masculines*, là où la liaison et l'accord grammatical demanderaient des formes *féminines*. La cause en est que l'Hébreu regardait le masculin comme la forme primitive, et que le féminin ne lui apparaissait que comme une modification de cette forme ; ensorte qu'avec le masculin l'essentiel était exprimé.

Cette manière de construire avait principalement lieu, quand le sujet féminin était déjà un peu éloigné, comme les exemples le montreront.

Exemples : (pour חֲזָקָה) רוּחַ גְּדוֹלָה וְחָזָק, *un vent grand et impétueux*, 1 Rois XIX, 11. — *Et Nahomi dit à ses deux belles-filles : Allez....* יַעַשׂ יְהוָה עִמָּכֶם (pour עִמָּכֶן) חֶסֶד כַּאֲשֶׁר עֲשִׂיתֶם (pour עֲשִׂיתֶן) עִם הַמֵּתִים, *l'Eternel vous fasse du bien comme vous en avez fait à ceux qui sont morts*, Ruth. I, 8. — וַיֹּאמֶר אֵלֶיהָ עֲמֹד (pour עִמְדִי) פֶּתַח הָאֹהֶל, *il dit à elle : demeure à l'entrée de la tente*, Jug. IV, 20. — (pour וְחָיְתָה) וָחָיָה (1) אִם בַּת הִיא, *si c'est une fille, qu'elle vive*, Ex. I, 16.

(1) Pour וְחָיָה à cause du *Sillouk*, comp. § 96.

CHAPITRE QUATRIÈME.

SYNTAXE DU PRONOM.

ARTICLE PREMIER.

Du Pronom personnel.

§ 575. 1° Quand le *pronom personnel* est placé à la fin du *verbe* comme *pronom suffixe* (v. § 402), il exprime ordinairement l'*accusatif*. Voyez ce que nous avons dit § 404 et les exemples qui s'y trouvent.

Remarques. *a*) Plus rarement il exprime le *datif*. Par ex. (pour נָתַתָּ לִי) אֶרֶץ הַנֶּגֶב נְתַתָּנִי, *tu m'as donné une terre sèche*, Jos. XV, 19. — וְאֹהֲבוֹ שִׁחֲרוֹ מוּסָר (pour שִׁחַר לוֹ), *mais celui qui l'aime* (c'est-à-dire son fils) *LUI hâte le châtiment (se hâte de le châtier)*, Prov. XIII, 24.

b) Le *suffixe* du verbe peut aussi être séparé du verbe et se présenter comme *accusatif* du pronom lié avec אֵת. On trouve également וַיְשַׁלְּחוּם (1 Sam. VI, 6) et וַיְשַׁלְּחוּ אוֹתָם (Nomb. V, 4.) *ils les renvoyèrent*.

§ 576. 2° Quand *le pronom personnel* est placé comme *pronom suffixe* à la fin d'un *nom*, il exprime alors le *génitif* du pronom ou le *pronom possessif*. Voyez § 403.

Remarques. a) De même que dans l'*état construit* (v. § 542) le nom régi peut aussi se prendre dans le *sens objectif*, de même aussi le *suffixe* attaché à un *nom* peut se rapporter à l'*objet* du nom *régissant*. Par ex. נָקִיתָ מִשְּׁבֻעָתִי, *tu seras quitte de mon serment*, c'est-à-dire, *du serment prêté à moi*, Gen. XXIV, 8. — חֲמָסִי, proprement : *ma violence*, pour *la violence exercée contre moi*, Jér. LI, 35.

b) Si dans l'*état construit* le nom régi sert à déterminer le sujet comme le pourrait faire un adjectif (comp. § 556, 3), le *suffixe* s'attache au nom *régi*, plutôt qu'au nom régissant. Par ex. עִיר קָדְשֶׁךָ, *la ville de ta sainteté*, pour *ta sainte ville*, Dan. IX, 24. — וַתַּחְגְּרוּ אִישׁ אֶת־כְּלֵי מִלְחַמְתּוֹ, *vous ceignîtes chacun ses armes de guerre* (proprement : *les armes de sa guerre*), Deut. I, 41.

Quelquefois ce *pronom possessif*, qui devait être rendu par le *suffixe* attaché au nom *régissant* ou au nom *régi* a été rendu par une périphrase. Par ex. כְּלִי הָרֹעִים אֲשֶׁר־לוֹ, *la mallette de berger qui* (était, comp. § 585) *à lui*, pour *sa mallette de berger*, I Sam. XVII, 40.

§ 577. 3° Nous avons déjà dit en passant (§ 463) que le *pronom personnel* de la 3ᵉ *pers.*, employé avec omission du verbe auxiliaire (הָיָה, etc.), sert à déterminer avec plus de précision le sujet de la phrase.

Nous devons ajouter encore que cet usage du pronom *personnel* de la 3ᵉ *personne* a aussi lieu lorsque le sujet de la phrase est à la 2ᵉ ou à la 1ʳᵉ *personne*. Par ex. גַּם אַתֶּם כּוּשִׁים חַלְלֵי חַרְבִּי הֵמָּה, *VOUS aussi*, *Cu-*

shéens, vous serez blessés à mort par mon épée [littéralement : *des blessés à mort de mon épée* EUX (seront)], Soph. II, 12. — אַתָּה הוּא הָאֱלֹהִים, *tu es Dieu* (proprement : *toi*, *lui* [es] *Dieu*, *tu ipse Deus*), 2 Sam. VII, 28.

§ 578. 4° Quelquefois le *masculin* et le *féminin* du même pronom, soit séparé soit suffixe, sont employés pour le *neutre* du *pronom démonstratif* (comp. § 397 où nous avons déjà rendu attentif à cet usage du pronom personnel de la 3ᵉ *personne*). Par ex. כִּי נוֹרָא הוּא אֲשֶׁר אֲנִי עֹשֶׂה עִמָּךְ, *car* CE *que* (en latin *id quod*) *je m'en vais faire avec toi*, *sera une chose terrible*, Ex. XXXIV, 10. — הֲלֹא הִיא כְתוּבָה עַל סֵפֶר הַיָּשָׁר, *ceci n'est-il pas écrit au livre du juste?* Jos. X, 13. — וַיָּשֶׂם אֹתָהּ יוֹסֵף לְחֹק, *Joseph en fit une loi*, Gen. XLVII, 26.

§ 579. 5° Quand la pensée de la phrase s'arrête sur la personne désignée par un pronom *suffixe* quelconque, ce pronom est répété. Cette répétition a lieu dans le pronom *séparé*, qui dans ce cas n'exprime pas toujours le *nominatif*, mais bien le cas que désigne le *suffixe*, et qu'il sert à exprimer avec plus d'énergie. Il désigne :

a) Le *nominatif*, quand il sert à répéter le *pronom personnel* exprimé par la préformante ou afformante, qui s'attache au radical du verbe pour en former les différentes personnes. (v. § 407, 1 et 2 et § 124). Dans ce cas, il se place toujours avant le verbe. Par ex. וַאֲנִי נָסַכְתִּי מַלְכִּי, *et* MOI *j'ai sacré mon roi*, Ps. II, 6. — כִּי אַתָּה תְּבָרֵךְ צַדִּיק, *car* TOI, *tu béniras le juste*, Ps. V, 13.

b) Le *génitif* et l'*accusatif*, suivant qu'il sert à répéter le pronom *suffixe* attaché au *nom* ou au *verbe* (v. §§ 575 et 576). Dans ce cas, il *suit* ordinairement le mot auquel le suffixe s'est attaché. Par ex. וּפִגְרֵיכֶם אַתֶּם יִפְּלוּ בַּמִּדְבָּר הַזֶּה, *vos cadavres* (ceux qui sont à) *VOUS*, *ils tomberont dans ce désert*, Nomb. XIV, 32. — מִי יִתֵּן מוּתִי אֲנִי תַחְתֶּיךָ, *plût à Dieu que je fusse mort MOI même pour toi!* 2 Sam. XIX, 1. — יָלֹקּוּ הַכְּלָבִים אֶת־דָּמְךָ גַּם אָתָּה, *les chiens lècheront ainsi ton propre sang* (proprement : *ton sang*, *même TOI*), 1 Rois XXI, 19. — הַעֵת לָכֶם אַתֶּם לָשֶׁבֶת בְּבָתֵּיכֶם סְפוּנִים, *est-il temps pour vous*, *VOUS* (dis-je), *d'habiter vos maisons lambrissées?* Agg. I, 4.

Cependant le pronom séparé, employé de cette manière, peut aussi précéder. Par ex. אָנֹכִי בַּדֶּרֶךְ נָחַנִי יְהוָה, *MOI* (aussi), *sur le chemin le Seigneur m'a conduit*, Gen. XXIV, 27.

Remarque. Il est bien rare que le pronom *séparé* se trouve employé sous cette forme sans qu'il soit précédé d'un pronom à la répétition duquel il doit proprement servir. Par ex. וּלְשֵׁת גַּם הוּא יֻלַּד בֵּן (pour לוֹ) *et à Seth aussi* (à) *LUI n'aquit un fils*, Gen. IV, 26.

§ 580. 6° Quelquefois le *pronom suffixe* est employé comme *pléonasme*. Ceci a lieu quand il se trouve attaché à un nom ou à un verbe qui se trouve dans la *même* phrase que le mot auquel le suffixe se rapporte (comp. § 469). Par ex. וַתִּרְאֵהוּ אֶת־הַיֶּלֶד, *elle vit l'enfant* (proprement : *elle le vit*, c'est-à-dire *l'enfant*), Ex. II, 6. — וַיְשַׁנּוּ אֶת־טַעְמוֹ בְּעֵינֵיהֶם, *et*

il changea son entendement devant eux (proprement : *et il* LE *changea son entendement devant leurs yeux*), 1 Sam. XXI, 14. — אַחֲרִיתָהּ שִׂמְחָה תוּגָה, *la joie finit par la tristesse* (proprement : SA *fin* [c'est-à-dire : celle] *de la joie* [est] *tristesse*), Prov. XIV, 13.

§ 581. 7° D'après ce que nous avons dit §§ 569 et 574, il est aisé de comprendre que, relativement au *genre* et au *nombre*, le pronom *séparé* et le pronom *suffixe* se trouvent quelquefois employés dans un accord assez peu régulier avec le nom auquel ils se rapportent. Par ex. וַתִּקַּח הָאִשָּׁה אֶת־שְׁנֵי הָאֲנָשִׁים וַתִּצְפְּנוֹ (pour תִּצְפְּנֵם), *et la femme prit ces deux hommes et les* (proprement : *le*) *cacha*, Jos. II, 4.

C'est surtout la forme *masculine* du pronom qu'on trouve aussi quand il est question de sujets *féminins*. Par ex. dans le passage Ex. I, 21, *parce que les sages-femmes craignirent Dieu*, וַיַּעַשׂ לָהֶם (pour לָהֶן) בָּתִּים, *il édifia des maisons à elles* (littéralement : *à eux*).

Art. II.

Du Pronom démonstratif.

§ 582. Quant à l'emploi du *pronom démonstratif* (v. § 429), voici ce que nous avons à dire :

a) Le *féminin* sert aussi à désigner le genre *neutre* (comp. § 430). Par ex. זֹאת עֲשׂוּ, *faites ceci*, Gen. XLV, 19.

b) Si זֶה se trouve répété, il signifie *l'un*, *l'autre*. Par ex. עוֹד זֶה מְדַבֵּר וְזֶה בָּא, *comme l'un parlait*

encore, l'autre arriva, Job. I, 16. — וְלֹא קָרַב זֶה אֶל־זֶה כָּל־הַלָּיְלָה, *et l'un* (des camps) *ne s'approcha point de l'autre durant toute la nuit* (acc. v. § 547, d), Ex. XIV, 20.

Le pluriel אֵלֶּה... אֵלֶּה est employé dans le même sens. Par ex. Jos. VIII, 22; 2 Sam. II, 13.

c) Plus rarement, et seulement dans le style poétique, on trouve le pronom *démonstratif* employé pour le pronom *relatif* אֲשֶׁר. Par ex. שְׁמַע לְאָבִיךָ זֶה יְלָדֶךָ, *écoute ton père qui* (littéralement : *celui-ci*) *t'a engendré*, Prov. XXIII, 22. — אֱלֹהֵנוּ זֶה קִוִּינוּ לוֹ, *notre Dieu que nous avons attendu*, Es. XXV, 9.

Art. III.

Du Pronom relatif.

§ 583. 1° Le *pronom relatif* n'a, ainsi que nous l'avons déjà dit (§ 435), qu'*une* forme pour les deux genres et les deux nombres; semblable en ceci au pronom français *qui*, *que*.

§ 584. 2° Souvent il faut sous-entendre devant ce pronom le pronom *démonstratif* [*ce*, *celui*, etc. (is, ea, id)]. Par ex. הוֹרֵיתִיךָ אֲשֶׁר תְּדַבֵּר, *je t'enseignerai* CE *que tu as à dire*, Ex. IV, 12. — וַאֲשֶׁר תָּאֹר יוּאָר (fut. *Hoph.* de אָרַר), *et celui que tu maudis, est maudit*, Nomb. XXII, 6.

C'est toujours le cas quand on trouve אֲשֶׁר précédé d'une *préposition*. Alors le pronom *démonstratif* qui doit être suppléé, se met au cas voulu par la préposition. Ainsi לַאֲשֶׁר s'emploiera pour *à celui* ou *à*

ceux qui; אֶת־אֲשֶׁר, pour *celui* ou *ceux* (acc.) *qui;* מֵאֲשֶׁר, pour *de celui* ou *de ceux qui.*

Exemples : וַיֹּאמֶר לַאֲשֶׁר עַל־בֵּיתוֹ, *et il dit à celui qui* (était placé) *sur sa maison*, Gen. XLIII, 16. — לַאֲשֶׁר בְּבָתֵּיכֶם, *à ceux qui* (sont) *dans vos maisons*, Gen. XLVII, 24. — וְיוֹשִׁיעֻךָ... מֵאֲשֶׁר יָבֹאוּ עָלָיִךְ, *et qu'ils te délivrent des choses qui viendront sur toi*, Es. XLVII, 13.

Remarque. Quelquefois on a omis en même temps que le pronom *démonstratif*, un *substantif* désignant le *lieu* ou le *temps*, de sorte qu'il en résulte des locutions telles que les suivantes : *conduis le peuple* אֶל־אֲשֶׁר דִּבַּרְתִּי לָךְ, *à* (*ce lieu du*) *quel je t'ai parlé*, Ex. XXXII, 34. — בַּאֲשֶׁר תָּמוּתִי אָמוּת, *au même endroit où tu mourras, je mourrai*, Ruth. I, 17.

§ 585. 3° Souvent אֲשֶׁר n'est pas *pronom relatif* proprement dit, mais il sert seulement comme *signe de relation* à d'autre pronoms ou adverbes, ou même à des phrases entières.

a) Exemples de אֲשֶׁר employé avec *d'autres pronoms* et leur servant de signe de relation : לוֹ signifie *à lui*, mais אֲשֶׁר לוֹ, *auquel;* בְּאַרְצוֹ, *dans son pays*, mais אֲשֶׁר בְּאַרְצוֹ, *dans le pays duquel*, Gen. XXIV, 37.

b) Exemples de אֲשֶׁר employé avec des *adverbes :* שָׁם, *là*, אֲשֶׁר שָׁם, *où;* מִשָּׁם, *de là*, אֲשֶׁר מִשָּׁם, *d'où;* שָׁמָּה, *là* (avec un verbe de mouvement), אֲשֶׁר שָׁמָּה, *où* (aussi avec un verbe de mouvement) (v. § 592). — אֲשֶׁר שָׁם הָאֱלֹהִים, *où* (était) *Dieu*, Ex. XX, 18. — הָאָרֶץ אֲשֶׁר הוֹצֵאתָנוּ מִשָּׁם, *le pays d'où tu nous as fait sortir*, Deut. IX, 28.

c) Exemples de אֲשֶׁר placé devant toute une *phrase* et lui donnant un sens relatif : אַתָּה הַחִלּוֹתָ לְהַרְאוֹת אֶת־עַבְדְּךָ אֶת־גָּדְלְךָ וְאֶת־יָדְךָ הַחֲזָקָה אֲשֶׁר מִי־אֵל בַּשָּׁמַיִם וּבָאָרֶץ אֲשֶׁר־יַעֲשֶׂה כְמַעֲשֶׂיךָ וְכִגְבוּרֹתֶךָ, *toi, tu as commencé de montrer à ton serviteur ta grandeur et ta main forte ; car qui est le* (Dieu) *Fort au ciel, et sur la terre qui puisse faire* (des œuvres) *comme tes œuvres et* (dont la puissance soit) *comme ta puissance*, Deut. III, 24. Dans ce passage, le premier אֲשֶׁר met la phrase interrogative qui suit, en relation avec les substantifs qui précèdent (גָּדְלְךָ et יָדְךָ הַחֲזָקָה), de sorte que la pensée simplifiée serait : *des miraclés qu'aucun autre dieu ne fait*.

וְשַׂמְתִּי אֶת־זַרְעֲךָ כַּעֲפַר הָאָרֶץ אֲשֶׁר אִם יוּכַל אִישׁ לִמְנוֹת אֶת־עֲפַר הָאָרֶץ גַּם זַרְעֲךָ יִמָּנֶה, *je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre, que si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il pourra aussi compter ta postérité*, Gen. XIII, 16.

Remarque. Dans les cas énumérés sous lettres *a* et *b*, אֲשֶׁר est ordinairement séparé par d'autres mots du mot auquel il sert de signe de relation. Par ex. אֲשֶׁר הַקֶּסֶת בְּמָתְנָיו, *sur les reins duquel* (*il y avait*) *le cornet*, Ezéch. IX, 11. — אֲשֶׁר נָבוֹא שָׁמָּה, *où nous viendrons*, Gen. XX, 13.

§ 586. 4° אֲשֶׁר suivi de לְ *préfixe*, et en sous-entendant le verbe substantif *être*, forme une phrase qui exprime la *possession*, et qui dans l'usage ordinaire, a souvent été employée comme périphrase du *génitif possessif*. Par ex. כָּל־אֲשֶׁר לוֹ, *tout ce qu'il a.* —

הַנְּעָרִים אֲשֶׁר לִי, *mes serviteurs*, Ruth. II, 21. — הַמַּשְׁקֶה וְהָאֹפֶה אֲשֶׁר לְמֶלֶךְ מִצְרַיִם, *l'échanson et le panetier du roi d'Egypte*, Gen. XL, 5.

C'est surtout pour éviter un trop grand nombre de génitifs dépendant l'un de l'autre, qu'on se sert de cette locution (comp. § 544). Par ex. אַבִּיר הָרֹעִים אֲשֶׁר לְשָׁאוּל, *le chef des pasteurs de Saül*, 1 Sam. XXI, 8.

§ 587. 5° Il arrive bien souvent que le *pronom relatif* אֲשֶׁר est omis, et qu'il doit être suppléé. Cela a lieu entre autres dans tous les cas signalés dans les paragraphes 583-586. Les exemples suivans éclairciront davantage ce que nous venons de dire. כָּל־יֶשׁ־לוֹ, *tout ce qu'il avait*, Gen. XXXIX, 4, tandis que ỷ 5, la phrase complète se trouve (כָּל־אֲשֶׁר־יֶשׁ־לוֹ). — עֵץ לֹא (pour אֲשֶׁר לֹא יִרְקַב) יִרְקַב יִבְחָר, *il choisit un bois qui ne pourrit point*, Es. XL, 20. — הוֹדַעְתָּ לָהֶם אֶת־הַדֶּרֶךְ יֵלְכוּ בָהּ, *enseigne-leur le chemin dans lequel ils doivent marcher*, Ex. XVIII, 20.

ART. IV.

Des autres Pronoms.

§ 588. Il nous reste encore à faire mention de la manière dont on supplée, en hébreu, par le moyen de *périphrases*, au manque de plusieurs formes pronominales.

1° Le *pronom réfléchi* est exprimé par une périphrase avec נֶפֶשׁ, *âme*, ou לֵב, *cœur*, ou קֶרֶב, *intérieur*, ou bien quelqu'autre mot de ce genre. Par ex.

תְּעַנּוּ אֶת־נַפְשֹׁתֵיכֶם, *mortifiez-vous* (proprement : *vos âmes*), Lév. XVI, 29. — כִּי חָכְמַת אֱלֹהִים בְּקִרְבּוֹ, *parce qu'il y avait en lui la sagesse de Dieu*, 1 Rois III, 28.

Remarque. Assez souvent c'est aussi le pronom *personnel* de la 3e *personne* dont on se sert pour exprimer le pronom *réfléchi*. Par ex. וַיִּפֶן בִּנְיָמִן אַחֲרָיו, *et Benjamin regarda derrière lui*, Jug. XX, 40. — גָּמְלוּ לָהֶם רָעָה, *ils s'attirent du mal*, Es. III, 9.

§ 589. 2° Ce même pronom personnel de la 3e personne, dans la forme séparée, ou aussi עֶצֶם (proprement : *os*), quand il s'agit de choses, exprime le pronom *même*. Par ex. בְּעֶצֶם הַיּוֹם הַזֶּה, *le même jour*, Exod. XII, 17. — כְּעֶצֶם הַשָּׁמַיִם, *comme le ciel lui-même*, Ex. XXIV, 10.

§ 590. 3° אִישׁ (*homme*, *vir*) seul, ou répété deux fois, sert à exprimer :

a) *Quelqu'un*, *quelqu'une* (aliquis). Par ex. אִם יוּכַל אִישׁ לִמְנוֹת אֶת־עֲפַר הָאָרֶץ, *si quelqu'un peut compter la poussière de la terre*, Gen. XIII, 16. — אִישׁ אִישׁ כִּי יִהְיֶה טָמֵא לָנֶפֶשׁ, *quand quelqu'un sera souillé par un mort*, Nomb. XI, 10.

b) *Chacun*, *chacune* (quisque). Par. ex. מָכְרוּ מִצְרַיִם אִישׁ שָׂדֵהוּ, *les Egyptiens vendirent chacun son champ*, Gen. XLVII, 20. — וַיָּבֹאוּ כָּל־הַחֲכָמִים אִישׁ־אִישׁ מִמְּלַאכְתּוֹ, *tous les hommes d'esprit vinrent chacun d'auprès de son ouvrage*, Ex. XXXVI, 4.

Remarque. Quelqu'un peut aussi être exprimé par אָדָם *(homme)* et par נֶפֶשׁ *(âme)*. Par ex. אָדָם כִּי יַקְרִיב, *quand quelqu'un offrira*, Lév. I, 2. —

נֶפֶשׁ כִּי תֶחֱטָא, *quand quelqu'un aura péché*, Lév. IV, 2.

Chaque se trouve aussi désigné par כֹּל *(tout)*; dans ce cas le substantif qu'il précède n'a jamais l'article. Par ex. כָּל־עָם, *chaque peuple*, Est. III, 8. — כָּל־עִיר, *chaque ville*, Jérém. XLVIII, 8.

§ 591. 4° אִישׁ *(homme)* lié avec אָח *(frère)*, ou רֵעַ *(compagnon, socius)*, ou, pour les objets féminins, אִשָּׁה *(femme)* liée avec אָחוֹת *(sœur)*, ou רְעוּת *(compagne, socia)*, expriment notre *l'un et l'autre*. Par ex. וַיִּפָּרְדוּ אִישׁ מֵעַל אָחִיו, *et ils se séparèrent l'un de l'autre*, Gen. XIII, 11. — וַיֹּאמְרוּ אִישׁ אֶל־רֵעֵהוּ, *et ils se dirent les uns aux autres*, Jug. VI, 29. — חֲמֵשׁ הַיְרִיעֹת תִּהְיֶיןָ חֹבְרֹת אִשָּׁה אֶל־אֲחֹתָהּ, *cinq de ces tapis seront attachés l'un à l'autre*, Ex. XXVI, 3. — וְשָׁם נִקְבְּצוּ דַיּוֹת אִשָּׁה רְעוּתָהּ, *là seront assemblés les vautours ensemble*, Es. XXXIV, 15.

CHAPITRE CINQUIÈME.

SYNTAXE DES PARTICULES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 592. Nous avons déjà remarqué § 437 que les particules hébraïques sont, à peu d'exceptions près, toutes originairement des noms, et qu'elles manifestent

encore ce caractère de différentes manières; en prenant, par exemple, des suffixes, en paraissant sous la forme d'un pluriel et même en état construit.

Cette origine des particules a pour résultat de faire paraître sous différentes acceptions la même particule et de se lier aisément avec d'autres, pour en former de nouvelles.

C'est ainsi que אַחַר est à la fois *adverbe* et *préposition*, qu'il peut se lier avec une autre préposition qui modifie son sens de *préposition*, et avec אֲשֶׁר pour former une *conjonction*, comme le prouvent les exemples suivans :

a) אַחַר, *adv.* וְאַחַר בָּאוּ מֹשֶׁה וְאַהֲרֹן, *et après, Moïse et Aaron s'en allèrent*, Ex. V, 1.

b) אַחַר, *prép.* אַחַר הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה, *après ces choses*, Gen. XV. 1.

c) אַחַר lié avec une autre *prép.* : אֲנִי לְקַחְתִּיךָ.... מֵאַחַר הַצֹּאן, *je t'ai pris.... d'auprès des brebis*, 2 Sam. VII, 8.

d) אַחַר lié avec אֲשֶׁר *conj.* : אַחַר אֲשֶׁר הֻכְּתָה הָעִיר, *après que la ville fut frappée*, Ez. XL, 1.

Un autre exemple de la flexibilité des particules hébraïques se montre dans l'*adverbe* שָׁם, *là (ibi)*, qui signifie avec le signe de la relation (אֲשֶׁר שָׁם), *où (ubi)*; avec le ה *local* (שָׁמָּה), *là* (avec un verbe de mouvement, *eo*) et אֲשֶׁר שָׁמָּה, *où, (quo)*; composé avec la *préposition* מִן (מִשָּׁם), *de là (inde)* et אֲשֶׁר מִשָּׁם, *d'où (unde)*.

Cette facilité de formation et de composition des particules donne à la langue hébraïque une grande ri-

chesse d'expression et de l'énergie au langage. Mais ni la recherche de toutes les particules et de leurs différens composés, ni leurs modifications par rapport au sens, ne peuvent entrer dans le plan de cet ouvrage. Il suffit d'avoir rendu attentif le lecteur à ce principe de la langue, et il appartient à la lexicographie d'énumérer et de classer tous ces phénomènes [comp. § 454] (1).

En traitant donc des différentes classes des particules nous omettrons tout ce qui est plutôt du ressort des lexiques.

ARTICLE PREMIER.

Des Adverbes.

§ 593. 1° Les *adverbes* ne se mettent pas seulement avec les *verbes* (Par ex. וַיִּשְׂמַח מְאֹד, *il se réjouit fort*, 1 Rois V, 21), mais ils se placent aussi avec les

(1) Nous pouvons avec confiance renvoyer les jeunes hébraïsans aux lexiques, attendu que les lexicographes modernes ont travaillé avec beaucoup de succès, et perfectionné les articles qui traitent des particules sous tous les rapports, principalement sous celui de l'analyse logique des diverses significations des mots qui composent ces parties du discours, autrefois si négligées.

Nous croyons donc rendre service à tous ceux qui s'occupent de l'hébreu en indiquant entre autres bons ouvages de ce genre qui nous paraissent pouvoir particulièrement être mis entre leurs mains, les suivants :

Lexicon manuale hebraïcum et chaldaïcum in Veteris Testamenti libros.... elaboravit G. Gesenius. *Lipsiæ* 1833.

Lexicon manuale hebraïcum et chaldaïcum in Veteris Testamenti libros.... edidit G. B. Winer. *Lipsiæ* 1828.

substantifs. Par ex. מְעַט מַיִם, *peu d'eau*, Gen. XVIII, 4. — חֲבָרַיִךְ מְאֹד, *le grand nombre de tes sortilèges* (proprement : *tes sortilèges beaucoup*), Es. XLVII, 9.

Il arrive quelquefois que le substantif se met en *état construit*, comme si l'adverbe était un véritable nom. Par ex. מְתֵי מְעָט, *peu de monde*, Deut. XXVI, 5. Le français présente quelque chose d'analogue.

§ 594. 2° Deux adverbes, l'un d'une signification *affirmative*, et l'autre *négative*, ont un caractère particulier. Ce sont יֵשׁ et אַיִן [ou plus souvent אֵין (1)]. Tous les deux expriment, outre leur signification adverbiale, affirmative et négative, le *temps* et la *personne* du verbe substantif *être*, exigés par le contexte, de sorte que dans l'usage ils se présentent comme une espèce de verbes impersonnels : יֵשׁ, *il y a*, *il existe;* אַיִן (אֵין) = לֹא יֵשׁ, *il n'y a pas*, *il n'existe pas*.

a) יֵשׁ. Exemples : יֵשׁ יְהוָה בַּמָּקוֹם הַזֶּה, *l'Eternel est en ce lieu-ci*, Gen. XXVIII, 16. — אִם יֵשׁ עֹשֶׂה מִשְׁפָּט, *s'il y a quelqu'un qui fasse la justice*, Jérém. V, 1.

Si le pronom *personnel* est sujet de la phrase, dont l'idée verbale est exprimée par יֵשׁ, il se lie à ce der-

(1) אַיִן, s'il précède le substantif ou s'il prend des suffixes, se raccourcit en אֵין (tel que בַּיִת en בֵּית, v. § 344), et révèle aussi par-là encore plus clairement son origine nominale. Ce changement de voyelle n'exerce cependant aucune influence sur sa signification.

nier sous la forme d'un *suffixe* (comp. § 407). Par ex. אִם יֶשְׁנוֹ בָאָרֶץ, *s'il est dans le pays*, 1 Sam. XXIII, 23. — אִם יֶשְׁךָ מוֹשִׁיעַ בְּיָדִי אֶת־יִשְׂרָאֵל, *si tu vas délivrer* (proprement : *s'il y a toi délivrant*) *Israël par ma main*, Jug. VI, 36.

b) אַיִן correspond tout-à-fait à יֵשׁ, avec la seule différence que le premier implique l'idée de négation, de non-existence. Par ex. וְאָדָם אַיִן, *il n'y avait point d'homme*, Gen. II, 5. — וְאָמְרוּ אָיִן, *et on a répondu : il n'y est point*, 1 Rois XVIII, 10. — אֵין יְהוָה בְּקִרְבְּכֶם, *l'Eternel n'est point au milieu de vous*, Nomb. XIV, 42. — בַּיָּמִים הָהֵם אֵין מֶלֶךְ בְּיִשְׂרָאֵל, *en ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël*, Jug. XVII, 6.

S'il se lie à un *verbe*, celui-ci se met au participe, parce que אַיִן exprime déjà l'idée de *être* (comparez par rapport à יֵשׁ, auquel s'applique la même règle, l'exemple cité plus haut, Jug. VI, 36).

Par ex. אֵין פּוֹתֵר אֹתָם, *il n'y avait personne qui les interprétât* (proprement : *il n'y avait* [personne] *interprétant eux*), Gen. XLI, 8. — אֶת־דָּתֵי הַמֶּלֶךְ אֵינָם עֹשִׂים, *il ne font point les lois du roi*, Est. III, 8.

Il prend aussi, comme on vient de le voir dans l'exemple précédent, de même que יֵשׁ, le pronom *personnel* en forme de suffixe. Comparez en outre : אֵינֶנּוּ כִּי לָקַח אֹתוֹ אֱלֹהִים, *il ne se trouva plus, parce que Dieu l'avait pris*, Gen. V, 24. — אֵינְכֶם מַאֲמִינִם, *vous n'étiez point croyant*, Deut. I, 32.

§ 595. 3° Quant aux particules d'*affirmation* et de

négation proprement dites, la langue hébraïque n'en a formé que pour la *négation*.

אֲבָל qui quelquefois peut être traduit par *oui*, ne s'emploie cependant pas pour la simple *affirmation*. Pour exprimer cette dernière, on se sert, si elle se rapporte à une *personne*, d'un pronom *personnel* ou d'une périphrase équivalente, et se rapportant à des *choses*; le mot qui désigne l'objet en question, est répété par celui qui répond. Par ex. *Es-tu Hasaël? il répondit :* אָנֹכִי, 2 Sam. II, 20. — *Es-tu Tsiba? il répondit :* עַבְדֶּךָ *(ton serviteur)*, 2 Sam. IX, 2. — *Saül descendra-t-il* (הֲיֵרֵד)?... *le Seigneur répondit :* יֵרֵד, 1 Sam. XXIII, 11; et ✝ 12, *me livreront-ils* (הֲיַסְגִּרֻנִי)? *le Seigneur répondit* : יַסְגִּירוּ.

§ 596. Pour la *négation* positive on se sert de l'adverbe de négation לֹא. Par ex. וַיֹּאמֶר אֵלָיו... צֵא וַיֹּאמֶר לֹא, *et il lui dit : sors, et il dit : non*, 1 Rois II, 30.— הַאֶפְרָתִי אַתָּה וַיֹּאמֶר לֹא, *es-tu Ephratien? et il dit : non*, Jug. XII, 5.

Quelquefois on trouve אַל employé dans le même sens. Par ex. וַיֹּאמֶר לוֹ מֶלֶךְ יִשְׂרָאֵל אַל, *et le roi d'Israël lui dit : non*, 2 Rois III, 13.

Ordinairement on se sert de אַל comme du grec μή, pour exprimer une négation avec l'idée accessoire d'exhortation ou de conseil.

Par ex. אַל בְּנֹתַי, *non, mes filles*, Ruth I, 13. — אַל נָא תְהִי מְרִיבָה בֵּינִי וּבֵינֶךָ, *je te prie qu'il n'y ait point de dispute entre moi et toi*, Gen. XIII, 8.— אַל תַּבִּיט אַחֲרֶיךָ וְאַל תַּעֲמֹד בְּכָל־הַכִּכָּר, *ne regarde point derrière toi, et ne t'arrête point dans toute la plaine*, Gen. XIX, 17.

§ 597. 4° *L'interrogation directe* est ordinairement formée par הֲ (v. § 443). Par ex. הֲשֹׁמֵר אָחִי אָנֹכִי, *suis-je le gardien de mon frère, moi?* Gen. IV, 9.

L'interrogation *indirecte* l'est également par הֲ ou par אִם. Par ex. *Il lâcha un pigeon,* לִרְאוֹת הֲקַלּוּ הַמַּיִם, *pour voir si les eaux étaient allégées*, Gen. VIII, 8. — נִרְאֶה אִם פָּרְחָה הַגֶּפֶן, *voyons si la vigne est avancée*, Cant. VII, 13.

Souvent on omet toute particule, et ce n'est que le *ton* de la voix qui doit faire ressortir la question. Par ex. אַתָּה־זֶה בְּנִי עֵשָׂו, *es-tu toi-même mon fils Esaü?* Gen. XXVII, 24. — וַאֲנִי לֹא אָחוּס עַל נִינְוֵה, *et moi, n'épargnerais-je point Ninive?* Jon. IV, 11.

§ 598. L'interrogation *disjonctive* (*utrum — an*, est-ce que — ou si?...), de même que toute question *répétée*, se trouve ordinairement avec הֲ dans le premier membre, et avec אִם dans le second. Par ex. (*vous verrez*).... *quel est le terroir,* הַשְּׁמֵנָה הִיא אִם רָזָה הֲיֵשׁ בָּהּ עֵץ אִם אַיִן, *s'il est gras ou maigre, s'il y a des arbres ou non*, Nomb. XIII, 20. — הַלְּבֶן מֵאָה שָׁנָה יִוָּלֵד וְאִם שָׂרָה הֲבַת תִּשְׁעִים שָׁנָה תֵּלֵד, *naîtrait-il un fils à un homme âgé de cent ans? et Sara âgée de quatre-vingt-dix ans aurait-elle un enfant?* Gen. XVII, 17. — הֲיִנְטֹר לְעוֹלָם אִם יִשְׁמֹר לָנֶצַח, *tiendra-t-il sa colère à toujours, et la gardera-t-il à jamais?* Jérém. III, 5.

§ 599. Voici quelques *remarques* sur l'emploi particulier de la forme interrogative.

a) L'interrogation a quelquefois une signification

négative. Par ex. הַאַתָּה תִּבְנֶה לִּי בַיִת, *me bâtirais-tu une maison?* pour *ce ne sera pas toi qui m'en bâtiras une*, 2 Sam. VII, 5.

b) Quelquefois aussi elle est employée dans un sens *affirmatif*. Par ex. הֲכִי קָרָא שְׁמוֹ יַעֲקֹב, *n'est-ce pas, il s'appelle Jacob?* pour *c'est avec raison qu'il s'appelle Jacob*, Gen. XXVII, 36. – הֲנִגְלֹה נִגְלֵיתִי אֶל־בֵּית אָבִיךָ, *ne me suis-je pas clairement manifesté* (v. § 498) *à la maison de ton père?* pour *certes*, *je me suis*, etc. 1 Sam. II, 27.

C'est principalement הֲלֹא *(nonne?)* qu'on trouve employé dans ce sens. Par ex. הֲלֹא צִוִּיתִי אֶת־הַנְּעָרִים *voici, j'ai donné l'ordre aux serviteurs*, Ruth. II, 9.

c) L'interrogation donne quelquefois au verbe de la phrase, le sens d'un *optatif*. Par ex. מִי יְשִׂמֵנִי שֹׁפֵט בָּאָרֶץ, *qui m'établira juge dans le pays?* pour *ô! que ne m'établit-on*, etc., 2 Sam. XV, 4. — מִי יִתֵּן מוּתִי אֲנִי תַחְתֶּיךָ, *que je fusse mort moi-même pour toi!* 2 Sam. XIX, 1.

Art. II.

Des Prépositions.

§ 600. Pour ce qui concerne l'origine des *prépositions*, leur affinité avec les autres classes de particules, notamment les adverbes, leur composition avec d'autres prépositions et leur signification, nous en appelons à ce que nous avons dit §§ 106, 437, 438 et 592.

Remarque. C'est surtout la préposition מִן dont on se sert pour la composition avec d'autres préposi-

tions. Le français *de* présente quelque chose d'analogue. Par ex. מֵעַל, *de dessus;* מִתַּחַת, *de dessous;* מֵעִם, *de chez.*

§ 601. Quelques-unes des *lettres préfixes* (§ 442) appartiennent aussi aux prépositions. Ce sont les préfixes בְּ, *dans*, *en;* כְּ, *comme;* לְ, signe du *datif*, et מ abréviation de מִן, *de.*

Nous nous contentons de donner quelques règles sur le לְ, dont l'emploi est plus compliqué que celui des autres lettres préfixes. En disant cela, c'est principalement sa liaison avec le *substantif* que nous avons en vue, parce que la théorie de sa syntaxe est beaucoup plus simple, quand il se place devant l'infinitif (לִרְאוֹת, *pour voir;* לֵאמֹר, *pour dire*, *en disant*, v. §§ 507 et 508), ou s'il dépend immédiatement du verbe en désignant l'objet indirect (קָרַב לְ, *s'approcher de...*, הִקְשִׁיב לְ, *faire attention à...*).

§ 602. La place du לְ *préfixe* dans la phrase est devant l'*objet indirect*, et il sert à le mettre en rapport avec le verbe ou avec un autre nom, ou enfin à le déterminer d'une manière quelconque.

1° La relation qu'il établit entre deux noms n'est pas aussi intime que celle du *génitif* ou *état construit*. Cependant assez souvent on l'emploie pour ce dernier (Par ex. הַצֹּפִים לְשָׁאוּל, *les sentinelles* A *Saül*, pour *les sentinelles* DE *Saül*, 1 Sam. XIV, 16); principalement pour éviter un trop grand nombre d'*états construits* dépendant l'un de l'autre (comp. § 544 et פֶּתַח הַבַּיִת לֶאֱלִישָׁע, *la porte de la maison d'Elisée*, 2 Rois V, 9), ou dans le cas où le *nom ré-*

gissant ne doit pas être aussi déterminé qu'il le serait dans l'*état construit*. Par ex. מִזְמוֹר לְדָוִד, veut dire *un cantique de David*, *un cantique composé par David*, tandis que מִזְמוֹר דָּוִד serait *le cantique de David* (1).

Le לְ *préfixe* devra aussi être regardé comme une périphrase semblable du génitif dans des phrases comme celle-ci : נִינְוֵה הָיְתָה עִיר גְּדוֹלָה לֵאלֹהִים (ici אֱלֹהִים avec לְ devra être pris dans le sens d'un génitif remplaçant l'adjectif, comp. § 556), *Ninive était une grande ville de Dieu*, Jon. III, 3.

De même après des *noms de nombre*. Par ex. בִּשְׁנַת שְׁתַּיִם לְדָרְיָוֶשׁ, *dans la seconde année de Darius*, Agg. I, 1. — בְּשִׁבְעָה לַחֹדֶשׁ, *au septième* [jour (v. § 567, rem. 2)] *du mois*, 2 Rois XXV, 8.

2° Dans les exemples suivans, la transition du *datif* au *génitif* se montre plus clairement. La signification fondamentale du לְ comme *préposition* ressort davantage. Ex. וַיַּעַשׂ מָסָךְ לְפֶתַח הָאֹהֶל, *et il fit un voile à (pour) la porte* (= *le voile de la porte*) *de la tente*, Ex. XXXVI, 37. — הֲדֹם לְרַגְלֶיךָ, *un marche-pied à tes pieds* = *le marche-pied de tes pieds*, Ps. CX, 1.

3° Quand לְ désigne l'*objet agissant* (chez les grammairiens לְ *autoris* et *causæ*), il y a lieu à des locutions comme les suivantes : יוֹם לַיהוָה, *un jour* (assigné) *par l'Eternel*, Es. II, 12. — הִכָּה לְפִי חֶרֶב,

(1) Assez souvent (par ex. Ps. 25, 26 et 27) le mot מִזְמוֹר est omis, et le titre des Psaumes ne porte que לְדָוִד; il doit alors être suppléé.

frapper au tranchant de l'épée. — לַיהוָה מָגִנֵּנוּ וְלִקְדוֹשׁ יִשְׂרָאֵל מַלְכֵּנוּ, *notre bouclier est l'Eternel et notre roi le Saint d'Israël*, Ps. LXXXIX, 19.

C'est principalement avec les verbes *passifs* qu'il se trouve dans ce sens. Par ex. בָּרוּךְ אַתָּה לַיהוָה, *béni sois-tu de par l'Eternel*, 1 Sam. XV, 13. — גַּם לְרֵעֵהוּ יִשָּׂנֵא רָשׁ, *même de son ami, le pauvre est haï*, Prov. XIV, 20.

4° Dans un grand nombre de cas, לְ *préfixe* devra être traduit par *quant à*. Par ex. אִמְרִי לִי אָחִי הוּא, *dis, quant à moi, c'est mon frère*, Gen. XX, 13. — לְיִשְׁמָעֵאל שְׁמַעְתִּיךָ, *quant à Ismaël, je t'ai exaucé*, Gen. XVII, 20. — צִוָּה לוֹ הַמֶּלֶךְ, *le roi avait ordonné* (ainsi) *quant à lui*, Esth. III, 2.

5° Enfin le לְ *préfixe* sert à désigner certains rapports tels que les suivans : לַבֹּקֶר וְלָעֶרֶב, *le matin et le soir*, 1 Chron. XVI, 40. — לְמִינוֹ, *selon son espèce*, Gen. I, 11. — לֹא לְמַרְאֵה עֵינָיו יִשְׁפּוֹט, *il ne juge point sur la vue de ses yeux*, Es. XI, 3. — לַפֶּתַח חַטָּאת רֹבֵץ, *le péché guette à la porte*, Gen. IV, 7. — שֵׁב לִימִינִי, *assieds-toi à ma droite*, Ps. CX, 1.

---

§ 603. Il nous reste à remarquer une particularité du *style poétique;* c'est que, lorsqu'une préposition se trouve devant un mot du premier hémistiche d'un verset et lorsqu'elle doit être répétée devant un mot du second membre, elle se trouve omise et doit être suppléée. Par ex. (pour וּלְהֵיכָל) לֵאמֹר לִירוּשָׁלַםִ תִּבָּנֶה וְהֵיכָל תִּוָּסֵד, *disant à Jérusalem : tu seras rebâtie, et*

(AU) *templé : tu seras fondé*, Es. XLIV, 28. — יַעֲשֶׂה חֶפְצוֹ בְּבָבֶל וּזְרֹעוֹ כַּשְׂדִּים, (pour בְּכַשְׂדִּים) *il mettra en exécution son bon plaisir contre Babylone, et son bras* (sera CONTRE) *les Chaldéens*, Es. XLVIII, 14. — יָרִיעוּ עָלֵימוֹ (1) כַּגַּנָּב (pour כְּעַל הַגַּנָּב), *on crie après eux comme (APRÈS) un larron*, Job XXX, 5.

ART. III.

Des Conjonctions.

§ 604. 1° Le *nombre* des conjonctions, de même que la précision du langage qu'elles sont destinées à produire, est considérablement augmenté par אֲשֶׁר et כִּי, par le moyen desquels une grande partie des prépositions, en se combinant avec eux, peuventau ssi servir de conjonctions.

Quant à אֲשֶׁר, voyez plus bas § 606.

Nous citerons comme prépositions devenues conjonctions par la liaison avec כִּי, entr'autres les suivantes : עַד כִּי, *jusqu'à ce que;* יַעַן כִּי et תַּחַת כִּי, *parceque*, etc.

On forme aussi de nouvelles conjonctions par la combinaison de deux conjonctions. Par ex. גַּם כִּי, *quoique, quand même;* אַף כִּי, *à plus forte raison;* כִּי אִם, *mais;* etc.

§ 605. 2° La particule de cette classe qui se présente le plus souvent est le ו *copulatif*.

On le trouve quelquefois dans des liaisons où une conjonction copulative proprement dite ne serait

(1) Pour עֲלֵיהֶם, v. § 422.

nullement en place, et où il n'est destiné qu'à faire ressortir une idée accessoire qui vient renforcer l'idée principale, comme dans les phrases suivantes : צָר וּסְבִיב, *l'ennemi et cela tout autour*, Amos. III, 11. — הַשָּׁמַיִם וּשְׁמֵי הַשָּׁמַיִם, *les cieux, même les cieux des cieux*, 1 Rois VIII, 27. — וַיִּקְבְּרֻהוּ בָרָמָה וּבְעִירוֹ, *et ils l'avaient enseveli à Rama, qui était sa ville*, 1 Sam. XXVIII, 3. — וְהָיוּ לְאֹתֹת וּלְמוֹעֲדִים, *et qu'ils servent de signes, c'est-à-dire pour les saisons*, Gen. I, 14.

Dans d'autres cas il s'éloigne tellement de sa destination copulative, qu'il tient lieu même d'une conjonction *adversative*. Par ex. וְאָנֹכִי נָכְרִיָּה, *cependant je suis étrangère*, Ruth II, 10. — וְאַיֵּה הַשֶּׂה לְעֹלָה, *mais où est la bête pour l'holocauste?* Gen. XXII, 7. — וַאֲשֶׁר יִהְיֶה לְךָ, *mais ce que tu auras*, Deut. XV, 3.

§ 606. 3° אֲשֶׁר, une des conjonctions les plus fréquentes qu'on rencontre, a des significations très-variées. Par ex. *puisque, parce que*, (אֲשֶׁר יֶחֶטְאוּ, *parce qu'ils ont péché*, 1 Rois VIII, 33), *afin que* (*confondons leur langage*, אֲשֶׁר לֹא יִשְׁמְעוּ, *afin qu'ils n'entendent point*, Gen. XI, 7), *si* (אֲשֶׁר נָשִׂיא יֶחֱטָא, *si un des principaux a péché*, Lév. IV, 22), etc.

En outre il sert, comme nous l'avons déjà dit au commencement de cet article, à mettre en rapport avec des phrases entières des particules qui, d'après leur nature, ne pourraient se lier à des phrases comme telles. Par ex. אַחֲרֵי אֲשֶׁר כָּרְתוּ לָהֶם בְּרִית, *après qu'ils eurent traité alliance avec eux*, Jos. IX, 16; ce

n'est que par אֲשֶׁר que la préposition אַחַר a pu se lier avec le verbe כָּרַתִּי — עַל אֲשֶׁר עָזְבוּ, *c'est parce qu'il ont abandonné*, Deut. XXIX, 24. — כַּאֲשֶׁר צִוָּה מֹשֶׁה, *comme Moïse avait commandé*, Jos. VIII, 31. Dans cet exemple la lettre préfixe כְּ n'aurait pas pu se lier avec צִוָּה, sinon par אֲשֶׁר.

§ 607. 4° La conjonction אִם dont on se sert pour adjurer ou prêter un serment, implique ordinairement l'idée d'une *négation*, et avec לֹא une *affirmation*. Par ex. *Je vous adjure par....*, אִם תָּעִירוּ, *que vous ne réveilliez point*, Cant, II, 7. — נִשְׁבַּע יְהוָה צְבָאוֹת לֵאמֹר אִם לֹא כַּאֲשֶׁר דִּמִּיתִי כֵּן הָיָתָה, *l'Eternel des armées a juré, en disant : Certes, ainsi que je l'ai pensé, ainsi il arrivera*, Es. XIV, 24.

Pour comprendre la phrase avec אִם il faut faire précéder l'imprécation comme on la trouve dans le passage suivant : כֹּה יַעֲשֶׂה־לְּךָ (1) אֱלֹהִים וְכֹה יוֹסִיף אִם תְּכַחֵד מִמֶּנִּי דָבָר, *ainsi Dieu te fasse et ainsi il y ajoute, si tu me caches un mot*, 1 Sam. III, 17.

Mais en racontant, on omit dans le principe cette formule, probablement par un sentiment de délicatesse religieuse ; de là cette manière de parler elliptique dont nous avons déjà donné quelques exemples, auxquels nous ajoutons encore celui-ci : הִשָּׁבְעָה לִּי בֵאלֹהִים אִם תְּמִיתֵנִי וְאִם תַּסְגִּרֵנִי בְּיַד־אֲדֹנִי, *jure-moi par Dieu que tu ne me feras point mourir, et que tu ne me livreras point entre les mains de mon maître*, 1 Sam. XXX, 15.

(1) Le *Daguesh* dans לְּ est *euphonique*, comp. § 63.

Une fois que cette phrase elliptique fut passée dans l'usage, on l'employa même dans les cas où on fit précéder des adjurations auxquelles אִם ne convient pas proprement.

C'est ainsi qu'on trouve : חֵי נַפְשְׁךָ הַמֶּלֶךְ אִם יָדָעְתִּי, *par la vie de ton ame, ô roi, je ne sais pas*, 1 Sam. XVII, 55.

Art. IV.

Des Interjections.

§ 608. Les *interjections* qui expriment la *douleur*, le *chagrin*, se lient ordinairement avec les prépositions לְ, אֶל, עַל. Par ex. הָהּ לַיּוֹם, *ah! quelle journée!* Ez. XXX, 2. — הוֹי אֶל־נְבוֹ, *malheur à Nébo!* Jérém. XLVIII, 1. — הוֹי עֲלֵיהֶם, *malheur à eux!* Jérém. L, 27.

Cependant on les trouve aussi sans prépositions. Par ex. הוֹי חֲכָמִים בְּעֵינֵיהֶם, *malheur à ceux qui sont sages à leurs yeux*, Es. V, 21.

§ 609. *a*) L'*interjection* הִנֵּה prend aussi des suffixes (§ 439, 3) qui ont la signification des suffixes *verbaux*, c'est-à-dire qu'ils expriment l'*accusatif* (comp. §§ 404 et 405, c). C'est pourquoi הִנֵּה prend la forme des suffixes verbaux dans le cas où ils diffèrent, par la forme, des suffixes ajoutés au nom (§ 427). Ainsi הִנְנִי, ou avec le נ *épenthétique* (v. § 426, la fin) הִנֵּנִי, *me voici*, et non הִנִּי, ce qui était le suffixe nominal.

b) אַשְׁרֵי est pour la forme l'*état construit plur.* d'un sing. אֶשֶׁר, mais pour l'usage il est *interjection*.

Par ex. אַשְׁרֵי הָאִישׁ, *bienheureux l'homme*, Ps. I, 1.— אַשְׁרֵי אֲנָשֶׁיךָ אַשְׁרֵי עֲבָדֶיךָ, *ô! que bienheureux sont tes gens! ô! que bienheureux sont tes serviteurs*, 1 Rois X, 8.

Cette interjection aussi prend des *suffixes*. Par ex. אַשְׁרֶיךָ יִשְׂרָאֵל, *ô! que tu es heureux, Israël!* Deut. XXXIII, 29.

c) Une petite particule que nous ne pouvons que très-difficilement rendre dans nos langues, et qui est destinée à donner à la phrase l'expression d'une prière obligeante, d'un désir modeste, est l'interjection נָא. Comparez la phrase suivante : אִם נָא מָצָאתִי חֵן בְּעֵינֶיךָ אַל נָא תַעֲבֹר מֵעַל עַבְדֶּךָ, *si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, ne passe pas, je te prie, de devant ton serviteur* (mais arrête-toi), Gen. XVIII, 3.

APPENDICE.

ANALYSE GRAMMATICALE

DU PSAUME XXIII (1).

§ 1.

TEXTE : מִזְמוֹר לְדָוִד יְהוָה רֹעִי לֹא אֶחְסָר

TRADUCTION LITTÉRALE : *Cantique de David. L'Eternel* (est) *mon berger; je ne manque de rien.*

ANALYSE : מִזְמוֹר] *chant, cantique,* subst. masc. de la racine זָמַר, *tailler* (se dit des arbres); dans le Pihel (v. § 117) l'idée du Kal est appliquée aux paroles, et il signifie, prononcer des paroles mesurées, cadencées, c'est-à-dire *chanter*. Le subst. qui en est formé, l'est au moyen du מ *hèèmantique* (v. §§ 295 et 290).

לְדָוִד] *de David*. Sur l'emploi du ל préfixe dans ce cas v. § 602, 1, et sur l'orthographe défective du nom, § 83.

(1) En ajoutant l'analyse d'un psaume à cette grammaire, notre but ne pouvait être que *grammatical* et nullement *exégétique*. On y trouvera donc l'explication grammaticale de chaque mot, et des renvois continuels à la grammaire, dont elle doit montrer l'usage aux commençants.

יְהוָה] *Nom propre de la divinité manifestée.* Les voyelles de ce mot sont prises de אֲדֹנָי, *Seigneur* (v. § 305), pour qu'on lise *Adonaï*. Le *Sheva composé* (ֲ) du א s'est changé en *Sheva simple* en se plaçant sous le י, parce que ce dernier n'en a pas besoin (comp. § 75). Les voyelles propres du nom ineffable יהוה ne peuvent pas être déterminées avec certitude. La ponctuation אֲדֹנָי est un *Keri perpétuel* (v. § 51, 4). La prononciation *Jehova* ne peut pas être justifiée ; parce que en lisant ainsi, on réunit en un mot des consonnes et des voyelles qui appartiennent à deux mots différens.

רֹעִי] *mon berger*, forme composée du part. act. Kal de la racine רָעָה, *paître*, devenu substantif, et du pronom *suffixe* de la 1re pers. sing. masc. Sur la déclinaison de רֹעֶה comp. § 350 et Tabl. N.

Sous le rapport syntactique le verbe *être* doit être suppléé (v. § 462).

לֹא] *non, ne pas*, adverbe de négation.

אֶחְסָר] *je ne manque de rien, je n'ai point de disette*, 1re pers. sing. fut. Kal de la racine חָסֵר (verbe E, v. § 145). Le ח a contre la règle générale (§ 75) *Sheva simple* selon § 164. — Le ָ sous ס est à cause de l'accent *Sillouk* (ֽ) qui fait *pause* (v. §§ 41 et 103), et se trouve pour ַ que les verbes E prennent au futur (v. § 148).

Le futur dans ce verset et dans les deux versets qui suivent, est le futur *descriptif*, dont nous avons parlé § 486, et qui devra être traduit par notre présent.

ⱱ 2.

TEXTE : בִּנְאוֹת דֶּשֶׁא יַרְבִּיצֵנִי עַל־מֵי מְנֻחוֹת יְנַהֲלֵנִי :

TRAD. LITT. : *Dans des parcs de verdure il me fait reposer; le long des eaux de repos il me mène.*

ANAL. : בִּנְאוֹת] *dans des parcs de*, état construit plur. du subst. נָאָה (IIᵉ décl., Tabl. O), de la racine נָאָה = נָוָה, *demeurer*, avec בְּ préfixe. Ce dernier a ִ à cause du ְ qui suit (v. § 90).

דֶּשֶׁא] *de verdure;* ce mot désigne l'*herbe jeune et tendre*. — נְאוֹת דֶּשֶׁא, est un des *états construits* dont nous avons parlé § 556; *des parcs de verdure* sont des parcs couverts de verdure, des *parcs herbeux*.

יַרְבִּיצֵנִי] *il me fait reposer*, 3ᵉ pers. masc. sing. fut. Hiph. avec le suffixe de la 1ʳᵉ pers. sing. La racine רָבַץ a dans le Kal la signification de *se coucher*, en parlant des animaux. Par ex. Gen. XLIX, 10. Le Hiph. *faire coucher*, *faire camper*, est un terme usité chez les pâtres, comp. Cant. I, 7.

עַל] *sur*, *le long de*, prép., comp. § 441.

מֵי] *eaux de*, état constr. de מַיִם, *eau*. Sur la déclinaison de מַיִם comparez § 368.

מְנֻחוֹת] *repos*, plur. de מְנוּחָה, *repos*, subst. dérivé de נוּחַ, *se reposer*. Le plur. מְנֻחוֹת, au lieu du sing. comme cela se rencontre souvent avec des mots qui expriment des idées abstraites (v. § 526).

Le génitif est le même que dans le premier hémistiche, *eaux de repos*, pour *eaux tranquilles*.

יְנַהֲלֵנִי] *il me conduit*, 3ᵉ pers. masc. sing. fut. Pihel, avec le suff. de la 1ʳᵉ pers. sing. La racine נָהַל

n'est pas usitée dans le Kal. Le Pihel a la signification de *conduire* avec l'idée accessoire de *surveillance*. Le *Daguesh fort caractéristique* du Pihel, n'est pas exprimé dans la 2ᵉ radicale parce qu'elle est *gutturale*, et n'est pourtant pas compensé par la prolongation de la voyelle précédente, comme cela arrive, du reste, ordinairement devant ה et ח (comp. §§ 74 et 171, 3).

Quant aux deux futurs de ce verset sous le rapport de la syntaxe, comparez ce que nous avons dit sur celui du premier verset.

✝ 3.

TEXTE : נַפְשִׁי יְשׁוֹבֵב יַנְחֵנִי בְמַעְגְּלֵי־צֶדֶק לְמַעַן שְׁמוֹ׃

TRAD. LITT. : *Mon ame il restaure ; il me conduit dans les ornières de la droiture à cause de son nom.*

ANAL. : נַפְשִׁי] *mon ame*, subst. fém. (forme ségolée, § 341) avec le suff. de la 1ʳᵉ pers. sing. — נַפְשִׁי est le régime de יְשׁוֹבֵב, et devrait, étant déterminé par un suffixe, être précédé de la particule אֵת (§ 548). Mais ce dernier se trouve souvent omis dans les livres poétiques. Voyez la remarque ajoutée au dernier paragraphe cité.

יְשׁוֹבֵב] *il restaure*, 3ᵉ masc. sing. fut. Pilel (v. § 229) de la racine שׁוּב, au Kal *retourner;* au Hiphil et au Pilel, *conduire en arrière*, *ramener ; ramener l'ame* se dit en hébreu pour *restaurer, rafraîchir*. Comparez la phrase française *ramener les esprits vitaux*.

יַנְחֵנִי] *il me conduit*, 3ᵉ masc. sing. fut. Hiph. avec le suff. de la 1ʳᵉ pers. sing. La racine נָחָה a dans

le Kál et dans le Hiph. la signification de *conduire*. La 3ᵉ radicale ה a disparu devant le suffixe (v. § 263). Le נ au contraire, s'est maintenu contre la règle générale (§ 182, *a*) à cause de la gutturale ח qui suit (comp. § 186).

בְּמַעְגְּלֵי] *dans les ornières de*, état constr. plur. du subst. masc. מַעְגָּל, *ornière*, de la racine inusitée עָגַל, qui renferme la signifiation de quelque chose de rond et de roulant. De cette racine dérivent עֲגָלָה, *le chariot*, et מַעְגָּל, *trace* que laisse un chariot, *ornière*. La gutturale ע prend le *Sheva simple*, parce qu'il est quiescent (v. § 75). Quant à la déclinaison, le subst מַעְגָּל, ayant la 1ʳᵉ voyelle (ַ) invariable (comp. § 85) et la 2ᵉ (ָ) variable, se range sous notre 2ᵉ décl. (§ 333).

צֶדֶק] *droiture*, *justice*, subst. masc.

Le rapport du génitif exprime l'idée d'un adjectif, de même que dans le 2ᵉ verset.

לְמַעַן] *à cause*, prép. composée (v. § 592) de ל préfixe et d'un subst. מַעַן, *dessein*. Sur la dérivation de particules dérivées de verbes et de noms, comp. § 437.

שְׁמוֹ] *de son nom*, subst. masc. שֵׁם, *nom*, avec le suff. de la 3ᵉ pers. masc. sing. Sur la déclinaison de שֵׁם, comp. § 335.

℣ 4.

TEXTE : גַּם כִּי־אֵלֵךְ בְּגֵיא צַלְמָוֶת לֹא־אִירָא רָע
כִּי־אַתָּה עִמָּדִי שִׁבְטְךָ וּמִשְׁעַנְתֶּךָ הֵמָּה יְנַחֲמֻנִי׃

TRAD. LITT. : *Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais point*

de mal, car toi (tu es) *avec moi; ton bâton et ton appui — eux me consolent.*

ANAL. : גַּם כִּי] *même quand.* Sur la liaison de גַּם avec כִּי, voyez § 604, dernier alinéa.

אֵלֵךְ] *je marcherais*, 1re sing. fut. Kal de la racine הָלַךְ, *marcher.* Ce verbe forme plusieurs temps du Kal à l'instar des verbes פּ״י, comp. § 270 ; et sur les deux *Zéré* de ce même futur, voyez § 213, 1, *a.*

Le futur doit être pris ici dans le sens de l'imparfait du subjonctif des Latins, ou de notre conditionnel, comp. § 490.

בְּגֵיא] *dans la vallée de*, בְּ préfixe avec le subst. com. גַּיְא, qui dans l'état construit a גֵּיא, selon l'analogie de זַיִת, état constr. זֵית (v. § 344, Tabl. N).

צַלְמָוֶת] *l'ombre de la mort*, subst. fém., un des mots rares qui sont formés par la réunion de deux autres (צֵל, *ombre*, et מָוֶת, *mort*, *enfer*), ce qui ordinairement n'a lieu que pour des noms propres (par ex. יִשְׁמָעֵאל, *Dieu entend*, Gen. XVI, 11 ; עִמָּנוּאֵל, *Dieu avec nous*, Es. VIII, 14).

אִירָא] *je craindrais*, 1re sing. fut. Kal de la racine יָרֵא, *craindre.* Le א radical est quiescent en ָ (v. § 242); le י radical au contraire en ִ, parce que ce י est primitif (v. §§ 212 et 217), selon la règle indiquée au § 79, 2, de sorte que אִירָא est pour אִיְרָא.

Le futur exprime le conditionnel comme aussi אֵלֵךְ.

רָע] *un mal.* רַע est adj. et subst. masc. Ici il est subst. Le ָ se trouve à cause de l'accent *distinctif Rebia* (v. §§ 41 et 103).

כִּי] *car*, conjonction.

אַתָּה] *toi*, pronom personnel séparé de la 2ᵉ pers. Le verbe auxiliaire doit être suppléé ici. Comp. ℣ 1.

עִמָּדִי] *avec moi*, prép. עִם, *avec*, avec le suff. de la 1ʳᵉ pers. sing. Sur le ד inséré, v. § 440.

שִׁבְטְךָ] *ton bâton*, subst. שֵׁבֶט ou שֶׁבֶט (Vᵉ décl., v. §§ 341 et suiv.) avec le suff. de la 2ᵉ pers. masc. sing.

וּמִשְׁעַנְתֶּךָ] *et ton appui*, subst. fém. מִשְׁעֶנֶת, *appui (bâton)*, de שָׁעַן, au Niphal *s'appuyer*, avec le suff. de la 2ᵉ pers. masc. sing. et le ו copulatif qui a *Shourek* selon § 96. Le ת a ֶ pour ְ à cause de l'accent *Rebia* (v. § 103). Quant à la déclinaison de מִשְׁעֶנֶת, v. § 361 et Tabl. O, IVᵉ décl. fém.

הֵמָּה] *eux*, pronom personnel séparé de la 3ᵉ pers. masc. plur. (§ 396).

Dans cette phrase le sujet exprimé par שִׁבְטְךָ et מִשְׁעַנְתֶּךָ, est placé avant le verbe parce que le psalmiste appuie dessus (comp. § 468); par la même raison le sujet est répété par le pronom (הֵמָּה), cas analogue à celui que nous avons mentionné § 469 où le mot sur lequel on appuie est répété en forme de suffixe.

יְנַחֲמֻנִי] *me consolent*, 3ᵉ masc. plur. fut. Pihel avec le suffixe de la 1ʳᵉ pers. sing. נָחַם, au Pihel *consoler*. Quoique le ח n'ait pas pris le *Daguesh caractéristique* du Pihel, il ne se trouve pas compensé dans la voyelle précédente qui est resté ַ au lieu d'être prolongé en ָ. Comp. §§ 74 et 171.

Le ֻ sous מ est pour וּ et ne se distingue de lui que sous le rapport de l'orthographe (v. § 83).

ψ 5.

Texte : תַּעֲרֹךְ לְפָנַי ׀ שֻׁלְחָן נֶגֶד צֹרְרָי דִּשַּׁנְתָּ בַשֶּׁמֶן רֹאשִׁי כּוֹסִי רְוָיָה׃

Trad. litt. : ***Tu dresses devant moi une table vis-à-vis de mes oppresseurs ; tu oins avec l'huile ma tête; ma coupe*** **(est)** ***comble.***

Anal. : תַּעֲרֹךְ] *tu dresses*, 2ᵉ masc. sing. fut. Kal de la racine עָרַךְ, *mettre en ordre*, *préparer*, *dresser*. Quant au ◌ֲ sous ע et au ◌ַ sous ת, comp. §§ 162 et 163.

לְפָנַי] *à ma face*, subst. masc. פָּנִים, qui ne se présente qu'au plur. (§ 309) avec ל préfixe et le suff. de la 1ʳᵉ pers. sing. Le ◌ָ de פָּנִים est variable. Le rapport qu'exprime le לְ ici, est analogue à celui qu'il désigne dans la phrase suivante : יָשְׁבָה לְפֶתַח בֵּיתָהּ, *elle s'assied à la porte de sa maison*, Prov. IX, 14. Comp. en outre § 602, 5, et principalement les deux derniers exemples qui y sont cités.

שֻׁלְחָן] *une table*, subst. masc. dérivé de שָׁלַח, *envoyer*, *étendre*, et formé au moyen du נ *hèmantique* (§ 288).

נֶגֶד] *vis-à-vis de*, préposition.

צֹרְרָי] *mes oppresseurs*, *mes ennemis*, plur. du part. actif masc. Kal de צָרַר, *opprimer*, *persécuter*, avec le suff. de la 1ʳᵉ pers. sing. Le part. צֹרֵר, qui est devenu subst. *(oppresseur, ennemi)* a, comme tous les participes actifs Kal, le ◌ֹ invariable, et le ◌ֵ variable, il appartient par conséquent à notre IIᵉ décl. Le ◌ָ, par lequel le suff. de la 1ʳᵉ pers. sing. s'attache

au plur. masc. (§ 414) a été prolongé en ־ָ־ à cause de l'accent *distinctif majeur Athnach*.

דִּשַּׁנְתָּ] *tu oins*, 2e masc. sing. prét. Pihel de la racine דָּשֵׁן, peu usitée au Kal; dans le Pihel il prend la signification de *rendre gras*, *oindre*.

Le futur qui se trouve au commencement de ce verset est *descriptif*, comme ceux du 2e et 3e verset. Le second verbe du verset qui se range à côté du premier pour le sens descriptif, se trouve au *prétérit* pour exprimer une forte affirmation, dont nous avons parlé § 479.

בַשֶּׁמֶן] *avec l'huile*, subst. masc., avec l'article et le ב préfixe qui a fait disparaître le ה de l'article, comp. § 393. Le subst. שֶׁמֶן est une forme sègolée (Ve décl.), dérivée de שָׁמֵן (verbe E, § 145), *être gras*.

רֹאשִׁי] *ma tête*, subst. masc. avec le suff. de la 1re pers. sing. Sur la déclinaison de רֹאשׁ, comp. § 368, à la fin.

כּוֹסִי] *ma coupe*, le même suffixe avec le subst. fém. כּוֹס, *coupe*. Le ֹ est invariable (§ 84, 1), le mot rentre donc dans notre Ire décl.

Le *Daguesh doux* se trouve dans le Caph malgré la syllabe ouverte qui précède, parce que le י quiescent qui précède porte un accent *distinctif* (comp. § 69).

רְוָיָה] *abondance*, *comble*, subst. fém. dérivé de la racine רָוָה, *abreuver abondamment*.

Il faut suppléer aussi devant ce mot le verbe הָיָה (§ 462).

♈ 6.

TEXTE : אַךְ ׀ טוֹב וָחֶסֶד יִרְדְּפוּנִי כָּל־יְמֵי חַיָּי וְשַׁבְתִּי בְּבֵית־יְהוָה לְאֹרֶךְ יָמִים׃

TRAD. LITT. : *Certes, bien et grâce me poursuivront tous les jours de ma vie, et je demeurerai dans la maison de l'Eternel pour une durée de jours* (pour toujours).

ANAL. : אַךְ] *oui, certes*, particule d'un sens affirmatif, qui implique souvent une restriction, de sorte qu'il signifie alors *seulement, rien que*. Un exemple du sens affirmatif simple est אַךְ טָרֹף טֹרָף, *certainement il a été déchiré*, Gen. XLIV, 28. En admettant donc ce sens, on traduira ce mot dans notre verset tel que nous l'avons fait, et, en adoptant avec plusieurs interprètes l'autre, on traduira : *seulement du bien et...*

טוֹב] *bien*. Ce mot sert d'adj. טוֹב, טוֹבָה, *bon, bonne*, d'adv. *bien* (par ex. 2 Sam. III, 13), et de subst. *le bien, le bonheur, la bonté*.

וָחֶסֶד] *et grâce*, subst. masc. חֶסֶד, avec le ו copulatif, qui a ָ, parce qu'il précède immédiatement la syllabe tonique (§ 96), חֶסֶד étant un des substantifs ségolés qui portent tous le ton sur l'avant-dernière syllabe (comp. §§ 282 et 342).

יִרְדְּפוּנִי] *me poursuivront*, 3e masc. plur. fut. Kal, avec le suffixe de la 1re pers. sing. La racine רָדַף a proprement le sens de *presser les pas de quelqu'un*. S'il se prend en mauvaise part, c'est *persécuter*, et dans un bon sens, c'est *suivre avec ardeur*,

poursuivre, par ex. la justice (Prov. XXI, 21), la paix (Ps. XXXIV, 15). Le sens de notre passage est : le bien et la grâce me suivront constamment.

Le *futur* est ici le futur proprement dit, c'est-à-dire, la forme pour exprimer le temps à venir (comp. § 484).

כָּל־] *tous*. Proprement כֹּל est un subst. masc. dérivé de כָּלַל, *accomplir*, avec la signification de *la totalité*, *le tout*, *l'ensemble*. Quant à sa construction grammaticale, il doit toujours être considéré comme à l'état constr. כָּל־הָאָרֶץ, *toute la terre*, serait donc proprement *l'ensemble de la terre;* כָּל־הָעָם, *la totalité du peuple*, pour *tout le peuple*. Dans l'usage כל est un adjectif avec la signification de *tout*. — Comme monosyllabe, il se trouve ordinairement sans accent tonique propre, et se lie au moyen de *Makkeph* (§ 44) au mot suivant. De là aussi sa voyelle raccourcie ָ (ŏ, *Kametz-chatouph*, comp. § 52). — Le *Daguesh doux*, dans le Caph, malgré le י quiescent qui précède, se trouve à cause de l'accent *distinctif Tiphcha initiale* (§ 41, 15).

יְמֵי] *jours de*, état constr. plur. de יוֹם, *jour*. Sur l'anomalie de la formation du plur. de ce mot, v. § 368.

חַיָּי] *ma vie*, plur. de חַי avec le suff. de la 1re pers. sing. Le sing. חַי est plus usité comme adj. avec le sens de *vivant*, rarement comme subst. *vie*. Pour cette dernière idée abstraite on se sert du plur. חַיִּים (comp. § 309) avec le *Daguesh* dans le י radical (comp. § 346). — Le ַ du suff. (§ 414) s'est prolongé en ָ à cause de l'accent *distinctif majeur Athnach*.

וְשַׁבְתִּי] *et je demeurerai.* La forme grammaticale de ce mot est bien simple, c'est la 1re pers. sing. prét. Kal de שׁוּב, *retourner*, avec ו *conversif.* Mais comme *je retournerai* ne va pas avec le contexte, la plupart des interprètes sont de l'opinion qu'il faut ramener cette forme à la racine יָשַׁב, *demeurer*, *rester*. Elle serait alors l'inf. constr. (שֶׁבֶת, § 213, 1, *a*) avec le suff. de la 1re pers. sing., qui dans ce cas tiendrait la place d'un subst., *mon demeurer* pour *ma demeure*. Cet infinitif se trouve en effet avec le même suff. et dans ce sens, Ps. XXVII, 4; mais alors le שׁ a ִ tandis que dans notre forme il a ַ (שַׁבְתִּי ־ַ au lieu de שִׁבְתִּי). Cependant il est vrai que les formes ségolées, quand elles prennent des suffixes, admettent sous la 1re radicale indifféremment ַ et ִ (v. § 343 et Tabl. N. מֶלֶךְ, מַלְכִּי; קֶבֶר, קִבְרִי). Mais comme la construction sous le rapport syntactique est en outre bien dure si l'on explique שַׁבְתִּי par l'inf., je préférerais l'opinion de GESENIUS qui pense que שַׁבְתִּי est pour יָשַׁבְתִּי (1re pers. sing. prét. de יָשַׁב), et la lettre faible י a déjà disparu dans le prét., ce qui ordinairement n'a lieu que dans l'inf. et l'imp. (v. § 213). — Le וְ est alors ו *conversif* du prét. (§§ 138-140 et 482).

בְּבֵית] *dans la maison de*, état constr. sing. du subst. masc. בַּיִת, *maison*, avec le ב préfixe. Sur la déclinaison de בַּיִת, en tant que régulière au sing., v. § 344 et Tabl. N, V^e décl. et pour le plur. irrégulier § 368.

Le ב préfixe a *Daguesh doux* qui selon la règle (§§ 68 et 69) ne devrait pas se trouver après un י

quiescent et un accent conjonctif; il doit être regardé comme *euphonique* (comp. § 70).

לְאֹרֶךְ] *pour une durée de*, état constr. du subst. masc. אֹרֶךְ, *longue durée*, avec לְ préfixe. La forme אֹרֶךְ qui dérive de אָרֵךְ, *durer long-temps*, est une des formes sègolées en *o*, § 341.

יָמִים] *jours*, plur. de יוֹם, *jour*, v. § 368.



ERRATA.

Note. Pour les citations de passages on a suivi le texte original dont l'ordre numérique des chapitres et versets diffère quelquefois de celui des versions. — Certains mots qui commencent par une des lettres בגדכפת (v. § 67), portent un *Daguesh doux* dans le texte sacré selon la règle § 69; on l'a mis quelquefois sans qu'on l'ait accompagné de l'accent qui le précède et qui en est la cause.

Malgré tout le soin qu'on a apporté à ce travail, il se trouvera encore quelques légères incorrections, pour lesquelles on réclame l'indulgence du lecteur.

Page 21, ligne 3, au lieu de (כי יעבר), lisez (כי עבר).
» 40, » 11, » » ורע, » ורע.
» 48, » 2, » » נפקר, » נפקד.
» 58, » 8, au lieu de *intransifs*, » *intransitifs*.
» 59, » 7, » תנת, » תנה.
» 63, » 10, » *sans*, » *sous*.
» 81, » 16, après le § 229, insérez § 229 bis. Le paradigme des verbes quiescens ע״ו se trouve *Appendice* lett. I.
» 83, » 3, d'en bas, au lieu de בינות lisez בינותי.
» 88, » 6, au lieu de ךְ, lisez ך.
» 101, » 11, d'en bas, au lieu de אמת, *vérité*, lisez אמנת, *nourrice*.
» 103, » 14, d'en bas, au lieu de Hes. IV, 9, lisez Ezéch. IV, 9.
» » » 7, d'en bas, au lieu de Ps. CVLIV, 2, lisez CXLIV, 2.
» 118, » 3, au lieu de § 412, lisez § 416.
» 122, » 6, » אבי » אבי.
» 150, » 5 et 17, » *vous*, » *nous*.
» 155, » 16, » § 441, » § 449.
» 201, » 9, au lieu de *plus tôt*, lisez *plutôt*.
» 214, » 6, » ביתך, » ביתך.

TABLE DES MATIÈRES.

SECONDE PARTIE.

DES FORMES.





